

LE
PREMIER CARDINAL
CANADIEN

Souvenir de 1886

Hæc olim meminisse juvabit

PUBLIÉ AVEC AUTORISATION



QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUG. COTÉ ET C^{ie}
1886

*Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, par l'abbé
Thos. E. Hamel, au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa, en
l'année 1887.*

A NOS LECTEURS

Un prélat distingué, Mgr Conroy, avait été témoin de la translation des restes de Mgr de Laval, à la chapelle du Séminaire de Québec. Touché de la pompe et de l'éclat de cette cérémonie, il disait dans un document devenu public : « Qui aurait pu ne pas se sentir impressionné par l'importante majesté de la cérémonie sacrée dans l'enceinte de votre vénérable basilique ? Qui aurait pu contempler sans émotion le religieux spectacle qui se déroulait dans vos rues, spectacle dont la grandeur eût été digne d'un Montmorency, aux jours où un Montmorency allait de pair avec les rois ? Qui aurait pu voir d'un œil indifférent les flots pressés de ces milliers de personnes, suivant d'église en église, de monastère en monastère, les restes du grand évêque, qui, dans son amour doué de prescience, avait, il y a deux siècles, pour leur avantage et celui de leurs enfants, commandé à ces édifices de sortir de terre ?... Mais j'avoue que ce qui remuait le plus les profondeurs mêmes de mon âme, c'était la pensée que j'étais là en présence de tout un peuple chrétien, honorant les cendres du père de sa patrie ! Je sentais mon cœur tout entier battre à l'unisson avec ce grand cœur de la race canadienne que j'ai appris à tant aimer ! »

Ce spectacle qui remplissait l'âme du Délégué Apostolique d'une émotion si puissante, nous l'avons vu se renouveler à nos fêtes cardinalices. Là encore tout un peuple chrétien s'est levé pour témoigner sa reconnaissance au Souverain Pontife Léon XIII, son respect et son admiration pour le premier des siens élevé à la dignité de Prince de l'Eglise, son légitime orgueil, en se voyant admis, par cet honneur, au rang des grandes nations de l'Europe.

Nous allons essayer de redire ces fêtes : nous regretterions d'en voir les récits dispersés seulement dans les journaux. Sans doute, ceux-ci ont rendu justice à leur grandeur, et nous nous proposons bien d'user de leurs travaux. Mais la reconnaissance demande quelque chose de plus : elle veut qu'un volume soit consacré à un événement si considérable pour notre histoire canadienne, et ce volume, nous l'offrons aujourd'hui au public.

Nos lecteurs contemporains verront de nouveau avec bonheur briller à leurs regards l'éclat de leurs propres actions.

Si quelques-uns de nos arrière-neveux nous lisent un jour, ils verront comment leurs ancêtres savaient aimer Rome et lui témoigner leur amour dans la personne d'un grand Pontife, Léon XIII ; comment s'exprimait notre admiration envers le premier Archevêque qui mérita un si grand honneur à son peuple ; comment enfin l'enthousiasme s'est emparé de tout un pays, lorsque ce pays s'est rendu le témoignage que l'Eglise lui donnait une voix au plus grand et au plus auguste sénat de l'univers entier.

PREMIER CARDINAL CANADIEN

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉLIMINAIRES

I

LE PASSÉ

Pendant près d'un siècle, les tentatives d'établissements européens au Canada avaient été infructueuses. A Champlain l'honneur d'une ère nouvelle, qui s'ouvre par la fondation de Québec, en 1608. Mais quels faibles commencements ! Vingt-quatre ans s'écoulent, et en 1632, quelques français, restés ici, malgré l'occupation anglaise pendant trois ans, formaient seuls, avec les tribus sauvages errantes, la province de Québec. En 1632, la colonie prit un nouvel essor, et en 1635, à la mort de Champlain, il y avait déjà à Québec les commencements d'un collège tenu par les Révérends Pères Jésuites.

En 1658, notre pays avait acquis assez d'importance pour qu'on y envoyât un Evêque. Mgr de Laval arriva à Québec le 16 juin 1659, en qualité d'Evêque de Pétrée *in partibus infidelium*, et de Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France. Ce ne fut qu'en 1674 que le siège épiscopal de Québec fut érigé, et Mgr de Laval en fut le premier titulaire.

On se rappelle les fêtes splendides qui eurent lieu il y a douze ans, à l'occasion du deuxième centenaire de l'érection de

l'évêché de Québec. Certes, ce n'était pas sans raison, car un espace immense avait été parcouru pendant ces deux cents ans.

Tandis que les états de la Nouvelle-Angleterre se peuplaient rapidement d'une population active et industrielle, la colonisation du Canada se faisait lentement. Mais, pour nous, qui sommes en mesure, à l'aide de nos annales, d'en suivre le développement, pouvons-nous nous plaindre de ce que les fondateurs de la colonie française du Canada aient préféré la qualité au nombre, et aient veillé avec tant de sollicitude sur le choix des colons de la Nouvelle-France ? Quelle race que celle qui est sortie de ces premiers colons !

Bénis par Dieu, nos colons se sont multipliés d'une manière prodigieuse, malgré l'impôt du sang exigé presque constamment pendant tout le temps de la domination française. Population tranquille et douce dans la paix, livrée aux seuls travaux de l'agriculture, elle s'est emparé du sol avec une persévérance et une tenacité qui n'avaient d'égale que sa bravoure quand il s'agissait de défendre la patrie, soit contre la barbarie sauvage, soit contre la civilisation anglaise.

Profondément religieux, le colon canadien a conservé sa foi pratique avec ses mœurs. Ses convictions ne sont pas l'héritage séculaire d'une foi aveugle et superstitieuse ; mais elles lui sont transmises par les solides instructions d'un clergé qui a été formé par Mgr de Laval, Mgr de Saint-Vallier et par leurs successeurs. Il en est résulté, chez le peuple canadien-français, un ensemble de connaissances élevées, qui se transmet de père en fils, s'entretient et se développe par l'enseignement religieux si bien organisé dans nos paroisses, et en fait, suivant l'expression d'un savant voyageur, surpris de le constater, un *peuple de gentilshommes*. Tous les étrangers qui visitent nos campagnes, sont obligés de le reconnaître : le cultivateur canadien n'est pas à comparer avec le paysan européen de la même condition sociale. Il y a chez l'habitant canadien une somme de notions distinctes, qui font que son intelligence est comparativement bien plus développée que celle du paysan européen des pays les plus avancés.

Ces résultats si merveilleux doivent être attribués au fait que l'église de la Nouvelle-France a été dirigée par une suite de saints évêques, dont le zèle, les vertus, la piété ont imprimé, puis soigneusement conservé un cachet spécial à la population confiée à leur sollicitude pastorale.

Les évêques qui ont occupé le siège de Québec pendant la domination française, ont été successivement Mgr de Laval, Mgr de Saint-Vallier, Mgr de Mornay, Mgr Dosquet, Mgr de l'Aube-Rivière, et Mgr de Pontbriand. Pendant toute cette période, la juridiction de l'évêque de Québec s'étendait sur toute l'Amérique du Nord en dehors de la Nouvelle-Angleterre, de la Floride et du Mexique. De fait, les missionnaires français et canadiens, envoyés par les évêques de Québec, ont parcouru ce vaste territoire, partout où ils ont pu pénétrer. Depuis, la juridiction des évêques de Québec a été successivement restreinte d'abord par la création de sièges épiscopaux aux Etats-Unis, puis par la formation de nouveaux diocèses dans ce qui constitue maintenant le Dominion du Canada. Le fait que plus de cent diocèses existent maintenant dans le territoire autrefois confié à la sollicitude de l'évêque de Québec, montre les progrès opérés dans le dernier siècle.

Le passage définitif du Canada à la domination anglaise fut accompagné de poignantes angoisses pour le petit peuple canadien abandonné sur les rives du Saint-Laurent. Nous disons *abandonné*, car il le fut réellement, non seulement par la France, qui ne fit pas beaucoup d'efforts pour garder ce que Voltaire appelait *quelques arpents de neige*, mais aussi par presque tout ce que le Canada de ce temps contenait de personnes influentes et riches. Le clergé seul demeura fidèle à son poste ; et aussi à lui l'honneur d'avoir conservé ce faible rameau, destiné à devenir un si grand arbre. Cet événement, qui coûta tant de larmes à nos ancêtres, a eu pour effet de les rapprocher d'une manière plus intime les uns des autres, de les grouper autour de leurs curés, de les rendre par conséquent plus homogènes et plus attachés à leur langue et à leur religion ; de plus il les sauva des horreurs de la révolution française.

Mais ce que nous voyons aujourd'hui ne pouvait pas aisément se prévoir dans ces jours difficiles, et l'on ne peut se faire une idée de l'énergie, de la persévérance, de l'habileté qui ont dû être déployées pour nous conduire où nous en sommes. Les clauses mêmes de la cession, qui nous paraissent si claires aujourd'hui, et qu'on avait tâché de rendre aussi favorables que possible, étaient interprétées d'une manière bien différente par la couronne d'Angleterre, qui en avait surveillé la rédaction à son point de vue.

A commencer avec Mgr Briand, premier évêque sous la domination anglaise,—qui dut attendre plusieurs années avant de pouvoir se faire sacrer, quoiqu'il fût personnellement bien vu en Angleterre,—que de prudence ne durent pas montrer les évêques de Québec pour gagner petit à petit des permissions qui nous semblent aller de soi aujourd'hui !

Mais Dieu veillait sur ce petit peuple fidèle et inspirait à ses représentants, Mgr Briand, Mgr d'Esglis, Mgr Hubert, Mgr Denaut, Mgr Plessis, une sagesse qui ne s'est pas démentie. Avec des qualités diverses, ils ont forcé, par leur modération, et en profitant habilement des circonstances, les vainqueurs possesseurs de la force, à permettre successivement l'exercice régulier des droits de l'Eglise. Ce serait une grave erreur historique de croire que cette reconnaissance fût celle du *droit* ; elle a été, dans l'esprit de nos maîtres, une vraie concession, arrachée à force de prudence et en dépit du fanatisme, à une autorité inquiète et convaincue que ce droit n'existait pas.

Mgr Plessis est celui qui s'est le plus distingué dans cette lutte pénible, mais toujours courtoise, contre un pouvoir adverse. Par sa grande intelligence des affaires, par le soin qu'il prit de mettre en relief la doctrine de l'Eglise catholique relativement à la loyauté envers le Souverain, il s'acquit tellement l'estime des autorités anglaises, qu'il en obtint la presque complète liberté de l'Eglise au Canada, et de plus, à titre de haute récompense, une pension de mille livres sterling, réversible sur ses deux successeurs immédiats.

La Cour de Rome crut devoir, elle aussi, récompenser tant de mérite, et, en 1819, elle donnait à Mgr Plessis le titre d'archevêque. Les préjugés encore existants en Angleterre, où la hiérarchie catholique n'était pas reconnue, préjugés qu'on ne voulait pas froisser pour ne pas nuire aux concessions obtenues et à obtenir, déterminèrent la Cour de Rome à remettre à plus tard la création d'une province ecclésiastique régulière ; mais, en attendant, à partir de cette époque, elle a toujours donné au titulaire du siège épiscopal de Québec, le titre d'archevêque, bien que, pour ne pas éveiller le lion qui dort, les archevêques de Québec, Mgr Plessis et Mgr Panet, n'aient pas osé prendre publiquement leur titre. Mgr Signai ne le prit lui-même qu'en 1844.

A cette dernière date, toute difficulté était aplanie, et la province ecclésiastique de Québec fut officiellement créée. Elle comprenait alors le territoire qui constitue le Dominion actuel du Canada. Cette immense province a été depuis divisée en quatre, par la création successive des trois provinces de Toronto, d'Halifax et de Saint-Boniface.

Mgr Signai, premier archevêque métropolitain de Québec, a eu pour successeurs Mgr Turgeon, Mgr Baillargeon et enfin Mgr Taschereau, le titulaire actuel.

Jusqu'à Mgr Turgeon inclusivement, il fallait au moins l'assentiment du gouverneur civil pour que l'élu pût être sacré évêque. Depuis la nomination de Mgr Baillargeon, l'Angleterre a compris qu'elle n'avait rien à craindre, et au contraire tout à gagner, à permettre à l'église catholique au Canada d'agir avec la plus entière liberté ; et les évêques, dans tout le Canada, sont nommés depuis cette époque sans que la Couronne intervienne en aucune façon.

Il est même à remarquer que, dans tous les domaines de Sa Majesté Britannique, *l'Archevêque catholique de Québec* est le premier, depuis la réforme, dont le titre ait été officiellement reconnu dans un document émané directement de la Couronne, la charte de l'Université Laval.

LE PRÉSENT

Quand, après avoir jeté les yeux sur le passé, sur cette longue lutte soutenue avec tant de persévérance pour la conquête de la liberté religieuse, nous examinons le présent, nous nous montrerions difficiles si nous n'éprouvions pas une bien légitime satisfaction.

La liberté religieuse ! mais où donc, dans quel pays de l'Europe, peut-on se vanter de l'avoir aussi grande, aussi complète qu'au Canada, dans la province de Québec ?

L'empire britannique, dont nous dépendons, est régie par une autorité essentiellement protestante ; la Confédération Canadienne, dont nous faisons partie, est en grande majorité protestante, ainsi que le Gouvernement Fédéral ; seule la province de Québec a une administration dont la majorité est catholique ; et encore, l'acte de l'Amérique Britannique du Nord garantit à la minorité protestante ses droits, en vertu desquels la législation ne doit jamais être contraire à ses idées religieuses, ce qui fait que la constitution même de la province de Québec ne saurait être dite une constitution catholique. Eh bien ! malgré tout cela, et sans examiner si c'est le résultat de la bonne volonté impériale, ou si ce n'est pas plutôt le fait de la prudente habileté des subordonnés aidée par la divine Providence, que voyons-nous ?

La hiérarchie catholique au Canada se recrute, s'étend, se limite comme elle l'entend, sans que l'État intervienne en rien dans ses délibérations, ni dans ses décisions. Bien plus, non-seulement les évêchés existants, mais chaque nouvel évêché, érigé par l'autorité ecclésiastique sans aucune intervention de l'État, se trouve, dans la province de Québec, et en vertu d'une loi passée une fois pour toutes, *incorporé ipso facto*, c'est-à-dire revêtu de tous les privilèges d'une personne civile, ayant droit de posséder, d'acquérir, d'aliéner, de poursuivre *ès qualité* sans qu'il soit nécessaire de faire une nouvelle législation *ad hoc*.

L'administration des paroisses, la nomination aux cures, le soutien des curés, la circonscription et l'érection des paroisses nouvelles, ou les modifications apportées aux limites des anciennes, tout cela dépend complètement de l'autorité ecclésiastique. L'autorité civile n'intervient que pour l'érection des paroisses en municipalités civiles, et ici encore c'est généralement la paroisse canonique qui règle les déterminations du pouvoir civil.

L'État n'intervient pas non plus pour l'entretien des curés, si ce n'est en donnant la sanction de la loi pour le recouvrement de la *dîme*, dans les cas rares où quelque récalcitrant refuse par malice de se rendre à son devoir. En effet, Dieu merci ! la *dîme* est encore, dans la province de Québec, le mode employé pour le soutien du clergé. Aussi, grâce à ce que l'esprit révolutionnaire n'a pas encore passé par ici, le Canada est-il, croyons-nous, le seul pays au monde où l'on récite pour tout de bon le septième commandement de l'Église : « Droits et dîmes tu paieras à l'Église fidèlement ». Cette *dîme*, qui n'est que le *vingt-sixième* sur certains grains, n'est pas toujours suffisante. Alors l'autorité ecclésiastique détermine un *supplément*, qui se paie aussi facilement que la dîme, bien que l'on n'ait pas jugé à propos de le rendre exigible en vertu d'une loi.

Les églises, presbytères, cimetières et autres propriétés nécessaires au culte, n'appartiennent pas à l'État, mais, dans chaque paroisse, à un corps régulièrement organisé sous la protection de la loi, et désigné sous le nom de *la Fabrique* de telle paroisse. Cette Fabrique se compose de *marguilliers*, élus par les paroissiens sous la présidence du curé. Ici encore la loi ne fait que donner sa sanction pour réprimer au besoin la mauvaise volonté ou la malversation, s'il y avait lieu ; mais c'est l'autorité ecclésiastique qui dirige, et c'est l'évêque qui approuve les comptes ; aucune dépense extraordinaire ne pouvant se faire *légalement* sans son approbation.

Le mariage, qui, dans la plupart des pays soi-disant catholiques de l'Europe, exige l'intervention de l'État, et au sujet

duquel on a inventé ce qu'on appelle sérieusement le *mariage civil*, est ici laissé absolument entre les mains de l'autorité religieuse.

Les registres ecclésiastiques pour la constatation des mariages, baptêmes et sépultures, sont les seuls exigés et tiennent lieu de registres civils, l'État se contentant d'en demander un *duplicatum* pour ses archives. En comparant ce qui se passe dans la province de Québec avec ce qui se fait dans les provinces voisines et surtout aux États-Unis, l'État a compris qu'en outre de l'économie sérieuse qu'il y fait, puisqu'il n'a rien à payer pour les registres de l'état civil, il ne pourrait jamais avoir des registres tenus plus régulièrement et plus consciencieusement. Seuls, les registres de l'Église catholique, tenus par le clergé du Canada français, ont pu permettre l'exécution de cet ouvrage colossal et unique au monde, le *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay, qui donne l'histoire généalogique de toutes les familles canadiennes depuis l'arrivée des Français au Canada en 1608!

L'éducation catholique, dans la province de Québec, est complètement sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique, qui peut établir, comme elle l'entend, autant de centres d'instruction qu'elle veut sans avoir rien à démêler avec l'État, à moins qu'elle ne veuille en obtenir un secours pécuniaire.

Pour ce dernier cas, l'État a établi un *Conseil de l'Instruction Publique*. Ce Conseil se divise en deux sections, l'une catholique et l'autre protestante. La section catholique, qui seule nous intéresse, puisqu'elle est indépendante de l'autre, se compose du Surintendant de l'Instruction publique, de tous les évêques catholiques de la Province civile *ex officio* ou de leurs représentants en cas d'absence, et d'un nombre égal de laïques nommés par le Gouvernement. C'est ce Conseil qui distribue les allocations pécuniaires, qui approuve les livres d'école, qui présente au Gouvernement les inspecteurs d'école, qui surveille l'exécution des lois scolaires qui généralement ne sont point passées sans qu'il ait été consulté.

Cette organisation, attaquée par quelques personnes trop défiâtes, a été complètement approuvée à Rome, qui a cru ne pouvoir mieux en témoigner sa satisfaction qu'en décorant le Surintendant actuel, l'honorable M. Ouimet, du titre de Commandeur de l'ordre de Saint-Gregoire-le-Grand. Combien, en effet, de pays soi-disant catholiques qui nous envient, dans les tristes circonstances actuelles, notre organisation d'instruction catholique ! Dernièrement un homme d'état anglais disait que l'Angleterre instruite, et même gouvernementale, suivait avec intérêt le développement de notre système d'éducation, parce que ce système a, ce semble, résolu le problème le plus ardu des temps modernes, celui de l'entente cordiale entre l'Eglise, la famille et l'Etat en fait d'éducation.

Pour mieux apprécier la liberté dont jouit l'Eglise à cet égard, il suffit de jeter un coup d'œil sur les faits actuels.

A part quelques écoles libres, dans lesquelles la religion tient toujours la place qui lui appartient, toutes les autres écoles élémentaires sont sous le contrôle du Conseil de l'Instruction publique. Un grand nombre, surtout dans les centres importants, sont de plus dirigées par des congrégations religieuses d'hommes ou de femmes. Les autres sont tenues par des instituteurs et des institutrices laïques, formés dans les Ecoles Normales ou généralement dans les institutions religieuses enseignantes. Les curés ont le droit de visiter en tout temps ces écoles et d'en surveiller la direction morale. Les Ecoles Normales, au nombre de deux, soutenues par le Gouvernement, sont sous la direction immédiate de deux prêtres, avec surveillants ecclésiastiques, et, en fait, sont conduites comme les petits séminaires.

Entre ces écoles et les collèges classiques, se trouvent les écoles commerciales et industrielles tenues la plupart par des congrégations religieuses d'hommes ou par des prêtres séculiers, et toujours au moins sous la direction du curé.

Les collèges classiques sont tous tenus par des prêtres séculiers ou par des religieux. La règle qu'on y suit est celle

des petits séminaires, car tous préparent directement à l'état ecclésiastique, tout en donnant à ceux qui ne s'y sentent pas appelés, une éducation qui les prépare aux professions libérales.

Il n'y a pas de diocèse qui n'ait son collège ou petit séminaire, et quelques uns en ont plusieurs, de sorte que le nombre de ces institutions est de 17 pour la seule province de Québec. La plupart reçoivent une allocation du Gouvernement par l'intermédiaire du Conseil de l'Instruction Publique, qui, pour cela, ne leur demande que le programme de leurs études et un compte-rendu des opérations de l'année.

Enfin, pour couronner cet ensemble, l'Université Laval, la seule université catholique encore établie dans toute l'Amérique, est complètement et uniquement sous le contrôle du clergé. Dans aucun pays du monde il n'existe d'institution analogue ayant des privilèges aussi extraordinairement favorables au point de vue catholique.

Érigée civilement en 1852 par une charte royale de Sa Majesté la Reine d'Angleterre Victoria, elle est absolument indépendante, en vertu de sa charte même, de tout contrôle gouvernemental. Contrairement à ce qui a lieu pour toutes les autres universités anglaises, qui toutes, ont pour Visiteur ou un prince du sang, ou un haut fonctionnaire de l'État, le gouvernement anglais s'en est remis, pour garantie de sa sollicitude, à l'Archevêque catholique de Québec, qu'il a nommé seul Visiteur de l'Université Laval ! et ceci n'empêche pas les privilèges civils de cette institution d'être aussi étendus que ceux des plus anciennes universités d'Angleterre.

De plus, bien que ce pouvoir soit probablement compris dans la charte royale, une loi spéciale de la Législature de Québec accorde aux cours donnés par les professeurs de l'Université Laval en dehors de Québec et dans toute l'étendue de la province civile, tous les privilèges que les lois de cette province reconnaissent aux cours donnés à Québec. Il en résulte que dans cette province la succursale de l'Université

Laval à Montréal se trouve exactement sur le même pied que l'institution mère à Québec.

Ainsi organisée au point de vue civil, l'Université Laval a reçu, en 1876, l'institution canonique comme université catholique de plein exercice, en vertu de la Bulle *Inter varias* de Sa Sainteté Pie IX; et l'on peut dire sans exagération que, depuis vingt ans, elle a été l'objet de la constante sollicitude des Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII.

Par la Bulle d'érection canonique, l'Archevêque de Québec, déjà Visiteur au nom de l'autorité civile, est de plus Chancelier Apostolique au nom du Saint-Siège; Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande est *ex officio* le Protecteur de l'Université; et tous les Archevêques et Evêques de la province civile de Québec en forment le Conseil Supérieur, chargé de la haute surveillance de la foi et des mœurs dans l'institution. Toutes les garanties semblent donc avoir été assurées à l'Université catholique de la province de Québec, pour la mettre à l'abri même des défaillances inhérentes à la fragilité humaine.

Rien d'étonnant donc que notre université canadienne ait excité la pieuse envie de tous ceux qui ont eu la louable ambition de créer des centres universitaires catholiques en Europe et en Amérique; rien d'étonnant que les universités catholiques récentes aient copié tout ce qu'elles ont pu des constitutions et règlements de l'Université Laval, et aient exprimé le regret de ne pouvoir tout prendre.

L'Université Laval est devenue, par la force des choses, un centre autour duquel sont venues converger les différentes institutions collégiales du pays, qui sans rien perdre de leur indépendance ni de la spontanéité de leurs méthodes d'enseignement, y ont trouvé une source d'émulation pour leurs élèves et une garantie de force pour leurs études. Quinze collèges ou petits séminaires et quatre grands séminaires sont actuellement affiliés à l'Université Laval.

Pour achever cette revue de l'état présent de la religion dans la Province de Québec, ajoutons que notre Code civil lui-même, bien qu'obligé de se tenir dans une certaine neutralité par suite des droits des dissidents, est cependant tellement imprégné d'esprit chrétien, qu'il a été jugé, par un savant canoniste romain, après sérieux examen, le meilleur de tous les codes actuellement en usage dans les pays chrétiens ; assez même pour que, comparativement parlant et sans lui assurer le diplôme de la perfection on ait pu le qualifier d'*optimus codex*.

Aussi, quand on a chuchoté, pour la première fois, à nos oreilles la nouvelle que le Canada pourrait bien avoir l'honneur de posséder dans son sein un *Prince du sang* de la Sainte Église Romaine, avouons-le sans fausse modestie, nous n'avons pu nous empêcher de croire que notre petit peuple n'était pas indigne de cette haute faveur.

Sans doute, comme notre condition de simple colonie nous empêchait, au point de vue politique, de marcher à l'égal des nations indépendantes et maîtresses d'elles-mêmes, nous savions que c'était un très-sérieux obstacle à ce que cet insigne honneur nous fût accordé ; mais l'exception faite l'année dernière en faveur de l'Australie, colonie de l'Angleterre comme le Canada, vint réveiller les espérances et rappeler à la pensée les titres que nous pouvions y avoir.

Sans trop de présomption, en effet, ne pouvions-nous pas nous féliciter d'avoir été fidèles en toutes circonstances aux enseignements de l'Église et de son infallible Pontife ? N'avions-nous pas grandi sous la direction constante de Rome ? Mieux que la France, depuis qu'elle nous a abandonnés aux mains de l'étranger, et peut-être même à cause de cet abandon, nous avons conservé intacts notre foi et nos mœurs chrétiennes. Tandis que la mère, victime de l'impiété de ses gouvernants, s'agite au milieu de crises politiques et sociales sans cesse renaissantes, l'enfant, jeté sur le vaste continent américain, prend tous les jours de nouvelles forces sous les bienfaisants rayons du soleil de la foi catholique ; car, jusqu'à présent,

grâce à Dieu, le nom de *canadien* a toujours été synonyme de celui de catholique.

Les nations européennes qui se proclament les plus savantes et les plus civilisées, nous regardent de haut, parce qu'elles nous connaissent à peine. Il n'y a que quelques années qu'on ne nous croit plus encore à demi barbares, ou au moins arriérés de plusieurs siècles. La vraie civilisation cependant est, au Canada, pour le moins aussi avancée qu'en Europe, avec quelque chose de mieux. La différence en effet est toute à notre avantage ; car la civilisation, dans la province de Québec, n'est pas encore, et bénissons-en le ciel, accompagnée de ces raffinements qui ne sont qu'une vraie dégénérescence, un retour vers l'état sauvage, vers cette condition que M. Claudio Janet appelait naguère « la barbarie sept fois savante de notre époque ». Lorsque les Français, il y a trois siècles, abordèrent sur les rivages du Saint-Laurent, ils y trouvèrent, entre autres marques de barbarie, la femme *attelée*, traînant les lourdes charges, tandis que l'homme chassait ou fumait son calumet. Dieu merci ! le Canada ne nous présente plus ce triste spectacle. Mais ce qui frappe d'étonnement le canadien qui, à la fin du dix-neuvième siècle, va visiter l'Europe fière de sa civilisation moderne, c'est d'y rencontrer à chaque pas, en plein Paris, la femme *attelée*, et, à Boulogne, offrant ses services comme *porte-faix* pour porter sur son dos les lourdes valises des voyageurs !

Après tout, un pays qui, laissé à lui-même dans des circonstances très difficiles, est arrivé au point où se trouve le Canada aujourd'hui ; qui, malgré les plus grands obstacles, est parvenu à se créer une quasi indépendance ; un pays où l'autorité civile est respectée, et où l'autorité religieuse est, non-seulement honorée, mais entourée d'admiration et d'amour ; un pays où la foi grandit en proportion de l'accroissement de la population ; qui mérite, par son attachement sincère au Souverain Pontife, de recevoir de Sa Sainteté la faveur la plus honorable qui puisse lui être accordée, celle d'avoir un Cardinal à la tête de son clergé,—un tel pays n'est pas un pays arriéré, et peut fièrement comparer sa civilisation à celle des autres pays.

LE CARDINALAT

On donne plusieurs étymologies au nom de *Cardinal*. Les uns le font dériver du mot latin *cardo*, qui signifie *pieu* ou le point fondamental sur lequel tourne un objet. Les cardinaux auraient reçu ce nom parce qu'ils sont, en effet, la base de la hiérarchie de l'Eglise. D'autres, comme Bellarmin, pensent que ce nom a été emprunté aux grands officiers de la cour des empereurs romains, parce que, suivant l'expression reçue, une fois attachés par leur titre à une église, ils y étaient comme fixés, *incardinati*.

Quant à l'époque où ce nom fut introduit dans l'Eglise, la chose n'est pas non plus facile à déterminer. Ce qui est certain, c'est qu'au commencement du quatrième siècle, le nom de *cardinal* était déjà en usage, puisque les actes du Concile de Nicée, l'an 325, en font mention.

La dignité de cardinal est la première dans l'Eglise après celle du Souverain Pontife. Les cardinaux ont trois fonctions à remplir : la première leur est commune avec les évêques, les prêtres et les diacres, puisque tous les cardinaux exercent ou la charge d'évêque, ou celle de prêtre, ou celle de diacre ; la deuxième est celle d'élire le Souverain Pontife ; la troisième est de l'aider de leurs conseils, de l'entourer de leur expérience et de leur dévouement.

Ils jouissaient autrefois à Rome du privilège d'obtenir la grâce d'un criminel condamné à mort. Le jour de l'exécution, si le cortège rencontrait un cardinal sur son chemin, le coupable était de suite remis en liberté.

Le nombre des cardinaux a considérablement varié suivant les circonstances. Au treizième siècle, on n'en comptait que sept. Au quatorzième siècle, on en éleva le nombre à vingt-trois. Les conciles de Constance et de Bâle le fixèrent à vingt-quatre ; ce qui fut observé jusqu'au seizième siècle, sous le

pontificat de Léon X, qui dans une seule fois en créa trente-et-un. Enfin Sixte V, par une constitution spéciale, qui n'a souffert depuis aucune variation, a fixé à soixante-et-dix le nombre complet des cardinaux, répartis en trois ordres distincts : six évêques, cinquante prêtres et quatorze diacres.

Le plus ancien des évêques porte le titre de *Cardinal-doyen* ; le *sous-doyen* vient immédiatement après lui. Le plus ancien parmi les prêtres est qualifié *Cardinal premier prêtre* ; de même pour le *premier diacre*.

La préséance se règle d'après la date de la création, pour chaque ordre séparément.

Lorsque le Pape juge à propos de nommer des cardinaux aux titres vacants, il convoque le Sacré-Collège en consistoire secret, et, après une allocution, désigne ceux qu'il veut élever à cette haute dignité. Il interroge ensuite l'assemblée par ces paroles : *Quid vobis videtur*, que vous en semble ? Les cardinaux se lèvent alors, et inclinent la tête en signe d'adhésion. Le Pape reprend la parole en ces termes : « Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul et la Nôtre, Nous créons cardinaux prêtres de la Sainte Eglise Romaine N. et N. ; cardinaux diacres N. et N. ; avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes. » S'il crée des cardinaux réservés *in petto*, il ajoute à la formule précédente, en disant le nombre, « et tant d'autres que nous réservons dans notre cœur, pour les faire connaître plus tard à notre bon plaisir. » Après quoi, il fait trois signes de croix avec la main droite, en invoquant la Sainte Trinité. Le décret de création est de suite rendu public.

Si le nouveau cardinal est à Rome, il va de suite offrir ses hommages au Saint-Père, à qui il est présenté par un des anciens cardinaux. Quelque temps après, a lieu le consistoire public. Le Pape rappelle aux nouveaux récipiendaires l'éminence de la dignité qui leur est conférée ; puis il leur donne le chapeau rouge en disant : « Recevez ce chapeau rouge, signe de la « dignité du Cardinalat, et qui vous oblige à vous dévouer pour

« le bien de l'Eglise et des fidèles jusqu'à l'effusion du sang inclusivement. » Les nouveaux cardinaux prêtent ensuite le serment de fidélité.

Les nouveaux élus doivent encore être présents à deux autres consistoires. Dans le premier, le Pape « *leur ferme la bouche*, » c'est-à-dire, il leur défend de prendre part aux délibérations du Sacré-Collège. Dans le second, qui n'a lieu qu'après que le Souverain Pontife a eu consulté le Sacré-Collège privé-ment sur l'opportunité de permettre aux nouveaux cardinaux de former partie des différentes congrégations et d'y avoir voix délibérative, il « *leur ouvre la bouche* » à cet effet.

Agenouillés devant Sa Sainteté, les nouveaux cardinaux reçoivent alors l'anneau et leur titre presbytéral ou la diaconie qui leur est assignée.

Si le cardinal élu n'est pas à Rome, la lettre d'avis de la secrétairerie d'Etat lui est apportée par un garde-noble du Saint-Père, chargé de présenter en même temps la calotte rouge. Un camérier secret du Pape est envoyé pour lui transmettre la barrette. Cet envoyé prend le titre d'ablégat.

Le cardinal élu fait serment d'aller à Rome, durant l'année qui suit sa création, chercher le chapeau rouge.

Aujourd'hui le cardinal est considéré comme jouissant de tous ses droits par le fait même qu'il a été proclamé par Sa Sainteté. La tradition des insignes, la formalité de fermer et d'ouvrir la bouche, sont de pures cérémonies qui n'appartiennent pas à la substance du cardinalat.

La nomination d'un cardinal était autrefois célébrée à Rome comme la naissance d'un fils du souverain, héritier éventuel de la tiare. Car c'est le Pape qui crée les cardinaux, et chaque cardinal peut devenir un jour Pape.

Les cardinaux portent la barrette et la calotte rouges. Le titre d'*éminentissime* leur est exclusivement consacré. Une règle sévère leur défend de marcher à pied dans les rues de Rome ; ils ne peuvent descendre de voiture que lorsqu'ils ont franchi l'enceinte des murailles.

Il fut un temps où tous les cardinaux étaient des italiens. Mais depuis quelques siècles, les Papes ont tenu à conférer cette dignité à des étrangers, à des hommes de toutes les langues et de toutes les nations, et ils ont ainsi mis un terme à des plaintes que faisaient des hommes pieux et remplis de bons sentiments envers l'Eglise.

Aujourd'hui les grands Etats catholiques de l'Europe ont l'honneur de contribuer à la composition du Sacré-Collège, et pour la première fois le Canada, notre chère patrie, y verra avec plaisir un de ses enfants les plus distingués.

IV

MGR E.-A. TASCHEREAU

1° LES ANCÊTRES

Le chef de la famille Taschereau, au Canada, a été Thomas-Jacques, originaire de la Touraine, fils de Christophe Taschereau, conseiller du roi, directeur des monnaies, et trésorier de la ville de Tours.

Ce fut vers le commencement du dix-huitième siècle que Thomas-Jacques vint au Canada. Il fut nommé trésorier de la marine, et, en 1736, il obtint la concession d'une seigneurie sur les bords de la rivière Chaudière. En 1728, il épousa, à Québec, Marie Fleury-d'Eschambault, dont la mère, Claire Jolliet, était fille du découvreur du Mississipi. A sa mort, arrivée en 1749, il laissait huit enfants, qui, à l'exception de Gabriel-Elzéar, moururent sans postérité ou retournèrent en France.

Gabriel-Elzéar, seigneur de Sainte-Marie, Linière, Jolliet, etc., a été, par sa piété et son intelligence, l'un des hommes les plus remarquables de son époque. Il épousa, en premières noces, Marie-Louise-Elizabeth Bazin ; de ce mariage naquirent quatre enfants, dont le plus jeune fut l'honorable juge Jean-Thomas Taschereau, mort du choléra en 1832.

Ce dernier épousa Marie Panet, fille de l'honorable Jean-Antoine Panet, premier président de la Chambre d'Assemblée du Canada.

Son Eminence Mgr Taschereau est né de ce mariage.

Le premier Panet venu au Canada fut Claude, natif de Paris, notaire royal à Québec en 1747. Il était fils de Nicolas Panet, caissier de la marine à Paris.

De Claude Panet et de Louise Barolet naquirent plusieurs enfants, parmi lesquels sont : Bernard-Claude, le successeur de Mgr Plessis sur le siège archiépiscopal de Québec ; Jacques, dont le souvenir est encore vivace dans la paroisse de l'Islet, où il fut si longtemps curé ; et Jean-Antoine, qui épousa Louise-Philippe Badelard, de laquelle il eut vingt enfants, morts la plupart en bas âge. Les survivants furent Bernard-Antoine, coroner ; Philippe, juge, dont les vertus et la science ont jeté un si grand lustre sur la magistrature ; Louis, notaire et sénateur ; Charles, avocat ; et Marie, qui épousa l'honorable Jean-Thomas Taschereau, et fut la mère de Son Eminence Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau.

2° ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU

Le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau est né à Sainte-Marie de la Beauce, au manoir seigneurial, le 17 février 1820 ; il fut baptisé le même jour par le vénérable Antoine Villade, prêtre français, aussi originaire de Touraine, et qui vint au Canada après avoir failli être victime de la fureur révolutionnaire, en 1793. Le 1^{er} octobre 1828, à l'âge de huit ans et demi, il commença ses études au Séminaire de Québec. En dépit d'un âge qui, pendant toute la durée de ses études, fut toujours beaucoup au-dessous de celui de ses confrères de classe, les *palmarés* attestent les succès brillants et les nombreuses couronnes remportées dans son cours classique. Ses compagnons de classe se plaisent à reconnaître les belles qualités qui se manifestèrent dès lors en lui, et qui depuis n'ont

fait que s'accroître et se développer : amour du travail, piété solide, respect pour la règle et pour l'autorité, aimable gaieté dans les récréations, modestie profonde, douceur et charité envers les égaux.

En 1836, ayant à peine ses seize ans accomplis, le jeune Taschereau terminait ses études, et, le printemps de la même année, il partait pour l'Europe avec le révérend M. Holmes, du Séminaire de Québec ; ce fut en la compagnie de ce savant mentor qu'il eut l'avantage de visiter les principales contrées de l'ancien continent.

Il demeura assez longtemps à Rome, où, le 20 mai 1837, il fut tonsuré de la main de Mgr Piatti, archevêque de Trébisonde, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, *mère et maîtresse de toutes les églises de la ville et du monde*.

A la fin de septembre 1837, le jeune Taschereau revint à Québec, où il commença ses études théologiques, qui ne furent pas moins brillantes que ses études classiques, bien que, tout en étudiant la théologie, il professât successivement la Cinquième, la Troisième et la Rhétorique.

Le 10 septembre 1842, à l'âge de 22 ans et demi, il fut ordonné prêtre, à Sainte-Marie de la Beauce, par Mgr Turgeon, alors coadjuteur de Mgr Signai. Le Séminaire réclama aussitôt ses services, et lui confia l'enseignement si important de la philosophie. Il remplit cette charge difficile pendant douze ans. M. Taschereau avait tout ce qui fait l'excellent professeur : la méthode, l'autorité, la clarté, jointes à la science.

Il se dévoua, en 1847, avec un grand nombre d'autres prêtres, pour secourir les malheureux émigrés irlandais atteints du typhus à la Grosse-Isle ; il y contracta la terrible fièvre, qui le conduisit aux portes du tombeau.

Durant l'année 1851-52, il fut directeur du Petit Séminaire, et, de 1849 à 1854, il remplit les fonctions de préfet des études.

M. Taschereau avait été agrégé au corps du Séminaire dès le 19 octobre 1842. Le 27 août 1849, il devenait membre du Conseil des Directeurs.

Il fut l'un des fondateurs de l'Université Laval. Au mois d'août 1854, il s'embarquait pour l'Europe ; il allait passer deux ans à Rome, la cité-mère de la science sacrée, afin de se préparer, par l'étude du droit canonique, à occuper une chaire dans la faculté de Théologie de l'Université Laval. M. Taschereau demeura au Séminaire français de Rome, qui était alors à la deuxième année de son existence ; et il suivit les cours de droit canonique récemment fondés par Pie IX dans le Séminaire romain de l'Apollinaire.

Après deux années d'études sérieuses, M. Taschereau obtint, le 17 juillet 1856, le diplôme de Docteur en droit canonique, à la suite d'un long et brillant examen sur toutes les parties des Décrétales. Les examinateurs furent les professeurs et docteurs de la faculté, parmi lesquels se trouvaient Mgr Capalti, aujourd'hui Cardinal, et le célèbre professeur Philippe de Angelis, qui a été le plus savant canoniste de son temps dans la ville éternelle.

Le même jour, il partit de Rome pour Québec, où il arriva le 10 août, et fut élu, par ses confrères du Conseil, directeur du Petit Séminaire. Il occupa cette charge jusqu'en 1859, et fut ensuite directeur du Grand Séminaire. Cette même année, 1859, il était nommé membre du Conseil de l'Instruction publique.

En 1860, M. Louis-Jacques Casault ayant rempli la charge de supérieur durant le terme fixé par les règles du Séminaire, il fallut lui donner un successeur. Le choix tomba sur M. Taschereau. On sait que le supérieur du Séminaire est, *ex officio*, Recteur de l'Université Laval. En 1862, dans les intérêts de l'Université, il accompagna Mgr Baillargeon à Rome. La mort inattendue et presque subite de M. Casault l'obligea de revenir aussitôt, sans lui permettre d'assister aux grandes solennités de la canonisation des martyrs du Japon.

Au mois de novembre 1862, Mgr Baillargeon, autant pour reconnaître les services de M. Taschereau que pour s'assurer le secours de ses lumières et de ses conseils, le nomma vicaire-

général à la grande joie d'un nombreux clergé réuni dans le salon de l'Archevêché.

En novembre 1864, M. Taschereau reprenait, pour la quatrième fois, le chemin de Rome, où l'appelaient encore les intérêts de l'Université Laval. Les relations nombreuses qu'il eut alors avec les Cardinaux qui composaient la Congrégation de la Propagande, donnèrent occasion à ces princes de la cour romaine de connaître et d'apprécier ses grands talents et ses précieuses qualités.

En 1866 expirait la dernière des six années au-delà desquelles, d'après les constitutions du Séminaire de Québec, la même personne ne peut plus continuer à remplir la charge de supérieur. On confia de nouveau à M. Taschereau la direction du Grand Séminaire, qu'il exerça pendant trois années.

Tout en occupant les charges dont nous venons de parler, depuis 1856 jusqu'en 1869, M. Taschereau a presque toujours été dans l'enseignement théologique, professant soit le dogme, soit la morale, soit le droit canonique.

Réélu supérieur du Séminaire en 1869, il accompagna Mgr Baillargeon au Concile du Vatican, et fut son théologien. A Rome, les évêques de la province de Québec, dans leurs réunions préparatoires aux séances conciliaires, eurent souvent lieu d'admirer la science et la prudence de M. Taschereau.

De retour à Québec, il continua à remplir le poste de Supérieur du Séminaire et de Recteur de l'Université, jusqu'à la réception des bulles qui le créaient Archevêque de Québec, le 23 février 1871. Depuis la mort de Mgr Baillargeon, arrivée le 13 octobre 1870, il administra le diocèse de Québec conjointement avec M. le grand-vicaire Cazeau. Son sacre comme Archevêque de Québec eut lieu le 19 mars 1871, fête de Saint Joseph, premier patron du Canada, et protecteur de l'Église universelle.

Grâce à son amour du travail, à l'esprit d'ordre et à la stricte économie du temps qui président à toutes les heures de sa vie, il a été donné à Mgr Taschereau de suffire à l'administration

de son vaste diocèse, aussi bien qu'à tant d'œuvres et de travaux entrepris et soutenus depuis quinze ans.

Bien que l'archidiocèse de Québec soit loin d'avoir conservé l'immense étendue qu'il avait du temps de Mgr de Laval, il renferme cependant une population bien plus nombreuse, des villes florissantes, de nombreuses paroisses et missions et beaucoup d'institutions de tout genre. De là, pour l'Archevêque, un travail incessant, soit pour répondre aux demandes et aux consultations qui arrivent de tous côtés, soit pour soutenir ou stimuler le zèle des pasteurs secondaires, et développer la piété dans le cœur des fidèles ; soit pour prévenir ou arrêter la diffusion de doctrines condamnables ou simplement dangereuses ; soit aussi pour procéder à l'érection de nouvelles missions ou de nouvelles paroisses. De là, des mandements, des circulaires, des documents purement épiscopaux ou mixtes et des lettres. Mgr Taschereau n'a pas failli à cette lourde tâche. Ses mandements et ses circulaires, au nombre de plus de cent-cinquante, sont d'ailleurs des œuvres magistrales qui ont attiré l'attention et souvent l'admiration de tous les penseurs. En outre de ces écrits solennels, si l'on veut se faire une idée de l'immensité de la correspondance, toujours sur des sujets importants, qu'il suffise de savoir que les seules lettres enregistrées forment cinq volumes in-folio d'à peu près 900 pages chacun.

Dans un pays relativement nouveau, où la foi est encore si vivace, la colonisation est nécessairement à l'ordre du jour, mais elle ne saurait marcher sans le concours de la religion. Mgr Taschereau a toujours suivi d'un œil attentif et bienveillant ses progrès, en se faisant le patron des sociétés de colonisation et en fournissant aux nouvelles églises des missionnaires et des curés. Aussi a-t-il eu la consolation d'ériger canoniquement près de quarante paroisses. Et nous pourrions ajouter qu'un bon nombre de *concessions* ou de *cantons*, qui, à cause de leur situation ou de leur faible population, ne pouvaient former des paroisses nouvelles, ont été annexés aux anciennes.

Les règles de l'Eglise prescrivent aux évêques la visite, aussi fréquente que possible, de leurs diocèses. L'histoire du Canada nous apprend avec quel soin religieux nos premiers pasteurs ont toujours rempli cette importante obligation. Aussi la visite épiscopale n'a pas cessé d'être l'acte le plus populaire des évêques.

Cette visite n'offre pas, sans doute, de nos jours, les difficultés qui en étaient autrefois inséparables. Néanmoins cette tournée annuelle de plusieurs mois, sans interruption, par tous les chemins et tous les temps, ne laisse pas d'être toujours pénible. Quoiqu'il en soit, depuis son intronisation sur le siège archiépiscopal, Mgr Taschereau a fait quatorze visites pastorales et quatre fois le tour du diocèse ; dans ces visites, il a confirmé environ cent mille fidèles.

On le sait, l'archidiocèse de Québec est riche en institutions d'éducation et de charité. Trois séminaires-collèges, où l'instruction secondaire est donnée à une foule d'enfants et de jeunes gens, sont une pépinière qui fournit sans cesse des élèves pour le sanctuaire et des candidats pour l'enseignement supérieur et pour les professions libérales. L'édifice est couronné par l'Université Laval.

Mgr Taschereau a toujours porté un grand intérêt à ces institutions. Nous avons déjà dit ce qu'il a fait au Séminaire de Québec, où il a été successivement professeur, directeur et préfet des études, remplissant ces différentes charges avec une universelle compétence, et laissant partout des traces profondes de son passage intelligent. Outre une refonte complète des règlements du Petit et du Grand Séminaire, ainsi que des traités d'Architecture et d'Astronomie, on lui doit aussi une histoire inédite du Séminaire de Québec, qui lui a coûté beaucoup de recherches et de travail, très-précieuse ressource pour les historiens futurs.

Cet intérêt, il n'a jamais cessé, après son élévation à l'épiscopat, de le témoigner à tous ses séminaires.

A Québec, il trouve, malgré ses occupations, le temps d'assister aux examens des élèves en théologie ; et c'est toujours avec un nouveau plaisir et avec une vive reconnaissance que les élèves le voient présider aux exercices publics du Petit Séminaire, en particulier aux séances de l'Académie St-Denys, qu'il a d'ailleurs lui-même fondée lorsqu'il était chargé de la préfecture des études.

A Sainte-Anne et à Lévis, des visites aussi fréquentes que possible le mettent à même de surveiller ces établissements si précieux et d'en encourager les progrès. Inutile de parler de la protection soutenue qu'il a toujours accordée à l'Université, par ses mandements et même par plusieurs voyages à Rome, dans les difficultés et les embarras que cette institution a rencontrés sur sa route.

Les communautés religieuses d'éducation et de charité ont été une des parts chéries de son héritage épiscopal.

Qu'il nous suffise de mentionner le zèle, le dévouement et la protection dont il a daigné entourer le berceau d'une institution qui lui est spécialement chère, le florissant hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, qu'il a vu naître dans la pauvreté et se développer d'une manière étonnante sous la double influence de son action archiépiscopale et du dévouement religieux des dames religieuses et des zélées bienfaitrices de cette maison.

Les ordres religieux sont, dans l'esprit de l'Eglise, les auxiliaires presque nécessaires du clergé séculier. Nous avons déjà dans l'archidiocèse deux de ces précieuses communautés : les RR. PP. Jésuites et les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Sous le règne de Mgr Taschereau, l'archidiocèse s'est enrichi de la congrégation du Très Saint Rédempteur, qui occupe les deux résidences de Sainte-Anne-de-Beaupré, et de l'église Saint-Patrice de Québec. Ajoutons aussi l'introduction des Frères du Sacré-Cœur de Jésus, des Clercs de Saint-Viateur et des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Si Mgr Taschereau a vu, malgré les obstacles, le succès couronner ses vœux et ses entreprises, il le doit, non-seulement

à sa capacité, mais sans aucun doute aussi à sa piété et à son amour envers Notre Seigneur Jésus-Christ. N'oublions pas qu'à peine monté sur le siège épiscopal, il généralisait, dans tout le diocèse, la belle et touchante institution des Quarante-Heures perpétuelles. Aussi Dieu a-t-il béni jusqu'ici le règne de son serviteur fidèle.

Son épiscopat a été marqué par la présence de deux délégués du Saint-Siège, Mgr Conroy et Mgr Smeulders, venus pour régler des difficultés pendantes. Dans les deux circonstances, Mgr Taschereau a vu ses idées recevoir la plus haute approbation de la cour romaine.

C'est sous son règne aussi qu'a eu lieu le fameux deuxième centenaire de l'érection du siège épiscopal de Québec. On se rappelle les splendeurs de ces fêtes qui avaient amené de tous les points de l'Amérique du Nord tant d'évêques, aussi étonnés qu'heureux de constater l'existence d'un pays si franchement religieux.

Enfin Mgr Taschereau a été l'un des plus zélés préconisateurs de l'enseignement de St Thomas, dont il encouragea l'application au Séminaire de Québec, même avant la lettre pontificale en faveur de la méthode du Docteur Angélique.

Avouons-le, si le Canada pouvait avoir quelque prétention à l'insigne honneur que vient de lui faire le Souverain Pontife, les circonstances étaient singulièrement favorables, puisque le siège métropolitain de Québec était occupé par un homme dont la vaste intelligence, la science profonde et la vertu solide offraient au choix du Saint-Père un sujet tout-à-fait digne de revêtir la pourpre cardinalice, cette haute dignité n'étant que la récompense d'une vie pleine de mérite.

Aussi l'élévation de Mgr Taschereau au rang de Prince de l'Église a suscité autour de son nom un concert d'approbation dont pas une note discordante n'est venue briser l'harmonie. La presse toute entière, protestante comme catholique, n'a eu qu'une voix pour applaudir au décret pontifical et faire l'éloge de Son Éminence le Cardinal Taschereau.

NOS COMPATRIOTES PROTESTANTS

L'élévation de Mgr Taschereau au rang de Cardinal a été saluée avec bonheur, non-seulement par les catholiques, ce qui va sans dire, mais aussi par la population protestante du Canada. Ce fait, qui montre les rapports de courtoisie existant entre les deux populations destinées à vivre côte à côte sur le même territoire, est de nature à surprendre ailleurs, bien qu'il nous paraisse naturel au Canada; et il est assez caractéristique pour que nous croyions devoir le signaler ici d'une manière spéciale.

Parmi les personnes les plus empressées à venir féliciter Son Eminence sur sa promotion, on a remarqué avec le plus grand plaisir les dignitaires de l'Eglise anglicane, les évêques protestants de Québec, de Montréal et de Niagara. Dans les Chambres législatives, les protestants se sont cordialement unis aux catholiques pour témoigner la joie que leur causait cette promotion et l'importance qu'ils y attachaient relativement au Canada politique tout entier.

D'illustres visiteurs, passant en Angleterre, ont constaté avec bonheur l'existence d'un sentiment analogue dans les classes instruites de la mère patrie, et l'intérêt qu'elles prenaient à la nomination du nouveau Cardinal.

La presse anglaise protestante s'est faite l'écho spontané de ces sentiments de sympathie.

Comme souvenir, et aussi comme acte de reconnaissance, nous croyons devoir reproduire ici la traduction des articles des principaux journaux protestants de Québec et de Montréal.

Dès le 11 mars, le « *Morning Chronicle* » de Québec disait :

« Nous croyons tenir de bonne source que Sa Grâce l'Archevêque Taschereau, de ce diocèse, va être élevée au rang de Cardinal,—Prince de l'Eglise,—par Sa Sainteté le Pape. Cette nomination ne peut manquer de plaire à tout le pays, et elle est bien méritée. Protestants et catholiques sont unanimes dans leurs sentiments de sympathie envers le

» noble Archevêque, dont les talents, la science et l'habileté
» administrative sont connus et appréciés dans tout le Dominion.
» Cette promotion est en même temps un insigne hommage au
» Canada, et nous prions Son Eminence de vouloir bien agréer
» nos félicitations. Espérons qu'il vivra longtemps pour jouir
» de l'honneur et de la dignité de sa haute position. »

De son côté, le « *Budget* » de Québec, du 19 mars, s'exprimait ainsi :

« La nouvelle que l'Archevêque Taschereau de Québec va
» être nommé Cardinal semble être confirmée par les félici-
» tations de la presse locale française d'hier soir. Nous
» concourons cordialement à ces félicitations et nous saisis-
» sons cette occasion pour ajouter, en notre propre nom,
» que l'élévation de Sa Grâce à la pourpre romaine et son
» entrée dans le Sacré-Collège ne sont pas seulement des
» honneurs bien mérités, mais qu'elles sont la récompense et
» le couronnement d'une carrière exemplaire autant que distin-
» guée, et une réponse à propos aux détractations et aux
» persécutions dont il a été si longtemps l'objet. Un événement
» de la nature de la création d'un Cardinal Canadien caractérise
» une époque et ouvre une nouvelle ère dans notre histoire.
» Il ne donne pas seulement un nouveau lustre et une plus
» grande importance à l'Eglise du Canada, mais pour la
» première fois il lui donne une voix directe dans le choix de
» ceux qui doivent s'asseoir sur la chaire de St Pierre. C'est
» aussi une heureuse rencontre que le premier ecclésiastique
» Canadien choisi pour une si éminente position, soit un homme
» d'un aussi irréprochable passé et d'une aussi grande largeur
» de vue que Sa Grâce de Québec..... Qu'il nous suffise
» d'ajouter que, s'il a souffert, sa récompense est compara-
» tivement d'autant plus grande. Aussi le pays tout entier,
» sans distinction de races ou de croyances, s'en rejouit-il de
» tout cœur. Administrateur sage et prudent de son diocèse,
» homme d'un caractère inattaquable, doux quoique ferme,
» d'un aspect sévère, et cependant aussi sensible qu'un enfant,

» l'absence chez lui de tout fanatisme en même temps que ses
» idées larges en face des progrès du siècle, l'ont rendu cher
» à toutes les classes et ont fait respecter son nom d'un bout à
» l'autre de la confédération.»

Enfin le « *Montreal Gazette* » disait à la même date, 19 mars 1886 :

« La promotion de l'Archevêque de Québec à la position et
» à la dignité de Cardinal, est un honneur auquel le Dominion
» tout entier, sans distinction de croyance ou de race, doit
» être fier de participer. Depuis l'époque où, il y a deux
» siècles, le premier prélat qui a occupé le siège du nouveau
» Cardinal, était investi de l'autorité épiscopale sur la Nouvelle-
» France, aucun événement d'une aussi haute importance n'a
» signalé les annales ecclésiastiques du Canada. Du reste,
» quant à conférer un aussi insigne honneur, le Saint-Siège ne
» pouvait faire un choix mieux approprié. Sa Grâce, qui appar-
» tient à une famille distinguée sous bien des rapports, s'est
» acquis par son propre mérite l'estime de toutes les classes
» du pays. Homme d'un profond savoir, de vues larges, d'une
» habileté d'homme d'état, il a occupé, avec autant d'avantage
» pour la société que pour l'église, un siège déjà illustre par une
» longue suite de prédécesseurs doués de mérites divers. Ce
» n'eût certainement pas été une chose inconvenante que
» Québec, titulaire du premier diocèse de l'Amérique du Nord,
» fût choisi pour inaugurer le cardinalat de ce côté-ci de
» l'Atlantique. Mais le clergé canadien serait le dernier à
» se plaindre du fait que le vénérable défunt Archevêque
» McCloskey ait eu la priorité. Le sentiment général était que
» le Canada ne serait pas longtemps laissé de côté, et l'évène-
» ment vient de le justifier d'une manière qui rend la faveur
» doublement agréable. Au nom de Monseigneur Taschereau
» se trouve joint celui de l'Archevêque Gibbons, de Baltimore,
» l'un des ecclésiastiques Catholiques Romains les plus respectés
» aux Etats-Unis.

« Quand, il y a quelques années, un Américain fut élevé
» pour la première fois à ce haut rang, qui n'est inférieur qu'à
» la Papauté elle-même, cet honneur fut regardé comme un
» hommage à la nation, et toute la presse du pays fut unanime
» à féliciter les États-Unis de cette insigne distinction. La
» promotion de Monseigneur Gibbons, tout en étant agréable
» au sentiment populaire, manquera cependant de ce prestige
» de la nouveauté qui était l'apanage de celle du Cardinal
» McCloskey. Mais au Canada, c'est pour la première fois que
» nous avons un prince de l'église, né sur notre sol, jouissant
» de sympathies nationales, en un mot, l'un d'entre nous. A
» son rang de Métropole, notre ancienne Capitale ajoute une
» splendeur nouvelle en harmonie avec sa primauté historique
» sur ce vaste continent. Et si, pour les fidèles enfants de
» cette Église dont l'Archevêque Taschereau est le premier
» pasteur, la dignité qui est conférée à Sa Grâce est une
» récompense de leur longue et persévérante fidélité, ne
» peut-on pas dire aussi que, pour nous comme pour eux,
» pour le peuple du Canada pris en masse, cette promotion est
» une flatteuse indication de notre importance croissante
» comme nation, aussi bien qu'une marque de confiance en-
» courageante dans le brillant avenir qui nous attend ? A ce
» point de vue, la nouvelle qui vient de produire une si
» universelle satisfaction est une reconnaissance du rang qui
» est dû au Canada dans la fraternité des nations et un avant-
» goût des grandes destinées qui lui sont réservées. »

CHAPITRE SECOND

LA PROMOTION

I

L'ALLOCUTION DU SAINT-PÈRE

Le matin du 7 juin 1886, Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII tenait, dans le Palais Apostolique du Vatican, un consistoire secret. Son Eminence le Cardinal Jacobini, en qualité de procureur de l'Eminentissime Cardinal Agostini, s'est démis du titre de St-Eusèbe et a opté pour l'autre titre vacant de Ste-Marie-de-la-Paix. Ensuite le Souverain-Pontife a prononcé l'allocution suivante :

Vénérables Frères,

Nous avons décidé de vous réunir aujourd'hui en ce Consistoire sacré, non seulement pour doter de nouveaux évêques les Eglises qui étaient veuves de leurs pasteurs, mais aussi pour procéder à la création de cardinaux que l'éclat et la dignité de votre Collège ainsi que la situation actuelle paraissent réclamer de Nous. Car vous regrettiez avec Nous la mort, survenue en ces dernières années, de beaucoup de vos Frères, au remplacement desquels Nous avons résolu de pourvoir.

Et comme Notre sollicitude apostolique s'étend à tous les catholiques des diverses nations que Nous embrassons du fond du cœur d'une affection paternelle ; comme, d'autre part, Nous Nous réjouissons vivement chaque fois qu'une occasion favorable s'offre à Nous de leur témoigner Notre bienveillance ; Nous avons jugé opportun, en cette circonstance, de choisir, pour leur donner place dans les rangs de votre Ordre, des évêques illustres appartenant aux diverses contrées de l'ancien et du nouveau monde.

Tout d'abord Nous avons tourné Nos regards vers la France, où des évêques d'élite, et attachés au Siège Apostolique par un zèle d'une admirable ardeur et un dévouement constant, donnent un grand et très recommandable exemple d'unité avec le Chef de l'Eglise ; et où les fidèles confiés à leurs soins ne cessent, à travers de nombreuses et graves difficultés, de témoigner par des œuvres presque innombrables de charité et de piété leur amour pour l'Eglise, leur fidélité inébranlable envers le vicaire de Jésus-Christ, et dépensent généreusement leurs forces et leurs ressources pour la défense de la cause catholique. C'est pourquoi, par la proclamation que Nous faisons aujourd'hui de nouveaux cardinaux, Nous avons décidé de donner publiquement un gage particulier de Notre affection tant à l'épiscopat français qu'à tout le peuple de France ; et Nous avons voulu ainsi resserrer plus étroitement encore les liens de respect et d'amour qui unissent cette généreuse nation à l'Eglise romaine et au Pontificat romain.

Ensuite, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada sollicitent Notre attention. L'état florissant, aux Etats-Unis, de la religion catholique, qui chaque jour y fait de nouveaux progrès et acquiert de nouvelles forces ; la constitution même et la forme dans laquelle, conformément aux règles des saints Canons, ces Eglises s'organisent de plus en plus, Nous invitent et même Nous poussent à donner dans le Sacré-Collège un nouveau siège à un membre choisi parmi les plus éminents évêques de ce pays.

Pour ce qui concerne les Canadiens, il est connu de tous combien ferme est leur attachement à la foi catholique, combien sincère et ardent leur amour pour l'Eglise et quels beaux témoignages de piété et de fidélité envers le Pontife romain ils ont donnés, en des circonstances critiques. C'est pourquoi Nous ne doutons pas que l'élévation de l'un des archevêques du Canada à une si haute dignité ne contribue à l'honneur de la religion catholique, ne soit un bon et heureux événement pour le peuple canadien, et n'apporte

un accroissement et une force nouvelle à son dévouement à l'Eglise romaine (1).

Voici donc ceux que Nous avons jugé devoir adjoindre, de diverses contrées du monde, à votre Collège. Ce sont :

VICTOR-FÉLIX BERNADOU, archevêque de Sens et d'Auxerre ;

ALEXANDRE TASCHEREAU, archevêque de Québec ;

BENOIT-MARIE LANGÉNIEUX, archevêque de Reims ;

JAMES GIBBONS, archevêque de Baltimore ;

CHARLES-PHILIPPE PLACE, archevêque de Rennes ;

Que recommandent tous hautement un zèle ardent pour les progrès de la religion catholique et le salut des âmes, une particulière soumission à ce Siège Apostolique, et la sagesse dans l'administration.

Mais Nous n'avons pas oublié l'Italie et Nous y avons choisi, pour les honorer de la même dignité, AUGUSTE THEODOLI, prélat très distingué appartenant au clergé romain, qui, après s'être acquitté avec un grand succès de diverses autres charges et fonctions, a géré, dans ces derniers temps, avec beaucoup de fidélité et de zèle, la Préfecture de Notre Palais Apostolique ; et CAMILLE MAZELLA, de la Compagnie de Jésus, que signale son éminente renommée de science et de vertu.

Que vous en semble ?

C'est pourquoi, par l'autorité de Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul et la Nôtre, Nous créons et publions cardinaux prêtres de la Sainte Eglise Romaine :

VICTOR-FÉLIX BERNADOU,

ALEXANDRE TASCHEREAU,

BENOIT-MARIE LANGÉNIEUX,

JAMES GIBBONS,

CHARLES-PHILIPPE PLACE ;

et cardinaux diacres :

AUGUSTE THEODOLI,

CAMILLE MAZELLA ;

(1) Quelle plus authentique justification pouvions-nous désirer de ce que nous avons dit, page 16, de nos espérances !

avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes. Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. Ainsi soit-il.

Après le Consistoire, les nouveaux cardinaux présents à Rome furent de suite informés officiellement de leur promotion et allèrent présenter leurs hommages à Sa Sainteté. Pour ceux d'Amérique, deux gardes-nobles du Pape furent notifiés de partir le jour même et de faire diligence pour aller le plus vite possible porter l'heureuse nouvelle ainsi que la calotte rouge aux intéressés. C'étaient, pour Son Eminence le cardinal Gibbons, Monsieur le Comte Muccioli, et pour Son Eminence le cardinal Taschereau, M. le Comte Charles Gazzoli.—En même temps deux Ablégats étaient chargés, Mgr Straniero, pour Baltimore, et Mgr Henri O'Brien, pour Québec, de porter à Leurs Éminences la barrette cardinalice, et de recevoir leurs serments au nom de Sa Sainteté.

A peine la proclamation des nouveaux Princes de l'Église était-elle faite par la bouche du Saint-Père, qu'un télégramme partait de Rome pour en informer l'archevêque de Québec. Grâce à la rapidité presque instantanée du télégraphe électrique ; grâce aussi à la différence de longitude entre Rome et Québec, la dépêche nous arrivait à 8 heures et 25 minutes du matin (heure de Québec). Au reste, avant la fin du jour, la nouvelle en était connue dans l'univers entier.

II

L'ANNONCE OFFICIELLE A QUÉBEC

Aussitôt que la nouvelle fut parvenue à Québec, Monsieur le Vicaire Général Cyrille-E. Legaré se rendit chez Son Excellence le Marquis de Lansdowne, gouverneur-général alors à Québec, et chez le lieutenant-gouverneur de la Province de

Québec, l'Honorable Rodrigue Masson, pour leur communiquer officiellement la nouvelle de la création de Monseigneur l'archevêque de Québec comme Cardinal. Il écrivit aussi immédiatement aux Orateurs des deux Chambres de la Législature, siégeant en ce moment à Québec, la lettre suivante :

« Archevêché de Québec,

» 7 juin 1886.

» Monsieur l'Orateur,

» J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Sa Sainteté
» le Souverain Pontife Léon XIII, d'élever Monseigneur l'Ar-
» chevêque de Québec à la haute dignité de Cardinal de la
» Sainte Église Romaine.

» Son Eminence le Cardinal Archevêque vous prie de donner
» connaissance à la Chambre que vous présidez, d'un évène-
» ment aussi important dans l'histoire du peuple Canadien.

» J'ai l'honneur d'être,

» Monsieur l'Orateur,

» Votre très humble serviteur,

» CYRILLE-E. LEGARÉ, V. G.»

Une lettre analogue partit aussi le même jour pour annoncer officiellement la grande nouvelle à tous les Évêques, Prélats, Lieutenants-Gouverneurs, Ministres, Juges et autres personnages officiels ecclésiastiques et civils.

La nouvelle de la promotion se répandit dans la ville de Québec avec la rapidité de l'éclair ; toutefois, comme il en avait été convenu, l'annonce officielle en fut différée jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

A trois heures précises, la batterie de campagne commandée par le major Crawford Lindsay, tirait du haut de la terrasse

Dufferin une salve de vingt coups de canon. A ce signal convenu, toutes les cloches de la ville sonnèrent à grandes volées pour proclamer la grande et heureuse nouvelle.

En dépit d'une pluie battante, les citoyens commencèrent immédiatement à pavoiser la ville. En un instant les édifices parlementaires, le Palais du Cardinal, l'Université et le Séminaire, l'Hôtel-de-Ville, les différents consulats, les bureaux des journaux, le bureau de poste, les communautés, les résidences de Son Honneur le Maire et d'une foule d'autres citoyens furent ornés de pavillons. C'était la manifestation spontanée d'un enthousiasme, contenu avec peine jusque là, mais qui devait aller croissant jusqu'à la fin de juillet.

Cet enthousiasme n'était pas seulement le fait de la ville métropolitaine. De toutes parts, dès avant-midi, arrivaient des télégrammes porteurs de félicitations qui faisaient bien voir l'allégresse générale. En effet de Rome, de Londres, des États-Unis, de toutes les parties du Canada, les dépêches télégraphiques venaient presque sans interruption apporter à Son Éminence l'expression de la satisfaction universelle.

Parmi ces dépêches, nous mentionnons spécialement celles des honorables Messieurs Tupper et Ouimet, datées de Londres ; de M. le Marquis de Monclar, datée d'Amsterdam ; des Ministres fédéraux, d'Ottawa ; des Évêques de la Province, et de beaucoup de communautés religieuses ; des Canadiens des principaux centres des États-Unis.

A ces télégrammes, explosion rapide et laconique, souvent exprimée par un seul mot, d'un sentiment qui n'a pas la patience d'attendre, sont venues se joindre une foule de lettres, de la même date, 7 juin, ou des jours suivants, et dans lesquelles le cœur pouvait s'exprimer plus à l'aise. Nous allons en citer quelques-unes, en commençant par celles des Éminentissimes Cardinaux créés le même jour, et devenus par là même doublement *frères* de Son Éminence le Cardinal Taschereau.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL AUGUSTE THEODOLI.

Traduction.

Rome, le 7 juin 1886.

Éminentissime et Révérendissime et très Cher Seigneur,

Je présente à Votre Éminence Révérendissime mes respectueuses félicitations pour Son élévation à la dignité Cardinalice, par laquelle, dans le Consistoire d'aujourd'hui, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a bien voulu récompenser Vos mérites.

Appelé moi aussi, par Souveraine faveur, à cette même dignité, je me trouve extrêmement honoré de devenir Votre collègue dans ce Vénérable Sénat.

Heureux de Vous offrir mes dévoués services, je Vous baise très humblement les mains et me souscris, avec un profond respect,

de Votre Éminence

le très humble et très-dévoué serviteur,

AUGUSTE CARD. THEODOLI.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL CAMILLE MAZELLA.

Traduction.

Rome, 7 juin 1886.

La Sainteté de Notre Seigneur, par un acte particulier de Sa Souveraine Bonté, a bien voulu me conférer la Pourpre Sacrée dans le Consistoire tenu aujourd'hui même au Vatican. Et comme cette dignité vient aussi d'être conférée, dans le même Consistoire, à Votre Éminence, je crois de mon devoir de lui faire parvenir les plus vives et sincères félicitations, et en même temps de l'assurer que je prierai le Seigneur afin qu'il lui accorde de longs et heureux jours, pour le plus grand bien des fils chéris confiés à sa sollicitude pastorale et paternelle.

J'espère que Votre Éminence ne me refusera pas le secours de ses ferventes prières. Je les sollicite vivement : dans les temps difficiles que nous traversons, elles me seront un encouragement et une force. De mon côté, je ne manquerai pas de prêter à Votre Éminence le même secours.

En priant Votre Éminence d'agréer l'hommage de mon respect, je lui baise très humblement les mains.

De Votre Éminence

le très humble et très dévoué serviteur,

CAMILLE CARD. MAZELLA.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL JAMES GIBBONS.

Traduction.

Baltimore, 1^{er} juillet 1886.

Éminentissime, Révérendissime et très Cher Seigneur,

Je me fais un pressant devoir de présenter à Votre Éminence Révérendissime mes plus sincères félicitations pour Son élévation à la dignité cardinalice dans le Consistoire du 7 juin dernier. Je La remercie en même temps des souhaits qu'Elle m'a adressés à l'occasion du même honneur que le Saint-Père, ce même jour, a daigné me conférer, et je m'estime très heureux de L'avoir pour collègue dans le Sacré-Collège.

Je Lui baise très humblement les mains et je me réjouis de pouvoir me soucrire, avec un entier dévouement,

de Votre Éminence

le très humble et très dévoué serviteur,

J. CARD. GIBBONS.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL VICTOR-FÉLIX BERNADOU,
ARCHEVÊQUE DE SENS.

Sens, le 8 juin 1886.

Éminentissime et Révérendissime Seigneur,

J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Éminence que Sa Sainteté Léon XIII, par un acte de souveraine bonté, a daigné, dans le Consistoire du 7 du présent mois, m'élever à la dignité du Cardinalat.

C'est un devoir pour moi de faire part à Votre Eminence de l'insigne faveur dont le Saint-Père a bien voulu m'honorer, je remplis un autre devoir également doux pour mon cœur en vous exprimant toute la joie que j'ai éprouvée lorsque j'ai appris que, dans le même Consistoire, Votre Éminence a reçu de Sa Sainteté la même faveur. J'attache le plus haut prix à devenir ainsi votre collègue dans le Sacré-Collège.

Veuillez bien agréer, avec mes sincères félicitations, l'hommage du profond respect avec lequel je suis

de Votre Éminence

le très humble et très dévoué serviteur,

† VICT.-FÉL. CARDINAL DE SENS.

Des lettres analogues ont été envoyées par leurs Éminences les Cardinaux Langénieux et Place.

Son Éminence le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, de douce et sainte mémoire, a eu le temps, avant de rendre à Dieu sa belle âme, d'écrire au Cardinal Taschereau une aimable lettre, qu'on sera heureux de trouver ici :

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL T.-HIPPOLYTE GUIBERT,
ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Archevêché de Paris, 9 juillet 1886.

Éminence Révérendissime,

Vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer votre promotion au Cardinalat. Cette nouvelle a rempli mon cœur de joie, et

je m'empresse d'adresser à Votre Éminence mes sincères et vives félicitations. Sa Sainteté récompense dignement les glorieux travaux d'un long et fécond épiscopat. Comme membre du Sacré-Collège je me réjouis en particulier de votre promotion, qui me donne un collègue dont les lumières et les vertus ne contribuent pas médiocrement à l'éclat de notre Sénat illustre.

C'est dans ces sentiments que je vous baise respectueusement les mains et que je me dis

de Votre Éminence Révérendissime

le très humble et obéissant serviteur,

† T.-HIPPIE. CARDINAL GUIBERT, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

A la Propagande, on n'avait pas attendu le 7 juin pour féliciter Mgr Taschereau; dès le 21 mai, Son Éminence le Cardinal Préfet écrivait la lettre suivante :

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL SIMEONI, PRÉFET
DE LA PROPAGANDE.

Traduction.

Rome, 21 mai 1886.

Monseigneur Éminentissime,

Il y a déjà quelque temps que m'était connue la bienveillante intention du Saint-Père de promouvoir Votre Seigneurie à la dignité Cardinalice. Mais, soit pour ne pas prévenir la notification officielle qui devait vous être expédiée par Son Éminence le Cardinal Secrétaire d'État, soit par retard involontaire, il ne m'a pas été donné de vous exprimer avant ce moment mes félicitations. Veuillez donc, Monseigneur Éminentissime, les recevoir avec la présente, et agréer en même temps l'expression du plaisir qui me fait éprouver comme à vous le témoignage que Sa Sainteté a voulu vous donner, de l'appréciation qu'Elle fait des fatigues soutenues par vous

pendant de nombreuses années, pour le plus grand bien de cette portion que vous gouvernez du bercaïl de Jésus-Christ.

Je demande au Ciel de vous combler de tous biens, de vous accorder de longues années de bonheur, et je me soucris

Votre très affectionné serviteur,

JEAN CARD. SIMEONI.

Pour ne pas trop interrompre le récit des faits, nous remettons à un chapitre spécial la reproduction des nombreux témoignages affectueux reçus par Son Éminence le Cardinal Taschereau de la part d'autres Éminentissimes Cardinaux, des Archevêques et Évêques du Dominion et de l'étranger, des Communautés religieuses, des Sociétés civiles et d'une foule de personnes ecclésiastiques et laïques. Mais nous croyons devoir placer ici les lettres que se sont empressé d'envoyer le Gouverneur Général et les Lieutenants-Gouverneurs des diverses provinces du Dominion. Le fait que la plupart n'appartiennent pas à la religion catholique, fera ressortir davantage le sentiment général produit par l'acte du Saint-Père le 7 juin.

On nous permettra de commencer par une voix venue spontanément du fond des Indes, et qui a laissé au Canada un souvenir impérissable, celle de Lord Dufferin, ancien Gouverneur général du Dominion, et à qui son titre actuel de Vice-Roi des Indes n'a pu faire oublier ses sympathies pour les Canadiens :

LETTRE DE LORD DUFFERIN, VICE-ROI DES INDES.

Traduction.

Résidence Vice-Royale,

Simla, Inde,

18 juin 1886.

Chère Éminence,

Je viens justement d'apprendre avec un plaisir infini que vous avez été promu au Cardinalat. J'espère que vous permettrez à un vieil ami, qui conserve le plus agréable

souvenir de votre amabilité et de votre courtoisie, de vous offrir ses meilleures félicitations à cette occasion.

Croyez-moi, ma chère Éminence,

bien sincèrement tout vôtre,

DUFFERIN.

LETTRE DE SON EXCELLENCE LE MARQUIS DE LANSDOWNE,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA.

Traduction.

Citadelle, Québec,

7 juin 1886.

Mon cher Seigneur Archevêque,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre de ce jour, que m'a remise le très Révérend M. C. Legaré, Vicaire Général, et par laquelle vous avez la bonté de me faire connaître l'intention de Sa Sainteté le Pape de vous élever au rang éminent de Cardinal de l'Église de Rome.

Permettez-moi de vous présenter mes sincères félicitations pour cet honneur si distingué, ainsi que mes meilleurs remerciements pour les aimables paroles à l'adresse de Lady Lansdowne et à la mienne, qui terminent votre lettre.

Je demeure,

Monseigneur,

Votre tout dévoué

LANSDOWNE.

LETTRE DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR
DE LA PROVINCE D'ONTARIO.

Ecrit en français.

Government House, Toronto.

11 juin 1886.

Éminence,

C'est avec bien du plaisir que j'ai appris officiellement par la lettre de M^r Legaré, votre Vicaire Général, votre élévation à la haute dignité du Cardinalat.

C'est un grand honneur rendu par Sa Sainteté Léon XIII à vos mérites personnels, et fait au pays qui a le bonheur de vous posséder.

J'offre à Votre Éminence mes félicitations les plus sincères, espérant que vous en jouirez pendant de longues années.

Croyez-moi, j'ai été personnellement enchanté d'apprendre que cette haute distinction avait été conférée à Votre Éminence, non seulement à cause de vos talents et de vos excellentes qualités personnelles, mais aussi parce que cet honneur a été donné à un membre d'une des plus anciennes familles distinguées depuis les premiers temps pour les grands services rendus à Canada.

J'ai l'honneur d'être de Votre Éminence

le très humble et dévoué serviteur

JOHN BEVERLEY ROBINSON.

LETTRE DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE L'ÎLE
DU PRINCE ÉDOUARD.

Traduction.

Charlottetown, I. P. E.

10 juin 1886.

A Monsieur le Vicaire Général C.-E. Legaré.

Révérend Monsieur,

J'ai le bonheur d'accuser réception de votre honorée lettre du 7 du courant, me communiquant, à la demande de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec, l'agréable nouvelle que Sa Sainteté le Souverain Pontife Léon XIII a élevé Sa Grâce au rang distingué de Cardinal de la Sainte Église Romaine.

Veuillez transmettre à Son Éminence mes remerciements pour la bonté qu'Elle a eue de me faire informer de cet événement.

C'est une vraie satisfaction que le zèle et l'habileté avec lesquels Elle a administré les affaires de l'important archidiocèse auquel Elle préside, aient été si bien appréciés par Notre Saint Père le Pape.

Qu'un Canadien de naissance, et un descendant de cette race qui la première a disséminé la foi sur ce continent, ait été jugé digne de cette éminente dignité et ait reçu de Sa Sainteté le Pape un honneur aussi considérable que sans précédent dans l'histoire de notre pays, voilà qui nous réjouit au delà de toute expression. La distinction que Sa Grâce a méritée et reçue reflète un nouvel éclat sur l'Église dont Elle est maintenant le plus illustre dignitaire et sur le pays dont Elle est le plus noble citoyen. La sagesse, l'habileté et l'expérience qui ont si heureusement caractérisé son administration, ne peuvent pas manquer de procurer un bénéfice encore plus grand et à l'Église et à l'État dans la position plus éminente qu'Elle doit occuper, et dans laquelle nous demandons humblement à Dieu de continuer à bénir ses travaux.

Veuillez transmettre à Son Éminence l'expression de mes plus cordiales félicitations à l'occasion de son élévation à cette dignité éminente.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Vicaire Général,

Votre très obéissant serviteur,

A. A. MACDONALD

LIEUTENANT-GOUVERNEUR I. P. E.

LETTRE DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA
COLOMBIE ANGLAISE.

Traduction.

Hôtel du Gouvernement,
Victoria, C. A., 24 juin 1886.

Monseigneur le Cardinal,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre par laquelle M. votre Vicaire Général me communique l'agréable nouvelle qu'il a plu à Sa Sainteté le Pape Léon XIII de vous élever à la haute dignité de Cardinal de l'Église Romaine. Un événement de cette importance et une telle distinction si bien méritée de toutes manières, ne peuvent être que du plus grand intérêt dans l'histoire du peuple Canadien.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre obéissant serviteur,

CLEMENT F. CORNWALL.

LETTRE DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DES
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Ecrive en français.

Hôtel du Gouvernement,
Régina,

14 juin 1886.

Éminence,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de votre Vicaire Général, en date du 7 courant, m'informant de votre élévation au Cardinalat de la Sainte Église Romaine.

Votre Éminence voudra bien me permettre de lui offrir mes félicitations les plus cordiales au sujet de la haute dignité

qui vient ainsi de lui être conférée par Sa Sainteté le Souverain Pontife, et de l'honneur qui en rejaillit sur tout le peuple Canadien.

J'ai l'honneur d'être,

Éminence,

Votre très humble serviteur,

E. DEWDNEY,

Lieutenant-Gouverneur

des Territoires du Nord-Ouest.

Les Lieutenants Gouverneurs de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba ont aussi fait accuser réception par leurs secrétaires privés de la lettre d'information, et transmis par la même voie leurs félicitations à Son Éminence.

Quant à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, l'honorable Rodrigue Masson, comme il se trouvait à Québec, au lieu d'écrire, il a tenu à ouvrir les visites officielles en venant personnellement et en grande pompe avec Madame Masson, présenter ses hommages et ses félicitations à Son Éminence.

Les visites, ainsi solennellement inaugurées, se continuèrent ensuite presque sans interruption. Les consuls étrangers, les Ministres du gouvernement local, privément d'abord, puis avec les Chambres, l'Université, les Juges, les membres du clergé, les différentes sociétés, et les citoyens en général, s'empressèrent de venir témoigner leur vive satisfaction et féliciter Son Éminence.

Pendant trois jours consécutifs les édifices demeurèrent pavoisés et le Palais du Cardinal fut brillamment illuminé le soir. Chacun de ces soirs, des délégations avec corps de musique, toujours accompagnées d'un immense concours,

encombrèrent les abords du Palais, et plusieurs fois en dépit du mauvais temps.

Parmi ces démonstrations il y en a quelques-unes que nous croyons devoir détacher des autres pour les donner immédiatement avec détails, soit à raison de leur importance, soit à cause des rapports plus directs qu'elles avaient avec Son Éminence.

III

LES CHAMBRES

Nous avons dit plus haut que M. le Grand Vicaire Legaré, à la réception du télégramme de Rome, le 7 juin au matin, s'était empressé d'en communiquer la nouvelle officielle aux honorables Orateurs des deux Chambres, alors en session à Québec.

A la séance de l'après midi, le même jour, au Conseil Législatif, M. l'Orateur, l'honorable Pierre Boucher de La Bruère, ouvrit la séance par la lecture de la lettre de M. le Grand Vicaire.

En conséquence, lorsque le premier item de l'ordre du jour fut appelé, l'honorable premier ministre, J.-J. Ross, se leva et dit :

« La nouvelle que l'honorable Orateur de cette Chambre vient de nous communiquer est de la plus haute importance. Je crois qu'il est du devoir de cette Chambre de présenter une adresse de félicitations au nouveau Prince de l'Église, et de la préparer le plus tôt possible, cette après-midi même.

« En mémoire de ce grand événement, je propose que, comme marque du sentiment profond qu'inspire à cette Chambre l'élévation de Sa Grandeur l'Archevêque de Québec, par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, à la haute dignité de Cardinal de la Sainte Église Romaine, cette Chambre s'ajourne à ce soir à sept heures et demie. »

Cette proposition fut adoptée à l'unanimité, et le Conseil s'ajourna.

A l'Assemblée Législative, de même, aussitôt que l'Orateur, l'honorable M. Würtele, eut communiqué à la Chambre la lettre reçue de M. le Grand Vicaire, l'honorable Procureur-Général, M. Taillon, secondé par le chef de l'opposition, l'honorable M. Mercier, proposa et il fut résolu à l'unanimité :

« Que cette Chambre, comme marque de respect pour
» l'Éminentissime Cardinal Archevêque Taschereau, et pour
» témoigner ses sentiments de satisfaction en apprenant cette
» heureuse nouvelle, s'ajourne à 7 heures et demie P. M. »

Et l'ajournement eut lieu immédiatement.

A la séance du soir, au Conseil Législatif, l'honorable premier ministre, M. Ross, après les préliminaires de routine, reprit :

« Comme je l'ai dit cette après-midi, il est du devoir de cette Chambre de présenter une adresse de félicitations à Son Éminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec. Je me lève donc pour proposer des résolutions ayant pour but de féliciter Son Éminence de la haute dignité que Sa Sainteté Léon XIII vient de lui conférer. Je crois être l'interprète, en cette circonstance, de cette Chambre et du pays, en disant que la création d'un Cardinal canadien jette beaucoup de prestige sur toute la confédération. Cette nomination fait voir aux nations étrangères que nous grandissons, que le chef de l'Église catholique s'occupe de nous d'une manière toute particulière, et qu'il nous accorde sa sollicitude toute entière. Je propose donc, appuyé par l'honorable M. de Boucherville, des résolutions félicitant Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. »

L'honorable M. de Boucherville appuie l'honorable M. Ross en ces termes :

« C'est avec plaisir que j'appuie les résolutions qui viennent d'être présentées par l'honorable premier ministre. Tout en adressant la parole en anglais, je n'ai pas la prétention de représenter la nation anglaise dans cette Chambre. Je n'hésite pas cependant à dire que tout le monde se réjouit de cette grande dignité conférée à Sa Grandeur l'Archevêque de

Québec. Tous les journaux, protestants comme catholiques, anglais comme français, ont affirmé leur vive satisfaction en apprenant cette nouvelle.

« Cette nomination prouve que nous occupons un rang assez élevé parmi les autres nations. Aux États-Unis, il n'y a eu qu'un seul Cardinal jusqu'à ce jour. Dans toutes les colonies anglaises, nous n'en voyons aussi qu'un seul, dans l'Australie, et sa création est de date récente. Il n'y en a pas un seul dans toute l'Amérique du Sud. Cet honneur conféré à l'Archevêque de Québec, qui occupe le plus ancien siège épiscopal du continent, au nord du Mexique, doit être pour nous une cause de réjouissance. »

L'honorable M. Rémillard se leva ensuite :

« Je crois de mon devoir de dire quelques mots en cette circonstance, en ma qualité de citoyen de la ville de Québec. L'honneur conféré à notre pays, dans la personne de Son Éminence le Cardinal Taschereau, est considérable. En effet, les cardinaux sont des princes de l'Eglise romaine ; ils forment le Sacré-Collège ; ils sont les conseillers de Sa Sainteté. Son Éminence le Cardinal Taschereau fera désormais partie du conclave, il aura voix à l'élection du Pape. C'est un honneur immense, non seulement pour la Province, mais pour tout le pays. Tous les habitants de la Confédération, à quelque religion et à quelque nationalité qu'ils appartiennent, doivent se réjouir de cette nomination, car à l'avenir nous aurons un sujet anglais de plus faisant partie de la Cour romaine. Comme colonie, nous n'avions aucun représentant auprès des Cours d'Europe ; aujourd'hui notre pays comptera un ambassadeur, un représentant auprès d'un roi, du roi le plus distingué et le plus illustre de l'univers.

« Cet honneur a été conféré pour la première fois à un canadien, éminent par la science et la vertu. Mgr Taschereau était avantagusement connu de Rome, où il a fait ses études canoniques, et qu'il a visitée plusieurs fois. Il est le digne successeur des Laval, des Briand, des Plessis.

« Nous devons une éternelle reconnaissance à Sa Sainteté Léon XIII pour la sollicitude toute particulière qu'il porte au Canada ; et nous devons féliciter Mgr Taschereau de la haute dignité qui vient de lui être conférée. Je suis heureux de voir que la Chambre s'empresse de lui présenter une adresse et de prendre part au concert de louanges qui se fait entendre dans tout le pays. Je me réjouis de ce grand événement ; car si Québec n'est pas matériellement aussi prospère qu'on le désire, il aura maintenant l'honneur de posséder dans ses murs un Prince de l'Église, le plus haut dignitaire ecclésiastique après le Pape. »

Les résolutions furent adoptées unanimement, et, sur proposition de l'honorable premier ministre, une adresse basée sur ces résolutions fut composée par un comité spécial formé de l'Orateur du Conseil et des honorables messieurs de Boucherville, Webb et Ross.

L'adresse, préparée et approuvée séance tenante, fut de suite transmise à l'Assemblée Législative par un message lui demandant son concours.

En recevant communication du projet d'adresse, l'Assemblée Législative, sur proposition de l'honorable M. Taillon, s'en occupa immédiatement.

« Le peuple canadien-français, dit l'honorable M. Taillon, comprend l'importance qu'a pour lui l'élévation d'un prélat canadien à la dignité de Cardinal. La province de Québec offre un aspect frappant. Peuplée par des gens d'origines et de croyances différentes, elle donne au monde étonné le spectacle grandiose d'une population qui marche bras dessus, bras dessous, dans la voie du progrès. La minorité de langue anglaise y voit ses droits respectés par la majorité, qui est heureuse de faire tout en son pouvoir afin que la plus grande harmonie règne entre les différentes races. C'est dans cette province qu'il est donné de voir l'édifiant spectacle de Rome et de Londres unis. Je suis heureux de voir les députés

représentant la partie anglaise de la population, s'unir avec leurs concitoyens français dans les réjouissances auxquelles l'honneur rendu à la province par le Saint-Siège a donné lieu. Je demande en terminant à l'honorable chef de l'opposition de vouloir bien donner son concours en secondant la motion par laquelle je propose que cette Chambre s'unisse au Conseil Législatif pour la présentation de l'adresse.»

L'honorable M. Mercier appuya en ces termes la motion de l'honorable M. Taillon :

« C'est avec un vif plaisir que je me rends à la gracieuse invitation de M. Taillon. Je suis convaincu que nous exprimons le sentiment de la province entière en disant que toute notre population éprouve une joie extrême à apprendre d'une manière officielle qu'un prélat canadien-français a été élevé à la haute dignité de Prince de l'Église. L'honneur conféré par Rome à Son Éminence le Cardinal Taschereau, rejaillit sur tout le pays.

« Comme vient de le dire l'honorable procureur-général, le spectacle qu'offre le Canada est vraiment étonnant. La plus grande harmonie existe dans ce pays, peuplé de races d'origines différentes. On a réussi à faire disparaître les conflits nationaux, grâce au système admirable qui nous régit. Certes la plus grande émulation règne parmi nous ; mais il n'est plus question de rivalité. Les droits de tous sont respectés ; chacun travaille au progrès intellectuel et matériel du pays. Je suis heureux de le reconnaître, ce résultat est dû à l'influence bénigne et salubre de notre clergé, qui a si bien compris la tâche qui lui incombait, et qui s'est acquitté de sa mission avec tant de zèle et de dévouement. »

L'honorable M. Mercier fit ensuite l'éloge du nouveau Cardinal, qui, dit-il, « est le digne chef du clergé canadien. Son élévation à la dignité de Cardinal n'a pris personne par surprise. Ses talents, ses vertus et son zèle si bien connus, sont cause de l'insigne honneur qui rejaillit sur le pays entier. »

L'honorable Monsieur W.-W. Lynch, Commissaire des Terres de la Couronne, parla ensuite, aux vifs applaudissements de la Chambre :

« Je suis heureux, dit-il, de voir que le Canada offre aux autres peuples le spectacle si beau de nations de races différentes vivant en bonne harmonie sous une même constitution. Tous s'accordent sur ces deux grands principes, bases de la société, loyauté et religion : loyauté à la Souveraine, et attachement profond aux différentes croyances qui sont propres aux diverses nationalités qui habitent le Canada.

» Je saisis avec joie cette occasion de payer un juste tribut d'éloges aux missionnaires catholiques, qui ont été les pionniers de la civilisation et de la colonisation sur cette terre d'Amérique. La religion est la pierre fondamentale sur laquelle reposent toutes les nations prospères.

« L'honneur conféré à Son Éminence est la digne récompense de ses vertus, et fait le plus grand honneur à ceux qui ont la satisfaction d'être ses compatriotes. Qu'il me soit permis de rappeler ici les services rendus, au péril de sa vie, par Son Éminence aux pauvres irlandais émigrés qui, dans les sombres jours de 1846, sont venus pour s'établir au pays, sous les pénibles circonstances que l'on sait. On ne saurait trop faire ressortir le zèle, le dévouement et la charité dont Son Éminence a fait preuve alors. Aussi est-ce avec un intense sentiment de plaisir que je me joins à mes concitoyens catholiques pour féliciter le nouveau dignitaire. »

M. Faucher de Saint-Maurice unit sa voix à ce concert d'éloges :

« Un mot seulement, dit-il, pour rappeler les services rendus au pays par la famille qui a l'honneur de compter dans son sein un homme aussi distingué que l'est Son Éminence. Comme agriculteurs, comme législateurs, comme hommes d'épée, comme magistrats, toujours les Taschereau ont fait honneur à leur pays. Quand, après la cession du

Canada à l'Angleterre, le paysan canadien-français put croire qu'il resterait isolé, il s'est bien vite convaincu qu'il pouvait compter sur cette famille illustre, dont les membres, suivant l'exemple de notre clergé, sont restés à leurs postes, et se sont montrés les soutiens, les aviseurs et les défenseurs de nos compatriotes en ces jours sombres de notre histoire. »

L'honorable M. Blanchet, Secrétaire provincial, et M. Carbray, au nom de la population irlandaise, firent entendre d'éloquentes paroles dans le même sens.

La Chambre vota avec le plus vif entrain l'adresse soumise par le Conseil Législatif; et il fut entendu que cette adresse serait présentée solennellement le lendemain.

En conséquence, le mardi, 8 juin, à deux heures de l'après-midi, Québec était témoin d'une démonstration comme il n'est pas donné d'en voir souvent.

Les Conseillers Législatifs, précédés de leur Orateur, de leur Sergent d'Armes et de l'Huissier de la Verge Noire, se rendaient au palais de Son Éminence, suivis de près par les membres de l'Assemblée Législative, qui, eux aussi, avaient en tête leur Orateur, le Sergent et le député Sergent d'Armes. Les membres étaient accompagnés de leurs petits pages, à la mise élégante; les employés des deux Chambres faisaient aussi partie du cortège.

La presque totalité des Conseillers et des Députés avaient tenu à honneur de venir ainsi présenter solennellement leurs hommages à l'éminent prélat dont l'élévation à la dignité de Cardinal était la cause d'une si grande joie dans le Canada.

M. le Grand Vicaire Legaré, M. Bolduc et M. Marois, l'un procureur, l'autre secrétaire de l'Archevêché, vinrent recevoir nos législateurs et les conduisirent au salon d'audience, où bon nombre de membres du clergé étaient déjà rendus. La famille de l'honorable M. Würtele, l'un des Orateurs, c'est-à-dire, Madame Würtele, Mademoiselle Würtele et Mademoiselle O'Brien, occupaient des sièges à la droite du trône où se trouvait Son Éminence.

Quand tout le monde fut entré, l'adresse conjointe des deux Chambres fut d'abord lue en français par l'honorable M. Boucher de La Bruère, Orateur du Conseil, puis répétée en anglais par l'honorable M. Würtele, Orateur de l'Assemblée :

ADRESSE CONJOINTE DES DEUX CHAMBRES LÉGISLATIVES DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC.

A Son Eminence le Cardinal-Archevêque.

ÉMINENCE,

Nous, les membres du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la province de Québec, réunis en session, sommes heureux d'être en ce moment les interprètes des sentiments de la population de cette province, qui a appris, avec une vive satisfaction, l'élévation de Votre Grandeur à la dignité de Cardinal.

Cette haute distinction conférée à un Prélat de l'Église au Canada, grandit notre pays aux yeux des autres peuples, et fera époque dans notre histoire.

Nous sommes heureux de voir le vénérable et digne successeur de l'illustre évêque de Montmorency-Laval appelé à prendre rang parmi les princes de l'Église de Rome, et nous nous empressons d'offrir nos félicitations à Votre Éminence à l'occasion de cet heureux évènement, qui est à la fois un honneur insigne pour notre pays, et le digne couronnement d'une vie consacrée au service de Dieu et de la patrie.

(Signé) BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Orateur du Conseil Législatif.

J.-S.-C. WURTELE,

Orateur de l'Assemblée Législative.

Son Éminence répondit dans les termes suivants :

RÉPONSE DU CARDINAL TASCHEREAU A L'ADRESSE DES CHAMBRES.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif et de
l'Assemblée Législative de la Province de Québec.*

J'accepte avec joie et reconnaissance l'adresse que vous avez bien voulu me présenter à l'occasion de mon élévation au Cardinalat.

Dans son admirable Encyclique «*Immortale Dei* », le Souverain Pontife Léon XIII, après avoir parfaitement défini les droits et les rapports mutuels de l'Église et de l'État, a consacré de longues pages à faire ressortir les inestimables avantages qui résultent de leur accord. Ce qui se passe en ce moment est une preuve évidente des bons rapports qui existent entre l'Église et l'État dans notre Province de Québec, et j'ose le dire, dans tout le Canada. Je suis intimement convaincu que Sa Sainteté apprendra avec bonheur qu'en choisissant, pour l'associer à sa sollicitude universelle, un enfant de cette Province, et un successeur de Mgr de Laval, Elle a resserré d'avantage les liens qui unissent notre patrie au Saint-Siège, et donné à nos rapports civils avec les membres des différentes croyances religieuses un caractère tout spécial de cette cordialité si propre à procurer la paix et la prospérité du pays.

Assez souvent, pendant mes fréquents voyages à Rome, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec de hauts personnages sur les bons rapports qui existent entre l'Église catholique et les autorités civiles particulièrement de cette Province de Québec. Ils m'ont souvent exprimé leur admiration à cause de la saine liberté et de la protection dont nous jouissons tous sous l'égide de la puissante Angleterre ; plusieurs même m'ont exprimé le désir que cet état de choses fût le partage de toutes les nations chrétiennes. Ce qui les a surtout frappés c'est cette admirable concorde qui fait la base de notre système d'éducation, dans lequel l'Église et l'État se prêtent un mutuel appui pour former à la fois de bons chrétiens et de bons citoyens.

Sans doute il en est de nos lois comme de toutes les œuvres humaines : elles ont leurs imperfections inévitables ; mais en cela le parfait consiste à être le moins imparfait possible.

Encore une fois, honorables Messieurs, agréez l'expression de ma reconnaissance et les vœux que je forme pour la prospérité de notre patrie commune.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,

Arch. de Québec.

Québec, 8 juin 1886.

Immédiatement après cette réponse, tous les assistants furent personnellement présentés à Son Éminence.

Un des incidents les plus remarquables de cette imposante réception, fut l'arrivée, au moment où les membres du Parlement se retiraient, du Lord-Évêque anglican Bond de Montréal, accompagné de l'archidiacre Evans, et des chanoines Carmichael, Mills et Anderson, aussi de Montréal, et qui venaient présenter leurs félicitations à son Éminence. Les personnes présentes firent une réception des plus gracieuses à ces dignitaires de l'église protestante. Conseillers législatifs et Députés, ainsi que les autres citoyens qui se trouvaient réunis dans la salle d'entrée du palais, où ils se disposaient à signer leurs noms dans le livre des visiteurs, se rangèrent de chaque côté pour les laisser passer et leur permettre de s'inscrire les premiers dans le registre. Messieurs A. T. Gault, Richard White propriétaire de la *Montreal Gazette*, et l'honorable M. Irvine, qui les accompagnaient, reçurent les mêmes marques de déférence de la part des visiteurs catholiques. Ces distingués personnages furent présentés par les honorables MM. Würtele et Lavallée. A leur entrée dans le salon, Son Éminence descendit de son trône pour aller à leur rencontre et conversa pendant un certain temps avec eux.

Cette démarche du Lord-Évêque Bond a causé un vif plaisir aux Canadiens-français, qui y ont vu une nouvelle preuve de cette déférence courtoise que professent l'une pour l'autre les

deux races en présence dans cette province. Cette démarche du reste ne fut pas isolée et fut répétée par Leurs Seigneuries le Lord-Évêque Williams de Québec et le Lord-Évêque Hamilton de Niagara, ci-devant Pasteur à Québec.

En somme, cette grandiose démonstration a produit une profonde impression sur tous ceux qui y ont participé ou qui en ont été les heureux témoins.

De retour au Parlement, à la séance de 3 heures et demie, les deux Chambres reçurent communication officielle de la réponse faite par Son Éminence le Cardinal Taschereau à l'adresse conjointe, et il fut ordonné de l'inscrire en entier, *ad futuram rei memoriam*, dans les minutes des délibérations.

De plus, sachant combien le Saint-Père serait heureux d'apprendre la manière dont les Chambres avaient accueilli le Cardinalat de Mgr Taschereau, les deux Orateurs envoyèrent le même jour conjointement à Son Éminence le Cardinal Jacobini, Secrétaire d'État de Sa Sainteté, le télégramme suivant :

TÉLÉGRAMME DES ORATEURS DES DEUX CHAMBRES A SON ÉMINENCE LE
CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

« Québec, 8 juin 1886.

» A Son Éminence le Cardinal Jacobini,

» Secrétaire d'État, Rome.

» En apprenant l'élévation de l'Archevêque Taschereau au Cardinalat, le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de la province de Québec se sont ajournés en signe de réjouissance et, ce jour, se sont rendus en corps pour lui présenter une adresse de félicitations.

» Nous vous prions d'en informer Sa Sainteté. »

» BOUCHER DE LA BRUÈRE

» Orateur (Président) du Conseil.

» J.-S.-C. WURTELE

» Orateur (Président) de l'Assemblée.»

Le lendemain matin, la réponse suivante était reçue par l'honorable Orateur du Conseil :

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU
TÉLÉGRAMME DES ORATEURS DES DEUX CHAMBRES.

Traduction.

« Rome, 9 juin 1886.

» M. Boucher de La Bruère,

» Québec.

» Le Saint-Père a appris avec la plus grande satisfaction le contenu du télégramme qui m'est envoyé par vous et par le Président de l'Assemblée, et dans lequel vous mentionnez l'acte de déférence et de respect accomplis par le Conseil et par l'Assemblée législative à l'occasion de la promotion au Cardinalat du très digne archevêque de Québec. Le Saint-Père offre ses remerciements et donne de tout cœur la bénédiction apostolique. »

« L. CARDINAL JACOBINI. »

Ces télégrammes furent communiqués par les deux Orateurs à leurs Chambres respectives, et ordre fut donné de les inscrire mot à mot dans les Comptes-rendus officiels des séances.

Disons enfin qu'à la lecture du télégramme du Cardinal Jacobini, comme lorsque avait été lue la notification officielle annonçant la promotion de Mgr Taschereau, comme aussi à la fin de la session, lorsque fut lue la lettre de Son Éminence s'excusant de ne pouvoir assister à la séance de clôture, tous les membres se levèrent spontanément et restèrent debout pendant tout le temps que dura la lecture de ces documents.—Que nous sommes heureusement loin des Chambres européennes !

Comme complément à cette magnifique démonstration, qui fait tant d'honneur à nos législateurs, nous croyons devoir

mettre ici l'adresse envoyée à Son Éminence par les membres catholiques du Sénat d'Ottawa :

ADRESSE DES MEMBRES CATHOLIQUES DU SÉNAT.

Éminence,

Les membres catholiques du Sénat ayant appris aujourd'hui même que l'avis officiel de votre élévation à la dignité de Cardinal vient de parvenir à Québec, s'empressent d'offrir à Votre Éminence l'expression des sentiments de joie que leur fait éprouver cet événement glorieux pour l'église canadienne. Cette église, par la fidélité des ouailles, la sollicitude des pasteurs, et surtout la vigilance et la sainteté des évêques, a toujours été chère aux grands Pontifes romains qui, depuis deux siècles et demi, l'ont vue naître et grandir d'une manière si admirable. Il a plu au Père des fidèles de témoigner, aux yeux du monde entier, l'affection toute particulière qu'il a pour elle, en revêtant de la pourpre l'un de ses plus illustres prélats, récompense à la fois des immortels travaux du passé et des grandes œuvres de l'heure présente.

En laissant tomber son choix sur Votre Éminence, Sa Sainteté a été au devant des vœux des populations. Aussi l'allégresse est universelle, et rien ne peut l'égaliser que la vivacité de la reconnaissance publique.

Nous prions donc Votre Éminence d'agréer nos respectueux hommages et de vouloir bien nous compter toujours au nombre de ses serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués.

(Signé)

WILLIAM MILLER,

Président du Sénat.

THÉODORE ROBITAILLE,

Conseiller privé.

C.-A.-P. PELLETIER,

Conseiller privé.

J.-F. ARMAND, Sénateur.

J.-B. GUEVREMONT.

JAMES DEVER.

R.-W. SCOTT,

Conseiller privé.

FRANK SMITH,

Conseiller privé.

W.-H. CHAFFERS, Sénateur.

T. RYAN.

M.-A. GIRARD.

C.-B. DE BOUCHERVILLE.
 P. BAILLARGEON.
 L.-G. POWER.
 WM. McDONALD.
 GEORGE-W. HOWLAN.
 J. O'DONOHUE.
 DONALD McMILLAN.
 A. LACOSTE.
 PASCAL POIRIER.

F.-X.-A. TRUDEL.
 JOS.-H. BELLEROSE.
 D^r A.-H. PAQUET.
 JOSEPH BOLDUC.
 P. A. DE BLOIS.
 M. SULLIVAN.
 A.-M. O'GILVIE.
 J.-R. THIBAUDEAU.

Cette manière de voir et d'agir de nos hommes politiques de toutes les nuances et de toutes les nationalités ne doit pas surprendre. Elle n'est pas d'aujourd'hui. Qu'il nous suffise de rappeler les grandes manifestations en faveur du pouvoir temporel des Papes, celle plus récente contre la spoliation des biens de la Propagande, et surtout cette adhésion générale de tous nos hommes publics catholiques—Ministres fédéraux et locaux, Juges, Magistrats, Sénateurs, Députés, hommes de profession—à l'encyclique *Immortale Dei* de Sa Sainteté Léon XIII sur la constitution chrétienne des États. Nous ne croyons pas aller contre le but de cette relation des fêtes cardinalices, en reproduisant ici le magnifique bref par lequel Sa Sainteté a manifesté sa satisfaction d'un acte probablement unique dans les états catholiques du monde entier.

BREF DE SA SAINTETÉ LÉON XIII EN RÉPONSE A L'ADRESSE DES
 CITOYENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, A L'OCCASION DE
 L'ENCYCLIQUE « IMMORTALE DEI ».

Traduction.

A Notre cher fils Hector Langevin Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, à Québec,

LÉON XIII, PAPE

Cher fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

C'est avec joie et reconnaissance que Nous avons reçu l'Adresse que vous Nous avez envoyée, vous et un très grand

nombre de catholiques du Canada. Elle est en effet remplie des plus beaux sentiments d'affection et de respect, et, à raison même de la distance qui nous sépare, elle Nous cause, en quelque façon, un surcroît de plaisir. Nous connaissons déjà votre attachement et votre fidélité au Siège de Pierre ; mais Nous éprouvons une grande joie de l'empressement vraiment remarquable avec lequel vous recevez et acceptez les enseignements du Siège Apostolique, comme votre Adresse Nous le prouve. Dans les conjonctures présentes, où tout est incertain, c'est, sans aucun doute, une chose excellente en soi et salulaire pour le bonheur des individus comme des États, que d'adhérer fermement aux enseignements de l'Église, et de ne point chercher le secret de bien gouverner ailleurs que dans les conseils et les règles qu'elle ne cesse de donner pour le salut et la prospérité des nations. A vous donc, Nos Très Chers Fils, Nous offrons Nos sincères félicitations, non seulement parce que vous avez accueilli avec une grande obéissance et un grand zèle les principes que, l'année dernière, Nous avons publiés sur la Constitution Chrétienne des États, mais encore parce que vous attachez à ces enseignements autant d'importance que leur en doivent reconnaître tous les chrétiens qui regardent toujours l'Église comme leur Mère et lui obéissent avec une piété filiale.

Nous souhaitons, et Nous avons la confiance que ce souhait sera exaucé, que ces préceptes non seulement vous soient utiles pour vous-mêmes, mais aussi vous aident à travailler de concert au bien commun de votre patrie. Dans cet espoir Nous prions Dieu d'accroître de plus en plus l'ardeur de votre dévouement et de votre respect pour l'Église, et Nous Lui demandons aussi de transformer en gage de ses célestes faveurs la Bénédiction Apostolique que Nous accordons de tout cœur à tous et à chacun de vous dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 octobre 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

IV

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

La société Saint-Jean-Baptiste, société nationale des Canadiens-français, ne pouvait pas rester indifférente dans le grand mouvement de joie occasionné par la création d'un Cardinal canadien.

Convoquée, au marché Montcalm, pour mercredi le 9 juin, à 7 heures du soir, et en plein air, par son président, Monsieur H.-J.-J.-B. Chouinard, la société Saint-Jean-Baptiste se trouvait réunie à l'heure dite, et avait attiré, pour la circonstance, une foule immense évaluée à plus de 4000 personnes, malgré l'apparence du mauvais temps.

M. le Président Chouinard ouvrit l'assemblée par un éloquent discours, qui sut faire vibrer la fibre patriotique des assistants, au sujet de la célébration de la fête nationale, remise cette année au 25 juin, à cause de la Fête-Dieu qui tombait le 24 ; et au sujet de l'élévation de Mgr Taschereau à la dignité de Cardinal.

M. J.-P. Rhéaume, ancien Président, parla ensuite et fut très heureux. Il insista surtout sur le fait que l'honneur conféré par Sa Sainteté Léon XIII à Son Éminence, rejaillissait sur les Canadiens-français et sur tout le pays.

Les orateurs, on le comprend, furent chaleureusement applaudis et acclamés par la foule.

M. Chouinard annonça ensuite qu'on allait proposer une série de résolutions, espérant que l'assemblée les accepterait, puis qu'elle se rendrait en masse au Palais Cardinalice pour les présenter à Son Éminence.

Voici ces résolutions, qui furent toutes saluées par des acclamations enthousiastes, auxquelles venaient se mêler de

temps en temps les accords mélodieux du corps de musique du 8^{me} bataillon, mandé expressément pour la circonstance :

Proposé par l'honorable A. Chauveau et MM. J.-P. Rhéaume et L.-P. Pelletier, secondé par MM. Amédée Robitaille et Olivier Rochette :

« Que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec a appris avec une joie indicible la nouvelle de l'élévation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec à l'éminente dignité de Cardinal de la Sainte Église Romaine, et s'empresse d'offrir à Son Éminence le Cardinal Taschereau ses plus sincères félicitations. »

Proposé par MM. J.-E. Martineau et D.-S. LeSage, secondé par MM. J.-A. Grenier et Jacques Blais :

« Que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec est heureuse et fière de cette marque extraordinaire de bienveillance à notre égard du Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, et que, se faisant l'interprète des Canadiens-français de Québec, de cette province et de tout le pays, et certaine d'être l'écho fidèle de plus de deux millions de Canadiens-français répandus sur tous les points de l'Amérique du Nord, elle supplie Son Éminence le Cardinal Taschereau, de déposer aux pieds de Sa Sainteté l'expression de notre reconnaissance et de notre profonde vénération pour son auguste personne. »

Proposé par MM. Louis Bourget et Ed.-C.-E. Gauthier, secondé par MM. F. De Varennes et L.-C. Marcoux :

« Que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec rappelle avec orgueil les services éclatants rendus à la cause de notre nationalité par Son Éminence le Cardinal Taschereau comme éducateur de la jeunesse pendant les longues années de sa vie consacrée au Séminaire de Québec, comme bienfaiteur d'autres institutions également précieuses pour la patrie, comme l'un des plus ardents apôtres de la colonisation et fondateur de nombreuses et florissantes paroisses dans l'archidiocèse de Québec. »

Proposé par MM. Alph. Pouliot et J.-B. Drouyn, secondé par MM. Gaboury et J.-B. Robitaille :

« Que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec est particulièrement reconnaissante à Son Éminence le Cardinal Taschereau, pour l'intérêt profond qu'il a toujours porté à notre société en toutes circonstances, et surtout lors de la grande démonstration nationale du 24 juin 1880. »

Proposé par MM. J. Beauchamp et J. Donati, secondé par MM. Archange Racine et Nap. Lavoie :

« Que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec constate avec plaisir que la joie qu'elle éprouve aujourd'hui est partagée par nos concitoyens de toutes croyances, de toutes langues et de toutes origines, et qu'elle voit, dans ce concert unanime d'allégresse, une preuve éclatante de l'union qui règne entre tous les éléments de notre population, pour saluer dans l'élévation de notre illustre archevêque à la dignité de Prince de l'Église, un événement d'une importance nationale pour notre chère patrie. »

Après la lecture et l'acceptation enthousiaste de ces résolutions, toute l'assemblée se mit en marche, musique en tête, et précédée par un bon nombre de personnes qui portaient des flambeaux allumés.

Le cortège arriva sans encombre au péristyle du palais, où se présenta le Cardinal Taschereau, accompagné d'un grand nombre de prêtres.

M. Chouinard s'étant détaché de la foule, s'avança sur les gradins du péristyle et présenta à Son Éminence les résolutions qui venaient d'être adoptées.

Touché de la grandeur de cette magnifique démonstration, Son Éminence répondit que l'honneur que venait de lui conférer Léon XIII, n'était pas un honneur personnel, mais un acte de reconnaissance manifesté au peuple canadien-français pour son dévouement, non seulement envers le Pape actuellement régnant, mais aussi envers Pie IX d'heureuse mémoire, que des enfants du sol allèrent défendre au péril de leur vie.

Les officiers de la société Saint-Jean-Baptiste présents et quelques autres citoyens furent ensuite admis à présenter leurs hommages personnels au nouveau Cardinal. Puis M. Chouinard demanda à la foule d'acclamer Son Éminence, ce à quoi toute l'assemblée répondit par trois hourrahs formidables. A la demande de M. O'Farrell, avocat, Sa Sainteté Léon XIII fut acclamé de la même manière. Enfin, à la demande de Son Éminence, on en fit autant pour la société Saint-Jean-Baptiste.

A 9 heures, le cortège prit congé du Cardinal Taschereau et alla, au son de la musique, reconduire le Président à sa demeure. Là, M. Chouinard remercia en quelques mots l'assemblée d'avoir si chaleureusement répondu à l'appel de la société Saint-Jean-Baptiste ; et la foule se dispersa.

VI

LE CLERGÉ DE L'ARCHIDIOCÈSE

Mardi, le 15 juin, était le jour convenu entre les membres du clergé de l'archidiocèse, pour présenter à Son Éminence une adresse collective de félicitations. Des extrémités du diocèse, tous les prêtres qui purent quitter et arriver à temps, se trouvèrent réunis, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle du trône du Palais du Cardinal. Ils comptaient plus de 200.

A 3 heures précises, Son Éminence fit son entrée dans le salon, et, au nom du clergé, M. le Grand Vicaire Hamel lut l'adresse suivante :

ADRESSE DU CLERGÉ.

A Son Eminence le Cardinal E.-A. Taschereau, Archevêque
de Québec.

Eminence,

L'heureuse nouvelle de votre promotion à la dignité de Cardinal de la Sainte Eglise Romaine a provoqué de toutes parts une explosion de joie. Les acclamations et les actions de grâces se sont fait entendre, non seulement dans l'archidiocèse et la province de Québec, mais même dans toutes les

parties de la Puissance du Canada. On l'a compris, Notre Saint Père le Pape, en vous décorant de la pourpre romaine, a voulu, par un seul et même acte, témoigner sa bienveillance à notre pays tout entier, rendre hommage à la foi et à la fidélité des catholiques canadiens, reconnaître les travaux et les œuvres de vos vénérables prédécesseurs dans l'épiscopat, mais surtout, trouvant réunis en votre personne les vertus, les talents et les actes qui sont l'ornement de l'Evêque, il a voulu l'honorer d'une manière toute spéciale. Aussi, en nous présentant aujourd'hui devant vous, nous rappelons-nous naturellement ces paroles de la Sainte Ecriture : *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel et honorificentia populi nostri.*

Nous en sommes sûrs, Eminence, vous n'avez pas douté un instant de la grande part que votre clergé prend dans l'allégresse universelle. Si les circonstances ont retardé de quelques jours l'expression des sentiments que nous vous demandons de vous exposer aujourd'hui, ces sentiments, d'abord comprimés par la nécessité, ne jailliront de nos cœurs qu'avec plus de vivacité et de force.

Et qui donc, parmi cette multitude de fidèles qui peuplent, sans le couvrir, l'immense territoire de notre Canada, qui donc doit sentir plus vivement la portée de ce grand événement ? Qui donc pourrait mieux en apprécier la convenance ? Les liens les plus étroits nous unissaient déjà à votre personne, comme des fils à leur père, comme des coopérateurs à leur chef. Pendant des années, nous avons travaillé sous votre direction à la vigne du Seigneur ; avec vous nous avons combattu contre les difficultés et les obstacles qui, trop souvent, s'opposent au bien et qui n'ajoutent quelquefois au plus rude labeur que le chagrin de n'avoir pu atteindre le but proposé, *in labore, in ærumna, in vigiliis multis.* Nous n'avons cessé de jouir de votre paternelle bonté et, dans nos difficultés et nos embarras, nous avons profité des conseils de votre prudence et de votre sagesse. Enfin, sous votre administration, nous avons vu la piété fleurir, l'instruction se

répandre de plus en plus, les fondations religieuses s'affermir, et les paroisses se multiplier. Comment donc ne serions-nous pas, entre tous vos sujets, les plus fiers et les plus heureux de votre élévation au Cardinalat ? *corona filiorum, patres eorum*.

Oui, Éminence, nous sommes profondément touchés de cette faveur insigne qu'a faite au pays et en particulier à notre archidiocèse de Québec, le grand Pape qui préside aux destinées de l'Église universelle. Nous en rendons de sincères actions de grâces, à Dieu d'abord, l'auteur de tous les biens, *gratias agimus Deo sine intermissione*. Nous nous faisons aussi un devoir bien doux d'offrir nos remerciements à son représentant sur la terre, en même temps que nos hommages et la protestation de notre inviolable fidélité.

Éminence, la haute dignité à laquelle vous venez d'être élevée, nous rend votre personne encore plus vénérable et sainte. Vous êtes maintenant agrégé au corps des Cardinaux de la Sainte Église Romaine. Vous êtes un des conseillers intimes avec lesquels Sa Sainteté partage les sollicitudes du gouvernement des églises. Et, glorieuse et importante prérogative, vous avez le droit et le devoir de participer au choix et à l'élection du Vicaire de Jésus-Christ.

Si cette haute dignité ne change pas la nature des rapports qui ont toujours existé entre votre clergé et son premier Pasteur, entre le chef et ses collaborateurs, entre le prince et les sujets, cette sublime dignité et l'éclat qui l'accompagne, seront, du moins pour nous, un nouvel aiguillon qui ravivra notre zèle, assurera notre obéissance et soutiendra notre courage dans les combats du Seigneur.

Puissions-nous, Éminence, jouir longtemps encore de votre direction paternelle ! Puissions-nous n'apporter jamais à votre cœur que des sujets de contentement et de joie ! et, comme des fils tendrement attachés à leur père, travailler avec vous, dans la paix et l'union, avec fruit à la grande œuvre de notre salut et de celui des fidèles confiés à nos soins. Puissions-nous mériter cet éloge que la Sainte Écriture adresse aux

apôtres et aux disciples : *Hi erant perseverantes unanimiter in oratione.....* et mettre en pratique ces douces paroles que votre premier prédécesseur, le vénérable serviteur de Dieu Monseigneur de Laval-Montmorency, avait sans cesse sur les lèvres : *Cor unum et anima una !*

Veuillez bien agréer, Éminence, ces hommages et ces vœux de votre clergé, et, pour gage de votre bienveillance paternelle, nous accorder votre bénédiction.

Québec, le 15 juin 1886.

Après la lecture de cette adresse, tout le clergé présent se mit à genoux, et Son Eminence visiblement émue donna sa bénédiction. Puis lorsque tout le monde fut relevé, Elle répondit en ces termes :

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE A SON CLERGÉ.

Messieurs et chers collaborateurs,

Entre toutes les adresses présentées dans cette solennelle circonstance, celle du clergé de l'archidiocèse me touche de plus près. En effet, entre l'Évêque et son clergé, il y a des liens plus relevés et plus forts que ceux de la famille et de la patrie, et, même dans l'ordre surnaturel, quelque chose de tout particulier.

Dans la dernière cène Notre Seigneur a demandé à son Père que tous les membres de son Eglise soient unis ensemble et avec lui, comme lui-même ne fait qu'un avec son Père. Dans chaque église particulière l'union entre le chef et les membres doit donc avoir son type et son modèle dans l'Eglise universelle, dont elle fait partie. La liaison qui doit régner en nous, Messieurs, est donc une dérivation de cette unité éternelle qui existe entre les trois personnes de l'adorable Trinité, car la prière de Jésus-Christ ne saurait rester sans effet. Sans doute l'imperfection humaine ne peut refléter que bien imparfaitement l'éclat de cette charité divine que nous ne saurions

comprendre et encore moins ressentir dans nos pauvres cœurs, mais du moins nous pouvons en avoir le désir et nous efforcer d'en recueillir quelques rayons. Et puisqu'il a plu à la divine miséricorde de nous appeler à continuer ensemble, dans cette église de Québec, l'œuvre de la rédemption confiée aux apôtres à qui Jésus-Christ parlait dans la dernière cène, la sagesse divine a sans doute mis dans nos cœurs une étincelle de ce feu sacré de la charité qui doit nous unir à Jésus-Christ, à son Eglise et à cette église particulière.

Aujourd'hui, un nouveau lien nous attache au Siège Apostolique. Cette église de Québec, mère féconde de tant de provinces et de diocèses, voit son pasteur, qui est aussi son enfant, appelé à prendre rang dans le Sénat de l'Eglise universelle. Soyons donc plus attachés que jamais au Vicaire de Jésus-Christ et, par là même, plus unis que jamais entre nous ; ce sera le meilleur moyen de témoigner notre vive reconnaissance pour l'honneur dont il a daigné combler notre pays et en particulier ce diocèse.

Pour ma part, je ne réclame qu'un droit : c'est celui de pouvoir dire en toute vérité et sincérité cette parole du grand apôtre : *Infirma mundi elegit Deus... ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus* ; et comme conséquence pratique, je demande que vous m'obteniez par vos prières la grâce et la lumière qui me sont nécessaires pour remplir dignement les obligations de cette haute dignité.

Tous les prêtres furent ensuite admis à aller baiser la main de Son Eminence, qui, avec sa bonté ordinaire, sut accueillir, avec les sentiments d'une affection émue et d'une même tendresse, les plus jeunes ouvriers évangéliques comme les vétérans du sanctuaire.

Cette démonstration, tout intime qu'elle fût et sans éclat extérieur, ne laissa pas que d'être fort imposante et impressionna vivement tous ceux qui y prirent part.

VI

LES DÉFENSEURS DU SAINT-SIÈGE.

Les jeunes canadiens qui, avant 1870, se dévouèrent pour aller défendre, au prix de leur sang, s'il le fallait, le pouvoir temporel du Saint-Père, sont encore nombreux au Canada, bien que la mort ait fait des vides dans leurs rangs. Forcés, depuis 1870, de rentrer dans leurs foyers, ils sont restés attachés à leur drapeau, et le titre de *zouaves pontificaux* est pour eux un titre glorieux dont ils sont noblement fiers ; c'est aussi un titre qui leur attire le respect de la population canadienne, qui, heureuse de ce qu'ils ont été les défenseurs du Saint-Siège, aime à les voir figurer, avec leur pittoresque costume de zouaves, dans nos fêtes religieuses et civiles. Nos zouaves pontificaux ont formé entre eux une association, l'Union Allet, qui maintient en eux l'esprit de leur premier dévouement. L'Union Allet est divisée en sections correspondant aux diverses parties du Canada et même des États-Unis.

Enfants tout spécialement dévoués du Saint-Père, tout ce qui touche à l'honneur et à la gloire du Pontife Roi, comme aussi tout ce qui l'afflige, les intéresse profondément et ne saurait les laisser dans l'indifférence. La création par le Pape Léon XIII d'un cardinal canadien était un de ces événements qui devaient les émouvoir jusqu'au fond de l'âme.

Aussi les zouaves pontificaux obtenaient-ils la faveur de pouvoir présenter leurs hommages à Son Éminence le Cardinal Taschereau, jeudi, le 17 juin après-midi.

Ils étaient au nombre de dix-huit, mais ils venaient et parlaient au nom de tous les zouaves du Canada. Voici les noms des délégués : lieutenant-colonel Hughes, président général de l'Union Allet, MM. les chevaliers Drolet, LaRocque, Vallée, MM. Trudelle, Rouleau, Brunelle, M. et A. Bourget,

Vohl, Lebel, Toussaint, Garneau, Dumontier, Renaud, Roy, Bernier et Normandin. Ils avaient à leur tête le Rév. M. Bélanger, curé de Saint-Roch et aumônier de la section de Québec. Ils étaient tous en habit de ville, mais ils portaient sur leur poitrine les insignes de l'Union Allée.

Lorsqu'ils eurent été introduits dans la salle du Trône du palais cardinalice, le Président s'avança vers Son Éminence et donna lecture de l'adresse suivante, présentée par le bureau de régie au nom de tous les zouaves :

ADRESSE DES ZOUAVES PONTIFICAUX.

Éminence,

Permettez aux anciens soldats de Pie IX de venir vous exprimer leur joie en apprenant qu'il avait plu à Sa Sainteté Léon XIII d'élever Votre Éminence à la dignité de Grand Electeur du Lieutenant de Dieu sur la terre.

Le Canada tout entier remercie le Saint-Père de sa munificence et se réjouit de voir appeler Votre Éminence à faire partie de cette admirable aristocratie de la Cour Romaine, la première du monde.

L'historien protestant Macauley le reconnaissait en écrivant : Les plus fières maisons royales ne datent que d'hier, comparées à cette succession de Pontifes qui, par une série non interrompue, remonte du Pape qui a sacré Napoléon dans le XIX^m^e siècle, au Pape qui sacra Pepin dans le VIII^m^e, et bien au delà.

Nous sommes donc fiers, comme canadiens et comme anciens soldats du Pape, de voir l'église du Canada représentée par son prélat le plus distingué, dans le grand État Major Général de la « Portion de Dieu », et le siège épiscopal de Québec greffé sur le vieil arbre héraldique de l'Église.

Cet évènement est une nouvelle preuve de l'universalité de l'Église catholique, qui traite avec la même tendresse, la même justice et la même faveur, un évêque, simple colon de la protestante Angleterre, en l'élevant au même rang et en le

revêtant de la même pourpre que les archevêques de Londres et de Paris et que les Primats des plus puissants empires.

Quel honneur, en effet, de voir le successeur des Laval, des Briand et des Plessis, élevé, à la grande joie, non seulement de tous les fidèles, mais aussi du gouvernement anglais, à la même dignité que les Wiseman, les Newman et les Manning ! C'est à l'influence bienfaisante de la religion que notre jeune pays doit ses étonnantes conquêtes pacifiques, résultat de l'heureuse alliance entre l'Église et l'État, car, à soixante ans d'intervalle, la situation a bien changé au Canada !

En 1811, l'illustre évêque Plessis se vit refuser l'investiture comme évêque de Québec, parce que ce saint prélat ne pouvait pas reconnaître la suprématie spirituelle du Roi. Il fut dénoncé auprès des autorités impériales, simplement pour avoir lancé un mandement déplorant la captivité du Souverain Pontife détenu à Savone, et ordonnant des prières pour sa délivrance.

A peine un demi siècle s'est-il écoulé, que les cloches de Québec sonnent à toutes volées, que la grande voix du canon se fait entendre officiellement, que les représentants de Sa Majesté se pressent dans les salons de l'Archevêché, que les Chambres se rendent en corps au palais cardinalice, que la Bénédiction Pontificale est consignée dans les archives officielles d'une colonie anglaise, que la ville se pavoise spontanément, que tout le Canada enfin pousse un cri d'allégresse.

Pourquoi ? Pour saluer votre joyeux avènement. Pourquoi ? Parce que le Pape a parlé, et, comme nous disions au régiment : « Parole du Pape, consigne de Dieu » ; parce qu'il a plu à Sa Sainteté Léon XIII, — prisonnier comme Pie VII, pour lequel votre illustre prédécesseur Mgr Plessis se voyait contester même le droit de prier, tandis que Votre Éminence payait son denier de Saint Pierre au grand jour en envoyant à Rome des sommes considérables et, bannière en tête, un bataillon de cinq cents jeunes soldats, — parce qu'il a plu, disons-nous, à l'auguste prisonnier du Vatican d'élever Votre Éminence à la dignité de Cardinal de la Sainte Église.

En parlant de Rome, nos cœurs saignent ; car nous appartenons à la Ville Éternelle. Comme Votre Éminence le promettra en recevant le Chapeau de Cardinal, nous avons juré, en étant immatriculés dans les Zouaves de Charette, de défendre au prix de notre vie le patrimoine de Saint Pierre. Le saint Pape Pie IX nous ordonna, sous les murs de Rome, de vivre : c'est pourquoi nous sommes ici.

Auguste disait en mourant qu'il se glorifiait de « laisser toute de marbre la ville de Rome qu'il avait trouvée toute de brique » : Nous ne savons pas quelle épithète l'histoire ajoutera au nom du roi Humbert, le descendant d'Humbert aux blanches mains et de saint Humbert de Savoie. Mais, nous ne craignons pas de le dire, la maison de Savoie, qui fournit des rois et des reines à toute l'Europe pendant tant de siècles, ne pousse plus, sur un trône fort illustre, que des branches dégénérées. Humbert, s'armant de la pioche, est en train de démolir l'antique Rome bâtie dans la terre imprégnée du sang des martyrs, et, sous prétexte de moderniser la capitale du monde catholique, la déchristianise en dépouillant les églises et les monuments de la foi. Victor-Émmanuel mourut avant d'avoir osé changer la physionomie de la Rome des Papes. Si Dieu n'y met ordre, Éminence, Humbert en mourant aura peut-être réussi à ravalier Rome au rang d'une simple ville piémontaise !

Mais l'heure est à Dieu, Éminence, si la parole est aux hommes, et peut-être verrons-nous avant longtemps la carte de l'Europe remaniée. Les prières de Mgr Plessis furent exaucées, et le prisonnier de Savone, dont les États ne formaient plus qu'un simple département français, fut un jour remis en possession du patrimoine de l'Église. Les prières de Votre Éminence seront aussi entendues, et quand il plaira à Dieu de rappeler à Lui l'illustre vieillard, aujourd'hui prisonnier au Vatican, Votre Éminence ira siéger en conclave, au palais du QUIRINAL, pour donner un Roi à Rome et un Pontife à l'Univers.

Bientôt donc l'œuvre réparatrice des Papes recommencera ; car l'Église est immortelle, et, comme ajoutait Macaulay : « L'Église de Rome, qui est l'institution la plus ancienne de toutes les institutions, existera encore quand les sauvages de la Nouvelle-Zélande dessineront un pan de mur de l'église Saint-Paul de Londres, assis sur une arche en ruines du Pont de Londres. »

Son Éminence fut très sensible à cette démarche des anciens défenseurs de Pie IX et spécialement flattée de l'empressement qu'avaient mis les zouaves de Montréal à se joindre à leurs confrères de Québec pour venir présenter leurs hommages au premier Cardinal canadien.

Dans sa réponse, dont nous ne pouvons donner qu'une analyse, Son Éminence parla des tempêtes qui ont de tout temps assailli l'Église. Après avoir cité cette parole du saint homme Job, « la vie de l'homme sur la terre n'est qu'un combat continuel », Elle fit voir comment cette parole peut s'appliquer aussi bien à l'Église qu'aux individus.

Pendant les trois premiers siècles, l'Église fut l'objet de persécutions sanglantes : trente pontifes moururent martyrs et plus de dix millions de chrétiens furent mis à mort. Après les persécutions vinrent les hérésies, les schismes, etc. Mais Jésus-Christ n'a pas abandonné son Église, car il a dit que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

De nos jours, la persécution se continue encore, plus terrible peut-être bien qu'elle soit sourde et ne s'avance qu'à petits pas : elle est d'autant plus redoutable qu'elle se dissimule. Mais ces épreuves que Dieu envoie à son Église sont toujours une source de bien et d'héroïsme, et portent les fidèles à se réunir pour combattre l'ennemi commun. Aussi l'union entre les catholiques n'a jamais été aussi parfaite qu'aujourd'hui.

Les assauts que l'enfer livre à notre sainte mère l'Église ont fait naître dans tous les temps des dévouements admirables.

Les zouaves pontificaux canadiens en ont donné une preuve lorsqu'ils volèrent, au nombre de 500, prêter leur concours à la défense du Saint-Siège. La victoire n'a pas voulu se déclarer en faveur de leurs armes, mais il a été donné à l'univers entier d'apprécier leur courage, et Notre Saint Père le Pape se rappelle encore avec bonheur le séjour de nos zouaves à Rome. Dans les audiences que Son Éminence a eues de Léon XIII, Sa Sainteté a rappelé le souvenir des zouaves canadiens.

L'Église reconnaît le dévouement des zouaves du Canada ; et je sais, a ajouté Son Éminence, que l'un des principaux motifs qui ont engagé Léon XIII à créer un Cardinal canadien, c'est que le Saint-Père a voulu par là récompenser la générosité et le courage que nos zouaves ont montrés en s'enrôlant sous le drapeau pontifical.

Son Eminence termina en bénissant les zouaves et leurs familles. Après cela eut lieu la cérémonie de la présentation individuelle, au cours de laquelle Son Éminence sut trouver un bon mot à dire à chacun.

VII

LES PREMIERS HABITANTS DU SOL.

Lorsque les Français vinrent s'établir sur les bords du Saint-Laurent, ils trouvèrent le pays habité par diverses tribus sauvages, dont leur habile politique sut se faire des amis et des alliés. Parmi ces tribus alliées, l'une des plus fidèles, surtout quand elle eut embrassé la foi, fut la nation des *Yandats* ou *Ouendats*, auxquels les Français donnèrent le surnom de *Hurons*, qui leur est resté.

Ces fières nations, qui se sont souvent fait la guerre entre elles ou qui, pendant un siècle et demi, ont combattu respectivement comme alliés des Français ou des Anglais, sont maintenant presque complètement disparues du territoire de la province de Québec. Quelques villages isolés, épars ça et là,

peu peuplés et se mêlant de plus en plus avec la race blanche, sont les seuls vestiges de ces peuplades autrefois les maîtresses du sol que nous foulons. Les Hurons, pourchassés et presque anéantis par leurs féroces ennemis les Iroquois, cherchèrent un refuge à l'abri du fort de Québec. Ils habitèrent d'abord à l'Île d'Orléans, puis allèrent se fixer définitivement au village de la Jeune-Lorette, paroisse de Saint-Ambroise, à trois lieues de Québec. Là ils vivent tranquilles, du produit de leur industrie ou de leur chasse ; leur habitation au milieu d'une population française depuis plus d'un siècle, leur en a fait adopter la langue, qui est devenue la leur. Bien que vivant presque complètement à la moderne, ils ont conservé cependant plusieurs de leurs usages traditionnels. C'est surtout à l'occasion des grandes solennités civiles ou religieuses qu'ils se plaisent à faire parade de certaines particularités de costume, de danses, de langage.

Catholiques avant tout, ils ne manquent jamais l'occasion de faire paraître, dans les fêtes religieuses et nationales, leur attachement profond à la foi dont les ont imbus les premiers missionnaires. C'est dire suffisamment la part qu'ils devaient prendre dans la joie commune à l'occasion du Cardinalat de Mgr Taschereau.

Depuis l'ouverture du Séminaire de Québec, il y a deux siècles, il y a presque toujours eu, à de courts intervalles, quelque enfant sauvage, essayant de faire des études classiques. Le talent ne leur manquait pas ; mais, après un temps plus ou moins long, l'amour de la forêt et de la liberté leur faisait abandonner l'étude. Un seul a persévéré jusqu'à la fin, a fait ses études théologiques et est devenu prêtre : c'est M. l'abbé Prosper Vincent, qui vit encore et qui exerce le saint ministère dans le diocèse d'Ottawa. Il est le premier et, jusqu'à présent, le seul prêtre descendant des anciens aborigènes de l'Amérique du Nord. Il va sans dire qu'il était venu pour les fêtes cardinalices, et il faisait partie de la délégation des chefs et guerriers Hurons de la Jeune-Lorette,

qui, le 17 juin, étaient admis en audience solennelle par Son Éminence le Cardinal Taschereau.

La députation se composait des personnes suivantes :

Philippe Vincent (1) *Téon8athasta (il est debout)*.

François Gros-Louis *Sassennio (l'homme droit)*.

Antoine Picard *Tio8enk (il défend)*.

Antoine-O. Bastien *8a8endarolen (agent)*.

Paul Picard *T8a8enhohi (guerrier)*.

John-W. Magrath *Ota8idet (la loutre)*.

L'abbé Prosper Vincent *Sa8atanen (prêtre)*.

A.-N. Montpetit *Ahatoistarie (l'homme qui n'a pas peur)*, canadien-français chef honoraire.

M. l'abbé Vincent adressa d'abord des paroles touchantes de reconnaissance et d'exquise sensibilité à Son Éminence, qui ne put se défendre de manifester son émotion, au souvenir éloquemment et pieusement évoqué des missionnaires et des martyrs qui se sont dévoués pour gagner les tribus sauvages à la foi chrétienne. Le jeune prêtre huron sut rappeler avec beaucoup d'à-propos la mémoire des évêques et archevêques, prédécesseurs de Son Éminence, et dont les portraits ornent si glorieusement la salle du Trône, seul salon vraiment national du pays.

Après l'allocution de l'abbé Vincent, Paul Picard, fils du Grand Chef *Taouranché*, mort il y a deux ans, lut l'adresse suivante, rédigée dans le style imagé des anciens discours officiels d'autrefois :

ADRESSE DES CHEFS HURONS.

Grand Prince,

Dans les temps anciens, lorsque les Hurons, mes ancêtres, hommes farouches mais sensibles, furent terrassés, au milieu
— d'un tourbillon de la mort — et ;

(1) Le *B*, dans l'orthographe adoptée par les missionnaires français, était l'équivalent du *ou* grec ; c'était une espèce de consonne, formant diphtongue avec la voyelle *o* qui suit, et produisant le même effet que *ou* dans l'affirmation française *oui*. Les Anglais l'ont remplacé équivalement par la *W* française.

de leurs forêts, au nom du Christ et par la vertu de la Croix, que tenaient à la main nos Pères dans la foi, les infatigables Jésuites, le Grand Laval Ari8a8aï a dit aux Hurons :

« L'Église catholique est un grand arbre dont la tête s'élève majestueusement dans le ciel et dont les racines s'attachent profondément au sol. »

Le Grand Laval Ari8a8aï leur a dit aussi :

« A cet arbre majestueux poussent de puissants rameaux pleins de sève et de force, qui protègent au loin, de leur ombre bienfaisante, les peuples réunis au pied de cet arbre gigantesque. »

Le Grand Laval Ari8a8aï a dit vrai.

Aussi les descendants des Hurons voient aujourd'hui avec joie Ton élévation au Trône du plus grand de tous les chefs. Tu l'as méritée par la sève de Tes vertus et par la force de Tes paroles ; Tu es devenu un rameau puissant, intimement lié au grand arbre de l'Église : Tu es devenu Prince de l'Église.

Accepte donc, Grand Prince, les félicitations d'un huron, élève de Ton Séminaire (1), et permets-lui de saluer ici cette antique maison, d'où sont sortis et d'où sortent encore tant d'hommes illustres dans les sciences humaines et dans les sciences divines.

Daigne accepter de plus ce chapelet fait de grains de porcelaine (Sampums), que je mets entre Tes mains, et sois assez bon de Te souvenir dans Tes prières de Ton ancien élève Paul T8a8enhohi.

J'AI DIT.

Son Éminence répondit avec son cœur aux sentiments si vrais des derniers représentants de la vaillante nation huronne : — Sa pensée, toujours droite et élevée, s'est laissée fléchir jusqu'à la tendresse ; le Cardinal a été paternel autant que Prince — dans l'accueil qu'il a fait aux chefs de la tribu.

(1) M. Paul Picard a fait tout son cours littéraire au Séminaire de Québec. Il exerce la profession de Notaire.

VIII

LA VILLE DE QUÉBEC

La ville de Québec était trop intéressée dans l'élévation de son archevêque au rang de Cardinal, pour rester en arrière. Elle ne s'est pas contentée des démonstrations fractionnées des diverses catégories de citoyens qui la composent : elle a voulu elle-même, et officiellement par son Conseil-de-Ville, et collectivement par la masse de la population, témoigner à Son Éminence et au Saint-Père, sa joie et sa reconnaissance.

Le Conseil-de-Ville, à sa première séance qui suivit l'annonce officielle, fit, de la question du Cardinalat, son seul ordre du jour.

MM. Hearn et Rhéaume, appuyés par MM. McWilliam et Chambers, proposèrent et il fut résolu à l'unanimité :

« Que le Conseil de la Ville de Québec a appris avec infiniment de plaisir l'élévation de Son Éminence Mgr E.-A. Taschereau à la dignité de Cardinal de l'Église Romaine ;

» Qu'en élevant Mgr Taschereau au rang de Prince de l'Église, le Saint-Père lui a conféré un honneur qui rejaillit sur notre ville toute entière ;

» Que le Conseil offre à Sa Sainteté l'hommage de ses remerciements les plus sincères pour la marque de distinction signalée qu'Elle a bien voulu conférer à Mgr Taschereau, et pour l'honneur qu'Elle a par là fait à notre ville ;

» Que le Conseil se rende en corps auprès de Son Éminence pour lui offrir ses félicitations respectueuses et ses hommages, et que, comme marque de respect et d'estime, le Conseil s'ajourne maintenant.»

MM. Hearn, Rhéaume et Chambers appuyèrent la proposition de réflexions qui furent vivement applaudies par tous les membres présents.

En conséquence, le lendemain à quatre heures de l'après-midi, le Conseil se rendait en corps au palais du Cardinal. Tous ces Messieurs furent reçus avec bonheur par Son Éminence comme les représentants officiels de sa bonne ville de Québec.

Mais les citoyens voulaient eux-mêmes participer à une démonstration qui fût la leur propre.

Dès les premières nouvelles qui purent être regardées comme certaines, et avant même qu'elles fussent officielles, une assemblée des citoyens avait été convoquée à l'Hôtel-de-Ville, afin d'aviser aux moyens à prendre pour présenter une adresse et offrir un témoignage d'estime et de vénération au futur Cardinal. L'initiative en avait été prise par les honorables juges Tessier et Routhier, les honorables MM. F. Langelier, I. Thibault et P. Garneau, et MM. T. Ledroit, Jos. Shehyn, E. Beaudet, Jos. Hamel et N. Lemieux. L'assemblée eut lieu le 24 mars. Les principaux citoyens de la ville s'y étaient rendus.

L'honorable juge Routhier fut élu président, et Mons. T. Chapais, secrétaire.

M. Routhier exposa en quelques mots le but de l'assemblée qui était de témoigner, par une adresse de félicitations, et aussi par une souscription publique, la joie que faisait éprouver aux catholiques de Québec l'élevation de leur vénéré métropolitain à la pourpre romaine.

Les propositions suivantes furent alors successivement présentées et adoptées à l'unanimité :

Proposé par l'honorable M. Gédéon Guimet, secondé par M. le Dr Beinfret, qu'il soit résolu :

« Que les citoyens de cette ville ont appris avec bonheur que, dans sa sollicitude toute paternelle pour le bien de l'Eglise et du peuple du Canada, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a daigné choisir leur digne archevêque, Monseigneur Alexandre Taschereau, comme l'un de ses conseillers, en l'élevant à l'éminente dignité de Cardinal de la Sainte Eglise Romaine ;

Proposé par M. le Dr O. Robitaille, secondé par M. Cyrille Tessier, qu'il soit résolu :

« Que cette nomination est le plus grand honneur et le plus grand bienfait qui pût être accordé au Canada, et à la ville de Québec en particulier, et est en même temps la plus grande marque d'affection que pût donner Notre Saint Père le Pape Léon XIII aux habitants de ce pays. »

Proposé par M. J.-P. Rhéaume, secondé par l'honorable M. Hearn, qu'il soit résolu :

« Qu'un comité soit immédiatement nommé pour recueillir des souscriptions destinées au cadeau que les citoyens voudront bien présenter à Son Éminence, pour l'aider à subvenir aux frais de l'installation, ainsi qu'aux dépenses de réception de l'envoyé du Souverain Pontife. »

Proposé par Mons. T. Ledroit, secondé par M. Shebyn, qu'il soit résolu :

« Que l'hon. juge Routhier, Son Honneur le Maire de Québec, l'hon. E.-J. Flynn, l'hon. John Hearn, l'hon. G. Quimet, et le secrétaire, soient constitués en comité chargé de préparer l'adresse qui sera présentée à Son Éminence le Cardinal, archevêque de Québec. »

Proposé par M. J.-D. Brousseau, secondé par Mons. P. Vallière, qu'il soit résolu :

« Que M. Ledroit soit nommé trésorier général du comité. »

On procéda ensuite à la désignation des comités destinés à prélever la souscription dans les divers quartiers de la ville.

L'hon. juge Routhier fut ensuite chargé par le comité de l'adresse, de la préparation de ce document.

Le jour fixé pour la présentation de l'adresse fut dimanche, le 20 juin, après l'office de Vêpres.

Dans l'intervalle, et pour se rendre aux désirs des citoyens, Son Éminence fit savoir que, jeudi le 17 juin, Elle recevrait, de 4 heures à 6 heures de l'après-midi, les messieurs et les dames qui désireraient lui présenter leurs hommages.

Cette réception fut extrêmement imposante. Huit zouaves pontificaux avaient sollicité et obtenu de former en uniforme une garde d'honneur à Son Éminence dans la salle du Trône. Ces zouaves étaient MM. Charles Trudelle, C.-E. Rouleau, E. Brunelle, E. Garneau, C. Vohl, F.-X. Toussaint, G. Bertrand et F.-X. Dumontier. Le drapeau de la section de Québec de l'Union Allet, béni en 1880 par Son Éminence elle-même, était arboré au centre du salon, en face de la porte d'entrée. Son Éminence était accompagnée, de chaque côté du Trône, par MM. les Grands Vicaires et plusieurs autres membres du clergé.

Malgré un temps très désagréable, les deux heures de réception furent remplies par une suite non interrompue de dames et de messieurs de toutes classes et de toutes croyances, heureux d'être admis à présenter personnellement leurs hommages à Son Éminence. Les visiteurs étaient introduits par messieurs les abbés C.-E. Marois et J.-O. Gagnon, secrétaires du Cardinal.

Mais le jour de la grande démonstration si impatiemment attendu, devait être le dimanche 20 juin, comme nous l'avons dit plus haut. Cette fois encore la vieille cité de Champlain a bien mérité d'être appelée « notre bonne ville de Québec ».

Jamais notre population, pour ainsi dire sans distinction de nationalité et de croyance, ne s'est livrée à une démonstration aussi enthousiaste et en même temps aussi respectueuse. Au moins cinq mille personnes étaient accourues de tous les points de la ville et s'étaient massées dans la vaste cour intérieure du Séminaire, lieu choisi pour la cérémonie, qui devait se faire en plein air.

Par les soins de M. l'abbé Marois, secrétaire de Son Éminence, la place avait été décorée avec beaucoup de goût. A toutes les fenêtres de l'immense édifice flottaient des drapeaux portant des inscriptions et, entre autres, les noms des quelques soixante diocèses qui ont été détachés de l'ancien diocèse de Québec. Sur la façade du corps principal, au fond de la cour,

de grandes bandes d'étoffe rouge portaient, en lettres blanches, les inscriptions suivantes :

GLOIRE A DIEU.

RECONNAISSANCE A LÉON XIII.

AMOUR, ATTACHEMENT A L'ILLUSTRE CARDINAL.

C'EST LA FÊTE DE TOUTE UNE VILLE, DE TOUT UN DIOCÈSE, DE
TOUT UN PEUPLE.

On avait transformé en estrade d'honneur le vaste perron de pierre et les gradins qui conduisent à la porte de l'ancien Grand Séminaire, et qui étaient recouverts de tapis. Un riche fauteuil en occupait le centre. Au dessus de la porte, qui était masquée par des tentures rouges, s'élevait un joli baldaquin de même couleur surmonté d'une couronne aux fleurs de lys, et sous lequel étaient figurées les armes du Cardinal avec l'inscription : CORONA AUREA SUPER MITRAM EJUS.

De chaque côté de l'estrade étaient déployés les drapeaux, bannières et oriflammes des zouaves pontificaux, de la société Saint-Jean-Baptiste, des sections Notre-Dame et Saint-Jean de la même société, des Unions Saint-Joseph de Saint-Roch, Saint-Jean et Saint-Sauveur, et de la Ligue nationale Irlandaise.

Sur l'estrade se trouvaient la plupart des membres de la famille de Son Éminence, presque tout le clergé de la ville, Son Honneur le Maire de Québec, les membres du comité de la souscription, et les zouaves pontificaux formant garde d'honneur.

Au pied de l'estrade se tenaient les officiers et les membres des diverses sociétés, et toutes les notabilités de Québec. Le reste du terrain était occupé par la foule, composée de personnes de tout âge et de tout sexe, et ondulant comme une immense mer. Enfin, pour compléter le tableau, toutes les fenêtres étaient occupées par les élèves du Séminaire.

Le service d'ordre était fait par la police de la ville, commandée par le capitaine Vohl.

La musique des séminaristes faisait retentir l'air de ses éclatantes fanfares.

Tout étant ainsi préparé, à l'heure convenue, vers quatre heures et demie, Son Éminence le Cardinal Taschereau, accompagné de M. le Grand Vicaire Legaré et de M. l'abbé Marois, fit son entrée dans la cour en voiture de gala, et se rendit ainsi jusqu'à l'estrade en passant entre une double haie formée par les pompiers de la ville sous les ordres du chef Dorval. Son Éminence ayant gravi les degrés de l'estrade se rendit au fauteuil qui lui avait été préparé. Son Honneur le Maire de Québec avait été prié de lire l'adresse au nom de tous les citoyens. Cette lecture se fit au milieu du plus profond silence.

ADRESSE DES CITOYENS DE QUÉBEC.

A Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, etc., etc.

Éminence,

Quand la première nouvelle de votre élévation à la très haute dignité de Cardinal de la Sainte Église Romaine, s'est répandue dans la vieille cité de Champlain, tous ses habitants, qui sont vos enfants dévoués, ont tressailli d'allégresse.

Tous les cœurs se sont dilatés, et la fibre nationale a vibré dans toutes les classes de la société, parce que les citoyens de Québec ont compris que l'éclat de l'inappréciable honneur qui vous est conféré rejaillit sur eux-mêmes, sur leur ville et sur leur patrie.

Ils ont senti l'irrésistible besoin de donner immédiatement une première expression à la spontanéité de leurs sentiments, et ils viennent aujourd'hui manifester leur joie de voir leur vénérable archevêque grandir toujours en dignité, témoigner leur reconnaissance au chef vénéré de l'Église, qui a daigné vous choisir, et vous offrir leurs plus sincères félicitations.

Oui, Votre Éminence le comprendra, non seulement nous nous réjouissons de cet événement qui fera époque dans l'histoire de l'église du Canada, mais nous bénissons le Pontife illustre qui gouverne en ce moment l'Église, de s'être souvenu du petit peuple catholique qui habite les bords du St-Laurent.

Nous le bénissons de s'être rappelé que l'église canadienne fut la première régulièrement organisée dans l'Amérique du Nord, et d'avoir jugé notre société religieuse, restée fidèle aux traditions et aux croyances de ses glorieux ancêtres, digne d'avoir à sa tête un chef revêtu de la pourpre cardinalice. L'Auguste Pontife connaît Votre Éminence depuis plusieurs années, et il a vu briller à votre front la triple majesté qui convient à votre nouvelle dignité :—la vertu, la science, et les cheveux blancs.

Quelle gloire pour vous, et quel honneur pour nous tous ! Après quinze années d'un épiscopat laborieux et plein de mérite, vous entrez dans la glorieuse famille royale qui, depuis dix-neuf siècles, a donné près de trois cents souverains à la catholicité, et vous devenez un des héritiers présomptifs de cette triple couronne que la mort seule peut enlever.

Dorénavant, vous ferez partie d'un gouvernement qui existait hier, qui subsistera demain, et qui n'est pas sujet aux fluctuations des popularités éphémères et des suffrages de la multitude.

Déjà, comme archevêque de Québec, vous pouvez, en tournant vos regards vers le passé, compter une suite glorieuse d'ancêtres spirituels. Mais combien plus longue et plus glorieuse encore est la liste de vos aïeux dans la nouvelle famille où vous êtes entré ! Quel arbre généalogique peut être comparé à celui d'une dynastie qui doit remonter le cours de dix-huit siècles pour retrouver ses souvenirs d'enfance !

Héritier d'un titre qui occupe le premier rang parmi les plus illustres, vous vivrez dorénavant dans le culte de vos devanciers, et vous continuerez leur vie et leurs œuvres, pour être continué vous-même, plus tard, par vos successeurs. Efflorescence toujours nouvelle d'une vie mystique, que Dieu a marquée du sceau de l'immortalité !

Le Canada ne jouissant que d'une mi-souveraineté et n'ayant pas encore pris rang parmi les États, n'a pas droit de se faire représenter par des ambassadeurs auprès des souverains de ce monde. Mais, grâce à la faveur vraiment signalée de Sa

Sainteté, notre pays sera dorénavant représenté dans la plus haute cour souveraine de l'univers. Quel magnifique couronnement de la hiérarchie ecclésiastique dans notre belle patrie !

Par Votre Éminence, nous nous sentirons plus rapprochés du Père commun des fidèles, et plus assurés de suivre ses enseignements et de réaliser ce qu'il attend de nous.

Jusque sur les marches du trône papal, nos sentiments respectueux et dévoués vous accompagneront ; mais nous faisons des vœux, égoïstes peut-être, pour que Sa Sainteté vous permette de continuer de vivre parmi vos ouailles de l'Église Métropolitaine de Québec.

Son Éminence a répondu en ces termes :

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE AUX CITOYENS DE QUÉBEC.

M. le maire et messieurs les citoyens de Québec,

Notre ville me semble avoir des raisons toutes spéciales de se réjouir à l'occasion du grand événement qui vous réunit aujourd'hui. En effet, son histoire, de sa fondation jusqu'à nos jours, explique pourquoi le Souverain Pontife a voulu que le premier cardinal canadien fût un citoyen et un archevêque de Québec.

Au point de vue militaire, le drapeau flottant sur notre citadelle a toujours été celui de la puissance maîtresse du Canada. Sous Champlain, le Canada est devenu anglais pendant trois ans et est redevenu français avec le Cap Diamant. Sous Frontenac, la France a conservé sa souveraineté sur le Canada parce que le drapeau fleurdelysé n'a pas été abattu par la flotte de Phipps. En 1759, tous les efforts de la puissante Angleterre se sont dirigés sur Québec, défendu par une poignée de soldats et de miliciens, dont l'héroïque résistance remplit une des plus belles pages de notre histoire. La divine Providence, qui veillait sur nos destinées, permit au drapeau anglais de s'arborer sur notre citadelle pour nous soustraire aux terribles conséquences de la révolution française. En 1812, le Canada, presque tout envahi par les armées des États-Unis, a néan-

moins continué d'être anglais parce que Québec a résisté à leurs efforts. Depuis la conquête, le drapeau britannique, du haut de notre citadelle, abrite notre nationalité et fait aujourd'hui vivre heureux et contents les cinq millions de Canadiens de toute origine qui habitent notre pays.

Dans l'ordre politique, notre cité a été, pendant deux siècles, la capitale du Canada, et, en cette qualité, elle est comme la fondatrice de cette Puissance qui, avec une population encore relativement peu nombreuse, éveille et attire l'attention du monde entier. Les circonstances ont exigé que la capitale de la Confédération canadienne fût placée ailleurs ; mais Québec est resté la capitale de notre province, qui est une des plus importantes de la Puissance, et renferme les deux-tiers de sa population catholique.

Si maintenant nous jetons un regard sur l'histoire religieuse de notre pays, nous verrons encore bien plus clairement la raison pour laquelle le Souverain Pontife a choisi, pour premier Cardinal canadien, un citoyen de Québec. C'est d'ici que, même avant la création d'un siège épiscopal, et encore longtemps après, sont partis les intrépides missionnaires qui ont évangélisé Terre-Neuve, les Provinces maritimes, la vallée du Saint-Laurent, les rives de nos grands lacs, le Nord-Ouest, la Colombie, toute l'immense vallée du Mississippi. Cette église, si petite et si faible à son origine, n'a pas failli à sa mission, et, avec la bénédiction de Dieu, elle compte aujourd'hui par centaines les diocèses dont elle est la mère féconde, et par millions ses enfants dispersés sur ce vaste territoire.

Noblesse oblige, dit un vieil adage.

Notre cité qui, dans la personne d'un de ses citoyens, est l'objet d'une si grande faveur, se fera toujours un devoir de se tenir à la hauteur de son glorieux passé et de témoigner sa vive reconnaissance envers le Souverain Pontife.

Léon XIII, n'en doutons pas, apprendra avec grande joie l'unanimité avec laquelle tous les citoyens de cette ville ont acclamé le premier membre canadien du Sacré-Collège.

Après la réponse de Son Éminence, M. Ledroit, trésorier du comité, lui remit un chèque de \$4224, produit de la souscription collective des citoyens de Québec.

Alors, sur l'invitation de M. le Maire, la foule poussa des vivats enthousiastes en l'honneur du Souverain Pontife, du Cardinal Taschereau et de Sa Majesté la Reine Victoria. Puis Son Éminence est remontée en voiture avec M. le Grand Vicaire Legaré, M. l'abbé Marois et Son Honneur le Maire.

En ce moment, douze charmants petits élèves du Séminaire qui, de jolis bouquets à la main, avaient formé, pendant toute la démonstration, comme une suave guirlande de fleurs naturelles autour de Son Éminence, s'en vinrent les déposer à ses pieds dans la voiture, et celle-ci retourna au Palais archiépiscopeal.

Après le départ de Son Éminence, la foule se dispersa au son de la musique des séminaristes. Les derniers à quitter le terrain de cette imposante scène, furent d'anciens élèves du Séminaire, qui n'avaient pas eu l'occasion de pénétrer, depuis plusieurs années, dans cette enceinte, qui leur rappelait de si doux et si heureux souvenirs d'enfance. Pour eux, il y avait double plaisir : car, tout en étant témoins de l'apothéose de leur ancien directeur, ils revoyaient, tel qu'il était de leur temps, le théâtre des joyeuses récréations d'autrefois.

Le temps avait favorisé cette grandiose démonstration. De beau qu'il était le matin, il était devenu quelque peu menaçant dans l'après-midi : il n'en fut que plus propice pour cette cérémonie en plein air. Celle-ci finie, on eut encore le temps d'enlever les décorations qui auraient pu souffrir de l'orage ; et lorsque la tempête éclata, tous, excepté les retardataires volontaires, avaient eu le loisir de se rendre à leur logis.

CHAPITRE TROISIÈME

LA CALOTTE CARDINALICE

I

LE COURRIER EXTRAORDINAIRE.

L'envoyé du Saint-Père, chargé d'apporter à Son Éminence le Cardinal Taschereau, la *calotte* cardinalice, était Monsieur le Comte Charles Gazzoli, Garde-Noble de Sa Sainteté.

Parti de Rome le 7 juin, le jour même du Consistoire secret, Monsieur le Comte Gazzoli arrivait à Québec le 29, fête de saint Pierre. En outre des lettres officielles dont il était chargé, il était porteur de la lettre suivante qui le recommandait personnellement :

LETTRE DE MGR TIZZANI AU CARDINAL TASCHEREAU.

Traduction.

Rome, 7 juin 1886.

Éminentissime Prince,

Je suis heureux de féliciter Votre Éminence Révérendissime de l'honneur que Sa Sainteté Léon XIII a voulu lui faire en l'élevant à la Pourpre Romaine, à raison des mérites qu'elle en s'est acquis dans l'administration de son archidioèse, et pour récompenser son attachement au Saint-Siège.

Je me permets d'ajouter à ces félicitations une recommandation pour le beau-frère de ma nièce la Comtesse Lucrèce. C'est lui qui aura l'honneur de porter à Votre Éminence, au nom du Souverain Pontife, la notification officielle de votre élévation au Cardinalat. Il n'en a jamais fait de voyage d'outremer. Distingué par ses vertus personnelles et par la noblesse de sa

famille, il mérite, à mon avis, que Votre Éminence Révérendissime veille spécialement sur lui et lui serve de bienveillant aviseur lorsqu'il aura besoin de conseils.

Dans la confiance que m'inspire la bonté de Votre Éminence Révérendissime au sujet du Comte Charles Gazzoli, que je viens de lui recommander, et profitant de la première occasion qui se présente de m'incliner devant Elle, je m'estime très honoré de me souscrire, avec un profond respect,

de Votre Éminence Révérendissime

le très humble serviteur,

† VINCENT, PATRIARCHE D'ANTIOCHE.

Son Excellence le Comte Gazzoli n'avait pas besoin de cette lettre d'introduction pour être bien reçu. Son titre d'envoyé du Saint-Père suffisait amplement, comme il a pu s'en convaincre pendant son séjour à Québec. Mais cette lettre est intéressante par les détails personnels qu'elle donne, les seuls que nous ayons sur Son Excellence.

M. le Comte Gazzoli est un homme d'environ trente-sept ans et il a un extérieur des plus distingués. A son arrivée à Québec, il alla prendre ses logements à l'Hôtel Saint-Louis. C'est là que M. le Grand Vicaire Legaré alla lui souhaiter la bienvenue le matin même de son arrivée, par suite d'un malentendu qui n'avait pas permis de le rencontrer au débarcadère. Les détails de la cérémonie, qui devait avoir lieu le jour même, furent immédiatement arrêtés, et la cérémonie elle-même fixée à 4 heure précise de l'après-midi.

Comme Son Excellence ne voulait pas se montrer officiellement avant le temps de l'accomplissement de sa mission, elle assista à une messe basse qui fut dite spécialement pour elle aux Ursulines. (Il ne faut pas oublier que c'était le jour de la fête de saint Pierre.)

II

LA CALOTTE CARDINALICE.

A une heure de l'après-midi, le 29 juin, une foule considérable s'était échelonnée tout le long du parcours depuis l'hôtel Saint-Louis jusqu'à l'archevêché, afin de voir, sur son passage, le Comte Gazzoli, chargé de présenter à Son Éminence la *calotte rouge*, qui est le premier insigne du Cardinalat. Quelques minutes auparavant, M. le Grand Vicaire Legaré et M. le secrétaire Marois s'étaient rendus en voiture à l'hôtel Saint-Louis, d'où ils devaient ramener Son Excellence.

La salle du Trône du palais du Cardinal présentait un coup d'œil imposant. Sur l'invitation de M. le Grand Vicaire Legaré, un nombreux clergé et les notabilités laïques y étaient rendus. Tous les journaux de la ville, protestants et catholiques, y étaient représentés, ainsi qu'un journal de Montréal. Enfin un détachement de zouaves pontificaux faisait garde d'honneur. Toute l'assistance était rangée de chaque côté du trône, laissant seulement le centre vacant.

A une heure précise, Son Éminence entra dans la salle et alla prendre place sur son trône. Quelques instants après, M. le secrétaire Marois vint annoncer : *Son Excellence M. le Comte Gazzoli, Garde-Noble de Sa Sainteté.*

En ce moment, l'envoyé du Souverain Pontife fit son entrée solennelle dans la salle, au milieu d'un profond silence. Il était revêtu du magnifique costume (de première classe, en raison de la fête de saint Pierre) des Gardes-Nobles du Pape : tunique rouge, chamarrée de brandebourgs d'or, culotte blanche et bottes à l'écuyère vernies, casque à cimier d'argent avec panache noir, et l'épée au côté. Il portait à la main l'écrin qui renfermait la calotte rouge et le déposa sur une petite table.

Il salua ensuite Son Éminence et, sans rien dire, lui présenta le pli cacheté et scellé qui contenait la notification officielle envoyée par la Secrétairerie d'État.

Son Éminence ayant rompu les cachets, fit porter le contenu à M. l'abbé Louis Pâquet, chargé d'en faire la lecture en italien ou en latin d'abord, puis d'en donner la traduction en français. Voici ces documents :

LETTRE DU CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Traduction.

Eminentissime, Révérendissime et très excellent Seigneur,

Le Saint-Père ayant daigné rémunérer les mérites distingués de Votre Éminence en L'élevant dans le Consistoire secret de ce matin à la sublime dignité cardinalice, je me fais un devoir de Lui adresser mes félicitations particulières et l'expression de ma plus sincère estime.

Dans cette heureuse circonstance, je ne dois pas omettre de Lui recommander M. le Comte Charles Gazzoli, Garde-Noble de Sa Sainteté, lequel est envoyé comme courrier extraordinaire, porteur de l'heureuse nouvelle, et je suis certain que Votre Éminence l'accueillera avec bienveillance et lui rendra les services dont il pourrait avoir besoin.

L'estime spéciale que j'ai pour Votre Éminence me rend précieuse l'occasion qui se présente de Lui témoigner mon profond respect, avec lequel je Lui baise les mains.

De Votre Éminence

Le très humble et très dévoué serviteur vrai,

LE CARD. JACOBINI.

Rome, 7 juin 1886.

Mgr le CARDINAL ALEX. TASCHEREAU.

Archevêque de Québec.

Imprimé par la Secrétairerie d'État.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL PECCI, FRÈRE DE
SA SAINTETÉ.

Traduction.

Le Vatican, 7 juin 1886.

Dans le Consistoire secret de ce matin, Sa Sainteté a daigné élever à la sublime dignité cardinalice Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Le Cardinal, soussigné, frère de Sa Sainteté, informe Votre Éminence de cette marque de considération du Souverain Pontife, pour sa gouverne.

G. CARDINAL PECCI.

Mgr ALEXANDRE TASCHEREAU,
Archevêque de Québec.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE VICE-CHANCELIER DE LA SAINTE
ÉGLISE ROMAINE.

Traduction.

A ROME,

Au palais Apostolique du Vatican, dans un Consistoire secret tenu en la deuxième férie, septième jour du mois de juin 1886.

NOTRE TRÈS SAINT PÈRE

a préconisé et choisi, pour Cardinal-Prêtre de la Sainte Église Romaine, ALEXANDRE TASCHEREAU, archevêque de Québec, et l'a adjoint à l'Assemblée et au Collège des Révérendissimes Cardinaux de la même Sainte Église Romaine, avec tous et chacun des honneurs, faveurs, charges et pouvoirs, des préséances, immunités, prérogatives, privilèges et indults ordinaires ou accordés par faveur, [et sans préjudice aux autres privilèges qui lui ont été accordés, et aux clauses qui y sont insérées.

THÉODULPHE CARD. MERTEL,
VICE-CHANCELIER DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE.

Après la lecture de ces documents, M. le Comte Gazzoli prit la parole et, s'adressant à Son Éminence, lui dit :

DISCOURS DE M. LE COMTE CHARLES GAZZOLI.

Éminence,

Si je ne reconnaissais d'avance la grande bonté d'âme et de cœur de Votre Éminence, je renoncerais à parler. Comment trouver, en effet, soit des mots, soit des expressions qui puissent suffire à manifester à Votre Éminence la grande joie que j'éprouve en lui remettant cette calotte rouge, la première marque de la dignité cardinalice. Certes, ç'aurait été toujours un grand honneur pour moi que d'être envoyé par Notre Auguste Pontife, auprès d'un prince de l'Église. Cependant cette faveur est d'autant plus flatteuse pour moi que je sais parfaitement combien est grand et illustre le prince auprès duquel j'ai été envoyé.

Vos grands talents, Éminence, vos belles vertus, ont émerveillé justement tout le monde civilisé ; et je ne puis qu'être très fier de voir mon nom associé de quelque façon que ce soit à celui d'un personnage tel que Vous. J'en suis d'autant plus fier que ce personnage est le premier cardinal de cette chrétienté canadienne, qui, quoique toute jeune encore, est déjà si florissante, si vénérée et si respectée partout en Europe.

Éminence, trois noms resteront toujours gravés dans mon cœur : celui de Votre Éminence, celui de Québec et celui du Canada, et c'est justement en prononçant ce dernier nom que je remets à Votre Éminence la calotte cardinalice.

Ayant ainsi parlé, Son Excellence le Garde-Noble ouvrit l'écrin qui renfermait la calotte cardinalice, et vint le présenter à Son Éminence. Le Cardinal prit lui-même la calotte rouge et se la mit sur la tête ; puis il dit au Garde-Noble :

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE AU COMTE GAZZOLI.

Monsieur le Comte,

Je vous remercie beaucoup de n'avoir pas reculé devant le voyage d'Amérique pour m'apporter le premier insigne de

la dignité cardinalice, à laquelle il a plu à Sa Sainteté de m'appeler. C'est un grand honneur que le Saint-Père glorieusement régnant a fait au Canada. Je sais que cet honneur ne s'adresse pas tant à ma personne qu'à la foi et à la fidélité des catholiques de ce pays. Il y a plus de 200 ans, lorsque le premier évêque de Québec est arrivé ici, à peine quelques familles françaises étaient établies sur ces rivages. Et maintenant nous sommes au-delà d'un million de canadiens-français.

Je puis dire que le cœur de ce million de canadiens tressaille en ce moment de reconnaissance et d'amour pour le chef auguste de l'Eglise, qui vient de conférer au Canada un si glorieux privilège. Je prie le bon Dieu, M. le Comte, pour que votre voyage soit aussi heureux et aussi agréable que possible, et j'espère que, lors de votre retour à Rome, vous redirez à Sa Sainteté Léon XIII combien ses enfants du Canada sont fiers et reconnaissants de l'honneur qu'il leur a fait.

Après ces paroles, qui furent couvertes de chaleureux applaudissements, le Cardinal donna sa bénédiction à toute l'assistance ; puis chacun fut admis à présenter ses hommages à Son Éminence et à l'envoyé de Sa Sainteté.

Lorsque Son Excellence le Comte Gazzoli se montra sur le seuil du palais pour remonter dans la voiture qui devait le reconduire à l'hôtel Saint-Louis, il fut salué par les joyeuses acclamations de la foule qui encombrait les abords.

III

SÉJOUR DU COMTE CHARLES GAZZOLI.

A partir du moment de sa première apparition à Québec, Son Excellence M. le Comte Charles Gazzoli a été, de la part des autorités religieuses et des plus hautes notabilités de toutes croyances et de toutes nationalités, l'objet d'une recherche particulière et d'une respectueuse sympathie. On était sans doute heureux de reconnaître en lui les qualités réelles qui le rendaient personnellement digne de ces hommages ; mais ce

que l'on respectait surtout et ce que l'on voulait particulièrement honorer en sa personne, c'était sa qualité d'Envoyé du Souverain Pontife. A ce titre, et pour faire ressortir davantage l'esprit de foi de notre population, nous croyons devoir rappeler ici les principales circonstances de son séjour à Québec.

Comme Son Éminence le Cardinal, qui avait interrompu sa visite pastorale pour la cérémonie du 29 juin, devait repartir le soir même, à 6 heures, pour la continuer, il voulut, avant son départ, honorer spécialement Son Excellence le Comte Gazzoli en l'invitant à dîner ce même jour à 4 heures. A cause du départ de Son Éminence, qui ne pouvait être retardé, ce fut un repas intime, auquel ne furent admis, en dehors du personnel de l'archevêché, qu'un petit nombre de personnes ecclésiastiques et laïques.

Le lendemain, Son Excellence, accompagnée de M. le Grand Vicaire Legaré, alla faire visite officielle à madame la marquise de Lansdowne, à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, au Maire de Québec, au lieutenant-colonel Duchesnay, et à plusieurs autres notabilités de Québec.

Le 1^{er} juillet, en compagnie de Son Honneur le Maire de Québec, de M. le Grand Vicaire Legaré et de M. le colonel Duchesnay, le Comte Gazzoli allait visiter la belle chute Montmorency. Informé de la venue des distingués visiteurs, M. Bureau, le propriétaire de l'Hôtel Montmorency, avait magnifiquement pavoisé sa demeure et fait préparer un délicieux goûter. Avant de rentrer à la ville, M. le Comte eut la délicate pensée de se rendre à Castel-le-Coucy, pour faire visite à l'honorable Juge J.-T. Taschereau, frère de Son Éminence le Cardinal.

Le dimanche suivant, on voulut donner au noble Comte le spectacle d'un dimanche dans une de nos paroisses de campagne. On ne pouvait mieux choisir : Beauport, dont le site enchanteur et la beauté de l'église ne le cèdent pas l'un à l'autre, devait avoir l'honneur de posséder Son Excellence ce jour-là.

CHRONIQUE

La journée fut très belle. La paroisse, pensant qu'elle n'aurait pas souvent l'occasion d'être l'objet de la visite spéciale d'un envoyé du Saint-Siège, fit au Comte Gazzoli une réception enthousiaste. La route et les abords de l'église avaient été pavoisés à profusion, et toute la population se trouvait échelonnée sur le passage de Son Excellence, avide de contempler un envoyé du Pape. Dans le voisinage de l'église, des enfants vêtues de blanc remplirent littéralement de fleurs la voiture du Comte.

La messe et les vêpres, comme toujours à Beauport, furent très solennelles : la circonstance y prêtait doublement, vu qu'on célébrait la fête du Sacré-Cœur de Jésus et qu'on faisait l'ouverture solennelle du jubilé. M. le Comte, placé dans le bas-chœur pendant les deux offices, put se faire une idée exacte de la manière dont la population canadienne célèbre le dimanche dans nos campagnes, ainsi que de la tenue de nos églises et du soin avec lequel on y fait les cérémonies liturgiques.

Le midi, Son Excellence fût l'hôte de M. Adolphe Legaré, curé de la paroisse. Après les vêpres, le maire de Beauport fit à M. le Comte les honneurs de sa résidence, qui n'est ni plus ni moins que l'ancien manoir restauré du Marquis de Montcalm.

Somme toute, M. le Comte Gazzoli a été très touché de tout ce qu'il a vu et de la démonstration que lui a faite la brave population de Beauport. Il n'a pu s'empêcher d'avouer qu'il était loin de s'attendre à voir au Canada une aussi grande liberté religieuse, et un attachement si profond à tout ce qui touche au Saint-Père, à qui il s'est bien promis de faire part de ses impressions.

Le renvoi des grandes fêtes cardinalices au 20 et au 21 de juillet permit au Comte Gazzoli, qui voulait y assister, de faire une excursion aux chutes de Niagara. Il partit pour ce voyage le 7 juillet.

Les zouaves pontificaux ne pouvaient manquer de fêter un Garde-Noble de Sa Sainteté. Il avait donc été entendu qu'au

retour de Niagara de Son Excellence, les zouaves lui procuraient le plaisir d'une promenade au clair de la lune sur notre beau fleuve. Le jour fixé pour cette excursion fut jeudi, le 15 juillet. Le yacht à vapeur *Véga* fut nolisé, et une centaine d'invitations furent envoyées aux principaux citoyens pour tenir compagnie à Son Excellence pendant ce petit voyage. Le but de l'excursion était la paroisse de Saint-Michel, à cinq lieues de Québec, et son beau petit sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Le départ était fixé pour 7 heures précises du soir.

Le programme fut rempli à la lettre, sauf le beau temps et le clair de lune, qui firent malheureusement défaut. C'était l'un des plus beaux agréments du voyage qui manquait ; il fallut y suppléer par la bonne volonté, et faire, dans l'intérieur du vaisseau, une fête dont le charme principal devait être de se passer en plein air. M. le zouave Charles Trudelle, chef de l'excursion, se multiplia, et, malgré les contretemps, les heures passèrent assez rapidement. A Saint-Michel, dont les principales maisons étaient illuminées, il devait y avoir adresse, feux d'artifices ; mais la pluie, qui tombait à verse, dérangerait tout le programme. Une chose cependant fut évidente pour Son Excellence, ce fut l'intention de tous et leur bonne volonté.

Le 16 juillet, jour où le Cardinal Taschereau, après avoir terminé sa tournée pastorale, devait revenir à Québec, le Comte Gazzoli, en compagnie de M. le Grand Vicaire Legaré, alla jusqu'à Lorette au devant de Son Éminence, et put se faire une idée de l'élan plein de foi avec lequel nos paroisses de campagne savent recevoir leur premier pasteur. M. le Comte profita de son voyage à Lorette pour aller visiter le village Huron de cette paroisse, dont nous avons parlé plus haut. Il fut courtoisement reçu par les chefs, qui lui présentèrent une adresse écrite en langue huronne, à l'ancienne façon, sur une écorce de bouleau.

En outre de ces excursions, qui se firent avec un certain éclat, M. le Comte Gazzoli a été, jusqu'à son départ, le 23 juillet, l'objet d'une attention empressée d'un caractère plus

intime, de la part de la haute classe de la société québécoise. Ces invitations et ces réceptions cordiales auront, nous l'espérons, contribué à produire dans son esprit une impression favorable, et lui auront permis d'emporter avec lui un souvenir agréable de ce que, en dépit de sa jeunesse relative en comparaison avec Rome, nous appelons en Amérique la bonne *vieille* ville de Québec.

CHAPITRE QUATRIÈME.

LA BARRETTE ROUGE.

I

LES DÉLÉGUÉS DU SAINT-SIÈGE.

L'Ablégat chargé par le Saint-Siège d'apporter à Son Éminence le Cardinal Taschereau, la *barrette rouge*, second insigne cardinalice, était, comme nous l'avons dit déjà, Son Excellence Mgr Henri O'Bryen, irlandais d'origine.

Mgr O'Bryen n'en était pas à son premier voyage en Amérique. En 1877, il était passé par Québec et, pendant quelques jours, il fut l'hôte de Son Excellence Mgr Conroy, alors lui-même Délégué du Saint-Siège au Canada.

Mgr l'Ablégat est de haute taille, bel homme, a une figure sympathique et noble ; il montre environ cinquante ans.

Embarquée à Liverpool, à bord du *Polynesian*, de la ligne Allan, le 8 juillet, Son Excellence abordait à Lévis dimanche, le 18, à six heures du matin. En passant vis-à-vis la Pointe-au-Père, Elle avait été saluée par une salve de quatorze coups de canon. Au débarcadère, à Lévis, Mgr O'Bryen fut reçu par M. le Grand Vicaire Legaré et M. C.-A. Marois, secrétaire de Son Éminence, puis conduit immédiatement à l'église de Notre-Dame de Lévis, où il dit sa messe à 7 heures. Son Excellence prit ensuite le déjeuner au presbytère et fut l'hôte de M. le curé Gauvreau jusqu'à l'époque du départ pour la traversée et pour l'arrivée solennelle à Québec.

Quelques minutes avant une heure de l'après-midi, Mgr O'Bryen quittait le presbytère de Lévis, en compagnie de M. le Grand Vicaire Legaré, de M. le curé Gauvreau et de plusieurs autres membres du clergé, et se dirigeait vers le port, escorté

d'une foule innombrable de citoyens, accourus de toutes parts, pour témoigner, par leur présence, de leur respect envers le représentant de Sa Sainteté. Un bateau avait été mis spécialement à la disposition de l'Ablégat et de sa suite, dont faisait aussi partie la fanfare de St-Joseph de Lévis.

A Québec, les quais étaient encombrés ; nous citerons en particulier le Rév. M. Méthot, Recteur de l'Université Laval, les RR. PP. Rédemptoristes et un clergé nombreux, Son Honneur le Maire Langelier avec les échevins et les conseillers, M. Carbray, président de la Société nationale Irlandaise avec un grand nombre de membres de cette société, M. H.-J.-J.-B. Chouinard, président de la société Saint-Jean-Baptiste.

Son Excellence monta dans une voiture traînée par quatre chevaux ; Elle était accompagnée par M. le Grand Vicaire Legaré, Son Honneur le Maire et M. Carbray. Le cortège comprenait un très grand nombre de carosses : le clergé suivait Son Excellence ; venaient ensuite les membres du Conseil-de-Ville avec les notabilités de Québec. Les membres de la Société nationale Irlandaise, avec leurs riches bannières, précédés du corps de musique de St-Joseph de Lévis, marchaient en avant du carosse de l'Ablégat. Sur tout le parcours, des milliers de citoyens étaient massés de chaque côté de la rue, mais surtout sur le plan incliné de la côte LaMontagne, et acclamaient le représentant du Saint-Père. Aux abords du palais cardinalice, il y avait bien de sept à huit mille personnes. Toutes les têtes se découvraient sur le passage de Son Excellence.

En arrivant au palais du Cardinal, Mgr O'Bryen se rendit auprès de Son Éminence, qui l'attendait entourée d'un nombreux clergé et de plusieurs dignitaires civils, et il lui remit ses lettres de créance.

Son Éminence le remercia et Elle ajouta :

« Les personnes que vous voyez réunies dans cette salle, se sont empressées de venir rendre hommage à Votre Excellence et de prouver de nouveau l'attachement qu'elles portent au

Souverain Pontife. Dans le décret qui me nomme Cardinal, Sa Sainteté Léon XIII dit qu'il m'a élevé à cette haute dignité pour récompenser le Canada du dévouement qu'il n'a cessé de montrer envers le Saint-Siège. Quand vous serez de retour à Rome, Excellence, vous pourrez redire à Sa Sainteté ce que vous aurez vu, et vous serez à même de l'assurer que le zèle pour la gloire de Dieu et l'attachement à son Église ne se ralentissent pas chez les habitants de ce pays.»

Après avoir ainsi fait part à Son Éminence de l'objet de sa mission, Mgr O'Bryen se rendit auprès de Sa Grandeur Monseigneur Lynch, archevêque de Toronto, pour lui dire qu'il était porteur des documents officiels en vertu desquels Sa Grandeur était déléguée par le Saint-Siège pour imposer à Son Éminence la *barrette* cardinalice.

En dehors de Rome, l'imposition de la barrette rouge se fait généralement par le chef de l'État, lorsque celui-ci est catholique. Comme le Gouverneur-Général, qui peut être regardé comme le chef de l'État dans le Dominion du Canada, n'appartient pas à la religion catholique, le Saint-Siège a délégué, pour le représenter dans cette auguste cérémonie, le vénérable archevêque de Toronto, province d'Ontario, Monseigneur John Lynch.

Mgr Lynch était arrivé à Québec le samedi précédent, 17 juillet, et était l'hôte de Son Éminence. Sa Grandeur n'en était pas à son début vis-à-vis Mgr Taschereau : c'était Elle qui, il y avait quinze ans, était venue donner l'onction épiscopale au futur Cardinal. La délégation dont le Saint-Siège honorait cette année Mgr l'archevêque de Toronto, était donc un magnifique couronnement de sa première mission ; c'était un nouveau titre à la reconnaissance de l'église de Québec envers l'illustre Métropolitain de l'église d'Ontario.

La population irlandaise de Québec avait lieu d'être légitimement fière du choix fait par Sa Sainteté de deux fils de l'Irlande pour La représenter dans cette grande circonstance. Aussi, le lendemain de l'arrivée de Mgr O'Bryen, l'Association

nationale Irlandaise de Québec obtenait-elle de pouvoir se présenter auprès de Son Excellence pour lui souhaiter la bienvenue au milieu des Irlandais du Canada. La réception eut lieu, à 4 heures de l'après-midi, le 19 juillet, dans le grand salon du palais du Cardinal. M. Carbray, président de l'Association nationale Irlandaise, accompagné d'une nombreuse délégation, lut à Son Excellence l'adresse suivante, qui avait été magnifiquement enluminée :

ADRESSE DE L'ASSOCIATION IRLANDAISE A MGR O'BRYEN.

Traduction.

A Son Excellence, le Très Révérend Monsignor Henry O'Bryen, Ablégat de Sa Sainteté.

Monsignor,

Nous sommes certains que vous n'êtes pas surpris de trouver, sur les rives du Nouveau Monde, beaucoup de vos compatriotes. Nous sommes dispersés à tous les coins du monde civilisé, et même dans les endroits où la civilisation n'a pas encore pénétré ; car où ne trouve-t-on pas l'irlandais ?

Nos pères, ou nous-mêmes, avons été obligés de chercher refuge et moyens d'existence à l'étranger, loin de l'île bien aimée de nos ancêtres, mais vers laquelle nos regards se retournent sans cesse avec tristesse et avec amour, comme le fait le peuple juif pour sa terre chérie d'Israël.

Ici cependant, grâce à Dieu ! nous ne nous sommes pas trouvés étrangers. Nous avons été reçus comme des frères par le bon peuple du Canada, les enfants de cette autre grande branche de la race celtique, les fils de la vieille Gaule. Il serait trop long de raconter les commencements et le développement de notre race en ce pays ; qu'il suffise de dire que nous sommes ici par centaines de mille, formant une importante partie de la population de cet heureux et prospère pays du Canada.

Ce n'est pas dans cette ville, Monsignor, que nous nous trouvons par centaines de mille, car elle ne pourrait nous

contenir ; mais nous comptons par dizaines de mille, tant irlandais que descendants d'irlandais, qui souhaitons la plus cordiale bienvenue « Oead mille foille » à l'illustre membre de notre race qui vient au milieu de nous comme le représentant du grand, de l'immortel Léon XIII, Notre Saint Père et Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, auprès de notre pieux, zélé et saint archevêque, pour conférer à Son Eminence le signe qui la crée Cardinal-Prince de la Sainte Église Romaine.

Monsignor, quoique éloignés de Rome, la ville de votre séjour, nous n'ignorons pas cependant la grandeur de votre caractère, votre amour et votre loyauté pour l'Irlande, ni le noble zèle que vous avez toujours déployé pour ses intérêts.

Soyez le bienvenu, Monsignor ! Puisse votre séjour au milieu de nous être agréable et joyeux, et, quand vous retournerez à Rome, veuillez dire à Notre Saint Père que vous avez trouvé dans ce pays une population considérable de cette race irlandaise, pour laquelle Sa Sainteté a toujours eu de l'affection, et qui, Dieu merci, n'a pas dérogé à la loyauté et à la foi de ses pères.

FÉLIX CARBRAY,

Président de l'Association Irlandaise.

Son Excellence répondit en termes éloquents. Elle fit allusion à la dispersion de la race irlandaise, dont le Tout-Puissant se sert manifestement pour répandre la foi catholique. Mgr O'Bryen parla en termes chaleureux du grand progrès de l'Église en Amérique et en Australie, dû en grande partie à la race irlandaise et à sa fidélité à l'Église. Il remercia ses compatriotes de la part si large qu'ils avaient prise dans la grande ovation dont il avait été l'objet à son arrivée et qu'il se rappellerait toute sa vie. Il fit allusion au zèle et à la piété de Son Eminence le Cardinal Taschereau et à la haute estime dont il jouit à Rome, et parla en termes très élogieux du peuple du Canada et de son clergé. Enfin Son Excellence exprima

l'espoir que de meilleurs jours allaient luire pour l'Irlande, dont l'autonomie ne peut manquer d'être reconnue dans un avenir très rapproché.

Il va sans dire que Mgr O'Bryen, pendant tout le temps de son séjour, a été l'objet de réceptions brillantes, de témoignages de vénération pour son caractère d'Ablégat, en même temps que de haute estime pour son mérite personnel, de la part des dignitaires civils, des autorités religieuses et des diverses communautés de la ville. Ces démonstrations, dont l'éclat, comme perdu au milieu des splendeurs des fêtes cardinalices, n'en était pas moins réel, n'ont pu que confirmer, dans l'esprit de l'illustre Délégué du Saint-Siège, la vérité des paroles que lui avait adressées Son Éminence à sa première entrevue.

II

LA VEILLE.

Mardi, le 20 juillet, devaient s'inaugurer les fêtes cardinalices proprement dites.

La bonne ville de Québec dut dilater ses flancs pour contenir le flot grossissant de population étrangère qui arrivait de toutes les parties du Dominion et des États-Unis, afin d'être témoin du spectacle d'une VILLE CATHOLIQUE, se livrant, en pleine liberté, à des réjouissances dignes de l'événement extraordinaire qui se passait dans ses murs, l'installation solennelle d'un héritier présomptif du trône des Papes !

Ces fêtes sont passées ; elles ont eu plus de 100,000 spectateurs, intéressés et désintéressés. Eh bien ! nous ne craignons pas de l'affirmer : on s'attendait à un déploiement considérable, et l'attente a été surpassée ! On se serait cru transporté en plein moyen-âge (maintenant que ce terme a reconquis le sens favorable qu'il mérite), c'est-à-dire, dans ces siècles de foi, où aucune dissidence ne venait faire ombre au tableau,

tant l'entrain a été général, tant l'atmosphère a été imprégnée de l'esprit de foi catholique. Oui, la *vieille* cité de Champlain, regardée avec un certain mépris par les hommes de l'industrie, de la finance et du progrès moderne, a été, en ces jours bénis, l'objet d'une sainte envie et d'une légitime jalousie, de la part de cœurs généreux comprenant la vraie liberté, la vraie grandeur et le vrai bonheur ; et ces nobles cœurs venaient du pays soi-disant de la liberté, ou de ces illustres contrées *autrefois* théâtres de l'épanouissement de la foi. Le spectacle qu'ils avaient sous les yeux les transportait dans un monde qu'ils croyaient ne plus exister sur la terre. Et ils disaient : il n'y a que Québec qui puisse faire des démonstrations semblables !—Nous osons penser qu'ils avaient raison.—Puisse Québec conserver longtemps cette douce suprématie !

Les clergés de tous les diocèses avaient leurs nombreux contingents dans la foule accourue de toutes parts ; à leur tête vingt-et-un archevêques et évêques avaient répondu avec empressement à l'invitation qui leur avait été faite. C'étaient Mgr Lynch, archevêque de Toronto et Délégué du Saint-Siège ; Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, Manitoba ; Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, Nouvelle-Écosse ; Mgr Leray, archevêque de la Nouvelle-Orléans, États-Unis ; Mgr Fabre, archevêque de Montréal ; Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa ; puis Nos Seigneurs Sweeney, évêque de St-Jean, Nouveau-Brunswick ; McIntyre, évêque de Charlottetown, Ile du Prince Edouard ; Rodgers, évêque de Chatham, Nouveau-Brunswick ; Langevin, évêque de Rimouski ; Grandin, évêque de St-Albert, Nord-Ouest ; Ant. Racine, évêque de Sherbrooke ; Moreau, évêque de St-Hyacinthe ; Carbery, évêque d'Hamilton, Ontario ; Walsh, évêque de London, Ontario ; Cameron, évêque d'Arichat, Nouvelle-Écosse ; Lorrain, Vicaire Apostolique de Pontiac ; Dom. Racine, évêque de Chicoutimi ; Cleary, évêque de Kingston, Ontario ; Gravel, évêque de Nicolet ; O'Mahony, évêque coadjuteur de Toronto.

Les cérémonies s'inaugurèrent sans éclat extérieur, et presque à huis clos, mardi, 20 juillet, dans la chapelle intérieure du palais du Cardinal. A une heure de l'après-midi, en présence de Son Excellence l'Ablégat, de Sa Grandeur Mgr Lynch, Délégué du Saint-Siège, des autres membres de l'épiscopat présents à Québec, et d'un clergé nombreux, Son Éminence prêta le serment requis des Princes de l'Église, et par lequel Elle s'engage à défendre les droits de l'Église, au besoin, jusqu'à l'effusion du sang inclusivement.

La première grande démonstration publique eut lieu le soir de ce même jour, dans l'immense salle du Pavillon des Patineurs. On avait organisé, pour ce soir, en l'honneur de Son Éminence et à l'occasion de la remise de la barrette cardinalice, un splendide *festival*. Les organisateurs de cette magnifique soirée s'étaient assuré le concours de plusieurs artistes étrangers, entre autres :

Mademoiselle E. TESSIER (avocule), Soprano (de Montréal) ;

Mademoiselle ALTA PEASE, Contralto (de Boston) ;

T.-GÉHIN PRUME, Violoniste de Sa Majesté le Roi des Belges ;

Signor ALESSANDRO LIBERATI, brillant Cornettiste (de New York).

Il y avait aussi les sociétés chorales de Québec : l'UNION MUSICALE, la société SAINTE-CÉCILE, le QUATRIOR VOCAL, l'UNION LAMBILLOTTE ; le corps de musique de la BATTERIE « B », le corps de musique du 8^{me} CARABINIERS ROYAUX, et un certain nombre de musiciens de 65^{me} BATAILLON de Montréal. Enfin M. EMERIC LAVIGNE accompagnait sur le piano, et M. JOSEPH VEZINA agissait comme Directeur général.

Pour couvrir les frais d'organisation et aussi pour empêcher l'encombrement, le public n'était admis qu'en payant un léger prix d'entrée. La précaution était bonne. Une foule innombrable se présenta pour assister : 5000 personnes environ purent entrer ; on dut refuser d'en admettre davantage, faute de place. Au moins autant de personnes stationnèrent autour de l'immense édifice.

A sept heures et demie, un détachement des zouaves pontificaux se rendit au palais du Cardinal, pour faire cortège à Son Éminence et à sa suite jusqu'au Pavillon des Patineurs. L'imposant cortège, comprenant Mgr l'Ablégat, le Comte Gazzoli, tous les archevêques et évêques présents, ainsi que les sommités de la société civile, formait une longue suite de carrosses, qui eut beaucoup de peine à pénétrer jusqu'au Pavillon, au milieu de la foule compacte qui en encombrait les abords.

Une salve d'artillerie annonça l'arrivée de Son Éminence et de sa suite. A son entrée dans la salle, toute l'immense assistance se leva, et se tint debout jusqu'à ce que tous les dignitaires qui l'accompagnaient eussent pris possession des fauteuils qui leur étaient destinés. Pendant cette solennelle entrée, les corps de musique, sous la direction de M. Vézina, exécutèrent la magnifique « Marche Pontificale », composée pour cette occasion par l'organiste de la Basilique, M. Gustave Gagnon. Qu'on essaye de se faire une idée du spectacle imposant que présentait en ce moment l'immense salle, éclairée à profusion à la lumière électrique !

Le concert commença immédiatement. Les noms des artistes qui devaient y prendre part étaient une garantie de succès, en dépit des désavantages que présentait le défaut d'acoustique du Pavillon des Patineurs, construit pour tout autre but que pour un concert. Nous nous contenterons donc de donner ici le programme de cette grandiose soirée.

FESTIVAL EN L'HONNEUR DU CARDINAL TASCHEREAU.

Programme.

- 1.—Ouverture : *Rienzi*, de WAGNER, exécutée par les corps de musique.
- 2.—*Musica prohibita*, de GASTALDONI, chantée par Mademoiselle ALTA PEASE.

- 3.—*Grande fantaisie*, de HARTMAN, solo de cornet exécuté par Signor LIBERATI.
- 4.—*Air des bijoux* (Faust), de GOUNOD, chanté par Mademoiselle E. TESSIER.
- 5.—*Deuxième concerto*, de WIENIAWSKI, solo de violon exécuté par F.-GÉHIN PRUME.
- 6.—*Chœur des enclumes*, de VERDI, exécuté par les sociétés chorales et les corps de musique (avec enclumes et canons).
- 7.—*Habanera-Valse*, de VÉZINA, exécutée par les corps de musique.
- 8.—*Alla stella confidente* (avec violon obligé), de RABAUDI, chantée par Mademoiselle ALTA PEASE.
- 9.—*Polka de concert*, de LIBERATI, exécutée sur cornet par l'auteur.
- 10.—*Chant du Mysoli* (Perle du Brésil), de F. DAVID, chanté par Mademoiselle E. TESSIER.
- 11.—*Cavatine*, de RAFF,—*Badinage*, de FERRARI, exécutés par F.-GÉHIN PRUME.
- 12.—*Chant national*, de LAVALLÉE,—*Dieu sauve la Reine*, grands chœurs, exécutés par les sociétés chorales et les corps de musique (avec canons).

Les détonations des canons étaient produites au moyen d'un appareil électrique spécial qui permettait de régulariser les effets d'une manière parfaite au point de vue musical.

Entre les N^{os} 6 et 7 de ce programme, l'honorable juge Routhier, chargé d'interpréter le magnifique concert qui flattait si agréablement les oreilles, le fit de manière à mériter l'appréciation suivante, sortie de la bouche de Son Excellence Mgr l'Ablégat : « Je n'ai jamais entendu une parole plus éloquente, plus catholique et plus théologique ». Voici ce discours, qui, on le comprend, n'a pas besoin d'autres éloges :

DISCOURS DE L'HON. JUGE ROUTHIER AU FESTIVAL DU 20 JUILLET.

*Eminence,**Excellence,**Messeigneurs,**Mesdames, Messieurs,*

Parmi les voix multiples et sonores qui s'élèvent de la création au Créateur, il en est une qui est l'interprète de toutes les autres, et qui traduit leurs chants et leurs acclamations dans une langue que le ciel comprend : c'est la voix de l'homme.

Le merveilleux et perpétuel concert que tous les êtres créés s'en vont répétant sur toutes les zones de la sphère terrestre, et dans lequel des millions d'artistes, depuis le brin d'herbe jusqu'au chêne, depuis le ruisseau jusqu'à l'océan, depuis le rossignol jusqu'au lion, mêlent leurs accords, ne devient un hymne d'adoration et d'amour pour Dieu que par l'intermédiaire de la parole humaine.

De même, Mesdames et Messieurs, les organisateurs de cette fête incomparable ont voulu que ma parole traduise en quelque sorte en langue vulgaire l'hymne d'allégresse et de filial amour que des artistes d'élite font entendre ce soir en l'honneur de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec. Ils ont voulu que le Canada si brillamment représenté dans cet immense auditoire, prît une voix et mêlât ses accents aux flots d'harmonie qui débordent de cette salle.

Pour l'honneur de mon pays, je voudrais qu'il eût en ce moment, pour exprimer ce qu'il ressent, une autre voix que la mienne, et je regrette de ne pouvoir être qu'un faible écho des sentiments et des acclamations de tout un peuple.

Mais il est une chose qui suppléera à l'impuissance de ma parole, et qui témoignera mieux de notre respect, de notre affection et de notre dévouement ; c'est le spectacle magnifique qui se déroule en ce moment sous mes regards : toutes les classes de la société se pressant sous les arcades de cette vaste enceinte pour acclamer leur frère devenu l'un des

princes du sang royal de l'Église de Rome ; les plus hauts fonctionnaires de l'État assis côte à côte avec les plus hauts dignitaires de l'Église, et formant la représentation visible d'un idéal qu'on ne rencontre plus assez dans ce monde : l'union harmonieuse des deux souverainetés, la souveraineté religieuse et la souveraineté politique ; enfin, l'éminent et vénéré prélat délégué vers nous par Sa Sainteté, comme un messenger de la bonne nouvelle, et rehaussant encore l'éclat de cette démonstration en y associant la plus antique, la plus glorieuse, et la seule immortelle de toutes les royautés !

Ah ! Messieurs, en contemplant cette imposante assemblée, il me semble voir l'illustre Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Église, et qui fait tant d'efforts pour la pacification générale des peuples et la conciliation des deux puissances, il me semble le voir dominant cette enceinte, embrassant dans un regard sympathique les représentants des deux pouvoirs, unis en une seule famille dont il est le père souverain, et enveloppant dans une même bénédiction la mitre et la couronne, l'Éminence, l'Excellence, les Archevêques, les Évêques et les prêtres, les gouvernants et les gouvernés, les aïeux, les pères et les enfants !

Ce tableau grandiose en évoque un autre, qui en est pour ainsi dire l'arrière-plan, et qui représente le progrès et le développement constant des sociétés chrétiennement organisées et des institutions religieuses. C'est l'idée dominante que je veux esquisser à grands traits, dans les quelques minutes qui me sont données.

I

Mesdames et Messieurs, quand le soleil se lève sur les vieilles terres orientales qui furent le berceau du genre humain, les premiers fronts qu'il éclaire sont les sommets des pyramides. Mais sous les ardents rayons du grand astre qui réchauffe et vivifie toutes choses, les fastueux tombeaux des Pharaons restent froids, lugubres et inféconds dans l'impassibilité de la mort.

C'est l'image saisissante de la stagnante immobilité des peuples orientaux, qui n'ont pas voulu se soumettre à la loi du Christ.

Mais il n'en est pas ainsi des peuples de l'Occident. Deux traits caractéristiques les distinguent : c'est le mouvement et la vie. Ils ne sont pas assis à l'ombre de la mort ; ils sont debout, et ils marchent à la lumière de ce nouveau soleil que le Christ est venu allumer sur la terre et auquel il a donné son nom : le Christianisme.

A mesure que cet astre radieux poursuit sa carrière vers l'extrême Occident que nous habitons, les profondeurs des solitudes s'illuminent, et l'on voit perpétuellement naître et se développer sous ses rayons bienfaisants des germinations nouvelles.

Il n'y a guère plus de deux siècles que Mgr de Laval est venu jeter en terre, sur les rives du Saint-Laurent, la précieuse semence d'une église nouvelle ; et Dieu sait par quelles tempêtes fut assailli à certaines époques l'arbre mystique qu'il arrosa de ses sueurs !

Mais les germinations que les eaux du baptême ont une fois baignées ne se flétrissent jamais complètement. Elles pâlissent, elles s'étiolent quelquefois ; mais elles gardent dans leurs racines un reste de sève qui peut encore monter, ramener la vie sous l'écorce du tronc, et faire épanouir dans les rameaux de nouvelles floraisons.

C'est ce qui fait la supériorité de la germination religieuse sur la germination civile et politique ; et dans aucune histoire peut-être, le contraste entre les deux n'est plus frappant que dans la nôtre.

Voyez plutôt ce que sont devenues les œuvres des deux puissances créatrices auxquels notre pays doit son origine. Le roi de France était puissant, et il était représenté ici par des gouverneurs et des soldats ; le Pontife de Rome était faible, et il envoya sur nos rivages l'évêque de Pétrée et quelques pauvres religieux.

Or, un siècle plus tard, la germination politique dépérissait misérablement, pendant que la germination religieuse continuait de croître ; bientôt l'œuvre du roi de France tombait en ruine, et nous pleurerions aujourd'hui sur son tombeau si l'œuvre du Pontife ne l'avait pas sauvée. Oui, c'est un fait indéniable, que les impies eux-mêmes ne peuvent pas contester : l'œuvre du Pontife, en subsistant, a sauvé dans notre pays l'œuvre du Roi. L'immortalité de l'Église a couvert l'État de son manteau ; et si les vaincus d'hier deviennent les vainqueurs de demain, si l'avenir voit jamais reflorir sur nos bords une France nouvelle, c'est l'Église qui l'aura faite.

Poursuivez encore le contraste, et voyez combien de temps subsistent les institutions politiques dans notre pays, si remarquable pourtant par sa stabilité. Qu'est devenue notre constitution de 1791 ? Que reste-t-il du régime qu'on nous a imposé en 1841 ? Combien d'années encore subsistera la constitution que nous nous sommes librement donnée en 1867 ? En est-il un parmi vous qui puisse m'assurer qu'elle durera vingt ans ?

Ah ! Messieurs, les institutions civiles et politiques appartiennent à l'ordre des choses qui passent, tandis que les institutions religieuses sont intimement liées à l'ordre des choses permanentes. Le temps n'appartient pas à César, mais à Dieu. Voilà pourquoi l'Église et l'État doivent rester unis, afin que l'immutabilité de l'une corrige l'extrême variabilité de l'autre. Voilà pourquoi la fondation de Mgr de Laval a traversé plus de deux siècles d'orages et de luttes, sans rien changer à sa constitution, à sa forme, ni à sa doctrine, mais en se développant toujours et en grandissant merveilleusement.

Quand Louis XIV, à l'apogée de sa gloire, présentait au Souverain Pontife, pour être envoyé au Canada, l'abbé de Montmorency-Laval, il ne soupçonnait pas, sans doute, ou du moins il ne prévoyait pas, que l'humble missionnaire allait fonder en Amérique une dynastie qui durerait plus longtemps que la sienne. Et cependant, aujourd'hui que la race du Roi-Soleil est éteinte, quand son dernier représentant vient d'être

proscrit de France et mange le pain de l'exil, on voit ici tout un peuple acclamer le quinzième successeur de Mgr de Laval, créé Cardinal !

Comme on voit la plante, dans le mystérieux travail de sa fécondation, sortir de terre, s'élever, s'épanouir en feuillage et se couronner d'une fleur ; comme on voit le palais et le temple, solidement assis dans les entrailles du sol, superposer leurs étages, leurs voûtes, leurs colonnades et leurs décors, et se couronner enfin d'un dôme ; ainsi l'on a vu l'église du Canada s'édifier lentement, grandir, et se couronner enfin de la haute dignité cardinalice !

O Laval ! O Plessis ! dormez en paix dans les reflets d'une gloire que vous n'avez pas cherchée ! Votre œuvre a grandi avec l'apothéose que la postérité vous prépare. L'édifice dont vous avez été les plus illustres architectes, le temple dont vous avez jeté dans notre sol les fondations puissantes, a reçu aujourd'hui son couronnement !

II

Et vous tous, leurs successeurs, qui recueillez les fruits des semences qu'ils ont déposées en terre, Cardinal, Archevêques et Evêques, qui formez la véritable couronne de l'église du Canada, vous n'oublierez pas que vos obligations et votre responsabilité grandissent avec les honneurs qui vous incombent.

Placés au-dessus de nous, soyez, comme dit saint Bernard, la Providence de ceux qui sont en bas. Soyez leurs conseils, leurs secours, leurs serviteurs : gouvernez pour servir. Ce n'est pas moi qui parle, c'est saint Bernard.

Faites de nous une nation d'élite, à la hauteur de la mission qui l'attend ; car la noble mission du Canada n'est pas une chimère.

Le 19^{me} siècle est un siècle de transition, où la lutte du bien et du mal est indécise ; mais le 20^{me} siècle verra le triomphe du bien. Quand les peuples auront fait l'expérience de toutes les théories scientifiques et de toutes les utopies politiques du jour, quand ils auront côtoyé tous les abîmes et subi tous les

désastres, ils se retourneront vers la vérité chrétienne et l'acclameront.

Or, dans cet avenir glorieux qui se prépare, l'Amérique et plus particulièrement notre patrie, devront jouer un grand rôle. Préparez-nous pour cette grande mission de la France d'Amérique dans l'avenir du monde.

N'oubliez pas d'ailleurs que le principal caractère de l'Église dont vous êtes les chefs, est l'universalité. Non seulement elle prétend remplir toute la durée des temps, mais elle veut envahir tout l'espace et conquérir toutes les nations.

Votre apostolat universel s'est manifesté dès le Cénacle, qui fut ébranlé par un grand vent, et dans lequel des langues de feu descendirent sur la tête des hommes choisis dont vous êtes les continuateurs.

Or le grand vent, c'est le messager qui porte au loin sur ses ailes la parole évangélique ; c'est la force qui conduit les navires à travers les océans, et qui va répandre sur les terres lointaines les germes des plantes et les semences de la vérité. Les langues symbolisent la parole de Dieu, et elle sont de feu parce qu'elles portent avec elles la lumière et l'amour !

Eh bien ! Messesseurs, il est, à l'Ouest et au Nord du continent américain, des tribus encore infidèles et des terres encore sauvages. De vastes champs sont encore ouverts à votre zèle apostolique et, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'Église du Canada étendra vers le Septentrion et vers l'Occident des ramifications nouvelles.

De nouveaux diocèses seront créés, de nouveaux évêques seront choisis, et bientôt, de l'Atlantique au Pacifique, leurs voix généreuses et fidèles s'appelleront et se répondront. Comme des sentinelles rangées de distance en distance, elles répèteront aux heures des ténèbres la parole lumineuse, le mot d'ordre, qui leur viendra du général en chef, l'Évêque de Rome.

Car Rome est la patrie universelle. C'est le *home* de l'Américain comme de l'Européen, du Canadien comme de l'Italien,

des enfants d'Albion comme des fils de saint Patrice. C'est de là que vient le vrai *home rule*, sous l'empire duquel les nations vivent, et survivent quand on croit les avoir tuées !

Rome n'appartient pas à un parti, ni même à une nation. Elle appartient à toutes les races, elle est la mère de toutes les nations. Elle ne refuse à aucune ses lumières, et elle ne proscrit aucun progrès véritable, ni aucune liberté légitime. Ceux qui croient voir un antagonisme entre son autorité et la liberté, la méconnaissent ou n'ont pas la vraie notion du progrès social. Car les deux principaux éléments de ce progrès sont l'autorité et la liberté — l'autorité qui assure l'ordre, et la liberté qui produit le mouvement. Certes, l'amour de la liberté est un sentiment naturel de l'homme, et il est profondément gravé dans son cœur. On aime la liberté comme on aime la nature, comme aime sa patrie.

Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il faille n'avoir aucun supérieur pour être libre. Comme dit Bossuet, où il n'y a pas de maître tout le monde est maître, et où tout le monde est maître tout le monde est esclave.

Le mot latin *liber* ne veut pas dire seulement *libre* mais *enfant*. La liberté, c'est donc la condition de fils opposée à celle d'esclave. Être libre, c'est avoir un père pour maître. Ce n'est pas être affranchi d'obéissance et de subordination, c'est être soumis à l'autorité d'un père, au lieu d'être courbé sous le joug d'un tyran.

Sous l'empire du droit antique, les esclaves étaient des choses, et on en disposait de la même manière. Être libre, c'est être une personne, ayant un nom dans la famille, ayant une place au foyer. C'est pouvoir appeler son chef son père, et les autres sujets ses frères. C'est avoir droit d'être traité comme un fils !

Eh bien ! Messieurs, cet idéal de la liberté dans ses rapports avec l'autorité, il est réalisé dans la constitution de l'Église chrétienne.

Quand son chef véritable, le Christ, nous a enseigné à prier en disant : « Notre père qui êtes aux cieux..... », il nous a

affranchis de l'esclavage ; il a proclamé la vraie fraternité, la vraie égalité et la vraie liberté !

Aussi l'Écriture, en racontant son ascension au ciel, prononce-t-elle cette parole remarquable : *et ascendens in altum captivam duxit captivitatem*, et remontant au ciel, il a entraîné la captivité captive. Quelle image pittoresque et saisissante dans cet éloge du grand libérateur du genre humain !

Lorsque les conquérants dont l'histoire exalte les hauts faits, revenaient de leurs lointaines expéditions, ils traînaient derrière leur char de triomphe des rois enchaînés et des populations captives. Mais ce n'est pas ainsi que le Christ a célébré son triomphe.

Plus fort qu'eux tous, et sans armée, il a su conquérir l'univers ; mais ce ne fut pas pour réduire l'humanité en esclavage, ce fut pour l'affranchir ; et afin qu'elle fût libre à jamais, il a traîné derrière son char, en remontant au ciel, la captivité captive.

Ah ! chantez sa gloire, millions d'esclaves qu'il a faits libres ! Tombez à ses genoux, femmes chrétiennes que ses enseignements ont réhabilitées ! Dressez-lui des autels, peuples qu'il a délivrés du joug des tyrans !

Voilà comment le Chef invisible de l'Église a compris la liberté, et comment il l'a ressuscitée quand elle était morte ! Voilà comment il a su être Père, tout en proclamant qu'il était le Maître ! Or celui qui le représente visiblement sur cette terre est également un père, et le plus ardent défenseur de la liberté ! Que dis-je ? il en est aujourd'hui le martyr !

Montrons-nous donc toujours ses enfants, et nous continuerons d'être libres et de grandir sous l'autorité de ceux qu'il a chargés de nous gouverner, et qui nous transmettent ses enseignements. L'Église a été notre salut dans le passé ; elle sera notre gloire, notre grandeur et notre prospérité dans l'avenir.

III

Et maintenant, au nom de mon pays, permettez-moi de vous confier un message, ô vous que l'immortel Léon XIII a envoyés vers nous. Lorsque vous retournerez vers lui, pour lui rendre compte de votre honorable mission, assurez-le de notre amour filial pour sa personne, de notre admiration pour ses œuvres, et de notre soumission entière à son autorité.

Exprimez-lui notre reconnaissance. Car nous comprenons qu'il a voulu non seulement récompenser le mérite personnel de notre nouveau dignitaire, mais aussi reconnaître la foi et la fidélité de toute une race, et la rapprocher davantage de son cœur paternel.

Dites-lui que vous avez trouvé ici un petit peuple qui grandit à l'ombre de l'Église de Rome, et qui sait unir la jouissance de toutes les libertés légitimes aux vieilles traditions d'honneur, d'ordre social et de foi.

Dites-lui enfin que vous avez vu reflourir sur la terre Américaine la France des anciens jours, une petite fille de la fille aînée de l'Église, toute brillante encore des promesses et des espérances du jeune âge, et s'acheminant, sous l'égide d'Albion, par le libre développement de ses forces, sans secousse ni violence, vers la maturité et l'émancipation.

Ce discours du savant professeur de l'Université Laval, a eu l'honneur d'être traduit en italien, et reproduit par l'*Osservatore Romano*, organe officiel du Vatican.

III

LES DÉCORATIONS.

Nous n'avons pas l'intention de décrire tout ce qui a été fait, à titre de décorations, à l'occasion des fêtes du 21 juillet. Ce serait impossible, tant l'ardeur a été générale, tant chacun a tenu à apporter sa quote-part d'effort et de bonne volonté.

Nous ne ferons donc qu'indiquer sommairement ce qui avait un caractère plus public ou plus extraordinaire.

Comme Son Éminence devait se rendre processionnellement de son palais à la Basilique et en revenir, en passant par les rues Buade, du Fort, Place d'Armes, Saint-Louis, Sainte-Ursule, Sainte-Anne, Desjardins et Du Parloir, c'est surtout dans ces rues que se sont multipliées les décorations extérieures. Sur ce parcours, qui n'est pas très long, pas moins de seize arcs de triomphe, tous admirablement faits, tous plus élégants les uns que les autres, avaient été érigés, soit aux dépens de particuliers, soit aux frais des autorités publiques. En voici l'énumération, avec les noms des entrepreneurs qui les ont construits :

Au coin de la rue Buade, en face du Bureau de Poste, le Gouvernement fédéral a fait construire un arc élégant par M. Edouard Roussel.

Un peu plus loin, rue du Fort, près des bureaux du *Journal de Québec*, et aux frais de M. Augustin Côté, propriétaire de ce journal, un second arc très joli a été construit par M. Edouard Matte. On y lisait les deux inscriptions : HONNEUR A SON ÉMINENCE, et VIVE LÉON XIII.

Le troisième arc, de style grandiose, était construit en face de l'École Normale, Place d'armes, aux frais du Gouvernement local, d'après le dessin de M. Eugène Taché. Entrepreneur, M. Ferdinand De Varennes. Sur les deux faces de cet arc on lisait les inscriptions suivantes :

VIVE SA SAINTETÉ LÉON XIII.

HOMMAGE A L'ÉMINENTISSIME PRINCE DE L'ÉGLISE.

TU GLORIA JERUSALEM.

TU LÆTITIA ISRAEL.

VIVE LE CARDINAL TASCHEREAU.

HONNEUR AU PROMOTEUR DISTINGUÉ DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le quatrième arc s'élevait auprès du nouveau Palais de Justice, sur la rue St-Louis. Il a été construit aux frais des entrepreneurs de cet édifice, MM. Whelan et Ford. Construction très imposante.

Sur la rue St-Louis, les arcs de triomphe se suivaient de très près. Le cinquième, érigé vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, a été construit par M. Patient Côté, aux frais de M. Élisée Beaudet.

Les deux arcs suivants, admirés à bon droit, ont été construits par M. Philippe Drolet, sous la surveillance de M. E. Bureau, par l'ordre de M. le Shérif Alleyn, qui les a fait placer devant chacune des deux avenues qui conduisent au Palais de Justice actuel. L'un de ces arcs présentait les grandes lignes de l'arc de l'Étoile, de Paris, et était surmonté d'une statue de la Justice.

Le huitième arc, le plus considérable et le plus imposant de tous, était celui que le Conseil-de-Ville de Québec a fait élever à l'intersection des rues Saint-Louis et Sainte-Ursule, d'après les dessins de M. le chevalier Baillairgé, ingénieur de la cité. Entrepreneur, M. Edouard Côté. C'était une magnifique structure à quatre portes. Sur les différentes faces se lisaient les inscriptions suivantes :

VIVE LÉON XIII.

MGR O'BRIEN, LE COMTE GAZZOLI, DÉLÉGUÉS DE ROME.

VICTORIA, REGINA.

LANSDOWNE, GOUVERNEUR.

MASSON, LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

LANGELIER, MAIRE.

Dans chacun des quatre angles on avait ménagé des niches artistement faites et qui devaient contenir, pendant la procession, de gracieuses petites statues vivantes, dont les vêtements blancs, se détachant nettement sur le fond de verdure des niches, ont produit le plus charmant effet.

Sur la rue Sainte-Ursule, en face de la station centrale de la brigade du feu, les pompiers, sous l'habile direction du chef Dorval, avaient, en guise d'arc de triomphe, dressé deux de leurs plus magnifiques échelles, dont la réunion par le haut formait une immense porte, garnie d'ornements appropriés, au milieu desquels se dessinaient une croix, une ancre et un cœur, avec l'inscription : FOI, ESPÉRANCE, CHARITÉ. A côté se trouvait une estrade, destinée à recevoir un chœur d'enfants qui devaient chanter au passage de Son Éminence. Le tout formait un ensemble qui a été beaucoup loué.

Un peu plus loin, dans la même rue, on pouvait admirer trois autres arcs, très élégamment construits aux frais des citoyens de cette rue : le premier, entre MM. Taché et Roy, a été construit par M. Damase Vézina sur l'ordre de MM. Taché D^r Roy, Archer, Dumoulin, D^r Mackay et Marcoux ; le second, vis-à-vis la résidence de M. Owen Murphy, a été fait par M. Jos. Mathieu, aux frais de MM. Murphy, Gingras, Talbot, D^r Baillargeon, Lafrance et de Mesdames Hudon et Myrand ; le troisième, en face de la résidence de M. Frémont, a été érigé par M. Joseph Bussièrès aux frais de Madame veuve Frémont et de M. Joseph Frémont.

Le treizième arc de triomphe était sur la rue Saint-Anne, vis-à-vis la Salle St-Patrice (ancienne Salle Victoria), érigé par M. Michel Boivin, sur l'ordre du Conseil-de-Ville de Québec.

En face du Bureau d'Enregistrement, le Gouvernement de la Province de Québec avait fait construire un second arc, digne de ses émules, par M. Maxime Hudon.

Un arc d'un style tout à fait à part a été érigé à l'angle des rues Sainte-Anne et Des Jardins. Il représentait une massive porte de ville en pierre, et faisait contraste, à son avantage, par sa forme et son apparence extérieure, avec les autres constructions. Cet arc, construit par M. Patient Côté, était le troisième érigé aux frais du Conseil-de-Ville.

On a admiré beaucoup l'arc de triomphe que les Dames religieuses Ursulines ont fait construire en face de leur chapelle par M. H. Villeneuve, leur maître-menuisier. Joint aux autres décorations de la façade du couvent, exécutées et distribuées avec le bon goût qui caractérise ces Dames, le tout ensemble formait une scène d'autant plus belle au moment de la procession, qu'elle était animée par des centaines de gracieuses petites têtes se pressant dans toutes les fenêtres et qui étaient loin de nuire au tableau.

Enfin, un dernier arc en verdure, de grandes dimensions, avait été construit, aux frais de la Fabrique de la Basilique, en face de la porte d'entrée de celle-ci, et lui servait comme de péristyle. Cet arc, construit par M. Edouard Patry, était surmonté d'un balcon, auquel on arrivait par un escalier. C'était de là que Son Éminence, après la cérémonie religieuse dans la Basilique, allait donner solennellement la bénédiction à la foule que le défaut d'espace devait empêcher d'entrer dans l'église.

Sur le terrain de l'ancien collège des Jésuites, en face de la Basilique, l'archevêché avait fait construire, par M. Ouellet, architecte, un kiosque à jour, extrêmement élégant et d'assez grandes dimensions. C'était là que la procession devait s'arrêter pendant quelques instants pour permettre à Nosseigneurs les évêques et au clergé de revêtir leurs habits de chœur, puis prendre la tête de la procession et faire l'entrée solennelle dans la Basilique.

Nous ne devons pas omettre de mentionner l'élégante construction dont le Conseil-de-Ville a fait entourer et recouvrir le jet d'eau de la Place d'Armes. C'est une pyramide à jour et pour ainsi dire aérienne, d'une construction très hardie, et de cent pieds de haut, vrai chef-d'œuvre d'équilibre mécanique, quand on considère la légèreté des matériaux qui la composent. Elle a été construite par M. Paul Breton, sur les dessins et devis de M. le chevalier Charles Baillaigé, ingénieur de la ville. Cette pyramide, qui a été si justement admirée,

devait jouer son principal rôle pendant l'illumination de la soirée du 21 juillet.

Notre vénérable Basilique avait, on le comprend, pris des airs de grande fête. Très sobre d'ornements, très simple dans ses formes intérieures, elle prête cependant admirablement à la décoration. Elle se transforme littéralement dans nos grandes solennités ; aussi la gradation des fêtes y est-elle merveilleusement observée. Cette fois-ci, elle devait se surpasser, et elle l'a fait. Sous la direction d'habiles artistes, notre vieille cathédrale a revêtu un costume d'une élégance et d'un goût exquis.

Des tentures très riches ornaient le chœur. Le baldaquin, qui déjà par lui-même produit un si bel effet, était surmonté de deux groupes d'anges, portant chacun les divers insignes de la dignité du nouveau cardinal.

Le chœur et la nef étaient parsemés d'ornements et de décorations du meilleur goût. Au-dessus du chœur et dans toute la rangée de fenêtres qui se trouve au-dessus des arcades, on remarquait les écussons du Souverain Pontife et de Son Éminence.—Sur les arcades elles mêmes, tout le long de la nef, et au milieu de draperies gracieuses, étaient placés les écussons des quelques vingt-cinq diocèses du Dominion.

Qu'on joigne à cela l'ornementation de l'autel et l'illumination du chœur, toujours faites avec un goût exquis par les humbles et dévoués sacristains de la Basilique, dont la renommée à cet égard est parfaitement établie à Québec, et qui cette fois avaient déployé une richesse et un talent extraordinaire justement appréciés par les étrangers,—et l'on pourra se faire une idée de l'effet vraiment grandiose et saisissant que produisit, le 21 juillet, l'antique cathédrale de Québec pendant l'imposante cérémonie de la collation de la barrette. Même en dehors de la cérémonie, et par conséquent sans l'effet de l'illumination du chœur, ce fut, pendant les journées du 20 et du 21 juillet, une procession continuelle de visiteurs, tant étrangers que de la ville, qui voulurent jouir de ce spectacle

et qui ne tarissaient pas d'éloges sur sa magnificence.—Parmi ceux-ci, nos compatriotes protestants n'étaient pas les moins impressés; et plus d'un soupir dut s'échapper de leur cœur en comparant ce culte si chaud et si vivifiant avec la froideur du leur. Puissent ces soupirs se prolonger jusqu'à une parfaite conviction avec ses heureuses conséquences !

IV

LA FÊTE RELIGIEUSE.

De bonne heure, le matin du 21 juillet, tout Québec était sur pied, soit pour achever les derniers préparatifs de la fête, soit pour y prendre part à un titre ou à un autre.

La cité de Champlain a vu de grandes fêtes et de splendides solennités, par lesquelles on rappelait les gloires de son existence civile ou religieuse. Mais jamais ses vieux murs n'avaient encore enfermé autant de splendeurs, autant de magnificence, et un tel déploiement de pompe. Jamais un tel concours de populations avides de voir et d'entendre n'avait envahi son enceinte. Tout le monde s'est donné la main pour produire ce spectacle, que des personnages illustres qui ont reçu l'hospitalité québécoise déclarent incomparable.

Son Honneur le Maire de Québec avait demandé par proclamation que le 21 juillet fût regardé comme jour de fête et que toutes les affaires civiles fussent suspendues. Nous ne croyons pas qu'il y ait eu, ce jour-là, un seul magasin d'ouvert; toutes les usines, toutes les manufactures, toutes les boutiques sont demeurées fermées. Nos concitoyens anglais et protestants se sont généreusement associés à ce mouvement, et ont pris part à la fête comme à un événement national. Il leur en est tenu bon compte.

Le ciel avait bien voulu se mettre de la partie et répondre aux vœux de tous : on ne pouvait désirer un temps plus propice pendant toute la journée.

Dès sept heures, une foule immense, venant de toutes les parties de la ville, commença à se masser sur la vaste place

de la Basilique ; elle atteignit bientôt le chiffre d'au moins 20,000, tellement compacte que toute circulation devint impossible en cet endroit, et que la cavalerie eut beaucoup de peine à y ouvrir le chemin strictement nécessaire pour laisser passer la procession. Cette masse de peuple, qui ne pouvait être admise dans l'église, et qui n'y comptait pas non plus, se résigna bien volontairement à attendre depuis 7 et 8 heures du matin jusqu'à midi, afin d'avoir la satisfaction et le bonheur de voir Son Éminence à sa sortie de la Basilique après la cérémonie, et de recevoir la bénédiction qu'Elle devait donner du haut du balcon improvisé devant la porte de la cathédrale.

Outre la foule stationnant sur la place de la Basilique, tout le parcours de la procession, et notamment l'immense espace vacant près de l'École Normale, était bondé de monde, qui ne laissait que bien juste le milieu de la rue pour le passage du cortège. On estime à au moins 50,000 le nombre des personnes formant ainsi une double haie compacte sur le trajet, relativement peu considérable, entre le palais du Cardinal et la Basilique. En outre, toutes les fenêtres sur le même circuit étaient remplies de spectateurs, avides de jouir du spectacle qui allait se dérouler sous leurs yeux.

Or, dans cette immense foule, pas un cri, pas le moindre tumulte. Cette tranquillité, du reste, a été le caractère général, et non le moins admiré par les étrangers, de la population entière pendant toute la journée.

La procession commença à s'organiser entre 8 et 9 heures. Grâce au zèle et à l'habileté des commissaires-ordonnateurs, M. le lieutenant-colonel Arthur Evanturel et M. le major Crawford Lindsay, le programme, longtemps déterminé d'avance, s'exécuta dans un ordre parfait. Voici l'ordre de la procession, qui donnera une idée de son imposante splendeur :

ORDRE DE LA PROCESSION.

Un détachement de l'École de Cavalerie.

Corps de musique du 8^e bataillon

Élèves externes du Séminaire de Québec.
Association des Ferblantiers.
Association des Bouchers.
Union des Boulangers.
Association des Cordonniers.
Société des Tailleurs de Cuir.
L'Union des Mégissiers.
L'Union des Menuisiers.
Société des ouvriers du Port N° 5.
Société de Bienfaisance des peintres.
L'Union Typographique N° 160.
L'Union Typographique N° 159.
La Société de Bienfaisance française.
La Société de Bienfaisance des ouvriers.
L'Union Saint-Joseph de Saint-Jean-Baptiste de Québec.
L'Union Saint-Joseph de Charlesbourg.
L'Union Saint-Joseph de Lévis.
L'Union Saint-Joseph de Saint-Roch.
L'Union Saint-Joseph de Saint-Sauveur.
L'Union Saint-Joseph de Beauport.
L'Union Saint-Joseph du village de Lauzon.
Chœur de la congrégation de Saint-Roch.
Chœur de l'orgue de Saint-Roch.
Garde d'Honneur du Sacré-Cœur de Sillery.
La Société Sainte-Cécile.
L'Union Musicale (fanfare).
L'Union Commerciale de Québec.
Congrégation des jeunes gens de Saint-Sauveur.
Congrégation des jeunes gens de la Haute-Ville.
Congrégation des hommes de Saint-Sauveur.
Congrégation de Saint-Roch.
Congrégation de Notre-Dame de Québec.
L'Institut Canadien.
Saint Patrick's Total Abstinence Society.
La société Saint-Joseph (irlandaise).
L'Institut Littéraire Saint-Patrick.

- L'Association Nationale Irlandaise.
- La société Saint-Jean-Baptiste de Lévis.
- La société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg.
- La société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Foye.
- La société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur.
- La société Saint-Jean-Baptiste de Québec.
- Le Collège des Médecins.
- La Chambre des Notaires.
- Le Barreau.
- La Presse.
- L'Université Laval.
- Le commandant et les officiers de la Milice.
- Les membres de l'Assemblée Législative.
- Le Conseil-de-ville de Québec.
- Les membres du Conseil Législatif.
- Le Conseil Exécutif de la Province de Québec.
- Les membres de la Chambre des Communes.
- Les juges puisnés de la Cour du Banc de la Reine et de la Cour Supérieure.
- Les juges de la Cour Suprême.
- Les Sénateurs.
- Les Juges en chef.
- Les membres du Conseil Privé.
- Corps de musique de la Cité (Montréal).
- Les Zouaves Pontificaux (formant la garde d'honneur).
- La voiture du Cardinal et de l'Ablégat.
- La voiture du Garde-Noble.
- La voiture de la famille.
- Les voitures des Archevêques et Évêques.
- Un détachement de l'École de cavalerie.

Cent coups de canon devaient être tirés, à courts intervalles réguliers, par la Batterie de campagne placée sur le terrain de l'ancien collège des Jésuites. Le premier coup fut le signal de la mise en marche, peu après 9 heures. Le cortège défila au son de toutes les cloches de la ville, et au bruit du canon

faisant monter vers le ciel ses roulements éclatants. A toutes les fenêtres flottaient des banderoles et des draperies ; sur toutes les façades s'étalaient des inscriptions, des armoiries, des festons ; sur tous les toits se déroulaient des pavillons. Un radieux soleil répandait à flots sa lumière sur toutes ces splendeurs. Le coup d'œil était vraiment incomparable.

De temps en temps, le carosse de Son Éminence et de Mgr l'Ablégat, traîné par quatre superbes chevaux noirs, s'arrêtait pendant quelques instants. La première fois, ce fut vis-à-vis une estrade construite près de la terrasse Dufferin, et où se tenaient plusieurs centaines d'élèves et d'orphelins des Sœurs de la Charité, les petits garçons portant à la main des pavillons, les petites filles la tête couronnée de fleurs, qui chantèrent un hymne *A Léon XIII* et le *Laudate Dominum* ; après quoi deux petites orphelines sont venues présenter de magnifiques bouquets à Son Éminence. Ce n'était que les prémices : la voiture devait se remplir de fleurs. Le second arrêt eut lieu près du nouveau Palais de Justice, où stationnaient les enfants de l'École des Frères de St-Roch, qui chantèrent un hymne intitulé *Honneur au Cardinal*. Le troisième arrêt se fit sous le grand arc de triomphe de la Corporation, à l'angle des rues St-Louis et Ste-Ursule : là, quatre charmantes petites filles vêtues de blanc et couronnées de fleurs, qui étaient assises dans les jolies niches des quatre angles de l'arc, se levèrent et présentèrent, avec une grâce charmante, à Son Éminence les magnifiques bouquets qu'elles tenaient à la main. Un peu plus loin, c'était le tour des élèves du Convent du Bon Pasteur, placées sur l'estrade de la station centrale de la brigade du feu, et qui chantèrent un troisième hymne de circonstance en l'honneur de Son Éminence. Là aussi, trois jeunes filles, admirablement costumées, symbolisaient la Foi, l'Espérance et la Charité.

A mesure que la voiture s'avancait, les fleurs s'ajoutaient aux fleurs, si bien que, rendue au terme, elle en était littéralement remplie.

Lorsque la tête de la procession arriva au kiosque érigé sur le terrain du collège des Jésuites, tout le cortège s'arrêta, et ouvrit ses rangs pour laisser défilér les voitures des Prélats. Les deux rangs firent ensuite contremarche en se rejoignant, et suivirent en ordre inverse la voiture de Son Éminence. Arrivés au kiosque, tous les Prélats descendirent de voiture, et revêtirent leurs habits pontificaux. Les membres du clergé, au nombre d'environ 500, qui attendaient en cet endroit l'arrivée des évêques, prirent aussi leurs surplis ; et la procession religieuse défila en tête du cortège pour traverser la place et entrer dans la Basilique.

Après le clergé, entre Mgr l'Ablégat et Son Éminence, la barrette cardinalice était portée sur un plateau en vermeil recouvert d'un voile rouge. M. le Comte Gazzoli marchait à côté, l'épée nue au poing.

L'entrée dans la Basilique fut des plus solennelles. Pendant que le canon continuait à gronder pacifiquement au dehors, que les cloches sonnaient à toutes volées, un orchestre d'élite exécutait admirablement la « Marche Pontificale » de M. Gustave Gagnon. — Impossible de se faire une idée du spectacle saisissant que présentait en ce moment la superbe cathédrale.

Si grandes que soient ses dimensions, la Basilique ne pouvait contenir tous ceux qui auraient voulu y pénétrer. Les propriétaires de bancs avaient reçu des cartes qui les autorisaient à jouir de leurs places. Tout le reste de l'église avait été réservé pour les invités. On avait élargi autant que possible le cadre de ceux-ci. Aussi le vaste édifice était-il littéralement comble : partout des têtes, depuis la faite de l'église, dans les hautes tribunes, jusqu'aux vestibules et aux sacristies : c'était une véritable mer humaine. Du reste, un ordre parfait dans la distribution des places.

Au bas-chœur étaient placés Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Masson, les Ministres fédéraux et locaux, les sénateurs, députés, conseillers législatifs, les juges, les maires et conseillers municipaux de Québec et de Montréal, les con-

suls. Puis venaient toutes les délégations qui, avec le clergé, remplissaient le reste de l'église.

Les évêques prirent place tout autour du chœur, en dehors des stalles. Son Éminence siégea à son trône, assisté de Monseigneur Power, vicaire général d'Halifax, et du R. P. Tielen, supérieur des Rédemptoristes de la bonne Sainte-Anne, M. le grand vicaire Legaré agissant comme prêtre assistant. En face du trône de Son Éminence était celui de Son Excellence l'Ablégat, Mgr O'Bryen.

LA MESSE.

La grand'messe fut chantée par Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, Manitoba, et doyen des évêques du Dominion.

Les cérémonies, faites avec ensemble, exactitude et une merveilleuse aisance par les élèves ecclésiastiques du Séminaire de Québec, étaient sous la direction du maître des cérémonies de Son Éminence, M. l'abbé C.-Octave Gagnon. La Basilique de Québec a été, de tout temps, renommée pour la beauté de ses cérémonies ; et l'on sait combien toutes les dispositions du Cérémonial Romain y sont en honneur. Aussi, dans cette circonstance, on eût pu facilement croire assister à une fête pontificale dans Saint-Pierre de Rome ou à Saint-Jean-de-Latran. Ce qui a contribué beaucoup à la pompe des cérémonies, c'est la richesse des ornements des ministres sacrés. Les ornements de la Basilique de Québec, faits sur le modèle de ceux qui furent donnés par Louis XIV, sont d'une beauté qu'on trouve rarement à un degré égal dans les vestiaires des églises d'Europe.

Un chœur puissant, composé de nos principales sociétés musicales, sous la direction de M. Gustave Gagnon, exécuta magistralement la messe du *Sacre de Charles X* de Chérubini. M. Ernest Gagnon tenait l'orgue avec le talent sympathique qu'on lui connaît.

A l'épître, Mademoiselle Eugénie Tessier, la touchante et étonnante aveugle que l'Hospice de Nazareth de Montréal a

donnée à l'art canadien, et qui s'était fait entendre déjà la veille au *Festival*, a merveilleusement rendu l'*Ave Maria* de Chérubini: de l'aveu de tous, elle ne l'a pas simplement chanté, elle l'a prié; car la voix de Mademoiselle Tessier remue les cordes les plus intimes du cœur. Au *Credo*, Mademoiselle O'Brien a chanté avec beaucoup de talent le solo *Et incarnatus est*.

Le succès musical de la messe a été incontestable et fait le plus grand honneur aux exécutants et aux artistes qui l'ont préparée.

Enfin nous ne saurions passer sous silence deux morceaux, *Panis angelicus* et *Domine Salvum fac regem*, exécutés par des voix d'enfants placés dans une chapelle écartée, et qu'on aurait pris pour un chœur angélique chantant dans le lointain.

Après la messe, Mgr Gravel, évêque de Nicolet, a donné le sermon de circonstance. Sa Grandeur a été admirablement inspirée, et tout l'auditoire n'a eu qu'une voix pour reconnaître qu'Elle avait touché la note juste. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ce magnifique discours.

SERMON DE MGR GRAVEL.

Tu eris super domum meam; uno tantum regni solio te præcedam.

Vous serez préposé à ma maison; et je ne vous précéderai moi-même que de la hauteur des degrés du trône.

Gen., xli. 40.

Éminence,

Messeigneurs,

Mes frères,

C'est dans ces termes qu'un puissant monarque de l'antiquité adressait un jour la parole au Patriarche Joseph, quand celui-ci, triomphant des épreuves qui avaient jusque-là marqué sa vie, venait de se signaler aux yeux du roi par des preuves de la plus haute sagesse. Il avait dévoilé l'avenir, et suggéré des mesures d'administration capables d'assurer le salut du royaume. Pénétré d'admiration, le roi dit à ses conseillers :

Num invenire poterimus talem virum qui spiritu Dei plenus sit? (Gen., xli, 38.)—Et se tournant vers le Patriarche : « Vous serez, lui dit-il, préposé à ma maison, et je ne vous précéderai que de la hauteur des degrés du trône ; *uno tantum regni solio te precedam.* »

Ne vous semble-t-il pas, mes frères, entendre aujourd'hui les mêmes paroles ? Un illustre prélat, délégué du monarque spirituel de l'Eglise, vient en son nom les redire à l'Éminence dont nous célébrons la pourpre récente : *Tu eris super domum meam* : Vous serez désormais l'un des princes de ma maison, l'un des soixante-douze préposés à tous les enfants d'Israël, l'un des grands du royaume éternel, l'un des *Gonds*, CARDINUM, sur lesquels tout roule et tout repose dans l'Eglise. A cette hauteur où votre dignité vous élève, vous ne verrez au-dessus de vous dans l'Eglise rien d'humain, rien que l'immédiat représentant de Jésus-Christ, le monarque spirituel de l'univers, dont vous serez, avec les autres membres du Sénat suprême, le conseil et l'appui : *Uno tantum regni solio te precedam.*—Telle est véritablement, mes frères, la dignité que vous êtes venus vénérer dans la personne de Son Éminence le Cardinal, archevêque de Québec.

Le Cardinal de la Sainte Église Romaine est, en effet, le premier après le Pape, l'assistant du Vicaire de Jésus-Christ. On lui ouvre la bouche pour qu'il parle haut dans les conseils de l'Eglise. On le revêt de pourpre, en signe de la dignité suprême, et aussi pour que sa couleur de sang lui rappelle qu'il doit, s'il le faut, verser le sien pour l'Eglise et pour son chef. Il partage avec le Pape la sollicitude des églises, et participe à son autorité. Il l'éclaire de ses conseils, le soutient de son courage ; il l'élit et le désigne à l'Eglise, quand le Siège Apostolique vient à subir une triste viduité. C'est de ces étroits rapports avec le chef de l'Eglise, que la dignité cardinalice tire sa raison d'être et ses titres au respect de tous.

Tout ici nous parle donc du Pape et respire en quelque sorte sa présence. Laissons-nous aller à ce courant qui nous emporte

vers le Père Suprême, et ranimons notre foi par le souvenir de ses prérogatives. Ce sera à la fois répondre aux vœux de Son Éminence, qui Lui devient de ce jour si étroitement uni, et seconder les vues de l'Église, qui ne veut pas que nous nous retirions de ces grandes solennités sans en remporter notre profit spirituel.

Successesseur légitime et authentique de saint Pierre, Notre Saint Père Léon XIII est aujourd'hui, comme personne publique, absolument ce que saint Pierre a été lui-même, investi des mêmes privilèges, revêtu des mêmes pouvoirs, de même que tous ses prédécesseurs. Il lui a donc été dit, dans la personne de l'Apôtre : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam*. Ecartez le fondement, l'édifice croule et il n'y a plus qu'un amas confus et sans nom. De même, écartez le Pape, et il n'y a plus d'Église : je ne vois plus que des individus, dont chacun suivra sa voie, sans ensemble, sans concert ; une agglomération fortuite qui se divisera fortuitement comme elle s'était formée.

Dans un édifice matériel le fondement est inerte, et il doit l'être ; car s'il vient à se mouvoir, tout ce qu'il supportait chancelle. Il en est bien autrement de cet édifice spirituel, dont les pierres sont vivantes et choisies, *de vivis et electis lapidibus* ; car ici le fondement est par excellence l'élément actif, et son activité meut tout le reste. Jésus-Christ l'a ainsi voulu quand il a établi saint Pierre Pasteur Suprême, et l'a chargé de conduire les *brebis* comme les *agneaux*. C'est à la vue de cette divine ordonnance, qu'un Père, disciple des apôtres, laisse tomber de ses lèvres cette énergique sentence : *qui clam episcopo aliquid facit, diabolo præstat obsequium* ; celui qui fait quelque chose en se soustrayant à la direction de l'Évêque des évêques, quelque savant, quelque puissant et élevé qu'il soit d'ailleurs, rend hommage à Satan. Car celui-là seul, qui a reçu la commission de paître tout le troupeau, doit désigner les paturages ; celui qui a reçu les clefs doit seul ouvrir ou fermer, *claudit et nemo aperit, aperit et nemo*

claudit ; le dépositaire de la puissance illimitée, *quodcumque ligaveris*, a droit d'exiger la soumission de tous.

Notre siècle même, où l'autorité se heurte à tant d'obstacles, a confirmé par un illustre exemple cette puissance apostolique. Après la révolution française et ses ruines religieuses, on vit un Pape supprimer, d'un trait de sa volonté, l'antique église de France, avec tous ses établissements consacrés par les siècles, pour tout réédifier sur des bases nouvelles. Une mesquine opposition se produisit, suivie d'un schisme plus misérable encore ; bientôt après, le schisme disparut, et l'on ne vit plus que l'autorité pontificale intacte et triomphante.

Cette obéissance due au Souverain Pontife est d'une obligation plus étroite encore quand il s'agit des choses de la foi ; car à ses autres titres, le Pape joint celui de Docteur infallible. Oui, il est un homme sur la terre, absolument semblable aux autres hommes, sujet aux illusions communes en ce qui tient aux choses d'ici-bas, compris au même titre que les autres dans cet oracle, *omnis homo mendax*, et qui cependant, précisément dans cet ordre de vérités où de brillantes intelligences ont fait naufrage, a, lui seul, le privilège d'une absolue rectitude, et d'une *inerrance* qu'aucune contradiction de sa part n'a jamais prouvée en défaut ! Cette merveille de Dieu en ce monde est à la fois un fait historique et une vérité de notre foi, une vérité dont le grand Fénelon disait : « Entre elle et l'athéisme il n'y a pas de point d'arrêt raisonnable ». Il faut croire à l'infaillibilité du Pape ou rouler logiquement d'erreurs en erreurs jusqu'à cet état monstrueux d'intelligence, où l'on dit avec l'insensé : *Non est Deus* !

Un jour Platon usait vainement son puissant génie à sonder une vérité doctrinale. Rebuté et dégoûté de ses inutiles recherches, il s'écria : « Il faut attendre qu'un Dieu descendu sur la terre vienne enseigner les hommes. » Il est venu ce Dieu ; il nous a enseigné toute vérité, *omnem veritatem*. Mais pour qu'elle pût parvenir intacte jusqu'au dernier des jours et au dernier des hommes, avant de remonter au ciel, il l'a gravée

toute entière au cœur du premier de ses disciples, l'a fait resplendir d'une lumière vivante, afin qu'elle pût s'appliquer d'elle-même aux hommes et aux circonstances, se transformer sans se perdre, et suivre, pour le rectifier, le flot mouvant qui emporte tout ici-bas. Et c'est ainsi que cette voix du Vicaire de Jésus-Christ, comme autrefois l'oracle des Hébreux, *éclaire tout homme venant en ce monde*, et nous accompagne tout le long de notre pèlerinage à la terre promise.

Or ces admirables prérogatives du Souverain Pontife, tournent singulièrement à la gloire de cette couronne de Frères qu'il s'est donnée, majestueux eux-mêmes comme les cèdres du Liban : *circa illum corona fratrum, quasi plantatio cedri in monte Libano* (Eccli., I, 14.) ; car ces hautes prérogatives du chef de l'Eglise, absolues en soi et sans partage, ne s'exercent pas en fait sans la participation des Cardinaux, qui forment un collège vénérable et sacré, recruté parmi l'élite du genre humain. Ils apportent avec eux, dans le Conseil suprême, outre la science et la vertu, cette connaissance personnelle des hommes et des choses, si nécessaire au gouvernement d'un tel empire. C'est ainsi que se constitue le Sénat de l'Eglise. Un ancien écrivait, après avoir contemplé le Sénat de la Rome antique : « J'ai cru voir une assemblée de rois ». Qu'eût-il dit de celui de l'Eglise, où se rencontre un si heureux assemblage des dons de la nature et de ceux de la grâce, et que l'on peut bien appeler le successeur de la grande institution romaine, puisque, d'après la pensée de saint Thomas, l'Eglise elle-même n'est autre chose que l'empire romain spiritualisé !

Après comme avant Notre Seigneur, il s'agit, pour ce Sénat, de gouverner le monde. Telle est la mission de Rome, proclamée dès les temps payens par un de ses poètes :

Tu, regere imperio populos, Romane, memento.

Mais ce n'est plus maintenant avec le sceptre de fer pour écraser les nations ; car l'ancienne erreur a disparu, *vetus*

error abiit (Is.), et le successeur visible du Christ Jésus a brisé entre les mains du paganisme le frein de l'oppression, *frenum erroris quod erat in maxillis populorum* (Is.). Le Sénat de l'Église n'est plus que celui du prince de la paix, plus auguste mille fois par ce caractère incommunicable, que par la gloire des plus brillantes conquêtes.

Rome étendait autrefois sa domination jusqu'aux confins de l'univers connu, qui ne dépassait pas cependant l'*ultima Thule*. Aujourd'hui, bien au delà de cette barrière, alors infranchissable, s'étend un nouveau monde, où les têtes les plus fières et les plus libres de l'univers se courbent docilement sous la puissance du Sénat de l'Église,—non plus soumises à la prépondérance de la force, mais subjuguées par l'ascendant de l'amour jusqu'au sacrifice raisonné de la volonté même et de l'intelligence. Que dis-je ? Des profondeurs les plus reculées de ce nouveau monde, un Prince se lève aujourd'hui qui doit siéger dans ce Conseil Suprême, et prendre sa part au gouvernement religieux de l'univers. Nous contemplons de nos yeux l'illustre envoyé romain qui, pour lui apporter la pourpre, a dû traverser plus de mers et franchir plus de pays que n'en ont même rêvé les ambassadeurs de Rome antique ; et celui-ci ne porte pas, dans les plis de sa robe, la paix ou la guerre, mais la paix seulement et la plus radieuse nouvelle pour le peuple canadien.

Excellence, soyez mille fois bienvenue parmi ce peuple ! Grâce au message que vous nous apportez, le Canada prend un rang nouveau dans l'Église et dans la considération des autres peuples. Votre souvenir est désormais inséparable de la joie de ce jour, et votre nom, qui nous est devenu si sympathique, sera encore acclamé de nos arrière-neveux.

Honneur et reconnaissance éternelle à Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII ! Il a fait plus que de choisir parmi nous un Prince de l'Église : en le désignant, cette grande voix qui parle à l'univers, *os orbi sufficiens*, a glorifié, devant son immense auditoire, la foi des Canadiens, la fermeté de leur dévouement

à l'Église, leur piété filiale envers le Pontife Romain, daignant aussi rappeler la présence de notre jeunesse sous le drapeau pontifical en des temps difficiles.

Acceptons, mes frères, avec piété, pour nous en faire le sujet d'une profession de foi nouvelle, ces éloges si glorieux donnés par le Pape. Oui nous aimons Dieu et son Représentant sur la terre. Nous sommes attachés par le fond des entrailles à l'Église, notre mère dans le passé, notre espérance dans l'avenir, notre préoccupation la plus vive en tout temps. C'est le patrimoine sacré que nous ont légué nos pieux ancêtres venus de la belle France, et que leurs descendants, toujours catholiques et toujours français, ont religieusement conservé. J'en ai la preuve dans la présence de ces foules nombreuses qui, venues de toutes parts, remplissent en ce grand jour toutes les avenues de cette noble cité. J'en ai la preuve encore dans l'attitude de nos Chambres Législatives, qui dernièrement suspendaient leurs travaux pour honorer l'Église, à la nouvelle du grand événement qui se couronne aujourd'hui, et qui, par une impulsion unique peut-être à l'heure qu'il est dans le monde, sans en être sollicitées, sans distinction de partis, ont noblement participé à la part onéreuse, dans l'honneur qui nous arrive. Voilà ce qu'est encore, au milieu du monde allangui, le Canada catholique.

Et vous êtes, Éminence, le digne Chef religieux de ce peuple, vous dont « le zèle ardent pour les progrès de la religion catholique et le salut des âmes, dont la particulière soumission au Siège Apostolique et la sagesse dans l'administration, » (1) ont reçu les éloges du Vicaire de Jésus-Christ. Permettez donc à ce peuple, si vigoureux dans sa foi, si sincère dans ses attachements, si enthousiaste dans ses amours, d'acclamer un chef si justement digne de ces honneurs. O vieille cité des Champlain et des Laval, quelle gloire te couronne aujourd'hui ! Métropole historique de l'Amérique du Nord, seule, un jour, sur un territoire où quatre-vingts Evêchés devaient germer

(1) Paroles du Pape dans l'allocution consistoriale.

sous ton aile, tu fus dans ces vastes régions le centre du catholicisme. Vois comme le représentant de Dieu sur la terre vient aujourd'hui combler d'honneur ta glorieuse fécondité. O le beau jour que le Seigneur nous a fait à tous et dont il a voulu étendre l'honneur et la joie à deux nouvelles métropoles, au sein même de notre Canada français, et que le Saint-Père accorde à notre heureux pays, comme le présent de joyeux avènement de l'un des nôtres à la pourpre romaine !

Qu'il soit donc à jamais réalisé le souhait apostolique et tout paternel de Notre Très Saint Père Léon XIII, à savoir, que ces événements si glorieux pour nous puissent « tourner à l'honneur de l'Église catholique, à la prospérité du peuple canadien, à la conservation et à l'accroissement de son zèle et de son dévouement à l'Église Romaine. »

Ainsi soit-il.

Lorsque Mgr Gravel fut de retour au chœur, Mgr Lynch, archevêque de Toronto, se rendit, mitre en tête, au *faldistorium* placé au milieu du chœur.

Son Excellence Mgr l'Ablégat O'Bryen, accompagné de M. l'abbé Octave Gagnon, son secrétaire *pro tempore*, s'avança au pied du trône du Cardinal, et lui remit entre les mains le Bref de Sa Sainteté Léon XIII. Son Éminence, ayant reçu le document, le passa à son secrétaire, M. l'abbé Marois, en disant : *Legantur Litteræ* ; qu'on lise le Bref.

M. Marois le lut alors en latin, puis en français :

BREF DE LÉON XIII AU CARDINAL TASCHEREAU.

Traduction.

A Notre Vénérable Frère Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, agrégé, dans notre récent Consistoire, à l'Ordre des Cardinaux.

LÉON XIII PAPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Elevé, par la miséricorde de Dieu et malgré nos faibles mérites, sur le Siège Apostolique, et, suivant les devoirs que

Nous impose Notre charge, plein de sollicitude pour le bien de l'Église Catholique, Nous avons surtout à cœur que le Collège de Nos Vénérables Frères, les Cardinaux de sa Sainte Église Romaine, se compose d'hommes très distingués, comme le requiert la dignité de cet Ordre très illustre.

C'est pourquoi Nous avons jugé à propos de vous carôler dans cet Ordre. En effet, votre piété remarquable, votre science, votre zèle pour la foi catholique, et les autres vertus qui brillent en vous et que nous pourrions citer, Nous inspirent la confiance que votre ministère sera d'une grande utilité pour l'Église de Dieu et lui servira d'ornement.

Vous ayant donc créé Cardinal de la Sainte Église Romaine, Nous vous envoyons, par Notre cher fils, Henri O'Bryen, Notre Camérier surnuméraire, l'un des insignes de cette sublime dignité, à savoir, la barrette de pourpre, afin qu'après avoir respectueusement reçu cette éclatante distinction de la pourpre, vous compreniez que vous êtes élevé à la dignité de Cardinal, et que, par conséquent, vous devez, en face des dangers à affronter pour l'Église de Dieu, demeurer imperturbable et invincible jusqu'à l'effusion de votre sang devenue précieuse aux yeux du Seigneur. Maintenant Nous désirons vivement, et en considération de l'insigne qu'il doit vous remettre et à cause de Nous, que vous receviez avec bienveillance et que vous aidiez par tous les services possibles celui que Nous déléguons vers vous. Mais Nous voulons que, avant de recevoir la barrette, vous prêtiez le serment que vous présentera le dit Henri O'Bryen, et que, après y avoir apposé votre signature, vous Nous le fassiez remettre, soit par le même Délégué, soit par une autre personne.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7^e jour de juin 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

(Signé)

M. CARD. LEDOCHOWSKI.

Après la lecture de ce Bref, Mgr l'Ablégat s'adressa à Son Éminence en ces termes, en latin d'abord, puis en français et en anglais :

COMPLIMENT DE MGR L'ABLÉGAT AU CARDINAL.

Traduction.

Illustrissime Prince et très digne Prélat.

Honoré de la haute fonction qu'a daigné me confier le Souverain Pontife Léon XIII, je viens en ce moment, Éminentissime Prince, qui venez d'être adjoint au Collège des Cardinaux, vous apporter les insignes de votre sublime dignité.

De quel bonheur, de quelle surabondance de joie mon cœur a été pénétré en recevant cette honorable charge, un double motif vous le fera facilement saisir. En effet, tandis que Votre Éminence, choisie entre tous dans ce pays pour être honorée d'une si haute dignité, tire son origine de cette nation française, si justement et si noblement fière de son titre de fille aînée de l'Église, moi de même, chargé de vous apporter ces précieux insignes, j'ai été choisi entre tous les habitants de cette terre que nos ancêtres ont appelée l'Île des Saints, et dont les descendants, unis à ceux de votre race, ne forment plus qu'une seule nation, pour l'exemple des autres peuples.

Sans doute, le Pasteur Suprême, qui gouverne la république chrétienne avec tant de sagesse et de prudence, s'est proposé, en vous élevant à ce haut degré d'honneur, de récompenser avant tout votre infatigable sollicitude et votre charité pour le salut des âmes, votre remarquable dévouement au Saint-Siège, ainsi que votre admirable prudence dans le gouvernement du troupeau qui vous a été confié par le Souverain Pontife ; mais il a voulu, en même temps, rendre témoignage au peuple du Canada de son admirable fermeté dans la foi catholique, de son sincère amour pour l'Église, et de son inébranlable dévouement envers la personne du Pontife Romain, comme il l'a prouvé dans des temps difficiles,—toutes circonstances que le Saint-Père a cru dignes de ses éloges dans le Consistoire.

Maintenant, Éminentissime Prince, c'est mon devoir de remettre à Sa Grandeur l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque de Toronto, les Lettres Apostoliques en vertu desquelles il se trouve, dans cette solennelle circonstance, investi du pouvoir d'imposer sur la tête de Votre Éminence, comme marque de votre récente élévation au rang de Cardinal de la Sainte Église Romaine, la barrette de pourpre, insigne d'honneur pour vous-même, et titre de gloire pour le peuple de ce pays.

Son Excellence Mgr O'Bryen se rendit alors auprès de Mgr Lynch, et lui remit les Lettres qui le nommaient Délégué Apostolique. Sur la demande de Sa Grandeur, le secrétaire de Son Éminence, M. l'abbé Marois, donna lecture de ce document en latin et en français.

BREF DE LÉON XIII A L'ARCHEVÊQUE DE TORONTO.

Traduction.

A Notre Vénérable Frère Jean-Joseph LYNCH, archevêque de Toronto, etc.

LÉON XIII PAPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Marchant sur les traces de Nos Prédécesseurs les Pontifes Romains, Nous avons toujours eu à cœur que le Sénat des Cardinaux fût composé d'hommes dont l'esprit religieux, la vertu et les mérites fussent en harmonie avec l'éclat et la suprême dignité de ce collège. Cette considération vient de Nous déterminer à créer Cardinal de la Sainte Église Romaine Notre vénérable Frère, Alexandre TASCHEREAU, Archevêque de Québec, dont la piété, la science, le dévouement à ce Saint-Siège Apostolique, le zèle et l'habileté à cultiver le champ du Seigneur, Nous ont été tellement manifestés que Nous l'avons jugé digne de recevoir un si grand honneur. Comme il s'agit maintenant de choisir quelqu'un qui soit chargé de lui

imposer la barrette, insigne de la dignité qu'il a obtenue, Nous avons pensé, Vénérable Frère, à vous confier cette fonction, à vous qui êtes à la tête d'une Église très illustre et dont la soumission envers Nous, et envers la Chaire du Bienheureux Pierre, est telle que Nous avons la certitude de ne pas vous voir en cela frustrer Notre attente. En conséquence, Nous vous chargeons, Vénérable Frère, par la teneur des présentes et en vertu de Notre Autorité Apostolique, d'imposer en Notre nom et dans son Église Métropolitaine, suivant la totalité et chacun des rites prescrits par la Sainte Église, à Notre cher Fils, Alexandre TASCHEREAU, créé Cardinal-Prêtre de la Sainte Église Romaine, la Barrette de pourpre que Nous lui envoyons par Notre cher Fils, Henri O'Bryen, Notre Camérier surnuméraire ; et Nous vous accordons et octroyons pour cela, par les présentes et en vertu de la même autorité apostolique, toutes les facultés nécessaires et opportunes, en général et en particulier. Nonobstant toutes les conditions à ce contraires, qu'il faudrait mentionner spécialement et individuellement.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7^e jour de juin 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

(Signé)

M. CARD. LEDOCHOWSKI.

Prenant alors la parole, Mgr Lynch fit le discours suivant, en latin puis en anglais :

DISCOURS DE MGR LYNCH, ARCHEVÊQUE DE TORONTO.

Traduction.

Très Illustre et très Révérend Ablégat,

Ce sera pour moi un grand bonheur que vous daigniez exprimer à Sa Sainteté Léon XIII, le Pasteur Suprême non moins distingué par sa science que par sa vigilance, mes plus

sincères remerciements du grand honneur qu'il m'a conféré en me choisissant pour représenter sa personne sacrée et imposer à notre très révérend et bien aimé frère, l'Archevêque de Québec, les insignes de la grande dignité du Cardinalat.

De plus, veuillez bien dire à Sa Sainteté que son génie étonnant, qui lui fait diriger avec tant de sûreté la barque sacrée du bienheureux Pierre à travers les écueils de la mer agitée de ce monde, l'a fait l'égal de son très Illustre Prédécesseur Léon-le-Grand, et que, si son nom est glorieux dans le monde entier, nulle part il ne l'est plus que dans notre heureux pays.

Quant à vous, Éminentissime Prince, nous avons contracté à votre égard une dette de reconnaissance pour l'honneur que vous nous avez fait en nous appelant à venir vous conférer la consécration épiscopale. Je vous félicite de voir cette œuvre si heureusement couronnée d'une gloire additionnelle par l'autorité du Souverain Pontife.

Que te dirai-je, vénérable Église de Québec, mère de tant d'Églises ! Avec toi je me réjouis de ce que l'un de tes enfants les plus savants et les plus zélés vient d'être mis au nombre des princes illustres qui forment le Sénat de l'Église du Christ.

Et vous, ô saints fondateurs de cette Église, vous qui, à travers de nombreuses tribulations et de laborieux combats, avez semé dans les larmes le grain de la vraie foi, vous moissonnez maintenant dans la joie de la Vie, et, couronnés dans les cieux, vous vous réjouissez avec nous sur la terre.

Cette nation celtique, qui tout d'abord pouvait être regardée comme une vigne sauvage croissant sans culture, et qui, comme par instinct, entourait ses prêtres de tant d'honneur, à peine fut-elle greffée à la vraie vigne, qui est le Christ, qu'elle les a vénérés presque jusqu'au culte. Cette vigne a produit deux branches dans le Nouveau Monde, l'une française, l'autre irlandaise.

Ces peuples ont été préparés par la divine Providence de deux manières différentes à disséminer la vraie doctrine :

l'un, par des persécutions héroïquement soutenues pour l'amour du Christ ; l'autre, par son zèle ardent pour la conversion des sauvages ; tous deux au reste demeurant fermement attachés à la foi catholique et amoureux dévoués à l'égard du Saint-Siège.

En terminant, il me sera permis de dire que la Puissance entière du Canada surabonde de joie à l'occasion de l'insigne honneur qui lui est conféré par le présent acte du Souverain Pontife.

Après ce discours, le Cardinal, encore revêtu de la soutane et de la *cappa* violettes, se rendit à l'autel avec Mgr Lynch, monta sur le palier et se tint du côté de l'Évangile, tandis que le Délégué Apostolique prit place du côté de l'Épître.

La Barrette cardinalice, aussitôt après l'entrée de la procession dans la Basilique, avait été placée, recouverte d'un voile, sur une table auprès du trône de Son Excellence Mgr l'Ablégat. Le Garde-Noble de Sa Sainteté, M. le Comte Gazzoli, s'était placé à côté, debout, l'épée nue au poing, et l'avait gardée ainsi pendant tout le temps de la messe et de la cérémonie jusqu'au moment actuel. En ce moment, Son Excellence l'Ablégat vint la prendre et la remit au Délégué Apostolique, Mgr Lynch, qui lui-même la posa sur la tête de Son Éminence, en disant en latin :

« En vertu de l'autorité apostolique qui m'a été octroyée » par le Souverain Pontife Léon XIII, je vous impose cette » Barrette de pourpre, au nom du Père, et du Fils, et du » Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Les deux Prélats descendirent les degrés de l'autel ; le Délégué Apostolique et l'Ablégat allèrent reprendre leurs sièges, et Son Éminence se rendit à la sacristie pour y revêtir la soutane rouge, le rochet (1) et la *cappa* rouge.

Ainsi revêtu de tous les insignes de sa dignité, le Cardinal entra solennellement au chœur, monta à son trône, et de là

(1) Ce rochet a appartenu à Mgr de Laval.

adressa, comme suit, la parole, en latin à Mgr l'Ablégat, puis en français à tout le reste de l'assistance :

ALLOCUTION DU CARDINAL TASCHEREAU APRÈS L'IMPOSITION
DE LA BARRETTE.

Excellentissime Ablégat,

Le Souverain Pontife, qui gouverne si glorieusement la Sainte Église catholique, a donné une nouvelle preuve de sa prudence et de sa sagesse, en vous choisissant pour apporter au premier Cardinal canadien les insignes de la plus haute dignité ecclésiastique.

Fils de l'Île des Saints, de cette île bénie de Dieu, que ni les coups du glaive, ni les horreurs de la famine, ni la plus cruelle persécution poursuivie durant trois siècles, n'ont pu séparer de la foi et de la charité du Christ, vous venez vers nous comme l'envoyé du successeur de Pierre ! de Pierre, qui a reçu de son divin maître la charge de confirmer ses frères, et qui signa de son sang sa profession de foi ; de Pierre, qui, même après sa mort, se fait encore entendre, et dont la voix retentit par tout l'univers.

Que Votre Excellence soit le témoin irrécusable de la vive reconnaissance qu'éprouve aujourd'hui le peuple canadien ; qu'Elle veuille bien être, auprès de Sa Sainteté, l'interprète de notre dévouement au Saint-Siège, et qu'Elle soit notre intercesseur auprès du Pontife Suprême, pour qu'il daigne répandre sur nous tous ses plus amples bénédictions.

Monseigneur le Délégué Apostolique,

Il y a quinze ans, dans cette même Basilique de Notre-Dame de Québec, je m'agenouillais aux pieds de Votre Grandeur pour recevoir l'onction épiscopale. Je suis heureux de voir que le Souverain Pontife ait choisi Votre Grandeur pour imposer aujourd'hui sur ma tête l'insigne de la dignité cardinalice. Ce sera pour moi un nouveau motif de reconnaissance et d'attachement filial envers le digne Archevêque qui, depuis

un quart de siècle, gouverne avec tant de sagesse et de prudence l'importante province ecclésiastique de Toronto.

Vénérables confrères dans l'Episcopat,

Je ne saurais vous exprimer dignement les sentiments de ma reconnaissance pour l'empressement avec lequel vous êtes venus rehausser l'éclat de cette cérémonie.

Mieux que personne vous comprenez, vous sentez la pesanteur du fardeau dont nous sommes tous chargés. C'était déjà pour moi un poids au-dessus de mes trop faibles épaules ; un acte de souveraine autorité du Vicaire de Jésus-Christ, à qui nous devons obéissance, m'impose une nouvelle responsabilité en proportion de la dignité sublime dont je me vois revêtu : je dois compter sur vos ferventes prières afin d'obtenir les grâces dont j'ai besoin plus que jamais.

Et vous, Messieurs les membres du Clergé, qui êtes en même temps nos collaborateurs, notre appui et notre gloire par votre zèle et votre dévouement, soyez les bienvenus. Faites-vous un devoir de joindre vos prières à celles de vos Évêques, afin que tous ensemble nous obtenions plus sûrement et plus abondamment l'aide et l'assistance que requiert notre faiblesse.

Mes chers frères,

C'est votre foi et votre attachement au Saint-Siège que le Souverain Pontife a voulu reconnaître et récompenser en appelant un enfant du Canada à la sublime dignité de Cardinal.

Cette foi et cet attachement, vous en avez donné des preuves bien sensibles à l'occasion de la solennité qui nous réunit en ce moment. Montrez-vous toujours dignes de cette haute estime dont vous jouissez auprès du Souverain Pontife. Conservez comme le plus précieux des trésors ces traditions de foi et de dévouement que vous ont léguées vos ancêtres, et apprenez à vos enfants à regarder la Sainte Église comme une mère à qui nous devons amour, respect, obéissance, à la vie et à la mort.

Lorsque Son Éminence eut terminé son allocution, Elle se rendit avec tous ses ministres au pied de l'autel et entonna le *Te Deum*.

Impossible de rendre l'émotion de l'immense assistance en ce moment. Tous les cœurs débordaient : nous avions un Cardinal canadien et il était en pleine possession de ses attributs et de tous ses privilèges. Jusque là la fête avait été splendide au possible ; les choses s'étaient passées de manière à dépasser toutes les attentes ; pas une ombre n'était venue faire la moindre tache au tableau. Aussi tous les cœurs sentaient-ils le besoin de témoigner l'immensité de leur reconnaissance au Souverain Maître. Le *Te Deum*, ce chant qui, par sa fréquente répétition, devrait, ce semble, réveiller l'idée d'ennui, produit au contraire comme un effet électrique sur ceux qui y prennent part. Jamais cet effet ne fut plus sensible qu'en ce moment. Lorsque le Cardinal entonna l'hymne d'actions de grâces, toute l'assistance se leva et unit sa voix à celle des deux grands chœurs qui avaient été chargés du chant. L'orgue et l'orchestre semblèrent redoubler de puissance pour se tenir à l'unisson de ces milliers de voix, qui faisaient retentir les voûtes de la Basilique de leurs cris d'allégresse et de remerciements. Les cloches qui se mirent à sonner à toutes volées avertirent la foule immense qui stationnait au dehors, que le chant du *Te Deum* retentissait en dedans, et les firent entrer en participation du sentiment commun. C'était donc le Canada tout entier qui, en ce moment, faisait monter au ciel, par ses représentants présents à Québec, les accents de sa vive reconnaissance et de son allégresse. Oh ! Dieu dût entendre ce cri du cœur, ce cri de l'amour ! Il dût multiplier, en ce jour, ses bénédictions sur ce jeune peuple, qui célébrait si pieusement son entrée, malgré sa dépendance, dans le congrès des nations libres de la terre !

Après le *Te Deum*, la procession se reforma, pour sortir de l'église, dans le même ordre que pour l'entrée. Lorsque le Cardinal Taschereau passa le seuil de l'édifice sacré, et monta

les degrés qui conduisait sur l'arc de triomphe servant de péristyle à la Basilique, la procession s'arrêta : un coup de canon annonça la présence de Son Éminence sur le balcon, et alors eut lieu un spectacle indescriptible, tel que jamais ville d'Amérique n'en a vu de semblable, inférieur seulement à la scène, unique au monde, que présentait *autrefois* la place de Saint-Pierre à Rome, lorsque le Pape donnait solennellement la bénédiction *Urbi et Orbi*. De vingt à vingt-cinq mille personnes, c'est-à-dire tout ce que pouvaient contenir la place de la Basilique et les rues avoisinantes d'où il était possible de voir le balcon de l'arc de triomphe, étaient entassées depuis plusieurs heures en cet endroit, et attendaient patiemment pour jouir *de cet instant*, si court pourtant ! Elles en ont joui.

Cette masse vivante, qui avait peine à se remuer, tomba spontanément à genoux dès qu'elle aperçut le Cardinal sur le balcon. Fascinée par cette apparition qui dura à peine une minute, et sans pouvoir en détourner ses regards, elle reçut, dans les sentiments de la foi la plus ardente, au milieu de bien des sanglots qu'arrachait comme malgré soi la grandeur du spectacle, mais en même temps avec une immense surabondance de joie et de bonheur, cette première bénédiction solennelle, si vivement attendue, donnée au nom du Saint-Père par Son Éminence dans tout l'éclat de sa pourpre récente.

Les personnes qui, des fenêtres bordant la place, ont été témoins de cette scène émouvante, disent que jamais elles ne pourront l'oublier, et les larmes leur montent aux yeux rien qu'à se la rappeler. Beaucoup de nos frères séparés, qui faisaient partie de la foule, n'ont pu s'empêcher de prendre part au sentiment général et ont partagé l'émotion commune. Qui dira ce qui s'est alors passé dans ces cœurs plus retenus peut-être par l'ignorance que par l'obstination, et quelles n'en seront pas les heureuses conséquences dans l'avenir ?

La procession reprit alors sa marche et revint au palais du Cardinal en abrégeant un peu la route ; ce qui lui permit de passer devant le monastère des Ursulines, dont les Révérendes

Mères avaient organisé, comme elles savent le faire, un magnifique chœur, qui fit entendre, au passage de Son Éminence, un hymne approprié à l'allégresse universelle.

A l'arrivée dans la cour de l'archevêché, un charmant chœur d'enfants termina cette triomphale procession par un dernier chant, et Son Éminence, après les avoir bénis, monta à la salle du Trône, où un grand nombre de prêtres et de laïques vinrent lui présenter de nouveau leurs hommages et leurs félicitations.

La fête religieuse était finie.

Quant à la foule, elle se dispersa, heureuse, contente, satisfaite de ce qu'elle avait vu, et emportant avec elle la bénédiction qu'elle avait reçue, comme un précieux trésor et un gage de bonheur pour les familles chrétiennes.

V

LE BANQUET.

A deux heures et demie, à la suite des splendides cérémonies du matin, Son Éminence le Cardinal Taschereau réunissait cinq cents convives autour des tables somptueusement décorées par les soins de M. Russell, propriétaire de l'Hôtel St-Louis, dans le vaste parterre de l'Académie de Musique adjacent à cet hôtel. La salle était tendue de draperies rouges et de festons de verdure qui donnaient le plus charmant coup d'œil.

Sur la scène se trouvait la table d'honneur, en forme de *p grec*. Les autres tables, formant six longues rangées, occupaient le parterre. Une vaste salle attenante contenait en outre des tables supplémentaires en cas de besoin ; car, en dehors des invités spéciaux, qui devaient occuper des sièges réservés, une invitation générale avait été faite à tous les membres du clergé présents à Québec, et l'on ne pouvait déterminer exactement d'avance le nombre de ceux qui assisteraient. Au dessus du siège de Son Éminence flamboyait

un soleil radieux dont le gaz faisait les frais. Pendant le repas, la fanfare du 8^{me} Carabiniers Royaux, placée dans la tribune en face de l'estrade, fit entendre par intervalle d'excellente musique.

A la table d'honneur, l'ordre des places avait été fixé comme suit, en commençant par la première place à droite de Son Éminence, qui occupait le centre de la table, puis continuant alternativement à gauche et à droite successivement.

Son Excellence l'honorable M. Masson, Lieutenant-Gouverneur.

Son Excellence Mgr H. O'Bryen, Ablégat.

Sa Grandeur Mgr J.-J. Lynch, Délégué du St-Siège.

Son Excellence le Comte Charles Gazzoli, Garde-Noble.

Sa Grandeur Mgr A. Taché, archevêque de St-Boniface, Manitoba.

Sir A.-P. Caron, ministre fédéral.

Sa Grandeur Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Costigan, ministre fédéral.

L'honorable Frank Smith, ministre fédéral.

Sa Grandeur Mgr Leray, archevêque de la Nouvelle-Orléans, États-Unis.

L'honorable M. Thompson, ministre fédéral.

Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa.

L'honorable J.-A. Chapleau, ministre fédéral.

Sa Grandeur Mgr Grandin, évêque de St-Albert, Nord-Ouest.

L'honorable Juge en chef Stuart.

L'honorable juge Fournier, membre du Conseil Privé.

Sa Grandeur Mgr Sweeney, évêque de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

L'honorable Pantaléon Pelletier, membre du Conseil Privé.

Sa Grandeur Mgr McIntyre, évêque de Charlottetown, Ile du Prince Edouard.

Sa Grandeur Mgr Rodgers, évêque de Chatham, Nouveau-Brunswick.

L'honorable W. Laurier, membre du Conseil Privé.

Sa Grandeur Mgr J. Langevin, évêque de Rimouski.

L'honorable P. Baillargeon, sénateur.

L'honorable Elzéar Taschereau, juge de la Cour suprême.

Sa Grandeur Mgr Walsh, évêque de London, Ontario.

L'honorable J.-T. Taschereau, juge en retraite de la Cour Suprême.

Sa Grandeur Mgr Cameron, évêque d'Arichat, Nouvelle-Écosse.

Sa Grandeur Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrooke.

L'honorable juge Casault, de la Cour supérieure.

Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe.

L'honorable juge Routhier, de la Cour Supérieure.

L'honorable juge Caron, de la Cour Supérieure.

Sa Grandeur Mgr Dom. Racine, évêque de Chicoutimi.

L'honorable juge H. Taschereau, de la Cour Supérieure.

Sa Grandeur Mgr Cleary, évêque de Kingston, Ontario.

Sa Grandeur Mgr Carbery, évêque d'Hamilton, Ontario.

L'honorable juge Andrews, de la Cour Supérieure.

Sa Grandeur Mgr Lorrain, Vicaire Apostolique de Pontiac.

L'honorable juge Cimon, de la Cour Supérieure.

L'honorable juge C. Pelletier, de la Cour Supérieure.

Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet.

L'honorable juge Larue, de la Cour Supérieure.

Sa Grandeur Mgr O'Mahony, évêque coadjuteur de Toronto.

Très Révérend M. Laurent, administrateur de Peterborough, Ontario.

L'honorable F. Langelier, membre du Parlement fédéral, Maire de Québec.

L'honorable juge Würtele, de la Cour Supérieure.

M^r P.-B. Casgrain, membre du Parlement fédéral.

L'honorable M. McGreevy.

M^r L.-J. Riopel, membre du Parlement fédéral.

M^r P.-V. Valin, membre du Parlement fédéral.

M^r G. Amyot, membre du Parlement fédéral.

L'honorable J.-J. Ross, Premier Ministre de la Province de Québec.

L'honorable Jean Blanchet, Secrétaire Provincial.

L'honorable L.-O. Taillon, Procureur Général.

L'honorable W. Lynch, Commissaire des Terres de la Couronne.

Outre la table d'honneur, où, faute d'espace, on ne pouvait placer plus de convives, les têtes de table dans le parterre étaient autant de places d'honneur autour desquelles on avait groupé toutes les autres sommités ecclésiastiques et laïques invitées.

Lorsque l'on fut sur le point de se mettre à table, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, sans prétendre déroger à l'ordre des préséances officielles, demanda gracieusement à Son Éminence de donner la place d'honneur à Mgr l'Ablégat, et il se plaça lui-même à gauche du Cardinal, par respect personnel pour le Délégué du Saint-Siège. Cet acte de courtoisie fut très remarqué et fit un sensible plaisir aux assistants.

Il y eut naturellement beaucoup d'entrain pendant le banquet, qui était du reste fort bien ordonné. Il y avait abondance et variété. Mais, quoiqu'il en soit de l'excellence de la partie gastronomique du repas, le dessert intellectuel devait surtout intéresser les convives ; et ils ne furent pas déçus.

Vers la fin du repas, Sa Grandeur Mgr Lynch se leva au milieu des applaudissements et proposa la santé de Son Éminence dans les termes suivants :

SANTÉ DU CARDINAL PROPOSÉ PAR MGR LYNCH.

Traduction.

On dit que les peines n'arrivent jamais seules. Je fais aujourd'hui une nouvelle expérience, que les joies et les honneurs arrivent rarement isolés. Le second honneur qui m'échoit en partage aujourd'hui (grâce à la condescendance bienveillante de quelques-uns, sans aucun doute) est celui de proposer santé, longue vie, succès et bonheur au premier

Cardinal canadien, Son Éminence le Cardinal Taschereau, un de ces vrais favoris de la nature, grand par les ancêtres, grand par les talents, grand par la science, grand par l'intelligence, grand surtout par les plus belles qualités d'un cœur vraiment sacerdotal ; ami de son pays, ami de son clergé, ami de son peuple, ami de ceux qui, sans faire partie de ses ouailles, ont un cœur large et généreux animé de sympathies chrétiennes.

S'il nous fallait voter pour choisir l'endroit du Dominion où devrait échoir le premier chapeau de Cardinal, le verdict universel serait pour Québec, la mère d'un si grand nombre de diocèses, tant aux États-Unis que dans le Dominion du Canada.

Son Éminence répondit à cette santé avec un rare bonheur de pensée et de style. Tous les auditeurs ont été d'accord pour proclamer que jamais le Cardinal Taschereau n'avait été mieux inspiré. Voici ce très remarquable discours :

RÉPONSE DU CARDINAL TASCHEREAU A LA SANTÉ PROPOSÉE PAR
MGR LYNCH.

Excellence, Votre Honneur,

Messeigneurs et Messieurs,

Je suis profondément touché de la cordialité avec laquelle vous avez accueilli la santé proposée par Mgr l'archevêque de Toronto.

Ce vénérable Prélat semble avoir eu pour mission spéciale de me transmettre les faveurs du Saint-Siège. En 1871, je recevais de sa main la mitre épiscopale, et en ce jour, le Saint-Père se sert encore de son ministère pour m'imposer la barrette cardinalice.

Vous ne vous étonnez donc pas que son cœur paternel lui ait inspiré des éloges et des compliments contre lesquels la piété filiale et la reconnaissance m'empêchent de protester.

Pour en détourner votre attention, laissez-moi résumer quelques pages de notre histoire religieuse.

Au delà de deux siècles se sont écoulés depuis que le premier évêque du Canada, l'illustre et saint Monseigneur de Montmorency-Laval, remontait le St-Laurent. Pendant un mois entier que dura ce voyage, il eut le loisir de contempler les deux rives de ce fleuve majestueux, dont la sublime grandeur lui faisait deviner l'immensité du pays qu'il devait évangéliser. Son œil d'apôtre se fixait ardemment et avec anxiété sur ces vastes forêts, abritant d'innombrables peuplades *assises à l'ombre de la mort*, et plongées dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie.

Plus d'une fois peut-être, un nuage de découragement et de frayeur fit passer une ombre sur cette grande âme que le zèle, la foi et le charité la plus ardente ne pouvaient soustraire à l'infirmité humaine.

Permettez-moi de vous dire une histoire, dont je ne garantis point l'authenticité, mais pour laquelle je réclame cependant une foi absolue.

Un jour donc, que Mgr de Laval avait longtemps prié pour attirer les bénédictions célestes sur lui-même, sur ses missionnaires et sur cette innombrable multitude d'âmes au salut desquelles il s'était généreusement dévoué, un sommeil profond vint le surprendre.

Tout-à-coup lui apparaît un homme portant un vêtement fait de poil de chameau et une ceinture de cuir, tel que l'Évangile nous dépeint le précurseur du Messie. (St Matt. III, 4.)

» Ne crains point, dit-il à l'apôtre du Canada : je suis Jean-Baptiste, le patron des Canadiens ; je suis envoyé vers toi pour te montrer ce que deviendra ce pays.

» Ouvre les yeux et porte tes regards sur les rives de ce grand fleuve. Vois-tu ces champs fertiles qui ont remplacé les forêts dont le sombre aspect t'effrayait tout-à-l'heure ?

» Les maisons échelonnées sur les rives abritent des familles nombreuses et contentes de leur sort.

» Regarde ces villages rapprochés les uns des autres, entourant le temple, où le Sauveur du monde reçoit les hommages

des fidèles et verse sur eux les trésors de sa miséricorde et de son amour. Entre dans cette église de campagne, et admire le sentiment profond de ces hommes dont la générosité n'a pas de borne quand il s'agit de contribuer à la magnificence de la maison de Dieu.

» Dans quelques instants apparaîtra cette ville naissante où le vicaire de Jésus-Christ a placé le siège épiscopal que tu dois occuper. C'est là que, pendant un demi siècle d'épiscopat, tu travailleras à la vigne du Seigneur.

» Compte, si tu peux, les provinces et les diocèses qui, sur ce vaste continent, regarderont l'église de Québec comme leur mère.

» Regarde ces rochers couronnés par une citadelle imprenable ; vois ce que sera dans deux siècles cette cité où doivent reposer les cendres ; contemple ces nombreux asiles de la piété et de la science. Vois-tu ces immenses constructions ? ce sont ton Séminaire et l'Université qui se glorifiera de porter ton nom. Ecoute les accents de la joie universelle qui, dans deux siècles, retentiront dans tout le Canada, parce que ton quinzième successeur aura été revêtu de la pourpre ; prends part avec moi à cette réjouissance. Vois-tu, assis autour de lui dans un banquet, les représentants de l'autorité civile, de nombreux prélats, une armée de ministres du Seigneur, des convives de toutes nationalités et de toutes croyances, levant les yeux et les mains au ciel pour le remercier d'un honneur qui rejaillit sur tout le Canada ?

» Le Canada, si petit aujourd'hui et qui compte à peine quelques centaines de Français, le Canada s'étendra alors d'un océan à l'autre, et ces océans seront reliés par un chemin de fer, sur lequel rouleront des palais emportés par le feu et l'eau. Sans être une nation indépendante, il en aura tous les privilèges, et l'immortel Pontife qui occupera alors le Siège de Pierre, fera tomber sur cette nation un rayon de lumière céleste et la reconnaîtra comme telle en appelant un de ses enfants à partager avec lui la sollicitude de toutes les églises.

A cette occasion, il déclarera solennellement qu'il a voulu récompenser la foi de cette jeune nation, destinée à de grandes choses, et son attachement au Saint-Siège. Tels seront alors les fruits de cette vigne que tu vas planter et cultiver. Tes sueurs n'auront donc pas été stériles.

» A la vérité, tes successeurs, comme toi-même, auront des fatigues à endurer, des combats à livrer, des jours d'angoisse, des tentations de découragement : il y aura des guerres, des luttes intestines, toutes les misères de cette vallée de larmes... Mais l'or s'éprouve et se purifie par le feu, et les pensées de Dieu, qui permet ces épreuves, sont trop profondes pour être toujours comprises par l'intelligence humaine.

» Un siècle après ton arrivée, il y aura une guerre terrible entre les deux plus grandes puissances du temps. Voisines sur ce continent nouveau comme sur l'ancien, elles y transporteront leurs querelles européennes, et le Canada, après une résistance héroïque, passera sous la domination de l'Angleterre. Il y aura grande désolation dans toute la famille Canadienne-française : pour tout cœur bien né, c'est une agonie d'être séparé d'une mère chérie. Console-toi, pauvre famille orpheline, la Providence veille sur toi, et ce sera précisément cette douloureuse séparation qui fera ton salut et ton bonheur.

» La France sera bouleversée de fond en comble et elle sera comme une ville bâtie sur un volcan toujours prêt à l'anéantir. Pendant ce temps, la famille Canadienne aura sans doute ses jours d'épreuves et de luttes, mais à la tempête succèdera le calme ; elle grandira avec une rapidité étonnante ; elle envahira pacifiquement ses immenses forêts, puis se répandra peu à peu d'un océan à l'autre, et jusque dans une grande république voisine, et tout cela parce que, sous l'égide de la puissante Angleterre, elle jouira de toute la liberté religieuse et politique qu'il est possible de désirer. Elle vivra en profonde paix avec les autres familles de diverses origines et de différentes croyances, et participera aux avantages que l'union et la

concorde produisent infailliblement. Ce sera juste le moment que l'habile Pontife qui gouvernera l'Église, choisira pour lui donner une marque solennelle de son affection et acquitter une dette de reconnaissance pour les courageux défenseurs que cette nation lui aura envoyés dans les jours de péril.

» En ce temps-là, l'Empire Britannique, sur lequel le soleil ne se couchera point, sera gouverné par une Souveraine dont les vertus feront l'admiration et l'édification de ses innombrables sujets, en même temps que sa justice et sa bonté la leur rendront chère comme une mère à ses enfants.

» Que Dieu la conserve longtemps à leur affection ! »

A peine saint Jean-Baptiste, le plus canadien des Canadiens, a-t-il prononcé ces paroles de loyauté vraiment canadienne, qu'un coup de canon annonce l'entrée au port. Mgr de Laval se réveille tout consolé et émerveillé de cette vision, et se prépare à prendre possession de cette terre, qui est devenue sa patrie.

J'ai fini mon histoire.

A vous de la juger.

A moi de vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous l'avez écoutée.

Je ne dois pas omettre de témoigner aussi ma vive, profonde et sincère reconnaissance envers tous ceux qui, sans distinction d'origine et de croyance, ont contribué à rehausser l'éclat de cette belle fête nationale, par leur présence, par leurs généreuses souscriptions, surtout par leurs sentiments de religieux respect.

L'union et la concorde font la force d'une nation et on peut ajouter aussi qu'elles font son bonheur.

Plusieurs fois dans le cours de cet entretien, j'ai parlé du Souverain Pontife. Nous avons ici son digne représentant, un fils de la fidèle Irlande. Vous serez sans doute heureux de l'entendre vous dire combien Léon XIII aime le Canada et je suis persuadé que, de retour à Rome, Son Excellence Mgr

O'Bryen pourra nous rendre le témoignage que nous tenons à ne point nous laisser surpasser en respect, en obéissance et en amour filial envers le Vicaire de Jésus-Christ.

Inutile de dire que ce discours, qui fut écouté avec un intérêt croissant jusqu'à la fin, souleva un vrai tonnerre d'applaudissements. Quand le calme eut été rétabli, Son Excellence Mgr l'Ablégat se leva pour répondre à la gracieuse invitation de Son Éminence le Cardinal ; et il le fit avec une éloquence qui lui a valu à lui-même de chaleureux applaudissements. Il manie la parole avec une facilité, une chaleur, un entrain qui montrent bien qu'il est un digne fils d'Erlin la bien-disante. Son Excellence parla en français d'abord, puis un peu plus longuement en anglais. Voici un résumé de son discours :

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MGR L'ABLÉGAT.

Éminence,

Messeigneurs,

Messieurs,

La cordialité et la magnificence princière de la réception qui m'a été faite dans la vieille ville de Québec, m'est infiniment précieuse, et je ne sais comment exprimer les sentiments dont mon cœur déborde en ce moment. Vous avez donné, Messieurs, durant ces jours de publique reconnaissance, un spectacle admirable. Qu'il est beau de voir un peuple affirmer ainsi sa foi, son dévouement à l'Église, et son amour pour le Pontife Suprême qui la gouverne avec tant de sagesse ! Le Canada est bien le peuple le plus catholique du monde..... après l'Irlande ! (Rires et applaudissements). Mais l'Irlande est une antique nation, son histoire religieuse se perd dans la nuit des temps ; elle a pour elle les siècles. Tandis que vous, jeune peuple, donnez déjà à l'univers l'exemple de la fidélité et de l'ardeur intrépide dans le service de Dieu.

Son Éminence le Cardinal archevêque m'a prié de redire au Saint-Père combien le Canada catholique est attaché à l'Église et à son chef. Pour m'acquitter de cette mission, je ne saurais mieux faire que de répéter les éloquentes paroles de l'orateur éminent qui nous a ravés hier soir, au cours de ce magnifique *Festival*, couronné d'un si brillant succès. Je n'ai jamais entendu une parole plus éloquente, plus catholique et plus théologique. Je dirai donc au Saint-Père tout ce que j'ai vu et entendu, tout ce qui a ravi mes yeux et remué mon cœur. Je lui dirai qu'il compte ici des enfants fidèles à sa cause.

Ah ! Messieurs, si tous les peuples étaient comme le vôtre, la situation du Pontife, renfermé entre les murs du Vatican, cesserait bientôt d'être la honte et le malheur de notre siècle. Espérons que ces jours d'épreuves finiront bientôt. Pour vous, Messieurs, continuez à être un peuple catholique et fidèle au Pape.

Il convenait que, dans cette solennelle circonstance, les sentiments des deux principales nationalités catholiques du Canada fussent exprimés, non seulement par des ecclésiastiques, si autorisés qu'ils fussent, mais aussi par des laïques.

Comme le Maire de la ville où se passaient toutes ces grandes choses, se trouvait être, cette année, un canadien-français, l'honorable M. François Langelier, ce fut lui qui parla au nom de ses compatriotes. Aussitôt que les longs applaudissements qui suivirent le discours de Mgr l'Ablégat, eurent cessé, M. Langelier se leva et fit le discours suivant, que nous reproduisons aussi exactement que possible :

DISCOURS DU MAIRE DE QUÉBEC AU NOM DES CANADIENS-FRANÇAIS.

Je suis heureux d'être appelé à saluer, au nom de mes concitoyens et de mes compatriotes, le nouveau Prince de l'Église. Le magnifique songe dont nous venons d'entendre le récit, aurait mis à une rude épreuve la foi de Mgr de Laval. Com-

ment, en effet, aurait-il pu croire, lui, à qui l'on n'osait pas même donner d'autre titre que celui d'évêque *in partibus infidelium*, que, 227 ans après son arrivée, son immense diocèse, alors tout en forêts, serait divisé en plus de 80 diocèses, et aurait donné naissance à un si grand nombre de provinces ecclésiastiques, dont, comme Maire de la ville de Québec, je suis si heureux de saluer ici tant de dignes représentants ? Comment surtout aurait-il pu croire que son quinzième successeur serait élevé à la Pourpre Romaine ?

Il est des circonstances où ce n'est pas pécher contre la modestie que de reconnaître son propre mérite : qu'il me soit donc permis de le dire ici, cet honneur insigne, dont nous sommes si justement fiers, il n'est pas tout-à-fait sans avoir été mérité par nous. Qu'on en juge :

De l'Atlantique au Pacifique, nos missionnaires ont porté partout la foi et les lumières de la civilisation ; et ils le font encore ; bien mieux, il n'est guère un endroit, sur ce sol canadien et en dehors, qui n'ait été arrosé et fécondé de leur sang de martyr. Cette époque, qui peut s'appeler l'époque héroïque de notre histoire, a été suivie d'une autre, moins brillante, moins belle en apparence, mais non moins difficile peut-être, l'époque de la conquête. Le petit peuple canadien se voit, en ce moment si critique, abandonné de ses chefs ; le clergé reste à-peu-près seul pour sauvegarder sa nationalité. Avec quel succès, Messieurs ? nous le constatons aujourd'hui.

C'est le clergé, en effet, qui se charge de l'éducation de ce peuple ; c'est lui qui l'initie, pour ainsi dire, au jeu d'institutions si nouvelles ; c'est lui qui forme ses chefs, si bien qu'il est à peine, encore aujourd'hui dans notre province du moins, un homme politique, un citoyen marquant, dont l'esprit comme le cœur n'ait été formé par le clergé. Aussi honneur à lui ! Voilà pourquoi il est si aimé ; voilà pourquoi cette entente si harmonieuse et si belle entre lui et le peuple, entente et harmonie embrassant toutes les races et toutes les croyances, et nous donnant le magnifique spectacle des fêtes du jour.

Veuillez me permettre, Monseigneur l'Ablégat, de vous formuler une prière. Veuillez dire au Saint-Père la reconnaissance dont, comme premier magistrat de la ville de Québec, je me fais l'expression envers Sa Sainteté, au nom des Canadiens français et anglais ; soyez l'interprète des sentiments que nous éprouvons tous pour un Pontife si distingué, dont nous admirons les vertus et les talents transcendants. Veuillez accepter pour vous-même nos hommages les plus sincères, vous en qui nous saluons et le représentant du Saint-Siège, et le représentant de la belle nationalité irlandaise.

Je termine en vous priant de nouveau de dire au Saint-Père que nulle part il ne trouvera un peuple plus soumis, plus respectueux, plus amoureusement docile, non seulement à ses ordres, mais encore au moindre de ses conseils.

DISCOURS DE M. FÉLIX CARBRAY AU NOM DES IRLANDAIS.

Monsieur Félix Carbray, l'un des représentants de Québec au Parlement Provincial, parla ensuite au nom de la population irlandaise. Dans une chaleureuse improvisation, souvent couverte par les applaudissements, mais qui malheureusement n'a pas été reproduite, il a exprimé les sentiments de foi inébranlable des Irlandais, leur attachement si dévoué au Saint-Père, la vive satisfaction qu'ils éprouvaient de voir récompenser, par la haute dignité objet de la fête du jour, les mérites de Son Eminence. M. Carbray s'arrêta avec complaisance sur la profonde reconnaissance qui unit les Irlandais aux Canadiens-français. Il rappela le sombre épisode de l'immigration irlandaise de 1847, et la charité dont firent preuve alors les Canadiens-français en adoptant et élevant tant de petits orphelins irlandais comme leurs propres enfants, si bien qu'un grand nombre de ces orphelins occupent maintenant des positions honorables dans le clergé ou dans la société civile.

Les applaudissements redoublèrent lorsque M. Carbray mentionna le dévouement personnel de Son Eminence qui, dans

cette circonstance, avait failli devenir la victime de son zèle à l'égard des infortunés émigrés irlandais, en contractant à leur service, à la quarantaine de la Grosse-Isle, la terrible fièvre typhoïde qui fit alors tant de ravages. M. Carbray trouva les accents les plus éloquents, dont nous regrettons de ne pouvoir donner que le squelette, lorsqu'il dit que ce souvenir serait impérissable dans la mémoire de la population irlandaise du Canada, et que c'était avec un cœur débordant de reconnaissance que les Irlandais étaient si heureux de participer à cette fête.

M. Carbray ne pouvait manquer de faire allusion à la satisfaction toute spéciale qu'éprouvait la nation irlandaise à l'occasion des solennités cardinalices, puisqu'elle avait le bonheur de pouvoir acclamer, dans la personne de Son Excellence Mgr l'Ablégat aussi bien que dans celle du Délégué du Saint-Siège Mgr l'archevêque de Toronto, deux nobles enfants de la Verte Erin.

On pouvait croire ce festin intellectuel terminé, lorsque Son Eminence pria Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, l'honorable M. Rodrigue Masson, de clore lui-même la séance en adressant quelques paroles à l'assemblée.

M. Masson voulut bien se rendre à cette pressante invitation et il le fit par une courte mais très remarquable allocution, que nous sommes heureux de reproduire ici :

DISCOURS DU LIEUTENANT GOUVERNEUR MASSON.

Éminence,

Messeigneurs,

Messieurs,

Les paroles trop flatteuses pour moi qu'a prononcées Son Eminence en annonçant que j'allais prendre la parole, me décourageant presque d'ouvrir la bouche. Cependant, au milieu

de ces fêtes inouïes, je crois de mon devoir, comme chef de l'État en cette province, de dire quelques paroles.

La modestie, Éminence, est certes une belle vertu. Mais je crois qu'il est des circonstances où elle peut devenir un défaut ; et la circonstance actuelle est une de celles-là. Il me semble que je n'ai pas le droit d'être modeste pour mon pays en ce moment. Je le dirai donc avec une légitime fierté : oui, le Canada catholique a mérité l'immense honneur que lui a conféré le Père Suprême de la catholicité. Il n'y a pas de peuple au monde qui soit animé d'un plus vivace esprit religieux. La religion et les questions religieuses sont un des éléments les plus importants de notre vie nationale, et la preuve s'en trouve à chaque page de notre législation statutaire.

Je me permettrai de m'adresser à Mgr l'Ablégat du Saint-Père, et de lui dire : Monseigneur, veuillez dire au Souverain Pontife glorieusement régnant que nous sommes une nation catholique, où les privilèges et la légitime influence du clergé sur le peuple, s'allient avec la plus grande somme de liberté véritable. Dites-lui que le clergé est ici influent parce que le peuple l'estime et l'aime. Dites-lui que c'est avec l'aide et la participation de l'Église, que l'État peut, dans notre province plus que dans toute autre, donner le magnifique spectacle de la liberté dans l'ordre. Quel contraste avec ce qui se passe dans la vieille Europe, où l'avalanche révolutionnaire détruit tout sur son passage ! Ici point de ruines sociales, parce que Dieu est à la base de l'édifice, et que, protestants comme catholiques, je dois le dire, ont appris à compter avec Dieu, qui est le Maître et le Régulateur des nations.

En face de ce spectacle, et du contraste qu'il fait avec celui que nous donnent les peuples européens, je ne crois pas être trop hardi, ni trop fier pour mon pays, en disant que le Canada, et particulièrement la province de Québec, est le plus radieux joyau de la tiare pontificale.

Ce beau discours a été le dernier. Son Éminence s'est levée pour dire les Grâces, et le banquet a été terminé ; il avait duré deux heures.

C'était un nouveau succès à enregistrer au compte des fêtes cardinalices.

VI

A L'UNIVERSITÉ.

Le Cardinal Taschereau a passé 43 ans de sa vie au Séminaire de Québec, comme élève, professeur, directeur, supérieur : c'est dire qu'il s'était identifié avec cette maison. Il avait contribué à la fondation de l'Université Laval, au profit de laquelle il avait travaillé pendant 19 ans ; et il était le Recteur de cette institution, en sa qualité de Supérieur du Séminaire, lorsqu'il fut appelé à prendre possession du siège archiépiscopeal de Québec. En quittant le Séminaire et l'Université, Mgr Taschereau ne faisait donc que changer la nature de ses rapports avec ces deux institutions, puisqu'il devenait par le fait Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université, tandis que le Séminaire de Québec se trouvait être son séminaire diocésain. Aussi pendant ses quinze années d'épiscopat, les relations de Son Éminence, pour avoir revêtu un caractère de haute protection qu'elles n'avaient pas auparavant, n'en furent ni moins intimes, ni moins cordiales que par le passé. Enfin Son Éminence est le seul survivant des fondateurs de l'Université Laval.

C'était donc une affaire de cœur, que la condescendance avec laquelle Son Éminence, malgré les occupations multiples de cette journée si bien remplie du 21 juillet, venait à la Salle des Promotions de l'Université Laval, à 5½ heures de l'après-midi, emmenant avec Elle Mgr l'Ablégat et les autres Prélats présents.

Son Éminence et son illustre suite prirent place sur l'estrade. La grande salle était remplie par les professeurs et les

élèves du Séminaire de Québec, par les professeurs et les élèves de l'Université, tant anciens qu'actuels, et par une délégation des élèves de l'Université à Montréal, dont les professeurs s'étaient joints à ceux de Québec pendant toute cette mémorable journée. Les professeurs et le personnel de l'Université, en costume complet, occupaient le centre de la salle.

Lorsque Son Éminence eut pris sa place sur le riche fauteuil universitaire, le Révérend Monsieur M.-E. Méthot, Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université, s'avança, suivi de tous les professeurs, jusqu'au pied de l'estrade et lut l'adresse suivante au nom des professeurs et des élèves des deux institutions :

ADRESSE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC ET DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Eminence,

Le vingt-quatrième jour de février 1871, nous avions l'honneur de vous présenter une adresse, à l'occasion de votre élévation au siège archiépiscopal de Québec. C'était en même temps un devoir pour nous de vous faire nos adieux, car nous le savions, votre départ du Séminaire devait suivre de près votre intronisation.

Nous applaudissions sans doute au choix si mérité que le Saint-Père avait fait de votre personne pour vous établir le chef de la province ecclésiastique de Québec. Notre joie était profonde, car votre élévation était reçue avec une allégresse universelle ; nous ne pouvions cependant nous empêcher d'être grandement attristés à cause de la séparation qui devait en être la conséquence. Comme vous le disiez vous-même, dans votre réponse à notre adresse, « votre vie sacerdotale, » aussi heureuse qu'elle peut l'être dans cette vallée de larmes, » s'était écoulée tout entière à l'abri de ces murs vénérables, » que Mgr de Laval a élevés, il y a deux siècles, » et l'heure de la séparation allait sonner !

Dans cette circonstance solennelle, nous avons réuni tous ceux qui étaient alors attachés au Séminaire et à l'Université.

De cette même estrade, où vous êtes aujourd'hui, Votre Éminence voyait à ses pieds les directeurs, les professeurs et les élèves de l'Université, du Grand et du Petit Séminaire et même ceux du Collège de Lévis, qui était encore sous votre direction. Nous avons voulu vous adresser tous ensemble l'hommage de notre reconnaissance et nos adieux ; nous avons voulu aussi vous offrir nos meilleurs souhaits et recommander à votre bienveillance un établissement à la prospérité duquel vous aviez si longtemps travaillé et avec tant de succès.

Ici, Éminence, les faits parlent eux-mêmes. Ils proclament hautement de quelle sollicitude, de quelle affection vous n'avez cessé, depuis votre élévation sur le siège archiepiscopal de Québec, d'entourer le Séminaire et l'Université. Nous disions dans notre adresse d'adieux : « Nous trouverons néanmoins dans cette séparation une consolation à notre tristesse, c'est que les liens étroits qui nous attachent à votre personne ne seront pas rompus et que, malgré votre départ d'au milieu de nous, l'Université et le Séminaire ne cesseront pas d'avoir un droit spécial à votre protection et à votre bienveillance. » Certes, ces légitimes espérances ont été largement réalisées et même surpassées.

Éminence, vous voyez encore aujourd'hui devant vous le personnel de l'Université et du Séminaire, personnel complet, puisque Messieurs les professeurs et les élèves de la Succursale de Montréal se trouvent réunis à leurs confrères de Québec ; nous venons de nouveau vous offrir nos félicitations et nos hommages. Mais que les choses sont changées ! Dans la circonstance à laquelle je viens de faire allusion, notre joie était mêlée de tristesse. Elle est maintenant entière. Car si nous n'avons pas oublié la séparation, vos bontés en ont du moins adouci l'amertume. Et puis, la nécessité et le temps ont fait leur œuvre ordinaire. Comme le dit le poète latin :

*Durum ! Sed levius fit patientia
Quidquid corrigere est nefas.*

Donc, Éminence, nous sommes tout pénétrés de la joie profonde et sans mélange que nous cause votre élévation à la haute dignité de cardinal de la Sainte Église Romaine.

Nous ne vous redirons pas, avec tant d'autres, les raisons qui ont sans doute déterminé Notre Saint Père le Pape à vous conférer cet insigne honneur : le désir d'honorer un pays si dévoué à notre sainte religion et au Saint-Siège. Nous ne vous redirons pas non plus que, par cet acte de son autorité souveraine, Léon XIII a voulu surtout reconnaître vos vertus et vos mérites et récompenser vos travaux continuels pour le bien de la religion et de l'enseignement.

Nous, nous avons des motifs plus personnels de faire éclater notre joie. En effet, membres du Séminaire et de l'Université, nous avons le bonheur de posséder en vous notre supérieur immédiat, le Visiteur et le Chancelier Apostolique de l'Université, le représentant auprès de nous du Saint-Père lui-même, et de la puissance civile. Oui, Éminence, cette double dignité crée entre votre personne et nous des rapports étroits : d'un côté, la surveillance et la protection ; de l'autre, le respect, la confiance et la soumission. Avec quelle tendresse paternelle, avec quel soin, votre Éminence a rempli jusqu'ici ces hautes fonctions, nous en avons eu mille preuves plus éclatantes les unes que les autres. Puissions-nous, de notre côté, nous être toujours montrés des fils respectueux et n'avoir jamais attristé votre cœur paternel !

Ces rapports qui nous unissent à vous, votre nouvelle dignité les ennoblira, sans les rendre moins étroits, ni moins intimes.

Nous nous sentons honorés nous-mêmes par la dignité qui resplendit dans la personne de notre premier supérieur, et il nous semble que l'éclat qui vous environne rejaillit en quelque sorte sur nous.

Nous en avons d'ailleurs l'assurance, Votre Éminence ne cessera pas d'honorer l'Université et son séminaire de la même bienveillance ; et la dignité cardinalice, le titre auguste de conseiller du Souverain Pontife, ajouteront une nouvelle

force à la protection que, de concert avec vos vénérables collègues, les archevêques et évêques de la Province, membres vénérés du Conseil de haute surveillance, vous continuerez toujours de nous accorder.

De notre côté, Éminence, nous vous le protestons, nous nous efforcerons d'être plus que jamais soumis à votre autorité, à votre direction et à vos conseils, plus que jamais dévoués à la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse, œuvre si chère à l'illustre Pontife qui préside avec tant de sagesse et de succès aux destinées de l'Église universelle, et qui nous a donné déjà des marques signalées de sa bienveillance.

Permettez-nous, Éminence, de vous offrir en finissant nos vœux les plus sincères pour votre bonheur. Puisse la divine Providence vous accorder largement les forces nécessaires pour que vous puissiez suffire aux travaux que vous imposent la charge et la dignité dont vous êtes revêtu. S'il est un vœu que nous formons du plus profond de notre cœur, s'il est une prière que nous faisons monter vers Dieu avec plus d'ardeur, c'est qu'il vous accorde encore de longues et heureuses années.

Daignez, Éminence, nous donner votre bénédiction, comme un gage précieux de votre bienveillance. Qu'elle se répande sur nous tous, sur les directeurs, les professeurs et les élèves du Séminaire et de l'Université toute entière.

Son Éminence a été visiblement émue en écoutant cette adresse, qui évoquait tout un passé chéri et dont le souvenir était encore vivace dans son cœur. Elle eut même quelque peine à se remettre, et le commencement de sa réponse se ressentit de son émotion.

On sait qu'il ne devait y avoir de réponses écrites qu'aux adresses des Chambres Législatives, du clergé et des citoyens. A toutes les autres adresses Son Éminence a répondu de vive

voix, *ex abrupto*, et toujours, nous pouvons le dire, avec un rare bonheur.

Cette fois c'était le cœur qui parlait, le cœur d'un père à qui l'on venait de rappeler les belles années passées au sein de la famille, jusqu'au moment où des circonstances de force majeure l'avait obligé de s'en séparer. De là l'émotion. Aussi Son Éminence s'épancha-t-elle longuement dans une de ces admirables réponses toutes paternelles, dont Elle a l'inimitable secret. Elle revint avec complaisance sur les différentes phases de sa vie de Séminaire, énuméra le bien opéré par cette institution et par l'Université depuis leur origine, insista sur la nécessité de supporter patiemment les épreuves dont la divine Providence permet toujours que ses œuvres de prédilection soient traversées pour les épurer et les tremper plus fortement, et encouragea les directeurs ainsi que les professeurs à redoubler de zèle et de dévouement pour l'importante œuvre de l'éducation de la jeunesse, rappelant combien cette œuvre est spécialement chère au grand Pape qui illumine en ce moment le monde de ses enseignements si solides et si opportuns. S'adressant ensuite aux élèves, Son Éminence les exhorta à se montrer dignes de la tendre sollicitude dont ils étaient l'objet, leur faisant remarquer que la patrie et la religion ont les yeux sur eux et fondent de grandes espérances sur leur application, et qu'il ne leur servirait de rien d'avoir les professeurs les plus dévoués et les plus savants, si eux-mêmes ne s'appliquaient à faire germer dans leur cœur les excellentes semences qui y étaient déposées.

Son Éminence termina en donnant sa bénédiction à toute l'assistance.

Puis M. le Recteur présenta au Cardinal tout le personnel universitaire, dans lequel Son Éminence eut le plaisir de revoir d'anciens condisciples, des ministres fédéraux et locaux, des juges, en un mot des citoyens appartenant à l'élite de la société de Québec et de Montréal.

VII

EN DEHORS DE LA PATRIE.

On sait qu'un bon tiers de la population canadienne-française, issue des 60,000 restés à l'époque de la conquête, est établi aux États-Unis, en dehors du territoire canadien. Cet exode si considérable, puisqu'il atteint au moins le chiffre de 500,000, s'est produit en dépit de tous les efforts faits pour l'empêcher ou l'enrayer. Est-il providentiel ? c'est ce que l'avenir dira. Ce qui est certain c'est que le souvenir de la patrie est aussi vivace au cœur de ces canadiens exilés que celui de la Verte Erin pour les Irlandais obligés de vivre à l'étranger. Fidèles et loyaux envers le pays que les circonstances leur a fait adopter comme seconde patrie, les Canadiens des États-Unis n'oublient pas cependant le pays des ancêtres. Or il est à remarquer que, pour les Canadiens en général, s'ils reconnaissent la France comme le pays d'où sont sortis leurs aïeux, s'ils conservent un culte pour cette ancienne mère patrie, toutefois pour eux, le pays des ancêtres, la *patrie*, c'est le Canada. Ils sont devenus un peuple distinct du peuple français, et, dans toute l'Amérique Septentrionale, personne ne confondra les *Canadiens* avec les *Français*.

En dépit des efforts qui se font pour appliquer le nom de *Canadiens* à toutes les races indistinctement qui habitent le Dominion du Canada, la multiplication si prodigieuse des Canadiens-français ne laissera pas le temps à cette appellation générale de faire oublier son sens restreint primitif. Dans cinquante ans, la prédominance numérique des Canadiens-français obligera de reconnaître qu'à eux spécialement s'appliquera, de fait comme historiquement, l'appellation toute courte de *Canadiens*, et aux autres nationalités incombera l'obligation, pour se faire reconnaître, d'ajouter un terme spécifique à celui de canadien.

En attendant, déjà, aux États-Unis, il ne vient à personne l'idée de désigner, sous le nom de canadiens, d'autres groupes que celui des descendants des français du Canada. Or ce groupe si considérable, qui déjà forme la *majorité catholique* dans plusieurs États de la grande république voisine, est fier de son titre de *canadien*, et il le tient haut et ferme : la fête de la Saint-Jean-Baptiste est sa fête nationale comme au Canada, et tous les ans celle-ci se célèbre dans chaque groupe un peu nombreux ; des sociétés Saint-Jean-Baptiste ont été organisées partout ; des *Conventions* annuelles réunissent des délégations venant de régions plus ou moins étendues : l'objet de ces réunions et de ces sociétés est de promouvoir les intérêts des *Canadiens* des États-Unis, et, parmi ces intérêts, brillent aux premiers rangs la conservation de la religion, de la langue et du souvenir de la patrie absente. Aussi les rapports entre les *Canadiens* des États-Unis et les *Canadiens du Canada* se multiplient-ils et se ressèrent-ils de plus en plus.

Il ne faut donc pas s'étonner si les Canadiens des États-Unis s'intéressent à tout ce qui se passe dans le Canada français, s'ils participent à ses joies et à ses chagrins. A ce titre, le grand évènement dont nous rappelons les splendeurs, ne pouvait manquer d'exciter leur enthousiasme. Aussi un grand nombre de centres canadiens de la grande république avaient-ils envoyé des délégués pour les représenter aux fêtes cardinales, et présenter en leur nom une adresse de félicitations à Son Éminence.—En faveur de ces exilés de la patrie, on nous permettra bien de reprendre les choses de plus haut.

A l'époque du 21 juin, se trouvait réunie à Rutland, Etat du Vermont, une de ces Conventions canadiennes dont nous venons de parler. En apprenant, par les dépêches télégraphiques venues du Canada, l'arrivée à Québec de la nouvelle officielle annonçant la création en Consistoire du Cardinal Taschereau, la Convention salua ce fait comme un évènement qui la touchait au plus sensible du cœur, et, à sa première réunion le 22 juin, elle s'empressa d'adresser à Son Éminence le télégramme suivant :

TÉLÉGRAMME DE LA CONVENTION CANADIENNE A RUTLAND, VT.

22 juin 1886.

Au Cardinal Taschereau, Québec.

Les Canadiens-français des Etats-Unis, réunis en Convention générale, envoient leurs respectueux hommages et leurs sincères félicitations au premier Cardinal Canadien, et le supplient humblement *de leur accorder sa bénédiction*.

DR C.-A. DUBÉ.

Il n'y a pas d'*italiques* dans les télégrammes. C'est nous qui avons souligné les derniers mots de la dépêche, pour faire apprécier l'esprit de ce peuple qui, réuni en convention générale, sollicite la bénédiction d'un évêque devenu Cardinal. Évidemment le bon Dieu réserve un avenir spécial à ce peuple-là.

Quelques jours plus tard, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, les Canadiens du Rhode-Island et du Massachusetts envoyèrent à leur tour le télégramme suivant :

LES CANADIENS DU RHODE-ISLAND ET DU MASSACHUSETTS.

Providence, R. I., 26 juin 1886.

A Son Éminence le Cardinal Taschereau.

Les Canadiens du Rhode-Island et du Massachusetts, réunis à Providence pour célébrer leur fête nationale, présentent respectueusement leurs félicitations à Votre Éminence à l'occasion de son élévation au Cardinalat.

DR MARANDA et CHAS DAURAY.

Plus tard, et surtout à l'époque des fêtes cardinalices, d'autres télégrammes furent envoyés de différents centres importants, comme Lowell, Manchester, Milbury, de la part des sociétés diverses organisées parmi les Canadiens de ces endroits.

En même temps, des lettres venaient aussi d'autres localités, telles que Fall-River, Sandy-Hill, Worcester, Biddeford, expri-

mant toutes les mêmes sentiments de la part des compatriotes du dehors.

Ne pouvant reproduire ici toutes ces lettres, nous nous bornons à deux, qui représentent admirablement les idées de la population canadienne des Etats-Unis. Voici celle de la paroisse de Worcester :

LETTRE DE LA PAROISSE DE WORCESTER, MASS. AU CARDINAL
TASCHEREAU.

A Son Éminence

Le Cardinal Taschereau,

Archevêque de Québec, Canada.

Éminence,

Réunis en assemblée de paroisse, ce six juin 1886, les Canadiens de Worcester, Massachusetts, sont heureux de joindre leur voix au concert d'allégresse qui s'élève en ce moment partout où il y a des canadiens, pour célébrer l'heureux avènement de Votre Éminence à la dignité de Cardinal de l'Église catholique romaine, rendre hommage à vos vertus, à vos talents et à vos mérites, et remercier le Saint-Père d'avoir bien voulu appeler un Canadien à prendre place au rang des princes de l'Église.

Le canadien que les rigueurs du sort forcent à quitter son pays, vient sur le sol américain chercher du pain pour ses enfants, mais son cœur reste au pays qui l'a vu naître, et si les espaces terrestres le séparent des frères que Dieu lui avait donnés, l'identité des croyances, des sympathies et des aspirations demeure vivace, et nulle puissance ne pourra l'effacer. Toujours son regard reste fixé sur ce point béni de l'univers où il a laissé une si large part de lui-même, et ce qui fait pleurer ses frères du Canada fait aussi couler ses larmes, tandis que ce qui les réjouit remplit son cœur d'une joie ineffable.

Poursuivant avec ardeur la mission que la Providence lui a évidemment confiée en le conduisant sur le sol étranger, et cherchant à s'identifier à la vie politique et sociale du pays qui lui accorde l'hospitalité, afin d'exercer une influence salutaire

pour lui-même et pour ceux qui l'entourent dans la société où Dieu l'a placé, le Canadien émigré n'oublie cependant jamais de faire la part de la patrie absente, et cette influence qu'il désire est, surtout et avant tout, celle qui lui assurera le libre exercice de ses devoirs religieux et sociaux tels qu'ils lui sont enseignés par le noble exemple de ses ancêtres ainsi que par la voix autorisée des prêtres zélés qui ont quitté famille et patrie pour le suivre dans son exil, et qui—dignes émules de leurs collègues du Canada—lui sacrifient tous les instants de leur vie, et consacrent leurs talents à le guider et à l'aider de leurs sages conseils.

Animés de ces sentiments, les Canadiens émigrés, nous le répétons, tiennent sans cesse leur regard tourné vers la patrie et ressentent vivement toutes les émotions qui font vibrer les cœurs au Canada.

Aussi ils sont inexprimables les sentiments de joie et de bonheur qu'ils ont éprouvés à la nouvelle que le Père Commun des fidèles avait bien voulu distinguer notre jeune peuple et lui donner une marque de sa sollicitude paternelle, en appelant un des nôtres au sein du Sacré-Collège.

Cette insigne faveur, nous la recevons avec bonheur de la main bénie qui la confère, et nous en sommes profondément reconnaissants, parce qu'elle nous assure, auprès du Pontife suprême, un protecteur puissant et dévoué, parce qu'elle assure aussi les progrès de la foi religieuse au sein de notre patrie, et enfin, parce qu'elle devra rehausser le prestige de notre nationalité. Notre joie est d'autant plus grande que nous reconnaissons, dans la personne choisie pour occuper le poste éminent auquel vous venez d'être élevé, les vertus, les talents et le dévouement qui font les hommes utiles, ainsi que les grandes et belles qualités du cœur et de l'esprit qui sont l'ornement et l'honneur des plus hautes dignités sur la terre.

Pourrions-nous d'ailleurs oublier cette charité ardente et ce patriotisme éclairé qui vous ont toujours fait embrasser la cause de vos compatriotes, non seulement de ceux que la pro-

vidence avait placés immédiatement sous vos soins paternels, mais aussi de ceux qu'elle avait conduits sur le sol étranger ? Non. Et, quand même nous ne verrions pas les immenses avantages qui doivent résulter, pour vos administrés et pour les Canadiens en général, de votre élévation à la dignité de prince de l'Eglise, la reconnaissance nous rendrait encore heureux de l'honneur qui vient de vous être conféré.

Permettez donc, Eminence, à vos compatriotes de Worcester, membres de la famille exilée, de se joindre à leurs frères pour vous offrir leurs sincères félicitations à l'occasion du brillant témoignage d'estime que vous venez de recevoir du Chef de la Chrétienté, et que vous méritez à tant de titres. Permettez-nous aussi de joindre à nos félicitations l'expression de notre amour et des vœux ardents que nous faisons pour que la Providence vous accorde de longues et heureuses années dans votre nouvelle dignité, et qu'elle comble sans cesse de ses bénédictions une vie que vous avez su rendre si utile et si fructueuse en œuvres religieuses et patriotiques. La Providence, qui fait de votre élévation au Cardinalat l'occasion de tant de faveurs signalées pour notre pays—création de nouvelles provinces ecclésiastiques et aussi de nouveaux dignitaires de l'Eglise—ne s'arrêtera pas là, et elle exaucera nos vœux, nous en avons le ferme espoir. Aussi est-ce avec confiance que nous vous disons,

Eminence :

Ad multos annos !

Veillez nous bénir, nous, nos familles, nos institutions et nos œuvres nationales et religieuses. Cette bénédiction sera pour nous un gage de persévérance et de progrès dans la voie du devoir et de la justice.

(Signé) Rév. JOSEPH BROUILLET, Pasteur.

Rév. DAMASE DAIGNAULT, Assistant.

Rév. JOSEPH MARCHAND, Assistant.

J.-G. VAUDREUIL, Prés. Société St-Jean-Baptiste.

A. WILMOT, Prés. Gardes Lafayette.
 LOUIS DUMOUCHELLE, Prés. Cercle Champlain.
 L.-H. ROCHELEAU, Prés. Club de Naturalisation.
 N.-P. HUOT, Prés. Union des Marchands.
 PAUL-H. LANGLOIS, Prés. Cadets de Notre-Dame.
 A. BELISLE, Jr., Sec. Église de Notre-Dame.
 GEORGE-A. REED, Capt. Cadets de Notre-Dame.
 G. TRUDEAU, Avocat.
 F.-D. FONTAINE, M. D.
 J.-E. GENDRON, M. D.
 O. CHARBONNEAU, M. D.
 J.-E. RINGUETTE, Organiste Église Notre-Dame.
 DR EMERIC-A. ROUSSEL.
 ED. AUGER, Prés. Union St-Joseph.
 NAP. HUOT, Marchand.
 N. BOULAY.
 J.-A. LAJOIE, Épiciier.
 J. CHAFFERS, M. D.
 et autres au nombre de 2675.

La seconde lettre est celle de M. le Curé de Sandy-Hill, au nom de sa paroisse. On nous saura d'autant plus gré de la reproduire ici, qu'elle exprime, ce nous semble, la véritable portée morale de l'acte du Souverain Pontife.

RÉSOLUTION DE LA PAROISSE CANADIENNE DE SANDY-HILL, N. Y.

Sandy-Hill, N. Y., 21 juin 1886.

A Son Éminence le Cardinal Taschereau,
 Archevêque de Québec.

Éminence,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Seigneurie la Résolution ci-contre, humble témoignage des sentiments qu'inspire aux Canadiens de Sandy-Hill son élévation au Cardinalat.

Personnellement indigne de louer Votre Éminence, je n'ajouterai rien de moi à cet hommage de ma paroisse, que l'expression d'une douce confiance :

Désormais, tous se rallieront à Votre Éminence comme à Celui qui représente sûrement, au sein de l'Église du Canada, les tendresses et les sollicitudes, les pensées et les désirs, les impulsions et les directions du Père Commun des Fidèles.

Dans ce cher espoir, je demeure, avec le plus profond respect et la plus entière vénération,

de Votre Éminence

le très humble et très obéissant serviteur et fils en N. S.

ALPH. VILLENEUVE, Ptre.

« Extrait des minutes de l'assemblée de la paroisse St-Paul, Sandy-Hill, N. Y., dimanche le 20 juin 1886.

« Proposé par M. Thomas Guay, secondé par M. Philippe Beaulac, et résolu unanimement :

« Que M. le Curé soit prié d'écrire à Son Éminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, pour féliciter Sa
« Seigneurie de Son élévation à la dignité de Cardinal, pour
« Lui dire en même temps quel bonheur et quelle gloire les
« Canadiens de Sandy-Hill trouvent dans ce grand et heureux
« évènement.»

« Pour vraie copie,

(Signé) « ALPH. VILLENEUVE, Ptre,

« Curé.

« ISRAEL DUMAS,

« Secrétaire.»

Ces télégrammes et ces correspondances font assez voir quel était l'état des esprits chez nos compatriotes de l'autre côté des frontières. Rien donc de surprenant qu'il se fit parmi eux, aux approches des fêtes cardinalices, un mouvement tendant à envoyer, des différents centres, une délégation pour les

représenter dans ces grandes solennités et témoigner ainsi de leur désir de prendre part autant que possible à l'allégresse commune. Cette idée fut tellement populaire que la délégation des Canadiens des États-Unis se monta à près de 300 personnes, venant un peu de partout, mais principalement de Fall River, Biddeford, Waterville, Saccarappa, Brunswick et Lewiston ; Fall River, pour sa part, avait envoyé plus de 50 représentants, et Biddeford une trentaine.

Ces délégués de la grande famille Canadienne du dehors furent reçus avec enthousiasme par la population de Québec, et, pendant leur séjour dans la ville, berceau de leur foi et de leur vie nationale, ils ne cessèrent d'être l'objet de la plus cordiale bienvenue.

Chargés, non seulement de prendre part, au nom de leurs compatriotes absents, dans la grande démonstration, mais surtout d'aller présenter personnellement au Cardinal Taschereau l'expression de leurs hommages et de leurs vœux, ils reçurent de Son Éminence l'accueil le plus bienveillant, le plus paternel.

Voici l'adresse touchante qu'ils lui présentèrent :

ADRESSE DES DÉLÉGATIONS CANADIENNES DES ÉTATS-UNIS.

Éminence,

Nous sommes délégués par les Canadiens des États-Unis pour être les interprètes, auprès de Votre Éminence, des vifs sentiments d'allégresse qu'ils éprouvent à l'occasion de l'honneur suprême que le Saint-Siège vient de lui conférer.

Les Canadiens émigrés sont heureux de se joindre à leurs frères de la patrie natale pour exprimer, par l'intermédiaire de Votre Éminence, la plus vive reconnaissance au Souverain Pontife de cet éclatant témoignage d'affection pour ses enfants franco-canadiens. Nous ne saurions assez faire part à Votre Éminence de la joie profonde qui s'est emparé de tous les cœurs français et catholiques aux États-Unis en apprenant cette heureuse nouvelle.

La patrie tout entière, que nous chérissons à jamais, nous apparaissait sous un rayonnement sublime. Toute notre histoire, qui enregistre tant d'exemples de dévouement de la part de notre clergé semblait revivre dans notre mémoire. Nous nous rappelions aussi, avec un vif sentiment de bonheur, les noms bénis des illustres prédécesseurs de Votre Éminence sur le siège de Québec et ceux des titulaires des autres diocèses de la province, ainsi que le souvenir de nos missionnaires qui furent les apôtres de la foi, et les victimes de leur dévouement dans le Nouveau Monde. Nous sentions alors que la patrie nous était plus chère, que notre mère l'Église veillait encore plus particulièrement sur nous, que sa constante sollicitude pour notre peuple redoublait d'ardeur et de bienveillance.

Mais il y avait au fond de nos cœurs une pensée dominante ; un sentiment pénétrait nos âmes : le bien-aimé archevêque de Québec recevait la juste récompense de ses vertus, en devenant l'un des conseillers intimes de Sa Sainteté Léon XIII.

Nous venons donc protester de notre dévouement inaltérable au Saint-Siège, de notre profond attachement au clergé canadien-français, et apporter à Votre Éminence notre témoignage de joie sincère et de profonde reconnaissance.

Nous venons dire aussi à Votre Éminence que ce même clergé canadien, qui par le passé a veillé avec tant de zèle religieux et d'ardeur patriotique à la conservation de notre langue et de notre foi, possède encore entre ses mains le pouvoir, oserions-nous dire le devoir, de les perpétuer chez nos enfants. Ce même clergé, qui a tant opéré de bien dans ce pays, nous suit, pas en assez grand nombre il est vrai, mais nous suit, cependant, dans notre patrie d'adoption. C'est là surtout que notre langue et notre foi sont menacées ! C'est là que des dangers sans nombre nous entourent ! Plaise au Ciel, que nous nous unissions davantage à notre chère patrie, afin qu'elle nous envoie de ses missionnaires pour continuer parmi nous l'œuvre si grande du salut de notre peuple. Nous ne devrions pas parler de nos maux dans ce grand jour de fête.

Mais lorsque les cœurs sont attendris par la joie, la douleur est prompte à se faire sentir. Oublions plutôt tous les sujets de tristesse et réjouissons-nous de voir tant d'éclat rejailir sur le peuple canadien, grâce à la dignité cardinalice dont Votre Éminence vient d'être revêtue.

Nous retournerons dans nos foyers, heureux d'avoir demandé et obtenu la bénédiction de Votre Éminence. Nous dirons à nos frères combien nous leur sommes reconnaissants de l'honneur qu'ils nous ont fait en nous confiant cette grande mission.

Nous nous réjouissons tous de la bienveillance toute paternelle de Votre Éminence, qui a bien voulu daigner nous accorder cette audience, afin de permettre aux émigrés canadiens de s'associer à leurs compatriotes du pays natal, en ce grand jour où la joie et la gloire de la patrie et de l'Église se confondent dans une seule et même pensée, dans un seul et même espoir !

Son Éminence n'avait pu se défendre d'une très sensible émotion à la vue de cette imposante et touchante démonstration de la part et au nom de compatriotes, devenus, par la dure nécessité des temps, les loyaux sujets d'un pouvoir étranger, mais qui, sans rien diminuer de la fidélité et du dévouement qu'ils doivent à leur nouveau pays d'adoption, restent cependant attachés de cœur au pays d'origine par les sympathies, les aspirations et surtout la foi religieuse. Aussi leur répondit-elle avec une onction toute paternelle et qui a enchanté les heureux délégués. Nous voudrions bien pouvoir reproduire ces accents du cœur, qui se traduisent par le ton, la voix, l'expression générale, mais que la plume ne saurait retracer. Nous sommes cependant heureux de pouvoir donner à nos lecteurs un écho fidèle de la réponse de Son Éminence, grâce aux notes d'une personne présente à cette belle démonstration.

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE AUX DÉLÉGUÉS CANADIENS DES
ÉTATS-UNIS.

Messieurs,

Votre magnifique adresse me touche profondément parce que j'y vois l'expression de sentiments vraiment canadiens : dévouement inaltérable au Saint-Siège ; attachement profond aux évêques et au clergé qui, depuis plus de deux siècles, travaillent, non seulement au salut des âmes, mais aussi à la prospérité de notre nationalité ; ferme et sincère résolution de demeurer toujours fidèles à tout ce qui doit nous être cher.

Vous allez bientôt retourner à vos foyers, emportant dans vos cœurs le souvenir de ces grandes et belles fêtes, auxquelles vous avez pris votre juste part. Elles seront pour vous et pour nos compatriotes, un nouveau lien qui vous rattachera au Canada et servira à vous rappeler avec quelle constance vous devez remplir votre mission dans le pays que vous avez adopté.

Je dis une *mission*. Car, tout en déplorant ce courant d'émigration qui entraîne tant d'individus et de familles vers les États-Unis, je ne puis me défendre d'y voir un secret dessein de la divine Providence, qui vous charge d'un apostolat spécial dans ce pays. Soyez-y donc toujours vraiment Canadiens ; toujours fidèles à cette foi que vos ancêtres vous ont transmise ; à cette belle langue de la France notre mère ; à toutes les bonnes traditions de cette Nouvelle-France que vous aimez tant. Pour cela ne reculez devant aucun sacrifice pour donner à vos enfants l'inestimable avantage de fréquenter des écoles catholiques, où leurs jeunes cœurs soient formés dès le principe à connaître Dieu, à le servir et à acquérir ainsi la vie éternelle, fin dernière de l'homme. Pour eux, le plus grand malheur serait de grandir dans l'indifférence et, à plus forte raison, d'être imbus de cette hostilité religieuse qui se rencontre trop souvent dans ce qu'on appelle, aux États-Unis, *écoles publiques*. Mais n'oubliez pas que la première école, c'est la famille, qui est aussi le premier sanctuaire, où le cœur si

impressionnable de l'enfance se forme à la vertu et à la religion, sources uniques du bonheur temporel et éternel.

Vous me pardonnerez bien, Messieurs, de répondre à votre adresse par un sermon : c'est ce que je puis vous donner de plus précieux ; c'est le cri de mon cœur ; c'est, à mes yeux, la plus belle reconnaissance que je puisse vous témoigner. Et comme tout sermon se termine par une bénédiction, je vous donne la mienne, du plus profond de mon cœur, pour vous, pour vos familles, pour tous les Canadiens qui sont aux États-Unis.

La délégalion canadienne des États-Unis fut on ne peut plus satisfaite de cette réception si cordiale, si paternelle, si encourageante, qui couronnait avec tant de bienveillance chrétienne l'ensemble des attentions affectueuses dont elle avait été l'objet dans la vieille cité de Champlain. Elle emporta avec elle dans ses foyers un souvenir impérissable de ces journées de gloire pour la patrie, et un puissant encouragement à se montrer, au milieu des fières nationalités diverses qui couvrent le sol de la puissante république, non moins noblement fière du titre de *Canadien*, et à poursuivre avec une énergie constante l'accroissement de son influence sociale, au profit de la mission providentielle que Son Éminence a fait briller à ses regards.

VIII

L'ILLUMINATION.

Les fêtes cardinalices du 21 juillet ont été couronnées de la manière la plus brillante par l'illumination générale, non seulement de la ville de Québec, mais aussi de toutes les paroisses environnantes, de sorte que, vus du port, tous les alentours jusqu'à plusieurs lieues de distance, étaient resplendissants. On pourrait même dire que les paroisses, le long du fleuve,

entre Québec et Montréal, avaient voulu se joindre à la fête et la prolonger pendant toute la nuit.

Il nous est impossible de donner aux particuliers qui ont fait des frais d'illumination, les éloges qu'ils méritent : il faudrait nommer toute la population, sans même laisser de côté ceux qui ne partagent pas nos convictions religieuses, mais qui, ce jour-là, ont considéré la création d'un Cardinal canadien comme un événement d'une importance nationale et se sont joints aux catholiques pour en témoigner leur satisfaction. Le fait est que l'entrain était presque irrésistible, tant il était général et spontané. Nous devons donc nous borner à donner une idée aussi exacte que possible des grandes lignes et de l'effet général.

Notre Conseil de-Ville a fait noblement et dignement sa part, puisque les décorations et dépenses d'illumination faites par son ordre et sous sa direction n'ont pas coûté moins de \$5,300. De son côté, le Parlement de Québec, avant de se dissoudre, avait autorisé le Conseil Exécutif de la Province à faire toutes les dépenses nécessaires, et celui-ci y a consacré une somme de \$4,000. En outre de la généreuse souscription des citoyens et du clergé pour aider l'Archevêché à faire les choses d'une manière digne de la ville catholique par excellence de l'Amérique Britannique du Nord, chacun a rivalisé de zèle, pour son propre compte, et contribué à l'effet d'ensemble en ornant et illuminant sa demeure. Ici les plus pauvres ne voulurent pas rester en arrière des riches, et chacun, en proportion de ses ressources, a voulu ajouter ses étoiles à ce firmament scintillant que présenta, ce soir-là, la ville de Québec avec ses environs.

Toute la longue ligne des murs de la ville était dessinée par des torches ardentes espacées de dix pas en dix pas et produisait à distance un très bel effet. Tous les édifices publics, à commencer par l'Hôtel du Parlement, les églises, les immenses édifices de l'Université et des communautés religieuses, étaient illuminés avec un goût exquis et à profusion. Il va sans dire

que le Palais du Cardinal se distinguait par sa splendide illumination au gaz, faisant briller partout les inscriptions VIVE LÉON XIII, VIVE LE CARDINAL. Beaucoup d'édifices privés présentaient l'aspect de musées étincelants, par les transparents brillamment éclairés qui en ornaient toutes les fenêtres et représentaient les sujets les plus variés, inscriptions élégantes, portraits de Sa Sainteté Léon XIII et de Son Éminence. Les arcs de triomphe avaient tous été disposés de manière à pouvoir être éclairés à l'intérieur et à projeter au dehors non seulement leurs gracieux contours, mais aussi des portraits et des inscriptions choisis et exécutés avec le meilleur goût.

Les rues par lesquelles était passée la procession présentaient naturellement l'aspect le plus brillant ; mais partout, même dans les rues écartées, même dans les quartiers les plus éloignés de la ville, la démonstration du soir a été généralement splendide, ce qui n'empêchait pas un certain nombre de beaux magasins, et de résidences particulières de se distinguer encore, même au milieu du déploiement général.

Dans cet entrain universel, la modeste bougie, plus en rapport avec les ressources du pauvre, joua son grand rôle, toujours agréable par la symétrie et l'élégance de sa disposition mais il y eut profusion de lampions aux couleurs multiples, de lanternes chinoises aux formes gracieuses, d'ornementation au gaz, que l'habileté des ouvriers savaient plier aux dessins les plus délicats. Enfin, comme les étoiles de première grandeur, qui se distinguent dans le firmament sans détruire le magnifique spectacle des astres d'éclat moindre, la lumière électrique, disposée avec largesse, venait ajouter à l'éclat sans détruire l'ensemble. La chute Montmorency, qui nous envoyait cette splendide lumière sur des fils mystérieux et après un trajet de trois lieues, contribuait donc elle aussi pour sa part à la grandiose démonstration.

Le port, encaissé au milieu de tous ces feux, n'a pas voulu rester seul dans l'obscurité. Tous les vaisseaux qui s'y

trouvaient étalaient aussi leurs lumières multicolores. Les bateaux à vapeurs qui devaient partir dans l'après-midi, avaient, comme les convois de chemin de fer, retardé leur départ jusqu'après dix heures du soir, pour permettre à leurs passagers de jouir du coup d'œil de la fête nocturne, et ils n'ont pas eu lieu de s'en repentir. Il en est résulté que la rade de Québec, vue de la terrasse Dufferin, présentait un mouvement de lumières qui ne contribua pas peu à la beauté de l'ensemble.

Vers 8 heures du soir, lorsque l'illumination fut dans tout son éclat, Son Éminence, accompagnée de Mgr l'Ablégat, ainsi que tous les Archevêques et Evêques, parcoururent en carrosse les principales rues de la ville. Les Prélats étaient précédés d'un piquet de cavalerie. La précaution était bonne, non pas pour les défendre contre aucun ennemi, car jamais il n'y a eu plus de tranquillité, mais pour ouvrir un passage au milieu de cette immense foule compacte, qui encombrait toutes les avenues et rendait souvent la circulation presque impossible. Ce n'était pas un des traits les moins caractéristiques de la fête que cette houle humaine, au milieu de laquelle les chevaux et encore plus les voitures (en grand nombre) avaient tant de peine à circuler, et qui cependant ondulait tranquillement sans faire entendre aucun cri au-dessus du ton de la conversation paisible, attendant avec patience quand il devenait impossible de circuler, s'appuyant au besoin sur les chevaux qui semblaient comprendre qu'ils devaient eux-mêmes être doux et patients, riant des petits accidents qu'un tel entassement devait de temps en temps produire, puis se remettant en route avec la foule ou se frayant un passage au milieu des chevaux et des voitures là où, dans le jour, on se fût cru en danger d'être écrasé. Les illustres visiteurs purent jouir de ce spectacle, qui n'a pas été pour eux un des moindres sujets d'admiration dans cette fête unique.

Après avoir parcouru la ville, les faubourgs St-Louis, St-Jean, St-Roch jusqu'à St-Sauveur, Son Éminence et les Prélats

qui l'accompagnaient revinrent au point de départ et réussirent, non sans difficulté, à se faire ouvrir un passage jusqu'à la terrasse Dufferin, où, par les soins du Conseil-de-Ville, le kiosque du milieu avait été préparé et réservé pour le Cardinal et sa suite. La plupart des Conseillers de Ville y étaient aussi. On avait choisi le terre-plein nord de la citadelle, qui domine la terrasse, pour y faire un feu d'artifice, auquel les augustes Prélats venaient assister.

Le temps, qui avait été magnifique toute la journée, redoubla, pour ainsi dire, de délicates attentions le soir : température douce, ni trop chaude, ni trop froide, et permettant de rester dehors sans aucun inconvénient ; temps calme, sans vent et par conséquent des plus favorables pour l'illumination. La lune elle-même, qui était à son vingtième jour, ne se leva qu'après avoir permis au jeu des lumières d'atteindre toute sa splendeur, et ne fit que l'accroître en ajoutant son doux éclat à cette scène féerique.

La fanfare de Saint-Joseph de Lévis, sous la direction de M. F.-X. Dion, avait été chargée de la partie musicale, et elle s'en est acquittée d'une manière admirable.

Mais comment dépeindre l'aspect de la terrasse Dufferin ? Cette terrasse—unique au monde, par sa situation au haut du rocher de Québec où elle n'est dominée que par la citadelle ; par sa vue sur un port qui, pour l'ensemble, n'a de rival que le port de Naples ou celui de Constantinople ; par son étendue qui ne présente pas moins de 1400 pieds de front sur le fleuve, —était le point de rendez-vous de toute la ville. Jusqu'à 9½ heures la foule avait parcouru les rues pour jouir du spectacle de chaque illumination particulière ; mais en ce moment tout le monde convergeait vers la terrasse.

Plus de 50,000 personnes, hommes, femmes, enfants, s'y trouvèrent bientôt réunies ; et le flot toujours croissant dut se répandre sur les terre-pleins de la citadelle et remplir tous les aboutissants d'alentour. On pourrait presque dire qu'à ce moment la ville resta déserte et offrait une proie facile aux

voleurs, vu qu'à peine resta-t-il quelqu'un pour garder les maisons. Mais il n'y avait pas de voleurs ! et la police en fut quitte pour faire la parade. Les incendies, si fréquents à Québec, avaient donné dans la journée trois alarmes, dont une fut sérieuse et tout près de la basilique. Mais la brigade du feu, qui avait une brillante illumination à faire le soir, s'élança, pour ainsi dire, avec rage contre l'élément destructeur, l'étouffa dans l'étage où il avait commencé ses ravages et ne lui permit pas d'envahir les autres ; puis elle se hâta de retourner à son poste continuer les préparatifs de sa brillante illumination, qui a excité l'admiration universelle. Persuadé qu'il n'avait pas de merci à attendre de nos vaillants pompiers, du moins ce jour-là, le feu n'osa pas se montrer durant la soirée, dont rien de désagréable ne vint déranger la tranquille splendeur.

Ici encore les illustres visiteurs purent admirer, depuis 9½ heures jusqu'à 11 heures, que dura le feu d'artifice, cette tranquillité si extraordinaire de toute une immense population, réunie en masse compacte sur un même point, se coudoyant, se pressant, et dont le ton ne dépassait pas celui d'une tranquille conversation dans un salon de bonne société. Les enfants eux-mêmes étaient raisonnables : pas de cris, pas même d'espiègleries ! tout le monde était pénétré d'un sentiment de respect religieux.

Quant au feu d'artifice lui-même, il a été un plein succès, par la beauté et la grandeur des pièces et par leur parfaite exécution. Les principales pièces reproduisaient des inscriptions appropriées à la fête du jour, ou des attributs de la dignité de Cardinal. Comme de raison, Sa Sainteté Léon XIII ne fut pas oubliée dans ce déploiement pyrotechnique, où il semble que l'on ait voulu manifester au monde entier, par les symboles les plus éclatants, l'ardente reconnaissance de tout un peuple. Jamais Québec, nous pourrions dire le Canada, n'a vu de feu d'artifice plus beau et plus considérable. Aussi fait-il grandement honneur à notre Corporation, qui en a fait les frais.

Grâce à la complaisance des bateaux à vapeur et des chemins de fer, un grand nombre de visiteurs purent quitter le soir même pour s'en retourner dans leurs foyers, sans avoir rien perdu de la fête. Ceux qui partirent par bateaux contribuèrent même par là à compléter celle-ci, comme on pourra facilement le constater en lisant le compte-rendu suivant, fait par un des Zouaves Pontificaux de Montréal, excursionniste à bord du *Trois-Rivières*. Ce bateau partit de Québec vers 10½ heures du soir, ayant à son bord Mgr l'Archevêque de Montréal, un grand nombre de membres du clergé, les zouaves, et des centaines d'autres voyageurs. On lira avec plaisir ce compte-rendu, par lequel nous sommes heureux de terminer la description des fêtes du 21 juillet :

« Jamais plus beau voyage n'a été fait, tant sous le rapport de l'entrain général que sous celui de l'ordre qui a régné partout.

» Quant à l'illumination, pas un des excursionnistes ne peut trouver d'expression pour donner une idée de ce qu'ils ont éprouvé à la vue du spectacle que présentaient Québec et Lévis.

» C'est surtout quand le *Trois-Rivières*, en partant, fit un détour jusqu'à Saint-Joseph de Lévis, que l'on put juger de la beauté et de la grandeur du panorama, et un cri d'admiration s'échappa de toutes les poitrines quand on se trouva au milieu du fleuve. Les merveilles de la fête de nuit effaçaient les splendeurs de la fête du jour.

» Toute la ligne des remparts brillait des feux des torches espacées de quinze pieds en quinze pieds. L'Université Laval resplendissait de couleurs diverses lancées par d'immenses guirlandes de lanternes chinoises et par les milliers de lumières ornant les fenêtres de l'immense établissement.

» Les églises, l'esplanade, tous les édifices publics, les maisons particulières, les navires étincelaient. Tout Québec ne formait qu'un immense diamant brillant d'un million de facettes. Des centaines de foyers de lumière électrique lançaient leurs gerbes de rayons au-dessus de toute cette masse d'étincelles.

» De l'autre côté du fleuve, la ville de Lévis, rivalisant avec Québec et sortant des ombres de la nuit, s'élevait grande et fière, et mirait ses lignes brillantes dans le Saint-Laurent qui les reflétait.

» Au loin, Charlesbourg, Beauport, l'île d'Orléans, lançaient leurs lumières et mettaient tout l'horizon en feu.

» Les zouaves, voulant à leur tour compléter cette fête, qu'on croirait imaginée par le conteur des Mille et une nuits, lancèrent un splendide feu d'artifice du pont du *Trois-Rivières*, et c'est au bruit des détonations des pétards et des pièces pyrotechniques, que le bateau quitta les eaux de Québec pour reprendre la direction de Montréal.

» Sur les deux rives, le même spectacle enchanteur continuait. Les coups de fusil se faisaient entendre partout et les maisons des plus humbles cultivateurs, comme les résidences des riches citoyens, étaient illuminées à giorno.

» Le plus grand entrain régnait à bord. L'enthousiasme que l'on avait ressenti pendant toute la journée, continuait sur le bateau et tous furent mis à contribution, qui pour chanter, qui pour réciter une poésie patriotique.

» Durant le voyage une adresse de félicitation fut présentée par le comité de régie de l'Union Allet, au capitaine Collette, pour le remercier de la courtoisie dont il a fait preuve pendant l'excursion.

» Bref, les zouaves reviennent enchantés de ce voyage, qui dès maintenant devient un événement dans notre histoire.»

Les citoyens du Faubourg Saint-Roch, non contents de l'illumination du 21 juillet, recommencèrent le lendemain. Ayant concentré sur leur quartier beaucoup de pavillons, dispersés la veille dans toute la ville, ils purent donner à cette illumination un éclat extraordinaire. Il y eut aussi très beau feu d'artifice sur la place Jacques-Cartier. Au reste, même entrain, même enthousiasme, même tranquillité, même expression de bonheur et de satisfaction. C'était plus local que la veille : voilà toute la différence.

Quelques jours plus tard, c'était le tour de la municipalité de Saint-Sauveur. Comme, dans les grands soulèvements de la mer, il est impossible que le calme se fasse en un instant, de même les splendeurs des fêtes cardinalices n'ont pu disparaître que petit à petit ; et pendant plus d'un mois, les lueurs s'en firent voir successivement sur les différents points du pays, magnifique crépuscule du soir, qui apaise les sens et prépare le repos mérité par une noble journée de travail.

Québec avait lieu d'être fier : la vieille cité de Champlain avait noblement fait son devoir. C'est le compliment mérité que lui en ont fait tous les étrangers qui ont été ses hôtes ce jour-là.

Les fêtes de Québec étaient terminées.

IX

ROME ET QUÉBEC.

Une correspondance télégraphique des plus intéressantes fut échangée, le 21 et le 22 juillet, entre Québec et Rome. Laconique comme toute dépêche télégraphique, cette correspondance cependant dit beaucoup dans son peu de paroles. Elle fait voir combien Notre Saint Père le Pape Léon XIII a été heureux des démonstrations faites à l'occasion de la création d'un Cardinal canadien, et surtout elle nous apportait à tous, heureux témoins de ces fêtes, la Bénédiction Apostolique.

Cette correspondance trouve donc sa place dans ce volume destiné à conserver tous ces glorieux et consolants souvenirs.

TÉLÉGRAMME DE MGR LYNCH AU CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Québec 21 juillet 1886.

Au Cardinal Jacobini, Rome.

Archevêque de Toronto remercie le Saint-Père de l'honneur insigne d'avoir été nommé Délégué du Saint-Siège pour imposer

la Barrette au Cardinal Taschereau. Cérémonie imposante, concours de 22 évêques, enthousiasme général, reconnaissance profonde et universelle à Léon XIII.

ARCHEVÊQUE DE TORONTO.

RÉPONSE.

Traduction.

*A Monseigneur Lynch,
Archevêque de Toronto, à Québec,
Canada.*

Rome, 22 juillet 1886.

Le Souverain Pontife a éprouvé une grande consolation en apprenant la solennité des fêtes célébrées avec un enthousiasme général en présence de vingt-deux évêques. Un événement de cette sorte resserrera les liens qui unissent le Saint-Siège et les fidèles de votre pays. Sa Sainteté donne très affectueusement la Bénédiction Apostolique à Votre Grandeur, au nouveau Cardinal, aux membres du clergé et aux laïques qui étaient présents à cette cérémonie.

L. CARD. JACOBINI.

TÉLÉGRAMME DU CARDINAL TASCHEREAU AU CARDINAL
SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Québec, 21 juillet 1886.

*Au Cardinal Jacobini,
Rome, Italie.*

Fête religieuse enthousiaste—Démonstration par catholiques et protestants.—Reconnaissance à Léon XIII.—Merci.

CARDINAL TASCHEREAU.

RÉPONSE.

Rome, 22 juillet, 1886.

*Au Cardinal Taschereau,
Archevêque, Québec, Canada.*

Télégramme de Votre Éminence lu avec bonheur par Souverain Pontife qui remerciant, bénit.—Je vous félicite.

CARDINAL JACOBINI.

TÉLÉGRAMME DE MGR L'ABLÉGAT AU CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Québec, 22 juillet 1886.

*Au Cardinal Jacobini,
Rome, Italie.*

Ablégat, Mission remplie—enthousiasme indescriptible—États-Unis et Canada entier représentés—Illumination, feu d'artifice—Discours par Cardinal, Ablégat et Gouverneur—Cardinal et peuple reconnaissants—Léon XIII acclamé.

O'BRYEN, *Ablégat.*

RÉPONSE.

Rome, 22 juillet 1886.

A Monsignor O'Bryen, Ablégat Apostolique.

Saint-Père très satisfait de votre télégramme, vous bénit.

CARDINAL JACOBINI.

X

REMERCIEMENTS.

Le chapitre de l'action de grâces serait bien long s'il fallait tout dire. On le comprend, la reconnaissance a été profonde, universelle. Toute la fête n'a été qu'un acte d'action de grâces à Dieu auteur de tout don, et au Saint-Père son représentant sur la terre. Toutefois, dans ce concours, il y a eu des obligés à des titres divers, qui ont senti le besoin d'exprimer

leur gratitude envers ceux qui leur avaient témoigné une bienveillance spéciale et à un titre plus spontané que celui du strict devoir.

Ce récit serait incomplet s'il ne renfermait les deux principales expressions de ce noble sentiment de la reconnaissance, l'une du clergé de l'Archidiocèse de Québec à Sa Sainteté Léon XIII, et l'autre de Son Éminence le Cardinal Taschereau au public canadien. Voici ces deux documents :

ADRESSE DU CLERGÉ DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC
À SA SAINTÉTÉ LE PAPE LÉON XIII.

Très Saint Père,

Le clergé séculier et régulier de l'Archidiocèse de Québec, humblement prosterné à Vos pieds, s'empresse d'exprimer à Votre Sainteté les sentiments de profonde reconnaissance que lui inspire l'élévation de son vénérable Archevêque à la dignité cardinalice.

Bien des fois déjà, Très Saint Père, Vous avez voulu donner à Vos enfants du Canada d'éclatants témoignages de cette sollicitude paternelle qui ne reconnaît point d'obstacles ni de limites : « *Attingit a fine ad finem fortiter et disponit omnia suaviter.* » Marchant sur les traces de son illustre prédécesseur, le vénéré Pie IX, Votre Sainteté avait daigné louer l'esprit de foi et de piété qui, grâces en soient rendues à Dieu, règne encore aujourd'hui dans notre chère patrie. Mais en élevant notre vénérable Archevêque à la sublime dignité de Prince de l'Église, en le faisant asseoir dans l'auguste sénat de la Sainte Église Romaine, mère et maîtresse de toutes les autres, Votre Sainteté a mis le comble à ses bienfaits.

Que Votre Sainteté nous permette de Lui parler ici avec la liberté et la sincérité d'enfants dévoués et reconnaissants.

Nous n'ignorions pas assurément quelle est la haute dignité des éminentissimes cardinaux de la Sainte Église Romaine, conseillers intimes du vicair de Jésus-Christ, appelés à partager avec lui le soin de toutes les églises, à diriger sûrement

vers les félicités éternelles ces multitudes innombrables d'âmes chrétiennes répandues sur toute la surface de la terre, et dont les destinées sont si précieuses, puisqu'elles ont été rachetées au prix du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même. Eh n'est-ce pas aux cardinaux de la sainte Église que peuvent être appliquées, d'une manière toute spéciale, ces paroles de l'apôtre : « *Attendite vobis et universo gregi, in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo ?* »

Néanmoins, Très Saint Père, nous osions espérer que notre chère patrie et notre archidiocèse de Québec, le plus ancien de l'Amérique Septentrionale et la source féconde de tant d'autres diocèses, seraient bientôt appelés à fournir à l'Église un membre du Sacré Collège : « *Reposita est hac spes mea in sinu meo.* » Tout nous le faisait espérer : la réunion en un seul état de toute l'Amérique anglaise ; la foi reconnue des nombreux fidèles qui sont répandus dans toutes les parties de la « *Nouvelle-France* », cette terre si bénie de Dieu, arrosée jadis du sang fécond des martyrs, et sans cesse parcourue dans tous les sens par tant de zélés missionnaires ; enfin la situation politique du Canada, stable et assurée, qui, sous l'égide protectrice de la grande nation Britannique, jouit aujourd'hui d'une sage liberté et de l'indépendance religieuse garantie par les traités et par la constitution.

Mais, Très Saint Père, une autre source et un autre fondement de nos désirs et de nos espérances, c'était le mérite de notre illustre Archevêque. Nous savons que nous exprimons les sentiments de Votre Sainteté, en rendant hommage aux éminentes vertus, à la sagesse et à la prudence surtout que nous l'avons vu déployer dans des circonstances aussi difficiles que nombreuses, à l'activité dont il n'a jamais cessé de donner des preuves par sa vigilance continuelle sur les pasteurs et sur leurs troupeaux, par la création de missions et de paroisses nouvelles, par les encouragements et le développement qu'il a donnés à la grande cause de l'instruction chrétienne, cette

cause si chère à Votre cœur de pontife et de père. Et ici, Très Saint Père, nous sommes heureux de Vous rappeler l'empressement tout filial avec lequel il s'est rendu aux désirs de Votre Sainteté, en donnant dans ses grands et ses petits séminaires une plus large place à l'étude de la théologie et de la philosophie de saint Thomas. Nous n'ignorons pas quel prix Vous attachez à ce retour aux enseignements de l'Ange de l'École, et quels heureux résultats il est légitimement permis d'en attendre pour la conciliation de la foi et de la science aussi bien que de la société religieuse et de la société politique. Puisse la divine Providence bénir ce mouvement, dont Votre Sainteté a la gloire d'avoir pris l'initiative!

Nous ne dirons rien de la science de notre vénérable Archevêque. Avant son élévation à l'épiscopat, il s'était rendu dans la ville éternelle, afin d'y puiser une connaissance plus profonde des sciences ecclésiastiques et des doctrines romaines. Il n'avait pas hésité à entreprendre ce long voyage pour compléter, au milieu de la jeunesse studieuse qu'appellent de tous côtés à Rome la solidité et l'éclat de l'enseignement, ses études théologiques déjà si sérieuses et toujours prolongées. Plus tard son zèle et des affaires importantes qui regardaient le bien de la religion durent plusieurs fois l'y rappeler, et nous savons que ses vertus et ses talents y ont été hautement appréciés.

Maintenant, Très Saint Père, nos désirs sont remplis, nos vœux sont exaucés, par l'élévation de Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, notre vénérable Archevêque, à la dignité cardinalice.

La joie du Pontife et du père rejaillit sur ses coopérateurs et sur ses enfants. Aussi, dans la joie qui inonde nos cœurs, que pouvons-nous faire, que pouvons-nous dire? Nous élevons nos regards vers le ciel; nous adressons à Dieu tout puissant et à Votre Sainteté nos actions de grâces pour un si grand bienfait. Pour nous, et au nom des fidèles confiés à nos soins, nous protestons hautement de notre foi inébran-

lable, de notre dévouement au Saint-Siège et de notre obéissance absolue à l'auguste Pontife, qui gouverne avec tant de fermeté et de prudence la barque immortelle de Pierre.

Nous déclarons solennellement à Votre Sainteté que nous adhérons de tout cœur aux enseignements donnés dans Vos Encycliques, qui font l'admiration de tout l'univers, et qui ont jeté tant de lumières sur les questions les plus difficiles et les plus importantes pour le gouvernement des sociétés humaines.

Puisse le souverain dispensateur de tout bien et de toute grâce accorder encore à Votre Sainteté de nombreuses années! Les grandes choses qui ont honoré, jusqu'à présent, Votre pontificat rappellent les œuvres, l'habileté et les vertus de Vos plus illustres prédécesseurs. Elles ont eu déjà de précieux résultats pour le bonheur de l'Église et du monde, et elles sont un gage d'un heureux avenir.

Daignez, Très Saint Père, accueillir avec une bonté paternelle l'expression de ces sentiments et de ces vœux et répandre Vos bénédictions sur Vos fils soumis et dévoués.

Comme le nom de M^r le grand vicaire Hamel se trouvait le premier sur la liste des signataires de cette adresse, ce fut lui qui eut l'honneur d'être l'heureux récipiendaire de la magnifique réponse suivante, que Son Éminence le Cardinal Secrétaire d'Etat fit au clergé signataire, au nom de Sa Sainteté :

RÉPONSE DU CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU CLERGÉ DE
L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC.

Traduction.

AU TRÈS RÉVÉREND THOMAS E. HAMEL,
Vicaire Général,
Québec.

Illustrissime Monsieur,

L'adresse filiale dans laquelle Votre Seigneurie Illustrissime et tout le Clergé séculier et régulier de l'archidiocèse de Québec, rendent grâce au Saint-Père pour la promotion de

leur vénérable Pasteur à la pourpre sacrée, a été lue par Sa Sainteté avec une satisfaction et une consolation toute particulière. En effet, non seulement elle contient les plus vifs sentiments d'affection et de dévouement de la part du Clergé envers le Saint-Siège, l'adhésion la plus explicite aux enseignements donnés au monde catholique par Sa Sainteté dans ses mémorables Encycliques, mais prouve aussi que, dans l'Archidiocèse de Québec, les liens les plus étroits unissent entre eux leur digne Pasteur et ses coopérateurs ecclésiastiques. C'est ce que désire très ardemment l'Auguste Chef de l'Eglise pour tous les diocèses du monde. C'est pourquoi, tout en se réjouissant de voir ce désir réalisé parmi vous, Il vous remercie et de l'hommage que vous avez rendu à Sa personne sacrée et de la satisfaction que vous avez causée à Son cœur. Vous exhortant donc à conserver toujours cet esprit de respect et d'obéissance au Saint-Siège et à Votre Chef immédiat, Il vous envoie dans toute l'effusion de Son âme la Bénédiction Apostolique.

Priant Votre Seigneurie de faire connaître à ses collègues avec quelle satisfaction Sa Sainteté a accueilli cette démonstration de Votre foi et de Votre religieux dévouement, je me fais un devoir de me soucrire avec la considération la plus distinguée

De Votre Seigneurie Illustrissime

le très dévoué serviteur,

L. CARD. JACOBINI.

Rome, 9 décembre 1886.

L'Archevêché de Québec, abandonné à ses seules ressources, eût été incapable de subvenir aux frais de réception des Délégués du Saint-Siège, aux dépenses occasionnées par la nécessité de faire les choses d'une manière digne d'une ville catholique comme Québec, et aux autres dépenses ordinaires d'étiquette

et de haute convenance commandées par l'impérieuse loi de la coutume autorisée. C'est ce qu'a parfaitement compris la société canadienne. Aussi avons-nous vu, non seulement les membres du clergé et les citoyens se mettre généreusement à contribution, mais encore la Corporation de la ville de Québec et le Parlement lui-même prendre leur part de frais.

Il y a eu des souscriptions privées très généreuses, des dons délicats, dont nous aurions aimé à publier la liste complète ; mais des défenses formelles, motivées par cette belle vertu de modestie, encore pratiquée de nos jours en dépit du courant contraire, et ne venant pas de la part des donateurs les moins généreux, nous mettraient dans la pénible obligation de donner une liste tronquée. Du reste les journaux du temps ont rendu justice à ceux dont alors on a pu se procurer les noms, et le bon Dieu connaît et récompensera les autres. Les revenus de l'Archevêché de Québec n'en sont pas devenus plus considérables ; mais, grâce à ce concours généreux, la ville de Québec a pu faire les choses grandement et ne pas déchoir de sa réputation. Le but a donc été atteint.

A la vue de l'empressement universel et du concours de toutes les volontés pour rehausser l'éclat des fêtes cardinales, Son Éminence éprouva le besoin d'exprimer publiquement sa vive reconnaissance. Aussi fit-elle écrire par M. l'Abbé Marois, son Secrétaire, la lettre suivante, qui fut publiée par tous les journaux :

REMERCIEMENTS DE SON ÉMINENCE AU PUBLIC CANADIEN.

J'ai l'honneur d'être chargé par Son Éminence le Cardinal, Archevêque de Québec, de présenter ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu contribuer de quelque manière au succès des solennités qui ont inauguré son élévation au Cardinalat.

Son Éminence est heureuse de pouvoir dire, en toute vérité, que dans cette grande démonstration la note dominante a été le respect, l'attachement et la reconnaissance envers le Souve-

rain Pontife. Elle a été également touchée de la part que nos frères séparés ont tenu à prendre dans cette fête, en illuminant leurs demeures, en venant lui faire visite, et dans les articles de leurs journaux.

Quelle joie plus sensible pour le cœur de Son Éminence que de voir ce concours universel de volontés, qui a fait des solennités du 21 de juillet un témoignage non équivoque de respectueuse affection, de dévouement profond, de confiance sans borne et de sincère attachement pour sa personne sacrée.

Son Éminence ne saurait passer sous silence les marques touchantes de l'attachement profond que lui ont donné son clergé et les communautés religieuses, en cette circonstance solennelle, et elle désire faire mention spéciale de la consolation qu'elle en a éprouvée.

Son Éminence n'oubliera jamais ce que les autorités civiles, fédérales, provinciales et municipales, et ce que les particuliers de toute origine, de toutes dénominations religieuses, et de toutes les parties du pays ont fait pour solemniser ce glorieux évènement de notre histoire.

Que tous veuillent bien agréer ici l'expression réitérée des sentiments de reconnaissance et de profonde gratitude qu'éprouve Son Éminence envers le pays tout entier et en particulier envers la province et la ville de Québec, où ecclésiastiques et laïques ont rivalisé de zèle pour donner aux fêtes cardinales un éclat qui fait certainement honneur à notre pays.

Par ordre de Son Éminence,

C.-A. MAROIS, ptre,

Secrétaire.

Québec, 26 juillet 1886.

CHAPITRE CINQUIÈME

EN DEHORS DE QUÉBEC

I

A MONTRÉAL.

L'élévation de l'Archevêque de Québec au rang de Cardinal a coïncidé, comme on le sait, avec l'érection, dans la province ecclésiastique de Québec, de deux nouveaux sièges archiepiscopaux : Montréal et Ottawa ont été élevés au rang d'Archevêchés. L'époque de la remise du *Pallium* aux nouveaux dignitaires, Mgr Fabre archevêque de Montréal, et Mgr Duhamel archevêque d'Ottawa, s'est trouvée tellement bien ménagée qu'elle a suivi immédiatement celle des fêtes cardinalices à Québec, et en a été comme la continuation. Ces deux magnifiques cérémonies ont été les premiers actes solennels de Son Éminence le Cardinal Taschereau, qui s'est rendu successivement à Montréal et à Ottawa pour la circonstance.

Le départ de Son Éminence pour Montréal avait été fixé au lundi, 26 juillet, la cérémonie dans cette ville devant avoir lieu le lendemain. Le voyage de Québec à Montréal a été l'occasion d'une nouvelle ovation.

La Compagnie de navigation du Richelieu avait magnifiquement décoré le bateau à vapeur le *Montréal* pour le voyage de Son Éminence. La chambre des dames était transformée en salle à manger et avait été décorée avec beaucoup d'élégance, ainsi que tout le reste de ce splendide vaisseau, par les soins de M. le capitaine Roy. Sur les murs des corridors étaient placées des inscriptions en lettres d'or sur fond rouge :

HONNEUR, GLOIRE, AMOUR, RESPECT ET RECONNAISSANCE A LÉON XIII.

Le salon était orné de draperies et de festons, et tout le vaisseau était pavoisé.

Le départ eut lieu à 5 heures de l'après-midi. Son Éminence était accompagnée de Mgr l'Ablégat et d'un bon nombre d'évêques et autres dignitaires ecclésiastiques, sans compter une foule de passagers, heureux de profiter de la circonstance pour faire le voyage de Montréal, et jouir des démonstrations faites le long de la route en l'honneur du Cardinal. En effet dans un grand nombre de paroisses sur le cours du fleuve, on avait préparé des feux de joie pour saluer le passage des illustres voyageurs. On remarquait surtout ceux de Deschambault, de Lotbinière, des Grondines, de St-Jean-Deschaillons et de Batiscan. Au Cap-à-la-Roche, M. Fradette, enargé du contrat de retirer du fleuve les épaves du vaisseau l'*Ottawa*, alluma des feux de Bengale d'un très bel effet. L'heure avancée de la nuit et un violent orage mirent fin à ces démonstrations ; mais la tempête ne déranger aucunement le magnifique vaisseau dans sa marche, et le mardi matin, quelques instants avant huit heures, il touchait les quais de Montréal au bruit de la détonation d'une salve de cent bombes de la part de la compagnie transatlantique *Dominion*.

Aussitôt que le vaisseau fut accosté, M. L.-A. Sénécal, président de la Compagnie du Richelien, le gérant M. Labelle, ainsi que les chefs des différents départements, vinrent à bord présenter leurs hommages à Son Éminence. Sur le quai, rangés en deux lignes, se tenaient tous les officiers du service actif de la Compagnie, en grande tenue. Près du débarcadère et aux frais de la même compagnie, une tour octogone surmontée d'une plate-forme transformée en salon couvert et orné avec le meilleur goût, avait été élevée pour la première réception de Son Éminence hors du vaisseau, qui devait avoir lieu à 9 heures du matin.

Après une nuit d'orage, de pluie et de tempête, le soleil parut vers huit heures pour dorer de ses rayons les splendeurs de la ville de Montréal, transformée par les décorations, le feuillage et les drapeaux multicolores.

Avant le débarquement, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Fabre se rendit à bord afin de saluer Son Éminence le Cardi-

nal Taschereau ; un grand nombre de prêtres et de citoyens notables furent admis à en faire autant.

Vers 9 heures M. le maire suppléant Grenier, M. le député-greffier Gosselin et les membres du Conseil-de-Ville furent présentés à Son Éminence, puis on se rendit à terre.

Les zouaves pontificaux formaient double haie du bateau à l'estrade élevée sur le débarcadère. La police avait peine à maintenir l'immense foule qui se pressait pour voir les distingués visiteurs. Sous le dais prirent place Son Éminence le Cardinal, Mgr Fabre, M. le maire suppléant, les évêques et le clergé.

M. Grenier fit alors lecture de l'adresse suivante, au nom du Conseil-de-Ville de Montréal :

ADRESSE DES CITOYENS DE MONTRÉAL.

A Son Éminence Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau,
Archevêque de Québec, Cardinal de la Sainte Église
Romaine.

Éminence,

Les citoyens de Montréal s'empressent de vous offrir leurs plus respectueux hommages et l'expression de la joie profonde qu'ils ressentent de votre visite.

Le glorieux Pontife régnant, Sa Sainteté Léon XIII, en vous appelant à la haute dignité de Prince de l'Église, en même temps qu'il vous récompensait d'une carrière épiscopale déjà longue et pleine de mérites, a donné une nouvelle preuve de sa sollicitude pour un pays dont l'importance au point de vue religieux, comme à tant d'autres égards, augmente si rapidement.

Tous les habitants du Canada se réjouissent de ce grand, de cet heureux évènement, qui, coïncidant avec tant d'autres, marque plus encore peut-être qu'aucun d'eux, la place que nous devons occuper dans l'Empire Britannique sur ce continent, et nous fait entrevoir les hautes destinées auxquelles nous devons aspirer.

L'éclat que cette rare distinction ne manquera pas de jeter sur l'église de Québec, la mère de tant d'autres églises, se joint en ce moment à celui de la nouvelle dignité dont vous apportez les insignes au vénéré Pasteur de ce diocèse.

Tant de faveurs accordées simultanément à notre pays, dans votre personne et dans celle de vos dignes collaborateurs les archevêques de Montréal et d'Ottawa, doivent nous engager à remercier le ciel et à prier avec ferveur pour la conservation et l'accroissement de la foi et des vertus qui l'accompagnent, seules véritables sources de grandeur et de prospérité pour les peuples.

Daignez, Éminence, agréer les vœux que nous formons pour votre bonheur et pour le succès de toutes vos entreprises.

JACQUES GRENIER,

Maire suppléant.

A. GOSSELIN,

Assist.-greffier de la Cité.

Après l'adresse du maire suppléant, le Rév. M. Dowd, curé de Saint-Patrice, présenta à son tour l'adresse suivante au nom des Irlandais de Montréal ;

ADRESSE DES CITOYENS IRLANDAIS.

Traduction.

A Son Éminence le Cardinal Elzéar A. Taschereau.

Qu'il plaise à Votre Éminence.

Nous choisissons avec plaisir l'heureuse occasion de votre visite pour vous présenter, au nom des citoyens irlandais catholiques de Montréal, nos meilleurs souhaits, notre profond respect et notre vénération, et pour vous souhaiter une bienvenue cordiale. En rendant ce devoir envers Votre Éminence, devoir non seulement agréable mais aussi des plus justes, nous ne faisons que suivre les traces de ce qui est honoré et

honorable dans la province de Québec. S'il nous était permis, nous oserions dire que, cette fois du moins, le monde a été juste pour le vrai mérite et qu'il a payé un hommage sincère à la véritable dignité.

En la personne de Votre Éminence la Législature de la province de Québec et les représentants des grandes villes rendent hommage à Notre Saint Père le Pape pour la haute sagesse dont il a fait preuve en choisissant Votre Éminence pour la rare dignité de Cardinal, et pour la distinction extraordinaire que votre élévation confère à la puissance du Canada : les protestants mêmes disent qu'il est avantageux pour notre pays qu'il soit représenté au Conseil du pasteur suprême de l'Église et d'être ainsi placé à la hauteur des anciens pays de l'univers.

En adoptant ces admirables sentiments comme les nôtres, nous demandons respectueusement à Votre Éminence de vouloir bien présenter l'hommage de nos meilleurs remerciements à Notre Très Saint Père, pour les résultats que son acte de sagesse et de bonté va nécessairement produire dans notre colonie.

C'est seulement comme catholiques, toutefois, que nous pouvons comprendre l'importance de l'élévation de Votre Éminence, car vos connaissances et votre sagesse sont d'un grand poids dans les décisions et les opinions que vous émettez sur les graves et fréquentes questions de controverse qui troublent notre province. Quelles qu'aient pu être les hésitations jusqu'ici, l'acte de Léon XIII, en vous élevant à la dignité de Cardinal, donne réponse à tout pour le passé et le futur. Est-ce que Sa Sainteté aurait choisi, pour membre du grand Conseil qui gouverne l'Église universelle, un homme d'une doctrine douteuse, un homme dont les opinions seraient contraires à celles de Rome, un homme dans les mains duquel les intérêts de l'Église Romaine ne seraient pas en sûreté ? Il ne peut y avoir qu'une réponse à ces questions, et cette réponse proclame à la face de tous l'entière confiance que Notre Saint Père a dans Son Éminence le Cardinal Taschereau.

Notre Très Saint Père aime la Puissance du Canada, c'est pourquoi il honore un de ses enfants de la seconde dignité connue dans l'Église. Il aime la province catholique de Québec d'un amour spécial, c'est pourquoi il a choisi Votre Éminence pour devenir membre de son Conseil Privé, de manière qu'ayant part aux actes de Sa Sainteté, elle soit un messenger de paix et d'union catholique. Votre Éminence peut compter sur les prières des Irlandais catholiques de Montréal pour le succès complet de sa mission noble et sacrée. Notre dernière prière est de demander une longue vie pour Votre Éminence afin qu'elle travaille longtemps au service de Dieu et de la Sainte Eglise, et que, lorsque votre carrière sera finie, vous puissiez recevoir de notre Divin Maître une couronne de justice pour l'éternité.

Les plus dévoués serviteurs de Votre Eminence.

(Suivent les signatures).

Le Cardinal Taschereau répondit en peu de mots à ces adresses. Il pria le maire de Montréal d'offrir aux citoyens ses sincères remerciements pour leur cordiale réception. La ville de Montréal, dit-il, occupe une grande place dans l'histoire de notre pays. Les premiers jours de Montréal ont été marqués par l'héroïsme avec lequel le peuple a montré son dévouement à la foi, et la présente démonstration fait voir combien il est attaché au Souverain Pontife. S'adressant ensuite à M. l'abbé Dowd et aux Irlandais catholiques qui l'accompagnaient, il se déclara reconnaissant de leur belle adresse. Il a toujours, dit-il, respecté et vénéré la nation irlandaise, qui a souffert persécution pendant de longues années, mais est toujours restée fidèle au Saint-Siège. L'adresse qu'ils viennent de présenter est une nouvelle preuve de leur attachement et il le fera connaître au Saint-Père.

Immédiatement après la réponse aux adresses par Son Éminence, la procession se mit en marche pour se rendre à l'église Notre-Dame.

Voici l'ordre suivi par la procession :

La cavalcade.

Un peloton de police.

Les pompiers.

Société de Saint-Vincent-de-Paul :

Section du Sacré-Cœur ;

Section Sainte-Brigide ;

Section Hochelaga.

Société Saint-Jean-Baptiste :

Section Notre Dame ;

Section Saint-Charles.

Union Saint-Joseph.

Union Saint-Pierre.

Cercle La Croisade.

Société Saint-Patrice.

L'Université Laval.

La Société Sainte-Brigide.

La fanfare de la cité.

Les voitures de Son Eminence, des archevêques, des évêques et des membres du clergé.

Le 65ème et les zouaves faisaient la garde d'honneur.

Les rues étaient bondées de spectateurs. La circulation fut arrêtée pendant quelques instants. La voiture du cardinal était trainée par quatre chevaux noirs.

Son Éminence descendit au Grand Séminaire.

A son entrée dans l'église, M. le grand vicaire Maréchal lui présenta l'adresse suivante, au nom du clergé du diocèse de Montréal :

ADRESSE DU CLERGÉ DE MONTRÉAL.

A Son Éminence Elzéar-Alexandre Taschereau, Cardinal-Prêtre de la Sainte Église Romaine, Archevêque de Québec.

Éminence,

La grande cité catholique de Montréal se trouve profondément émue d'être la première à recevoir votre visite, depuis que vous êtes revêtu des insignes du Cardinalat.

Le clergé, sentant plus que jamais s'éveiller son inaltérable attachement au Saint-Siège, s'empresse d'offrir ses humbles hommages et ses respectueuses félicitations à Votre Éminence et il vient saluer en elle, avec vénération, l'un des Princes de la Cour Pontificale, l'un des membres du Sacré-Collège, l'un de ceux qui, rangés dans ce Sénat Apostolique, doivent partager, avec le vicaire de Jésus-Christ, le gouvernement de l'Église universelle, et que leur dignité, la plus haute, aux yeux de la foi, après celle des Papes, désigne pour choisir les successeurs infailibles de Pierre.

Ainsi que nous l'entendions, il n'y a que quelques jours, de la bouche du Délégué Pontifical, l'incomparable Léon XIII, ce Pape dont les œuvres, les lumières et la sagesse remplissent le monde d'étonnement, a voulu, Éminence, en vous appelant à monter sur les degrés de son trône Apostolique, reconnaître les vertus qui brillent en vous et la science dont vous êtes orné ; mais il a, en même temps, exalté par là toute notre nationalité, puisque c'est sur l'un des enfants du Canada que cette admirable gloire s'est reposée. Cette pensée, Éminence, remplit nos cœurs d'une des joies les plus sensibles. Votre dignité Cardinalice est pour nous, de la part du Souverain Pontife, comme le don d'un amour paternel, le riche présent du Père commun des catholiques à des fils dévoués ; le beau témoignage rendu à la foi inaltérable du Canada, à son obéissance au Saint-Siège, à son constant dévouement à la Sainte Église Romaine.

Nous sommes heureux de songer que le Canada, si modeste à son origine, si éprouvé dans son existence, commence à manifester sa féconde vitalité dans l'Église de Jésus-Christ ; qu'il a maintenant son rang marqué parmi les nations catholiques, et surtout qu'il occupe une place d'honneur dans l'estime et dans les affections du vicaire de Jésus-Christ. C'est tout le passé de notre histoire que glorifie ainsi la plus haute autorité de l'univers, et c'est aussi tout notre avenir plein d'espérance que cette

autorité nous montre inséparablement lié aux destinées immortelles de la chaire de vérité.

Mais ce qui accroît encore l'éclat de cette fête, c'est l'admirable spectacle qu'offre en ce moment, dans cette ville de Marie, en présence d'illustres prélats, archevêques et évêques, accourus, soit des extrémités du Nord-Ouest, soit des bouches du Mississipi, contrées jadis dans les limites de l'antique église de Québec, ce qui, dis-je, excite notre admiration, c'est la rencontre à jamais mémorable du premier Cardinal canadien, remettant les insignes de sa dignité au premier Archevêque de Montréal. Quel honneur pour cette église, quel bonheur pour tous ses enfants ! et aussi, quel espoir pour l'avenir, de voir l'éclat de la pourpre romaine se répandre sur le siège naissant des archevêques de Montréal.

A nos félicitations et à nos hommages se joignent nos sincères remerciements. Merci, Eminence, pour avoir répondu avec tant de bienveillance à l'invitation qui vous a été faite de venir imposer à un Pontife, que nous vénérons et que nous aimons, les insignes de la dignité plus élevée qu'il occupera désormais dans l'Église de Dieu, d'honorer la ville de Marie de votre première visite comme Cardinal, et de répandre sur la métropole du Canada les prémisses des bénédictions plus abondantes attachées à votre éminente dignité.

Merci, illustres prélats, de la solennité que vous ajoutez par votre auguste présence, à une cérémonie déjà chère aux fidèles, et surtout au clergé de Montréal et du diocèse. Veuillez agréer l'hommage de leur gratitude, dont je me fais le fidèle interprète.

Nous voulons surtout que les vifs sentiments qui débordent de tous les cœurs, aillent jusqu'au Vatican et disent au Saint-Père combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir donné, en même temps, et un Cardinal à l'antique église de Québec, la mère de tant d'autres églises, et deux archevêques, l'un à Montréal, sans égal par ses grandes ressources et ses grandes œuvres, l'autre à Ottawa, la florissante capitale du Canada.

Le comble de nos vœux sera que Sa Sainteté accepte, en retour de si magnifiques bienfaits, l'assurance filiale de notre ferme constance dans la foi, de notre entière et sincère soumission à l'enseignement du Souverain Pontife, et de notre éternel dévouement au Siège Apostolique.

Après une réponse courte mais pleine d'à-propos de Son Éminence, le clergé fit alors son entrée dans l'église. Le cardinal se trouvait accompagné, en outre de Mgr l'Ablégat, de vingt-trois archevêques et évêques : les archevêques Fabre de Montréal, Lynch de Toronto, Leray de la Nouvelle-Orléans, Duhamel d'Ottawa et Grass d'Orégon ; les évêques DeGoesbriand de Burlington, McIntyre de Charlottetown, Rogers de Chatham, Conroy de Curium, Langevin de Rimouski, Walsh de London, O'Hara de Scranton, O'Mahoney d'Udouxia, Wadhams d'Ogdensburg, Racine de Sherbrooke, Moreau de Saint-Hyacinthe, Cleary de Kingston, Wigger de Newark, Lorrain de Pembroke, Carbreys de Hamilton, Mass de Covington, Gravel de Nicolet.

Son Eminence célébra la sainte messe, assisté de M. le grand vicaire Legaré, de MM. les abbés Marois et Gagnon, comme diacres d'honneur, et de MM. les abbés Bourassa et Laforce comme diacre et sous-diacre d'office.

Un chœur de six cents voix, avec un orchestre complet, sous la direction de M. Charles Labelle, exécuta la messe du second ton harmonisé, qui avait été chantée au sacre de Mgr Fabre. M. J.-Bte Labelle touchait l'orgue.

Ce fut Sa Grandeur Mgr Mass qui prononça le sermon.

Après la messe eut lieu la cérémonie de la remise du *Pallium* à Sa Grandeur Mgr Fabre, premier archevêque de Montréal.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un banquet dans la salle du Cabinet de Lecture Paroissial, magnifiquement décorée. Il n'y eut aucun discours ; tout le temps du repas, qui dura environ une heure, le corps de musique des Carabiniers Victoria joua avec son habileté bien connue.

Vers les quatre heures, Son Éminence et Mgr Fabre se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, gracieusement mis à leur disposi-

tion par les autorités civiles, pour la réception officielle. Une foule immense encombrait les abords. Une cavalcade, sous la conduite du major Lapointe, faisait escorte aux distingués personnages.

Les décorations de l'Hôtel-de-Ville ne laissaient rien à désirer ; un goût irréprochable y avait présidé.

La réception eut lieu dans la salle du Conseil. Son Éminence occupait le fauteuil du maire et Mgr Fabre se trouvait à sa gauche.

Les premiers reçus furent les membres des facultés de l'Université Laval à Montréal, qui vinrent en corps présenter leurs hommages au prince de l'Église. Le Vice-Recteur, M. l'abbé Marcoux, se fit l'interprète de la députation et donna lecture de l'adresse suivante, au nom des facultés :

ADRESSE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL A MONTRÉAL.

A Son Éminence Monseigneur E.-A. Taschereau, archevêque de Québec, Cardinal de la Sainte Église.

Éminence,

Le Vice-Recteur et les Professeurs de l'Université Laval à Montréal sont heureux de s'unir aux citoyens de cette ville pour rendre les hommages les plus respectueux et souhaiter la bienvenue au premier Cardinal canadien.

Nous avons l'honneur de saluer en votre personne un prince de l'Église, un membre du Sacré-Collège, de ce Sénat le plus auguste du monde. Nous saluons aussi en vous le chef de l'église de Québec, la plus ancienne église de l'Amérique du Nord, la mère de plus de quatre-vingts diocèses érigés dans les limites de l'ancien diocèse de Mgr de Laval.

Mais laissez nous reconnaître en même temps, dans la personne de Votre Éminence, sous l'éclat de la pourpre romaine, le Chancelier, le Visiteur de notre Université ; laissez-nous vous rappeler que vous en avez été un des fondateurs vénérés, un des professeurs les plus distingués, et un des protecteurs puissants ; permettez-nous de vous rappeler la part si grande que vous avez prise à l'établissement de l'Université Laval à

Montréal, et l'intérêt si paternel que vous prenez au développement de cette nouvelle branche greffée au tronc principal.

Éminence, nous n'oublierons jamais ce que nous devons à votre sollicitude, à votre direction éclairée; et notre reconnaissance n'aura pas plus de bornes que le souvenir de vos bienfaits. Nous vous remercions en particulier d'être venu, en cette circonstance solennelle, remettre le *Pallium* à notre vénérable Archevêque.

Bénissez votre Université, bénissez-la dans ses professeurs, afin qu'elle puisse rester digne de ses fondateurs, digne de Votre Éminence, digne du Saint-Siège, qui l'a prise sous sa protection; bénissez-la afin qu'elle puisse grandir et marcher toujours à la tête du vrai progrès, du progrès chrétien, en donnant une impulsion nouvelle aux études solides dans toutes les sciences divines et humaines; bénissez-la afin que bientôt s'élèvent, au sein de la grande ville de Montréal, des bâtiments spacieux où de nombreux élèves puissent se presser autour des chaires de nos professeurs.

Nous avons à cœur de marcher sur les nobles traces que vous avez laissées; et pour cela nous voulons toujours tourner nos regards vers Rome et vers ses représentants au milieu de nous; nous nous engageons, comme des fils soumis, à suivre en tout les doctrines romaines; et, lorsque Votre Éminence se rendra au centre de la catholicité, pour recevoir le chapeau cardinalice des mains du grand Pontife qui préside aux destinées du monde chrétien, qu'Elle veuille bien dire à Sa Sainteté que le Saint-Siège n'a pas d'enfants plus dociles, ni de fils plus dévoués que les professeurs de l'Université Laval.

J.-E. MARCOUX, Ptre,

V.-R. U. L.

C. LECOQ,

Doyen de la Faculté de Théologie.

J.-O. CHAUVEAU,

Doyen de la Faculté de Droit.

E.-P. LACHAPELLE, M. D.,

Secrétaire Fac. Méd. U. L.

Son Eminence répondit en termes émus à cette adresse. « Je suis touché, dit-elle, de ce témoignage de respect et d'attachement que me donnent les facultés de l'Université Laval à Montréal. Je porte beaucoup d'intérêt à la Succursale et je crois qu'elle a beaucoup d'importance pour l'avenir de Montréal. Elle a eu bien des difficultés à vaincre, bien des obstacles à surmonter depuis son établissement ; mais j'ai assez d'expérience des choses humaines pour dire que c'est là un bon signe pour elle. Plus une œuvre rencontre de difficultés à son début, plus elle s'établit solidement. Ce sera un bonheur pour moi de voir cette institution florissante. Il dépend beaucoup de vous qu'elle marche de succès en succès. J'ai bien souvent demandé à Dieu de vous bénir et je vous accorde de grand cœur la bénédiction que vous sollicitez. »

Les membres de l'Université s'agenouillèrent et Son Eminence les bénit.

Les nombreux visiteurs furent ensuite présentés tour à tour à Son Eminence le Cardinal et à Mgr l'Archevêque de Montréal.

Le soir, il y eut illumination générale dans la ville, et splendide feu d'artifice.

La grande métropole commerciale du Canada a noblement fait les choses, et a lieu d'être satisfaite de ses démonstrations. Les arcs de triomphe étaient nombreux et magnifiques, les rues splendidement ornées de trophées, de pavillons, de tentures, d'inscriptions proclamant la reconnaissance envers Léon XIII, et souhaitant gloire, bonheur, longue vie aux héros de la double fête du jour. Nous ne voulons pas omettre de mentionner que, dans le port de Montréal, les vapeurs transatlantiques *Dominion* et *Sarnia*, de la ligne Dominion ; le *Parisian*, le *Polynesian*, le *Norwegian*, et le *Hibernian*, de la ligne Allan ; le *Lake Nepigon*, de la ligne Beaver ; le *Thames* et autres navires, ainsi que les vapeurs de la Compagnie Richelieu, étaient magnifiquement pavoisés pour la circonstance.

II

A OTTAWA.

De Montréal le cortège des Prélats se rendit à Ottawa. Le Cardinal Taschereau partit de Montréal le mercredi, 28 juillet, et arriva à Ottawa, par le chemin de fer du *Pacifique Canadien*, vers midi et demi.

A mesure que l'on s'éloigne vers l'Ouest, les majorités catholiques vont en diminuant et finissent par devenir, dans Ontario, des minorités. On ne peut donc pas s'attendre à ce que les démonstrations catholiques, dans ces circonstances, revêtent ce caractère d'universalité qu'elles peuvent avoir à Québec. Toutefois le sentiment général d'attitude respectueuse, de la part de nos compatriotes protestants, se maintient. Aussi, à Ottawa, les démonstrations ont-elles été grandes et belles.

Dès onze heures et demie, la rue Wellington présentait un aspect inaccoutumé : d'un bout à l'autre stationnaient les diverses sociétés nationales et de bienfaisances d'Ottawa, ainsi que les corps de musique de Ste-Anne, la « Lyre Canadienne » et celui « des Chaudières ».

Mgr Duhamel, récemment promu à la dignité d'Archevêque, s'était rendu au débarcadère du *Pacifique* pour souhaiter la bienvenue à Son Éminence ; Son Honneur M. le maire McDougall, revêtu de ses insignes civiques, s'y trouvait aussi avec un bon nombre de sommités ecclésiastiques et civiles. Le Cardinal prit place avec Mgr Duhamel, M. le maire et M. le grand vicaire Legaré, dans un magnifique carrosse attelé de quatre chevaux, qui fut suivi d'un grand nombre d'autres voitures de gala.

En face des édifices du Parlement, dans la rue Wellington, les diverses sociétés se sont mises en procession et ont escorté les illustres visiteurs jusqu'à la Basilique.

Les résidences de la rue Wellington étaient bien décorées ; mais c'est sur la rue Sussex que le spectacle a été le plus beau.

A part les nombreuses décorations des résidences privées, on remarquait deux arcs magnifiques portant les inscriptions suivantes : sur le premier, en face des bureaux du journal "Le Canada", d'un côté,

HONNEUR A NOTRE ARCHEVÊQUE,

et de l'autre,

BIENVENUE A SON ÉMINENCE—WELCOME.

Sur le second arc, près de la résidence de M. McKay, on lisait, d'un côté, au bas des armes papales,

TU ES PETRUS

et de l'autre côté,

AD MULTOS ANNOS.

La façade de la Basilique était fort bien décorée en verdure. On y voyait l'inscription suivante, en lettres d'or, surmontée des armes papales :

LAUDEMUS VIROS GLORIOSOS ET PARENTES NOSTROS.

HABEBITIS AUTEM HUNC DIEM IN MONUMENTUM.

Tout le long de la route, une foule immense formait, de chaque côté, une haie continue jusqu'à l'église.

Rendus à la Basilique, les hauts dignitaires prirent place au bas-chœur : Son Éminence le Cardinal occupait le fauteuil du milieu, ayant à sa droite Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel et à sa gauche M. le grand vicaire Legaré. Pendant qu'avait lieu cette entrée solennelle, au milieu de la foule qui remplissait l'édifice sacré, un chœur puissant chanta, à l'orgue, avec beaucoup d'effet le *Vivat ! vivat !* Outre le Cardinal Taschereau, on comptait dans l'assistance trois archevêques, douze évêques et environ cent cinquante prêtres. Lorsque tout le monde fut placé, on présenta successivement à Son Eminence les adresses qui suivent.

La première fut celle des citoyens de langue française, qui fut lue par M. le Dr Saint-Jean, président du Comité Canadien-Français.

ADRESSE DES CANADIENS-FRANÇAIS.

A Son Éminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

Éminence,

S'il est un pays vraiment privilégié, c'est le Canada. La présence dans notre cité de hauts dignitaires de l'Église, l'honneur illustre que nous a fait Léon XIII de nommer un Cardinal et deux Archevêques, a rempli de joie nos cœurs et donne un nouvel éclat à notre Religion.

La pourpre nous indique bien la mission si admirable que se sont donnée de saints missionnaires en plantant sur notre sol la croix de la civilisation. Le sang qu'ils ont versé pour évangéliser les tribus sauvages a provoqué des mouvements sans borne et dont nous recueillons aujourd'hui les précieux fruits.

Nos ancêtres, marchant sur les traces de ces dignes ouvriers du Christ, ont combattu sur les champs de bataille, invoquant avant chaque action le Père céleste de leur donner la puissance de vaincre. Aussi nous ont-ils laissé des souvenirs impérissables, et l'histoire est là, qui constate leurs hauts faits d'armes, dont s'honorent maintenant leurs descendants.

Si le Canada jouit de la paix et d'une précieuse liberté, nous le devons au Clergé qui, dans son admirable dévouement, s'est toujours mis à la tête des grands intérêts de notre population. En effet, il suffit de parcourir notre contrée pour reconnaître tous les bienfaits qu'il s'est plu à répandre au milieu de nous. Notre foi si vive, la conservation de notre langue, et le progrès intellectuel sont l'œuvre des saints prêtres qui n'ont jamais cessé de nous aider, nous, modestes citoyens, dans les rudes labeurs de nos premiers travaux. C'est à eux que nous devons aussi l'édification de nos magnifiques églises, de nos couvents,

de nos collèges et d'une multitude d'institutions qui n'ont rien à envier à celles des vieux pays de l'Europe. Honneur leur en soit rendu de toute éternité.

Léon XIII, dans son admirable encyclique *Immortale Dei*, dit en substance : Le sort de l'État dépend du culte que l'on rend à Dieu ; il y a entre l'un et l'autre de nombreux liens de parenté et d'étroite amitié. Reconnaissons que ce qui fait notre grande force, c'est cette entente constante dans notre pays entre l'Église et l'État. Le clergé a conservé toutes ses prérogatives, grâce à la loyauté des divers gouvernements qui se sont succédé depuis nombre d'années. Ce commun accord a réagi fortement sur notre population et a été cause, en grande partie, de la force virile que l'on remarque chez la race canadienne-française. Nos ancêtres nous ont transmis une foi profonde, que nous avons enseignée à nos enfants, et ceux-ci continueront de répandre sur notre sol cette sainte manifestation.

Voilà en quelques mots ce que la Religion a fait de nous ; et la bienveillance que nous témoigne Sa Sainteté Léon XIII, ne peut que nous engager davantage à le vénérer, à l'aimer comme les plus soumis de ses enfants. Nous le répétons, le bonheur que nous avons ressenti en apprenant la nomination d'un Cardinal et de deux archevêques a redoublé en nous l'affection déjà si vive que nous éprouvions pour le Père commun des fidèles. Ces promotions nous ont en quelque sorte fait entrer dans une nouvelle existence ; elles nous ont rappelé les devoirs que nous avons à remplir envers le saint Pontife, et elles nous invitent à prier constamment avec ferveur pour Notre Très Saint Père Léon XIII, aux pieds duquel nous déposons respectueusement notre amour filial et inaltérable.

La seconde adresse fut celle des catholiques irlandais, qui fut lue par M. Baskerville, membre du Parlement Provincial et président du Comité Irlandais.

ADRESSE DES CATHOLIQUES IRLANDAIS.

Traduction.

A Son Éminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

Éminence,

Bien que nous ayons pris part à l'immense joie partagée par tous les catholiques du Canada, nous, les catholiques d'Ottawa, nous éprouvons en ce jour un bonheur tout spécial de pouvoir nous approcher de la source même de cette joie et de nous trouver en présence de l'auguste personne de Votre Éminence. En union avec les fidèles de ce vaste Dominion, nous sollicitons l'honneur de présenter nos bien sincères félicitations à Votre Éminence pour son élévation récente au rang de Cardinal de la Sainte Église Romaine. La promotion qui crée de si étroits rapports de liaison entre un enfant du Canada et le Père commun des fidèles, est un évènement d'une trop haute importance pour ne pas provoquer la plus chaude manifestation de nos sentiments religieux. Nous sentons nos cœurs battre d'une manière inaccoutumée, nous sentons que notre foi est puissamment renforcée, à cette première apparition, au milieu de nous, de l'homme qui a mérité la confiance spéciale de Léon XIII, qui a été appelé dans les conseils du Sacré-Collège pour surveiller et guider les destinées de l'Église universelle, et qui vient à nous aujourd'hui dans tout l'appareil d'un Prince de l'Église s'acquittant de ses fonctions de Cardinal.

En présence de Votre Éminence il nous semble être plus près de Rome, près du Vatican, près de son auguste prisonnier apostolique lui-même ; il nous semble voir comme une apparition de la personne de Notre Saint Père et de son entourage ; dans tous les cas nous réalisons ces liens de famille qui unissent l'Église universelle, cette communion, qui a toujours été l'objet de notre ferme foi, que nous sentons aujourd'hui et dont nous goûtons les doux fruits avec tant de satisfaction.

Les effets de votre nouvelle dignité se feront sentir sur tout notre pays de l'Atlantique au Pacifique ; et les heureuses habitations du Canada seront agréablement réjouies à l'aspect de cette pure lueur de pourpre qui leur viendra de l'Orient comme l'aurore d'un glorieux avenir spirituel. Si l'église du Canada peut se glorifier d'avoir pu atteindre une position méritant l'honneur du Cardinalat, on peut dire en même temps que, par suite de cette augmentation de prestige, elle sent ses forces s'accroître et peut prévoir avec confiance de nouveaux progrès et de nouveaux triomphes.

Tout en félicitant notre pays de son propre bonheur, qu'il nous soit permis de présenter nos respectueuses félicitations à Notre Saint Père pour l'adjonction que vient de se faire Sa Sainteté d'un vénérable Frère appelé du sein de notre monde Occidental. Dans sa sollicitude pour toutes les églises, il a cherché et il a trouvé dans Votre Éminence les qualités qui doivent distinguer un Chef dans l'Église de Dieu, c'est-à-dire des mérites personnels de toutes sortes, la piété, une vaste science, la sagesse, le zèle, en un mot toutes les vertus chrétiennes et apostoliques. Vos longues années de travaux incessants et remarquables dans la vigne du Seigneur ne pouvaient mieux mériter les honneurs qui les ont couronnées.

Mais quelle circonstance extraordinaire a amené Votre Éminence en ce jour dans notre chère cité ? Pourquoi cette brillante couronne de Pasteurs de tous rangs dans l'Église, et venus de tant de climats éloignés ? Ici Votre Éminence nous permettra de dire, en réponse à ces questions, qu'une seconde cause de joie, d'un caractère plus domestique, s'attache à cette scène de fête. C'est chez nous maintenant que nous devons diriger nos pensées, pour les fixer sur une personne qui nous est chère, comme elle l'est à Votre Éminence, puisque vous apportez avec vous les honneurs dont notre métropole doit être l'objet.

Il y a longtemps que nous avons appris à apprécier notre Pontife immédiat ; ses excellentes qualités nous sont fami-

lières ; nous sommes à même de constater tout le bien qu'il a fait au milieu de nous ; aussi lui sommes-nous intimement unis, retenus par son cœur paternel et par ses tendres sollicitudes. Or qu'est-ce qui pouvait augmenter davantage notre dévouement envers sa personne, que de le voir investi de la dignité qui vient de lui être conférée ? Qu'est-ce qui pouvait satisfaire plus complètement nos désirs à l'égard de notre bien-aimé Évêque que de pouvoir lui souhaiter de vivre longtemps comme premier Archevêque d'Ottawa ? Cette promotion si bien méritée, venant de Léon XIII et consacrée par les mains de Votre Éminence, ne peut que resserrer plus que jamais les liens qui nous unissent à Sa Grandeur, à votre Éminence, à Léon XIII et à notre Mère la Sainte Église.

Permettez-nous de terminer en vous exprimant le vœu ardent que forment nos cœurs pour que Votre Éminence puisse présider longtemps sur l'Église catholique du Canada avec gloire et bonheur ; qu'elle fasse une riche moisson de mérites dans son nouveau champ de devoirs ; et qu'elle trouve dans la filiale obéissance d'un peuple vraiment catholique ce bonheur qui adoucit les peines inséparables du ministère sacré.

Une troisième adresse, au nom de la société Saint-Jean-Baptiste, fut lue par le président de cette société, M^r Stanislas Drapeau.

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA.

A Son Éminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

Éminence,

Tous les cœurs canadiens ont tressailli de joie à la nouvelle de votre élévation à la suprême dignité des Princes de l'Église Romaine. Jamais semblable honneur n'avait été fait à l'église canadienne ; jamais aucun de ses fils ne s'en était montré plus digne. Aussi, depuis Québec, berceau et centre aimé de

notre nationalité, jusqu'aux derniers confins de notre pays, partout où circule la sève catholique et nationale qui a fait la gloire de notre peuple, tous s'empressent de venir déposer aux pieds de Votre Éminence leurs félicitations et leurs souhaits. C'est la première fois que le Saint-Laurent s'est fait le véhicule d'un pareil enthousiasme.

Pour nous, placés comme nous le sommes, aux avant-postes de notre nationalité, nous tenons à prouver à Votre Éminence que, loin d'être indifférents à cette insigne faveur, nous en sommes au contraire heureux et fiers. *Heureux*, Éminence, parce que, Canadiens, nous regardons toujours avec orgueil le noble rocher d'où notre nationalité s'épand sur cette terre achetée au prix du sang, et que partant nous nous réjouissons de ses gloires. *Fiers*, parce que c'est notre foi, notre dévouement, notre sang qui sont honorés dans votre personne et que ce triomphe nous encourage à en espérer d'autres.

Au reste, Eminence, quel cœur vraiment catholique pourrait se refuser à la joie ? En vous appelant à ce poste d'honneur, Sa Sainteté n'a pas seulement voulu honorer l'église-mère de toutes les églises d'Amérique ; Elle n'a pas voulu seulement exalter le digne successeur des Laval, des Plessis ; Elle a voulu récompenser de nombreuses années de labeur, de zèle et de piété. Quelle gloire a manqué à votre long épiscopat ? Sous votre tutelle, les sciences ont brillé plus que jamais sur notre jeune pays, et par vos efforts un phare a été solidement assis, destiné à guider tous les voyageurs au port de la vérité catholique. C'est à vous principalement que sont dus tant d'enseignements lucides, tant de sages décisions, tant de décrets utiles, que l'on admire dans le livre de nos Conciles provinciaux, et dans le recueil des Mandements épiscopaux. Toujours la première à donner l'impulsion générale, Votre Éminence n'oublia jamais dans ces travaux incessants les intérêts de son vaste diocèse. Pas une confrérie qui ne fût encouragée, pas un intérêt qui ne lui fût à cœur, pas une paroisse ou mission qu'elle n'entourât de ses soins. Aussi,

Québec, et avec Québec tout le Canada français, a-t-il vu dans l'honneur du Cardinalat la reconnaissance officielle de vos mérites et y applaudit-il de tout cœur.

Votre Eminence nous permettra, en terminant, de la remercier d'une manière toute spéciale de l'intérêt qu'elle a toujours manifesté pour les catholiques d'Ottawa ; pour la part active qu'elle a prise à la promotion de notre église au titre d'église métropolitaine, et pour l'influence considérable qu'elle a exercée dans la nomination de notre digne et vénéré Archevêque. Désormais nous serons séparés de Québec par les limites d'une province ; jamais nous ne le serons de pensée et d'affection : ni l'esprit, ni le cœur ne s'arrêtent devant ces bornes. Avec nos frères de Québec, nous répèterons ce que nous disons aujourd'hui avec eux à Votre Eminence,

Ad multos annos !

Le Cardinal Taschereau, comme d'habitude, fut très heureux dans sa réponse à toutes ces adresses.

A quatre heures de l'après-midi, il y eut réception au palais archiépiscopal. Une foule de citoyens distingués vinrent présenter leurs hommages à Son Eminence.

A sept heures du même jour avait lieu, à la Basilique, la lecture officielle des décrets créant un archevêché à Ottawa. A la suite de cette cérémonie il y eut illumination générale en ville, et à 9 heures du soir, on lança, de la rivière Ottawa, un splendide feu d'artifice.

Le lendemain matin, à 9 heures, Son Eminence chanta pontificalement la messe dans la Basilique, et y fit solennellement la remise du *Pallium* au premier Archevêque d'Ottawa. Il y avait foule immense ; toutes les sociétés catholiques y assistaient en corps. Il y eut deux sermons, l'un en français par M. l'abbé Bruchési, de Montréal, et l'autre en anglais par M. l'abbé Lonergan, aussi de la même ville.

A deux heures, un dîner de 150 couverts était servi aux membres du clergé, au couvent des Sœurs grises. Dans le cours de l'après-midi, Son Éminence visita les différentes institutions religieuses d'Ottawa ; partout réceptions dignes de l'éminent Prélat, et aussi belles que pouvaient le permettre des visites nécessairement très rapides.

Toutes les grandes fêtes étaient finies. Le Cardinal Taschereau quitta Ottawa le 30 juillet au matin pour arriver le même jour à Québec.

III

A LA RIVIÈRE-A-PIERRE

La Rivière-à-Pierre ! quel est donc cet endroit fortuné qui, après Montréal et Ottawa, fut le premier à occasionner un voyage du Cardinal Taschereau ?

Un wagon spécial du Chemin de fer du Lac Saint-Jean est mis à la disposition de Son Éminence ; un certain nombre de citoyens de Québec font partie de l'excursion ; depuis plusieurs jours, les journaux décrivent les préparatifs de ce voyage et l'annoncent comme un grand événement. Il faut donc que la Rivière-à-Pierre soit un poste bien important pour que le premier Cardinal canadien en fasse le but d'un voyage aussi solennel, et saisisse pour cela le premier temps libre après les fêtes officielles de son installation et la remise du *Pallium* aux archevêques des deux villes les plus importantes du Canada.

Loin de là : la Rivière-à-Pierre est un pauvre petit poste, sur le Chemin de fer du Lac Saint-Jean, et qui compte à peine vingt familles. Il n'y a qu'une couple d'années, les arbres de la forêt en occupaient le site. Évidemment il est nécessaire de donner ici quelques explications.

Entre le fleuve Saint-Laurent et la vallée du Lac Saint-Jean se trouve une large chaîne de montagnes inhabitées. Ce n'est pas que cette immense étendue de terre soit toute inhabitable ; mais aux obstacles que présente à la culture un pays de mon-

tagnes dans ces régions septentrionales avec nos longs hivers, viennent se joindre les difficultés des voies de communication. Aussi la colonisation se porte-t-elle plus spécialement vers les contrées plus favorisées soit par la nature du sol, soit par un climat plus avantageux. Telle est, en particulier, la riche vallée du Lac Saint-Jean, qui, pour se trouver au nord de cette chaîne de montagnes, n'en présente pas moins de grands avantages par ses plaines fertiles et même par la douceur relative de son climat. C'est là ce qui explique le courant de colonisation qui, en peu d'années, a couvert de belles paroisses les bords du Lac Saint-Jean.

Toutefois la quasi impossibilité de communiquer pratiquement entre le Lac Saint-Jean et Québec, surtout pendant l'hiver, a produit ce singulier phénomène, d'une nombreuse population exposée à souffrir de la plus profonde misère sur des monceaux du plus beau blé ! L'unique voie de communication pratique était un chemin de fer, seul capable de faire traverser en quelques heures un désert de cinquante lieues au milieu des montagnes. Ce chemin est à se construire, il porte le nom de Chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean. L'année 1887 verra probablement son achèvement et son inauguration. En attendant, il avance dans cette solitude, et avec lui la civilisation s'empresse de prendre racine dans ces régions ci-devant sauvages et inhabitées.

La Rivière-à-Pierre est un de ces postes avancés, où les entrepreneurs du chemin durent mettre leurs ateliers de travail, pour avancer plus loin. Avec la population flottante que créa, pour un temps, en cet endroit, la présence temporaire des ateliers, une certaine portion de population stable s'y établit et commença les durs travaux du défrichement.

Ces braves colons profitant du surcroît de population temporaire produite par les travaux du chemin de fer, ainsi que de la présence du zélé missionnaire, le Rév. Père Mayeur, O. M. I., chargé de suivre les travailleurs sur la ligne, se hâtèrent de transformer en chapelle la charpente nue d'un moulin en construction. Des toiles servirent de toit, de fond et de bas-

côtés à cette chapelle improvisée, bien humble sans doute en comparaison des cathédrales de Québec, Montréal et Ottawa, mais où ces pauvres gens avaient la consolation de voir Notre Seigneur Jésus-Christ descendre au milieu d'eux.

Composée de jeunes ménages, la population de la Rivière-à-Pierre avait *cinq* enfants en âge de recevoir le sacrement de confirmation, et c'était pour leur procurer ce bonheur que le Cardinal Taschereau entreprenait ce voyage !

Notre Cardinal, en cette circonstance, ne faisait pas un acte isolé de sa vie épiscopale. Dans ses tournées pastorales annuelles, il est presque indifférent aux démonstrations éclatantes que lui font les grandes paroisses, et il ne s'y prête que pour ne pas froisser un sentiment digne d'éloge et uniquement inspiré par la foi ; mais quand il arrive dans une mission nouvelle, quand il voit la chapelle rustique, qui ne se distingue des cabanes qui l'environnent que par ses dimensions, mais donne un témoignage des efforts et de la foi vive de ces braves colons, alors son cœur se dilate, il se sent tout ému, il est plus touché de la bonne volonté s'exhalant de cette misère que des brillantes solennités des paroisses riches. Il va visiter ces pauvres gens, il les encourage, il compatit à leurs privations, il se sent plus père au milieu d'eux. Son visage, naturellement froid, semble se transformer et ne respirer que la joie et le bonheur quand il arrive dans une de ces missions naissantes, où la forêt ne s'est en quelque sorte reculée que juste pour donner place à une petite chapelle. Assez souvent il lui faut, pour cela, franchir des dix, douze et quinze lieues par des chemins exceptionnellement mauvais ; mais il ne voudrait pas, pour tout au monde, omettre la visite d'une seule de ces missions. Du reste, cette visite se fait avec les mêmes solennités que dans les riches églises des anciennes paroisses : l'entrée se fait avec chape, mitre et crosse, suivant toutes les prescriptions du Pontifical ; et souvent il a recommandé au cérémoniaire qui l'accompagne, de faire pour ces pauvres gens comme pour les grandes paroisses. Malgré la fatigue de ces

voyages continuels, malgré des nuits souvent passées sans sommeil à cause des moustiques, ce fléau des nouveaux défrichements, Son Éminence donne aux autres prêtres de la visite l'exemple de la ponctualité, en même temps qu'elle les encourage au travail par un visage toujours souriant.

Avec des sentiments comme ceux-là, on comprend que Son Éminence ne confie à d'autres la visite pastorale de son diocèse que lorsqu'elle ne peut faire autrement. Même alors son cœur suit la visite et va de paroisse en paroisse avec son vénérable remplaçant. On en jugera par l'extrait suivant d'une lettre écrite de Rome, en 1884, au milieu des préoccupations des affaires les plus importantes, à l'un des prêtres qui faisaient partie de la visite pastorale cette année-là, et qui a bien voulu nous le communiquer. On nous saura gré de la reproduction de ce petit trésor, où le cœur de Son Éminence se montre à découvert :

« Mon cher Monsieur,

» J'ai reçu hier, avec beaucoup de plaisir, votre lettre du 25 juin, écrite de St-Georges de la Beauce, en plein milieu de la visite. Je regarde souvent cet itinéraire, que je parcours en esprit, en regrettant de ne pouvoir le faire aussi de corps. Ce qui me contrarie et me contriste le plus, c'est de ne pouvoir connaître par moi-même les progrès de ces diverses missions naissantes dont il est si intéressant et si encourageant de suivre les accroissements. De plus, cette connaissance personnelle est souvent nécessaire pour résoudre bien des difficultés. Vous avez grandement raison de dire que j'aurais éprouvé un grand bonheur en voyant les progrès de Saint-Zacharie, et je vous remercie de l'intérêt tout particulier que vous avez manifesté pour cette mission naissante, qui paraît en si bonne voie de prospérité. *Quarante confirmands !* C'est plus qu'il n'y avait d'âmes quand j'y suis allé en octobre 1881 ! »

.....

« Votre tout dévoué en N. S.,

» † E.-A. ARCH. DE QUÉBEC. »

Qu'on le remarque bien, cette visite pastorale n'est pas une simple tournée de confirmation, bien que l'administration de ce sacrement en soit l'occasion. Son Éminence, suivant en cela l'exemple de ses zélés devanciers, visite tout : l'église, l'autel, les vases sacrés, le vestiaire, la sacristie, le presbytère et surtout les comptes de la fabrique ; et elle prend des notes sur ce qu'elle voit. Il en résulte quelquefois des reproches ou des avertissements charitables, mais le plus souvent des compliments et des encouragements. Aussi peut-on affirmer que Son Éminence connaît toutes les ressources, tous les besoins, tout ce qu'il y a à améliorer, à perfectionner, à créer dans toutes les paroisses et missions de son vaste diocèse.

Après ces préliminaires, un peu longs peut-être, mais que nous ne croyons pas sans intérêt, nous pouvons accompagner avec fruit Son Éminence à la Rivière-à-Pierre.

Le départ eut lieu samedi, le 7 août, à 5½ heures du soir. La compagnie du Chemin du Lac Saint-Jean avait, comme nous l'avons dit, mis un de ses magnifiques chars palais à la disposition de Son Éminence et de sa suite composée de six prêtres, MM Laflamme, Rhéaume, Paradis et Fillion, du Séminaire de Québec ; Boutin, ex-missionnaire au Labrador ; et Garneau, assistant-secrétaire de Son Éminence. En chemin deux corps de musique, l'un de Lorette, l'autre de Saint-Raymond, se joignirent au cortège et égayèrent la route de leurs joyeuses fanfares. Vers 10 heures le convoi arrivait à la Rivière-à-Pierre.

De gare, point. Mais il faisait beau, et les braves colons étaient là, avec des flambeaux allumés, pour acclamer Son Éminence et l'escorter, musique en tête, jusqu'à la résidence de l'un d'entre eux, M. Saint-Onge, où fut servi un excellent souper. Il paraît que ce n'était pas sans besoin, et que les excursionnistes, le long de la route, s'étaient ressentis de l'absence de gares et surtout de buffets ; mais ils purent se dédommager chez M. Saint-Onge. Pendant tout le repas, les deux corps de musique ne cessèrent de faire entendre de vraiment bonne musique.

Dans un village qui se compose de trois ou quatre maisons, dont plusieurs ne sont que des cabanes faites de pièces taillées en queue d'aronde, les hôtelleries sont encore plus rares qu'à Bethléem. Aucun des colons n'eût été en état de fournir un logement et des lits convenables à tant de monde ; mais, pendant le souper, le char-palais qui avait amené Son Éminence s'était transformé en char-dortoir des plus élégants, des plus confortables. Il ne pouvait y avoir d'hôtellerie plus convenable ; le Cardinal et ses compagnons prêtres allèrent y prendre un repos bien gagné.

Le lendemain, à 5 heures du matin, le signal fut donné par l'un des corps de musique, qui réveilla bon gré, mal gré, les échos d'alentour et aussi les dormeurs. Son Éminence se rendit à la chapelle improvisée, qui avait, ce jour-là, revêtu ses plus beaux atours. Elle y célébra la sainte messe, pendant laquelle il y eut chant et musique ; puis elle fut suivie des autres prêtres, qui dirent successivement la messe, à l'exception de M. Laflamme, chargé de chanter la grand'messe du jour. Après la messe, Son Éminence et sa suite recoururent de nouveau à l'hospitalité de M. Saint-Onge pour le déjeuner.

A 9¼ heures le Cardinal retourna à la chapelle, et y administra le sacrement de confirmation aux cinq chers petits enfants, prémices de cette nouvelle colonie. Quel bonheur pour eux, et combien leurs heureux parents étaient fiers !

A 9½ heures eut lieu la grand'messe ; M. Laflamme y fut assisté par MM. les abbés Boutin et Fillion comme diacre et sous-diacre ; Son Éminence assistait, accompagnée par le zélé missionnaire, le Rév. Père Mayeur, et par M. Rhéaume ; M. Garneau faisait maître des cérémonies. Bien qu'on ne pût monter que par une échelle dans le jubé (car il y avait un jubé), on avait réussi à y faire parvenir un *harmonium*, qui fut touché par M. l'abbé Paradis, accompagné de plusieurs instruments. Enfin, pour que rien n'y manquât, M. Etienne Legaré, le premier chantre de la Basilique de Québec, fit retentir de sa voix puissante les parois tremblantes du modeste temple.

La messe fut donc vraiment belle, et le corps de musique de Saint-Raymond y joignit ses attraits. C'était la première fois que la Rivière-à-Pierre voyait semblable solennité.

Après la messe, M. Saint-Onge, au nom des colons, présenta au Cardinal l'adresse suivante, vrai chef-d'œuvre du genre :

ADRESSE DES COLONS DE LA RIVIÈRE-A-PIERRE.

A Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

Éminence.

S'il est, dans la vie du pauvre colon, des jours bien sombres et bien tristes, il en est de bien beaux et bien ravissants, sur lesquels le Seigneur, dans son extrême bonté, semble avoir jeté comme un reflet des joies célestes qui nous attendent là-haut après les fatigues du combat.

Le jour de votre visite, Éminence, est un de ces jours fortunés : il semble être tombé du ciel comme une rosée bienfaisante pour rafraîchir et fortifier nos âmes. En effet, Éminence, votre première visite dans ces lieux, encore si sauvages et si inhospitaliers, nous est à tous un sujet de joie et de consolation plus facile à comprendre qu'à exprimer. Nous n'osions pas espérer une telle faveur ; aussi notre reconnaissance est-elle sans borne.

Déjà, Éminence, nous nous sommes réjouis, avec le reste du pays, de l'insigne honneur que le Chef suprême de l'Église vient de décerner si justement à votre personne, et par elle, à tout le peuple Canadien, en vous élevant à la sublime dignité de Cardinal ; mais combien nous nous réjouissons davantage de pouvoir dire à Votre Éminence toute la joie et le légitime orgueil que ce grand évènement nous inspire.

Votre visite, Éminence, nous fournit aussi l'occasion de vous remercier des délicates attentions que vous avez toujours eues pour les pauvres colons de la Rivière-à-Pierre. C'est grâce à votre grande charité et à votre zèle pour le salut de nos âmes si, malgré notre petit nombre et notre pauvreté,

nous avons au milieu de nous un missionnaire zélé, pour prendre soin des intérêts de nos âmes. Vous dire, Éminence, tout le bien que ce digne missionnaire a opéré parmi nous, le zèle infatigable, le dévouement avec lequel il se dépense continuellement dans l'exercice du plus pénible des ministères, est chose impossible. Dieu seul sait toute l'étendue de la dette de reconnaissance que nous contractons vis-à-vis de ce digne religieux, comme Lui seul aussi est capable de la solder.

Merci donc à Votre Éminence d'avoir donné à nos âmes ce support, cette consolation, dont nous avons tant de besoin au milieu de nos pénibles travaux. Vous continuerez, n'est-ce pas, Éminence, à nous laisser notre missionnaire jusqu'au jour tant désiré où nous serons assez nombreux pour avoir un curé résident au milieu de nous ; car nous sentons le besoin d'avoir près de nous un ami, comme le prêtre seul en est un, qui sache comprendre nos peines et y compatir, nous consoler et nous bénir. Nous appelons de tous nos vœux, Éminence, le jour à jamais béni où notre missionnaire pourra offrir le Saint-Sacrifice dans un temple moins semblable à l'étable de Bethléem, et plus digne du grand Dieu qui daigne venir habiter parmi nous. Espérons que ce jour mille fois heureux ne se fera pas attendre et que bientôt le clocher de notre chapelle, portant dans les airs le signe auguste de notre rédemption, nous apparaîtra comme un phare lumineux pour nous rallier dans les luttes si pénibles de la vie.

Nous ne doutons pas, Éminence, que votre visite au milieu de nous va hâter ce moment tant désiré, en donnant un nouvel élan à la colonisation dans cette lointaine contrée. Une autre ambition, Éminence, anime encore nos cœurs : c'est celle de pouvoir ouvrir bientôt une école pour nos chers enfants.

Nous comprenons que l'école est le complément indispensable de l'église ; nous comprenons que, sans école, nos enfants vont croupir dans l'ignorance de leurs devoirs les plus essentiels, et ne deviendront jamais des citoyens véritablement utiles à leurs familles et à la société.

Voilà, Éminence, quelles sont les aspirations de nos cœurs : posséder au milieu de nous un prêtre, une église et une école. Nous osons nous flatter que ces légitimes aspirations se réaliseront toutes bientôt, surtout si Votre Éminence daigne nous continuer son appui et sa paternelle sollicitude, et nous bénir.

LES COLONS DE LA RIVIÈRE-A-PIERRE.

Pendant la lecture, admirablement faite et sentie, de cette adresse si éloquente dans sa noble simplicité, un des colons, vénérable vieillard, tenait ses regards sur Son Éminence, comme pour lire d'avance dans sa figure la réponse aux touchantes demandes formulées, au nom de tous, par M. Saint-Onge, et à mesure que ces demandes s'exprimaient, des larmes coulaient constamment de ses yeux, sans qu'il cherchât à les retenir. L'émotion de ce bon vieillard était du reste partagée par l'assistance, et empruntait au dénuement environnant un cachet indescriptible. Aussi, quand Son Éminence voulut répondre, elle en fut d'abord empêchée par ses propres sanglots et dut prendre un certain temps pour se remettre. Nous reproduisons cette belle réponse de notre mieux, d'après les souvenirs des heureux témoins de cette scène si touchante au milieu de la forêt.

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE AUX COLONS DE LA RIVIÈRE-A-PIERRE.

Mes chers amis,

Vous parlez de votre bonheur en ce jour ; le mien, veuillez m'en croire, est encore plus grand. C'est pour moi un devoir de visiter tous mes diocésains sans distinction. Il me semble cependant que ce devoir m'est plus rigoureusement imposé à votre égard. Aussi, est-ce avec le plus grand plaisir que j'ai accepté l'invitation de votre zélé missionnaire. Vous commencez une nouvelle paroisse, le plus grand nombre d'entre vous dans le dénuement et au prix des travaux les plus pénibles.

Pour arriver ici, vous avez dû vous séparer de vos parents et de vos amis, que vous avez laissés dans les grandes et riches paroisses : vous avez donc tout particulièrement besoin d'encouragement et de consolation. Mais vous n'avez pas été abandonnés : déjà avant moi, *quelqu'un* est venu vous visiter ; malgré votre petit nombre, malgré votre dénuement, ce *quelqu'un* a bien voulu descendre au milieu de vous dans ce modeste temple qui rappelle si bien la pauvreté de Bethléem, mais dont il fait toute la vraie richesse. Vous comprenez que je veux parler de Notre Divin Sauveur Jésus-Christ, qui n'a pas dédaigné de venir sur ce pauvre autel, d'où il vous a encouragés et fortifiés. Combien ne devez-vous pas l'aimer ce Dieu si bon, qui ne fait pas attention à l'opulence, mais qui se laisse toujours attirer par la bonne volonté, quelque dénuée qu'elle soit des biens de ce monde !

Malgré les apparences, mes bons amis, vous avez une grande mission à remplir ; tâchez d'en bien comprendre toute la portée : la mission que Dieu vous confie, est de créer l'esprit de votre future paroisse, et de fonder dans vos familles des traditions chrétiennes, de manière à assurer à vos descendants une éducation vraiment catholique.

Les travaux auxquels vous êtes obligés de vous livrer sont bien pénibles : faites en sorte de ne pas en perdre le mérite. Travaillez toujours avec la douce pensée que vous accomplissez ainsi la sainte volonté de Dieu, et votre travail deviendra votre consolation ; vous y trouverez en même temps la sauvegarde de votre vertu et la garantie de la plus belle récompense après cette vie.

Je suis heureux, sans en être surpris, de tous les éloges que vous m'avez faits de votre digne missionnaire. Je le connaissais avant vous, et je savais qu'il méritait, par son zèle et sa charité, les sentiments d'estime et de respectueuse affection que vous avez conçus à son égard. Continuez à lui rendre le plus agréable possible le ministère qu'il a à remplir au milieu de vous et qui est si pénible à raison des circonstances.

Quant à vos aspirations, mes bons amis, elles sont trop légitimes et trop conformes aux sentiments de mon cœur, pour ne pas espérer que, d'ici à ma prochaine visite, vous aurez, conformément à votre demande, une école et une chapelle.

Les vêpres, qui eurent lieu à une heure et demie, furent aussi solennelles que la messe. Le corps de musique de Lorette joua entre les psaumes, et sut se faire apprécier.

Après cet office, Son Éminence, comme premier encouragement à ces braves gens, alla solennellement bénir, sur les bords du lac Voyer, à un mille plus bas que le site de la chapelle temporaire, une croix érigée à l'endroit où se construira la première église de cette région. La route qui y conduisait, ouverte dans la forêt, était non seulement essouchée, mais parfaitement travaillée, et pavoisée d'un bout à l'autre. Comme si les arbres de la forêt n'eussent pas indiqué suffisamment l'effort volontaire, la route toute entière avait été *balisée* des deux côtés avec de petits sapins.

A l'aller et au retour, comme du reste dans toutes les autres marches, Son Éminence était toujours précédée et suivie des deux corps de musique, qui alternaient sans interruption. Cette bénédiction fut donc des plus imposantes.

Le reste de l'après-midi, Son Éminence alla visiter les plus beaux points de vue et les sites les plus enchanteurs des environs de la Rivière-à-Pierre. Pendant ce temps, les musiciens s'en donnèrent à cœur joie, et les échos d'alentour doivent s'en souvenir encore.

Le soir il y eut illumination et feu d'artifice ! Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas ici seulement de cette bonne volonté qui se manifeste par quelques bouts de chandelle, seule largesse possible au pauvre, mais d'une illumination en règle, avec grand déploiement de lanternes chinoises distribuées en abondance aux maisons et aux arbres de la forêt. Les

pauvres colons en étaient tout émerveillés, et une brave femme témoignait son admiration en disant à ses voisins : J'ai longtemps habité dans les vieilles paroisses ; mais je n'ai jamais rien vu de pareil !—Nous devons en dire autant du feu d'artifice, qui a excité le plus vif enthousiasme, et avec raison.

Il n'est que juste de mentionner ici, que l'âme de toutes ces belles démonstrations, comme de toute la fête, a été ce bon et modeste religieux, si justement loué par les colons de la Rivière-à-Pierre, le Révérend Père Mayeur. Tant il est vrai qu'avec de la bonne volonté et du cœur on peut surmonter les plus grandes difficultés et faire, pour ainsi dire, des choses impossibles.

Son Éminence passa une seconde nuit dans le char-dortoir, et le lendemain, lundi matin, les excursionnistes se remettaient en route, aux bruyants accords de la musique, et entraient en gare, à Québec, à neuf heures et demie.

CHAPITRE SIXIÈME

LES SOUVENIRS

I

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE

Comme nous l'avons dit déjà, un grand nombre de lettres et d'adresses ont été envoyées ou présentées au Cardinal Taschereau, soit à Québec, soit dans les différents endroits où Son Éminence a eu occasion de passer, surtout pendant la visite pastorale.

Notre désir eût été de reproduire ici toute cette correspondance, intéressante à tant de titre ; mais il nous aurait fallu au moins un volume égal à celui-ci uniquement pour cette reproduction. Aussi avons-nous dû nous borner au strict nécessaire dans les pages qui précèdent.

D'un autre côté, nous tenons à conserver le souvenir de toutes ces marques de sympathie, de vénération, de satisfaction, que les plus petits comme les plus grands ont eu à cœur de présenter à celui qu'on était si fier de voir proclamer Prince de l'Église. Dans l'obligation de faire un choix, pour nous renfermer dans l'espace qui nous est donné, nous reproduirons *in extenso* les lettres de NN. SS. les Évêques, qui, par leur universalité, représenteront les uns et les autres, et nous ne ferons que mentionner, dans une liste aussi complète que possible, le reste de la correspondance.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL GANGLBAUER.

Traduction.

Rome, 11 juin 1886.

Eminentissime, Révérendissime et très Cher Seigneur,

Comme Sa Sainteté Notre Seigneur le Pape Léon XIII a daigné Vous élever à la dignité du Cardinalat, je ne saurais vous faire mes sentiments de vive satisfaction et de félicitation, que m'imposent du reste les devoirs de ma position. Je désire que Vous soyez persuadé de la grande joie que j'ai éprouvée en apprenant que Sa Sainteté, qui sait si bien reconnaître et apprécier le vrai mérite, Vous a adjoint au Sénat des Pères honorés de la Pourpre. Je me réjouis de cette justice rendue à Votre vertu, ainsi que de l'honneur et de l'éclat que Votre présence va ajouter au Collège des Eminentissimes Pères. Je Vous félicite donc de tout cœur de ce nouveau titre ajouté à tous ceux que Vous possédiez déjà et je prie Dieu de le faire concourir à Votre bonheur.

Vous baisant humblement les mains, je me soustris

de Votre Éminence

le très humble, très dévoué et fidèle serviteur,

CÉLESTIN JOS : CARD. GANGLBAUER,

Archevêque de Vienne.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL BONAPARTE.

Traduction.

Rome, 21 août 1886.

A Son Éminence Révérendissime

le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

Eminentissime, Révérendissime et très Cher Seigneur,

C'est avec un vif plaisir que j'ai reçu votre honorée lettre par laquelle vous avez la bonté de me faire part de votre promotion à la haute Dignité du Cardinalat. Tout en lui rendant

grâces de sa délicate attention, je me réjouis de tout cœur avec Votre Éminence de sa promotion si bien méritée, et je prie avec ferveur le Seigneur Dieu de vous donner bonheur et prospérité pendant une longue série d'années, pour le bien de votre cher diocèse si heureusement confié à votre charité et à votre zèle, ainsi que pour l'avantage de la Sainte Église Catholique, dans ces temps de si furieuse persécution. J'ai le doux espoir que Dieu, dans son infinie miséricorde, exaucera les vœux que je lui exprime, et daignera donner bientôt la paix tant désirée à son Épouse chérie, la consolation à tous les fidèles chrétiens, et tout particulièrement à Notre Saint Père, qui dirige avec tant de sagesse et de zèle la barque de Pierre.

Je prie en terminant Votre Éminence de vouloir bien agréer l'assurance sincère de la haute estime et du plus profond respect avec lesquels je lui baise très humblement les mains.

De Votre Éminence

le très humble et très dévoué serviteur,

L. CARDINAL BONAPARTE.

LETTRE DE MGR D. JACOBINI, SECRÉTAIRE DE LA PROPAGANDE.

Traduction.

Rome, 7 juin 1886.

Éminence Révérendissime,

Je me réjouis de tout cœur avec Votre Éminence Révérendissime de sa nouvelle dignité et de l'honneur que vient de lui conférer le Saint-Père, dignité et honneur bien dûs aux mérites de votre vertu et de vos qualités, dignité et honneur qui seront pour le plus grand avantage de la Chrétienté et pour l'exaltation de l'Église de Dieu. Plaise à la divine bonté de vous conserver pour la justification de cette espérance, ainsi que pour la satisfaction de vos dévoués serviteurs, parmi lesquels je tiens à compter pour un des plus affectionnés.

Avec les sentiments de la plus haute estime, je baise votre
Pourpre sacrée et me souscris

de Votre Éminence Révérendissime

le très humble et très dévoué serviteur,

† D. ARCH. DE TYR,

Secrétaire de la Propagande.

LETTRE DE MGR AGLIARDI, ARCHEVÊQUE DE CÉSARÉE.

Traduction.

Rome, Propagande,

15 mai 1886.

Excellence Révérendissime,

De retour à Rome pour rétablir mes forces, j'ai appris la belle nouvelle de la promotion de Votre Excellence au Cardinalat. Vous, qui me connaissez, vous pouvez facilement comprendre quelle a été ma joie et combien je tiens à être un des premiers à vous offrir mes bien sincères félicitations. Je vois dans cet événement, non seulement une juste récompense accordée à la vertu, à la doctrine et aux fatigues pastorales de Votre Excellence Révérendissime, mais une admirable disposition de la divine Providence, qui, après des luttres longues et pénibles, a voulu consolider dans votre pays l'œuvre de la paix et de la justice. Aussi après avoir félicité Votre Excellence, je remercie le Seigneur qui, par des voies secrètes et vraiment admirables, a accordé un si magnifique triomphe à votre cause, qui est aussi celle de vos dévoués défenseurs. Je prie Votre Excellence de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments dévoués ; et, dans l'espérance de pouvoir bientôt, à Rome même, baiser votre Pourpre sacrée, j'ai l'honneur de me souscrire, avec la plus profonde vénération,

de Votre Excellence Révérendissime

le très humble, très dévoué et très obéissant serviteur,

† ANTONIO AGLIARDI,

Arch. de Césarée.

LETTRE DE MGR FADRE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Montréal, 10 mars 1886.

Monseigneur,

Je viens d'apprendre que Votre Grandeur a reçu un télégramme du Séminaire Français, annonçant votre prochaine promotion au Cardinalat. Cette nouvelle, Monseigneur, va réjouir tout le pays, mais plus particulièrement ceux qui ont eu des rapports plus fréquents avec Votre Grandeur. Permettez-moi de m'unir à tous ceux qui vous entourent pour vous apporter ma part de félicitations d'avoir su mériter la confiance du Saint-Père, et d'avoir attiré sur notre pays cet honneur insigne.

Veuillez me croire, comme par le passé, de Votre Grandeur le tout dévoué et

fidèle suffragant,

† EDOUARD CHS, Év. de Montréal.

LETTRE DE MGR DUHAMEL, ARCHEVÊQUE D'OTTAWA.

Évêché d'Ottawa, le 11 mars 1886.

Monseigneur,

Une dépêche de Paris dit que le « Moniteur de Rome » annonce que Votre Grandeur sera créée Cardinal au prochain consistoire. Je considère cette nouvelle comme une confirmation des rumeurs qui circulaient depuis quelques mois. Il y a donc tout lieu de croire que nous aurons bientôt un Cardinal canadien. Je m'en réjouis et je m'empresse de féliciter Votre Grandeur sur l'honneur qui doit lui en revenir, ainsi qu'au plus ancien siège épiscopal du pays.

N'oubliant pas que c'est des mains de Votre Grandeur que j'ai reçu la consécration épiscopale, je me réjouis, comme un bon fils, des honneurs que le Saint-Siège veut bien lui décerner.

Veuillez, Monseigneur, agréer mes félicitations et me croire de Votre Grandeur le

tout dévoué serviteur,

† J. THOMAS, Év. d'Ottawa.

LETTRE DE MGR JOS. LAROCQUE, ANCIEN ÉVÊQUE DE ST-HYACINTHE.

St-Hyacinthe, 11 mai 1886.

Éminence Illustrissime et Révérendissime,

La connaissance de votre nomination officielle toute prochaine au Cardinalat a réjoui ma solitude, comme le Canada tout entier.

Notre vénérable église de Québec, déjà ceinte d'une si belle couronne, comme ayant été la reine et la pourvoyeuse de toutes les églises de l'Amérique du Nord, va se revêtir encore d'une brillante livrée, en devenant église cardinalice. Et vous, Éminence, vous allez être comme l'auréole *complémentaire* qui va ceindre son auguste front.

Le Chef de l'Église est élevé sur le Saint-Siège pour étendre sa vue et son discernement jusqu'aux confins du monde catholique.

C'est un sujet bien mérité de congratulations, Éminence, que Sa Sainteté ait discerné, dans votre personne, la piété, le talent et la science qui vous signalent à la haute considération de tout le Dominion britannique au sein duquel nous vivons.

Que Votre Éminence daigne agréer l'humble demande que je lui fais de confondre l'expression de mes sentiments avec les nombreuses félicitations qui lui arrivent de toutes parts. L'écho des coups de canon que l'on va tirer, à votre inauguration, va se répéter autant de fois à mon cœur ému.

Vive ! vive Son Éminence Illustrissime et Révérendissime E.-A. Taschereau, premier Cardinal de l'église de Québec, dont la juridiction s'étendit jadis de l'Atlantique au Pacifique, et de la Nouvelle-Orléans à la mer glaciale !

De Votre Éminence

le respectueux et dévoué serviteur,

† JOS. EV. DE GERMANICOPOLIS,

ancien Évêque de St-Hyacinthe.

LETTRE DE MGR LAFLÈCHE, ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

Les Trois-Rivières, 8 juin 1886.

A Son Éminence

le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

Monseigneur,

J'ai reçu, par M. le Grand Vicaire C. E. Legaré, avis officiel de la promotion de Votre Grandeur à la dignité cardinalice.

Notre Saint Père le Pape a donné par cet acte un témoignage de grande bienveillance à notre cher pays, tout humble qu'il soit, si bien qu'il n'a plus à envier aucune dignité ecclésiastique aux pays les plus renommés.

Il a sans aucun doute également voulu reconnaître publiquement les mérites et les droits de l'antique église de Québec, berceau d'un si grand nombre d'églises d'Amérique.

C'est en même temps un très grand honneur accordé à Votre Grandeur par Sa Sainteté.

Daignez donc, Éminence, agréer mes respectueux hommages.

J'ai l'honneur d'être

de Votre Éminence

le très humble serviteur,

† L. F. ÉV. DES TROIS-RIVIÈRES.

LETTRE DE MGR LANGEVIN, ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

Rimouski, 11 mars 1886.

Monseigneur,

Je vois avec plaisir par les derniers journaux que la promotion de Votre Grandeur au Cardinalat est décidée par le Souverain Pontife. Permettez-moi de vous offrir mes respectueuses et bien sincères félicitations d'un tel honneur, qui rejaillit naturellement sur toute notre province ecclésiastique,

et même sur notre pays tout entier. Je m'en réjouis grandement pour Votre Grandeur personnellement, qui trouve dans cette promotion la solennelle reconnaissance par le Saint-Siège de ses mérites, de ses vertus, de ses talents et de ses connaissances ; et aussi pour le siège métropolitain de Québec, qui a donné naissance à tant d'autres diocèses dans l'Amérique du Nord.

Veuillez accepter en même temps, Monseigneur, le nouvel hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

† JEAN, EV. DE ST-G. DE RIMOUSKI.

LETTRE DE MGR ANTOINE RACINE, ÉVÊQUE DE SHERBROOKE.

Sherbrooke, 10 mars 1886.

Monseigneur,

Un télégramme de Québec m'apprend l'heureuse nouvelle de votre prochaine promotion au Cardinalat. Cette promotion, je la demandais avec instance au Saint-Père, dans ma lettre du trois janvier de cette année. *Deo gratias ! « In medio magnatorum ministrabit, et in conspectu Præsidis apparebit. »*

Cet événement, grand pour vous-même, grand pour l'église de Québec, mère féconde de plus de soixante églises, grand pour le peuple canadien-français, portera la joie dans tous les cœurs des catholiques de notre pays.

En ma qualité d'évêque suffragant et d'enfant de l'église de Québec, je viens vous offrir mes plus sincères félicitations, en répétant de tout cœur le souhait de la sainte liturgie : *Ad multos annos ! Ad multos annos ! Ad multos annos !* pour la gloire de Dieu et la prospérité de l'église du Canada.

Veuillez agréer l'hommage des sentiments respectueux et dévoués avec lesquels je demeure

de Votre Grandeur

le très humble serviteur,

† ANTOINE, EV. DE SHERBROOKE.

LETTRE DE MGR MOREAU, ÉVÊQUE DE ST-HYACINTHE.

St-Hyacinthe, 11 mars 1886.

Monseigneur,

Recevant à l'instant la teneur du télégramme adressé hier à Votre Grandeur, je ne veux pas tarder à lui présenter mes plus respectueuses félicitations sur son élévation à la dignité ecclésiastique qui n'a au-dessus d'elle que le Souverain Pontificat.

Vous ne sauriez croire, Monseigneur, combien cette nouvelle me rend heureux. C'est la réalisation d'un vœu que je forme depuis longtemps, et que j'ai exprimé plusieurs fois à notre Bienheureux Père Léon XIII. Je vois Votre Grandeur vengée des attaques dont Elle a été si souvent l'objet, et victorieuse des grandes luttes qu'Elle a soutenues pour l'honneur de la religion depuis qu'Elle est sur le siège archiépiscopal. Je vois en cet heureux évènement le couronnement de vos mérites, de vos travaux et de vos vertus, l'apaisement final de nos difficultés religieuses, et l'aurore de beaux jours pour notre catholique Canada. Il n'en faut pas davantage pour entrer dans une sainte jubilation, et j'y suis véritablement, Monseigneur.

Qu'il arrive bientôt le jour où Votre Grandeur recevra la notification officielle de sa promotion à la dignité cardinalice, et celui où Elle ceindra sa tête de la Barrette rouge, qui lui sera remise par les envoyés du Saint-Père ! Je lui promets que je ne serai pas un des derniers à me rendre à Québec, pour être témoin de cette imposante cérémonie.

Veuillez bien me croire, Monseigneur, votre tout dévoué et humble serviteur,

† L. Z. ÉV. DE ST-HYACINTHE.

TÉLÉGRAMME DE MGR DOMINIQUE RACINE, ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI.

Chicoutimi, 11 mars 1886.

A Sa Grandeur

Mgr Taschereau, Archevêque de Québec.

Grande nouvelle ! Agréer sincères félicitations et souhaits ardents de bonheur.

DOM. ÉV. DE CHICOUTIMI.

LETTRE DE MGR LORRAIN, VICAIRE APOSTOLIQUE DE PONTIAC.

Pembroke, 13 mars 1886.

Monseigneur,

Depuis quinze jours, je suis seul ici à la besogne, la maladie empêchant le seul prêtre que j'aie avec moi, de faire aucun ministère. C'est la raison pour laquelle l'expédition des affaires du Vicariat n'est pas aussi prompte qu'il serait à désirer.....

Supposant vraie la rumeur qui annonce votre élévation au Cardinalat, je vous offre mes plus sincères félicitations, et me réjouis grandement de l'honneur que le Saint-Siège veut bien conférer à un pontife si digne, et à une province ecclésiastique demeurée, malgré ses chicanes, la plus chrétienne et la plus franchement catholique du monde entier.

Vous priant d'agréer l'assurance de mon plus profond respect et de mon plus sincère dévouement, je demeure

vosre tout dévoué en J.-C.,

N. Z. LORRAIN, V. A. P.

LETTRE DE MGR GRAVEL, ÉVÊQUE DE NICOLET.

Nicolet, 11 mars 1886.

Monseigneur,

Je viens ajouter à mon télégramme d'hier une expression plus intime de la joie qui inonde mon âme, à l'occasion de l'insigne honneur conféré à Votre Grandeur et de ce nouveau

triomphe. Oui je me réjouis—j'ai mis ce matin le Séminaire et toutes les écoles en congé—de voir Votre Grandeur entrer dans le vénérable Collège des Cardinaux de la Sainte Église, et recevoir ce haut témoignage de la confiance du Saint-Père. Je me réjouis de voir toutes nos causes triompher dans votre personne.

Je ne sais vraiment comment remercier le bon Dieu autant que je le voudrais. Je crois entrer dans vos intentions en demandant à saint Joseph, que vous aimez si vivement, de suppléer à mon insuffisance, et d'environner votre chère et vénérable personne d'une tendresse et d'une protection égales aux honneurs accumulés sur votre auguste tête. Et je demeure, avec une affection vraiment filiale, plus que jamais,

votre tout dévoué

† ELPHÈGE, ÉV. DE NICOLET.

LETTRE DE MGR BOSSÉ, PRÉFET APOSTOLIQUE DU GOLFE ST-LAURENT.

Pointe-aux-Esquimaux, 29 avril 1886.

Monseigneur,

La distance nous relègue à la onzième heure.

Et cependant, à la première nouvelle de votre prochaine exaltation à la Pourpre sacrée, la Préfecture entière n'a eu qu'un cœur, et ce cœur, débordant de joie et de filial dévouement, était à l'instant à vos pieds, sous votre main bénissante.

Oui, Monseigneur, nous nous réjouissons *totis præcordiis* de ce grand évènement que vous appelez à bon droit un *abîme*, car c'est un *abîme de gloire* pour l'Église canadienne décorée en son digne chef.

Il y a bien longtemps que le sang canadien coule pour Dieu et son Église. Voilà ce dont votre Pourpre auguste sera toute baignée et teinte. Elle sera le drapeau de victoire de tant de nos compatriotes, fidèles à leur Dieu et à leur Dame l'Église, et fidèles *usque ad effusionem sanguinis inclusive*. Oui, vous

êtes notre porte-drapeau : *sequemur te quocumque ieris*, nous savons par quel sûr et glorieux chemin.

Tout cela élève Votre Grandeur bien haut. Mais précisément parce qu'elles viendront de cette hauteur, vos bénédictions et vos paroles n'en seront que plus effectives. Comme aussi, parcourant cette distance qui nous sépare de vous, la dévotion de cette Préfecture entière envers votre excellentissime personne, vérifiera ce dicton : *vires acquirit eundo*.

Avec infiniment plus d'éloquence que nous ne pourrions le faire, on dira à Votre Éminence l'*ad multos annos* ; mais nous défions quiconque de le dire avec plus de cœur que la Préfecture Apostolique du Golfe St-Laurent. Que votre cœur paternel nous accorde en retour sa bénédiction et un souvenir en ses saintes prières.

Daignez accepter ces vœux et sentiments de
vos enfants très humbles et tout aimants,

F. X. BOSSÉ Ptre, Préfet Apostolique du
Golfe St-Laurent.

LS ALF. LANGLOIS Ptre, Vice-Préfet.

P. THIÉBERGE Ptre, Missionnaire,

au nom des Missionnaires de la Préf. Ap. du G. St-Laurent.

Sr STE MARTINE, Supérieure du Couvent
St-Joseph du Labrador.

ARTHUR CARTER,

au nom des fidèles de la Préf. Apost. du G. St-Laurent.

LETTRE DE MGR LYNCH, ARCHEVÊQUE DE TORONTO.

Traduction.

Palais St-Michel,

Toronto, 18 mars 1886.

Très Révérend et Cher Archevêque,

Permettez-moi, à l'occasion du quinzième anniversaire de la consécration de Votre Grâce, de vous présenter mes plus

cordiales félicitations ; et, dans la prévision certaine de votre prochaine promotion à la dignité de Cardinal, de multiplier mes félicitations au centuple.

Personne n'est plus heureux que moi de ce double honneur que le Saint-Père a l'intention de conférer et à vous-même et à votre vénérable siège de Québec.

Je n'ai aucun doute que, sous plus d'un rapport, la promotion de Votre Grâce va produire un immense bien, non seulement à votre province, mais aussi à toute l'Amérique.

De Votre Grâce

le très humble serviteur et Frère en J.-C.,

† JOHN JOSEPH LYNCH, Archevêque de Toronto.

LETTRE DE MGR JAMOT, ÈVÊQUE DE PETERBOROUGH, ONT.

Peterborough, 12 mars 1886.

Monseigneur,

Depuis un certain nombre de jours, je vois dans les journaux, qui le donnent d'une manière positive, que Votre Grandeur va bientôt être élevée à la dignité de Cardinal. Je crois à cette heureuse nouvelle d'autant plus que, pendant que j'étais à Rome dernièrement, j'ai entendu dire que très probablement il en serait ainsi sous peu. J'y laissai même une lettre dans laquelle je disais que nous, au Canada, nous serions très honorés de voir Votre Grandeur élevée au Cardinalat.

Permettez-moi donc, Monseigneur, de vous offrir mes humbles félicitations et de dire que la promotion de Votre Grandeur à la pourpre cardinalice sera un très grand honneur à l'église du Canada. Bien entendu que la principale part de l'honneur en reviendra à cette ancienne église de Québec, la Mère de toutes les églises du Canada et de plusieurs des États-Unis. Mais comme les enfants se réjouissent de la gloire et de la dignité de leurs parents, nous aussi, enfants de l'ancienne

église, nous nous réjouissons de l'insigne marque de distinction donnée au plus illustre de ses Archevêques.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monseigneur,

votre très humble serviteur et ami,

(1) † JEAN FRANÇOIS, Év. de Peterborough.

LETTRE DE MGR CLEARY, ÉVÊQUE DE KINGSTON, ONT.

Traduction.

Kingston, Ont., 20 juin 1886.

Cher Seigneur Cardinal,

Il y a quelques jours, pendant que j'étais très activement occupé aux exercices d'une Mission donnée dans ma Cathédrale, j'ai reçu, par l'intermédiaire de votre digne Vicaire Général, un avis officiel de votre élévation à la dignité cardinalice.

Je m'empresse de saisir le premier moment libre pour offrir à Votre Éminence mes bien vives félicitations de cet honneur de la plus haute dignité ecclésiastique, conféré à votre personne en considération de vos mérites et aussi pour honorer votre siège archiépiscopal, *église-mère* de toutes les églises épiscopales du Canada.

Je me réjouis de ce grand évènement avec Votre Éminence, et aussi avec Québec, dont Kingston a l'honneur d'être la fille aînée.

Souhaitant à votre Éminence de nombreuses années de santé et de bonheur dans son auguste dignité, j'ai l'honneur d'être

de Votre Éminence

le très humble et très dévoué serviteur,

† JAMES VINCENT CLEARY,

Évêque de Kingston.

(1) Hélas ! Une mort prématurée n'a pas permis à Mgr Jamot de [voir ici-bas les fêtes cardinalices.

LETTRE DE MGR CARBERY, ÉVÊQUE DE HAMILTON, ONT.

Traduction.

Hamilton, 25 mars 1886.

Mon cher Seigneur Archevêque,

Je viens de recevoir de Rome des nouvelles qui confirment la rumeur de votre prochaine élévation à la dignité de Cardinal de la Sainte Église. En union avec vos nombreux amis et admirateurs, je m'empresse de vous offrir mes sincères et cordiales félicitations pour votre promotion si bien méritée.

Je me réjouis, non seulement à cause de vous, mais aussi à cause de cette fidèle et loyale église du Canada, dont les droits à une distinction sont maintenant reconnus par le sage et savant Léon XIII.

Je suis sûr de n'être que l'écho des sentiments de tous nos Evêques et de tout notre clergé, quand je dis que, par cet honneur conféré au digne Prélat de l'église-mère en Canada, nous nous sentons tous honorés, et que nous sommes profondément reconnaissants envers le Saint-Père pour cette marque signalée de sollicitude paternelle.

Priant le Seigneur de vous accorder de nombreuses années pour jouir de vos insignes honneurs et pour ajouter à l'éclat de la longue série des Sénateurs de l'Église, je demeure, mon cher Seigneur,

de Votre Grâce

le dévoué et fidèle Frère en N. S.,

† JAMES J. CARBERY,

Év. de Hamilton.

LETTRE DE MGR WALSH, ÉVÊQUE DE LONDON, ONT.

Traduction.

London, Ont.,

16 mars 1886.

Mon cher Seigneur Archevêque,

Dans l'espérance que les nouvelles publiées par les journaux touchant votre prochaine élévation à la dignité de Cardinal,

sont vraies, je vous prie de vouloir bien agréer l'expression de mes cordiales félicitations ainsi que de ma joie à l'occasion de cet honneur insigne que le Saint-Père se propose de conférer à vous personnellement, à l'ancien et illustre siège de Québec, et à l'église canadienne toute entière.

Certainement, s'il y a sur ce continent un siège plus digne d'honneur que tout autre, c'est bien le siège de Québec, mère féconde de tant de diocèses, que tant d'illustres évêques ont honoré par leurs vertus, leur science et les grands services qu'ils ont rendus à la religion.

Je me réjouis, Monseigneur, de ce que, parmi ces grands prélats qui ont présidé aux intérêts religieux de Québec, ce soit Votre Grâce qui ait été choisie par le Vicaire du Christ pour être le premier Cardinal canadien.

Que Dieu vous accorde, Monseigneur, la grâce de soutenir le haut rang du Cardinalat avec mérite pour vous-même et avec honneur pour notre église canadienne, c'est là, soyez-en sûr, ma servente prière.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

avec la plus haute estime,

votre dévoué serviteur et frère,

† JOHN WALSH, ÉV. DE LONDON.

LETTRE DE MGR O'MAHONY, EVÊQUE COADJUTEUR DE TORONTO.

Traduction.

Toronto, 14 juin 1886.

Au Très Rév. Cyrille-E. Legaré.

Révérènd et cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 de ce mois, m'informant de la promotion si bien méritée au Cardi-

nalat de Sa Grâce l'Archevêque de Québec. Veuillez avoir la bonté d'offrir à Son Éminence mes meilleures félicitations à l'occasion de ce glorieux évènement, mes vifs remerciements pour l'honneur d'en avoir été informé par votre intermédiaire, et surtout l'assurance des vœux ardents que j'adresse au ciel afin qu'Elle jouisse longtemps des honneurs que lui confère le Saint-Père, pour la gloire de Dieu et pour l'avantage de l'Église catholique dans ce Dominion du Canada.

Veuillez agréer, très Rév. Monsieur, les bons souhaits de

votre dévoué en N. S.

† S. O'MAHONY, ÉV. D'EUDOCIA,

Coadjuteur de Toronto.

LETTRE DE MGR O'BRIEN, ARCHEVÊQUE D'HALIFAX, N.-E.

Traduction.

Halifax, N.-E., 23 mai 1886.

Cher Seigneur Cardinal,

J'attendais des nouvelles authentiques avant de vous adresser mes félicitations. J'arrive un peu tard peut-être ; mais mes félicitations n'en sont pas moins sincères. L'éminente dignité à laquelle le Saint-Père a gracieusement voulu vous élever, est une juste reconnaissance de l'importance de votre siège, ainsi qu'une récompense de vos longs services dans l'Église de Dieu.

Puissiez-vous vivre longtemps pour faire valoir votre nouvelle position : tel est, Monseigneur le Cardinal, le vœu de

votre obéissant serviteur

† C. O'BRIEN, ARCHEVÊQUE D'HALIFAX.

LETTRE DE MGR SWEENY, ÉVÊQUE DE ST-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Traduction.

St-Jean, N. B., 12 juin 1886.

Très Rév. C.-E. Legaré, Vicaire Général.

Très Révérend et cher Monsieur,

J'ai reçu votre honorée lettre m'annonçant l'agréable nouvelle que le Saint-Père a bien voulu élever Monseigneur Taschereau, le distingué archevêque de Québec, à la haute dignité de Cardinal de la Sainte Église Romaine. Cet honneur signalé, que l'histoire du Canada a à enregistrer pour la première fois, doit être une source de joie non seulement pour l'ancien siège de Québec, mais pour toute l'Église du Canada. Veuillez avoir la bonté de présenter à Son Éminence l'expression de mes meilleurs respects et de mes vives félicitations à l'occasion de ce glorieux événement. Croyez-moi, cher Monsieur,

bien sincèrement votre dévoué en N. S.

† J. SWEENY, ÉV. DE ST-JEAN.

LETTRE DE MGR MCINTYRE, EVÊQUE DE CHARLOTTETOWN, I. P. E.

Traduction.

Charlottetown, Ile du Prince Édouard.

15 juin 1886.

Très Révérend C. Legaré, V. G.

Très Révérend et cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 de ce mois, me communiquant l'avis officiel de l'élévation de Sa Grâce l'Archevêque de Québec à la dignité de Cardinal. C'est pour moi une vive satisfaction de vous exprimer toute la joie que me cause ce grand événement.

Monseigneur l'Archevêque a été, par son érudition, une gloire pour l'église du Canada ; comme Cardinal il va répandre un nouveau lustre sur son histoire.

Les catholiques des Provinces Maritimes prennent un aussi vif intérêt à cet acte de Notre Saint Père Léon XIII, que peut le faire le peuple de Québec. L'honneur du Cardinalat conféré à l'Archevêque de Québec, est un honneur qui rejaillit sur tous les catholiques du Dominion et sur toute l'église du Canada.

Les catholiques du diocèse de Charlottetown, de même que leur évêque et leur clergé, se réjouissent en cette circonstance avec tout le peuple canadien, et ils unissent leurs prières aux vœux pour obtenir que le digne Archevêque, ainsi honoré par l'Église en devenant le premier Cardinal canadien, puisse être conservé longtemps à la tête de son vaste diocèse, source de l'église canadienne.

Veuillez, très Révérend et cher Monsieur, offrir à Son Éminence mes plus cordiales félicitations, ainsi que celles de mon clergé et de mes diocésains.

Agréez pour vous-même l'expression de la très haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

votre tout dévoué en N. S.

† PETER MCINTYRE, ÉV. DE CHARLOTTETOWN.

LETTRE DE MGR ROGERS, ÉVÊQUE DE CHATHAM, N.-B.

Traduction.

Chatham, N.-B., 15 avril 1886.

Révérendissime et Éminentissime

Seigneur Archevêque et Cardinal désigné,

Je ne fais que d'arriver de ma visite pastorale à Tracadie, Pokemouche, Caraque, Grande-Anse etc., le long de la mer à partir de Chatham, et de Grandes-Chutes, St-Basile, St-François et autres missions de Madawaska sur la rivière St-Jean, ce qui

m'a retenu pendant tout le dernier mois. Cette longue absence m'a empêché de satisfaire le désir que j'ai depuis longtemps déjà, d'écrire à Votre Éminence pour lui exprimer mes plus respectueuses comme mes plus cordiales félicitations à l'occasion de son adjonction par le Saint-Père au Collège des Cardinaux.

Cet évènement, qui n'a pas été tout-à-fait inattendu par ici, n'honore pas seulement les éminentes vertus personnelles et la science de Votre Éminence, ainsi que l'Université Laval, dont vous avez été pendant tant d'années l'illustre Recteur avant votre élévation au poste d'Archevêque, mais aussi cette vénérable église de Québec, mère féconde qui a donné naissance à tous les sièges du Canada, sans compter un grand nombre d'autres contenus maintenant dans les limites des États Unis.

Tous, nous sommes profondément reconnaissants au Père commun des Fidèles pour cet honneur accordé à l'église du Canada ; car tous, Évêques, prêtres et fidèles du Canada se sentent honorés dans l'église-mère de Québec et dans la personne de son très éminent Pontife.

Daignez donc, Révérendissime et Éminentissime Seigneur, accepter l'hommage de mon plus profond respect, de mes plus cordiales félicitations, de mes meilleurs vœux de bonheur, ainsi que de mes humbles mais ferventes prières, pour que Dieu veuille bien achever son propre ouvrage, en béniissant, guidant, éclairant, fortifiant et soulageant Votre Éminence, pour vous permettre de remplir heureusement et effectivement tous les devoirs de votre éminente position *ad multos faustos annos* !

J'ai l'honneur d'être, mon Cher Seigneur Archevêque et Cardinal désigné,

de Votre Éminence

le très humble et très dévoué serviteur en J. C.

† JAMES ROGERS, ÉVÊQUE DE CHATHAM.

LETTRE DE MGR CAMERON, ÉVÊQUE D'ARICHAT, N.-E.

Traduction.

Antigonish, 26 avril 1886.

Monseigneur l'Archevêque,

.....

Je profite de cette occasion pour féliciter du fond du cœur Votre Grâce, la Province de Québec et tout le Dominion, de l'honneur insigne et bien mérité qui doit vous être conféré par l'immortel Léon XIII. Aucun diocèse, j'ose presque l'affirmer, n'éprouve, à la nouvelle de votre prochaine promotion au Cardinalat, une joie plus sincère et plus universelle, que le diocèse d'Arichat, qui a eu si longtemps raison de vous regarder comme un ami insigne et un bienfaiteur. Que le divin auteur de tout don parfait et excellent vous accorde toujours sa grâce en abondance pour sa propre gloire et pour la sanctification des âmes : telle est, Monseigneur l'Archevêque, la fervente prière de

votre tout dévoué *in Christo*,

† JOHN, ÉVÊQUE D'ARICHAT.

LETTRE DE MGR TACHÉ, ARCHEVÊQUE DE ST-BONIFACE, MANITOBA.

Ottawa, 13 mars 1886.

Monseigneur,

La nouvelle de votre élévation au Cardinalat est trop précieuse au cœur des Évêques du Canada pour que je me refuse l'honneur d'en féliciter et Votre Grandeur et le pays tout entier. Cette nouvelle faveur du Chef de l'Église nous montre en quelle estime il a votre personne vénérée, et aussi tout l'intérêt qu'il porte à l'Église canadienne. Daignez, Monseigneur, recevoir mes félicitations les plus sincères, et les vœux que je forme pour le bonheur, la vie et la santé du premier Cardinal canadien. Si Votre Grandeur me le permet, j'irai, vendredi prochain, me joindre à votre clergé et aux fidèles de

votre ville archiépiscopale, pour fêter l'anniversaire de votre consécration épiscopale.

Agréez, Monseigneur, l'assurance du profond respect et du dévouement entier

de votre très humble et obéissant serviteur,

† ALEX. ARCIL. DE ST-BONIFACE,

O. M. I.

LETTRE DE MGR GRANDIN, ÉVÊQUE DE ST-ALBERT, NORD-OUEST.

Notre-Dame-des-Anges, 15 mars 1886.

Monseigneur,

Si je pouvais disposer de quelques jours, j'en profiterais pour me rendre auprès de Votre Éminence et vous féliciter de la haute dignité dont Sa Sainteté veut récompenser vos mérites et honorer l'église du Canada et le siège de Québec en particulier. Je ne doute pas que ces bruits ne se confirment. Si même ce n'étaient que des bruits, ils vous seraient honorables par eux-mêmes. Je ne balance pas à vous saluer du titre d'Éminence, et vois plus que jamais en vous l'honneur spécial du Saint-Siège, un conseiller de Sa Sainteté et un électeur du futur Pape. Je m'incline avec un profond et joyeux respect devant vous, Monseigneur, et vous prie de me croire

de Votre Éminence

le très humble et respectueux serviteur en J. C. et M. I.,

† VITAL J., ÉV. DE ST-ALBERT,

O. M. I.

LETTRE DE MGR D'HERBOMEZ, VICAIRE APOSTOLIQUE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

New-Westminster, 19 juin 1886.

Éminence,

Nous avons appris, avec une vive et profonde joie, votre promotion au Cardinalat.

Sa Sainteté, par cette promotion, a récompensé votre zèle, votre dévouement, votre fermeté et votre sagesse. Elle a voulu, en même temps, honorer l'église du Canada, si remarquable par son attachement inviolable au Saint-Siège. Nous vous prions d'en recevoir nos humbles félicitations.

L'éclat de la haute dignité où Notre Très Saint Père Léon XIII vient de vous élever, rejaillit sur la Province ecclésiastique de Québec et sur le Canada tout entier.

Daignez agréer, Éminence, l'expression de nos respectueuses félicitations, et les vœux sincères que nous formons pour votre bonheur et votre prospérité *ad multos annos*.

Je demeure

de Votre Éminence

le très humble et obéissant serviteur en N. S.,

† LOUIS, O. M. I., V. A.

LETTRE DE MGR SEGHERS, ARCHEVÊQUE-ÊVÊQUE DE VANCOUVER.

Victoria, Ile Vancouver, 22 juin 1886.

M^r Cyrille-E. Legaré, V. G.

Monsieur le Vicaire Général,

Je vous suis très reconnaissant pour l'honneur que vous me faites de me faire part de la nouvelle de l'élévation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec à la dignité de Cardinal. Cet honneur insigne accordé à l'église de Québec, et, à juste titre, au Prélat éminent qui la gouverne, fait la joie de tous ceux qui, comme moi, s'intéressent profondément à la prospérité religieuse du Canada.

Je vous prie, M. le Vicaire Général, de me servir d'interprète, et de présenter à Son Éminence l'expression de ma sincère et cordiale félicitation.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Vicaire Général,

votre humble serviteur en J. C.,

† CH. J. SEGHERS,

Archev.-Év. de Vancouver.

LETTRE DE MGR POWER, ÉVÊQUE DE ST-JEAN DE TERRENEUVE.

Traduction.

St-Jean de Terreneuve,

30 juin 1886.

Révérènd et cher Vicèire Général,

Je profite du premier courrier depuis la réception de votre gracieuse lettre, après mon retour de Rome, pour exprimer, par votre bienveillante entremise, mon extrême bonheur d'apprendre l'élévation à la Pourpre Romaine de Féminent Archevêque de Québec.

Pendant que j'étais dans la Ville Éternelle, en mars dernier, j'ai eu le délicieux privilège d'ajouter mon humble témoignage à la conviction générale que la promotion proposée de votre illustre Prélat serait une source d'extrême joie pour toute la hiérarchie, évêques, prêtres et fidèles, non seulement pour le Dominion du Canada, mais encore pour tant d'autres diocèses qui autrefois ont participé à la sollicitude pastorale de Québec.

Je compte sur votre grande bonté pour être, auprès de Son Éminence, l'interprète de mon profond respect pour son noble caractère, et de mes sincères félicitations pour l'honneur qu'il a si bien mérité.

Je regrette de ne pouvoir écrire dans le gracieux langage de votre chère France : vous voudrez bien accepter la volonté pour le fait.

Votre très obligé serviteur en J. C.

† T. J. POWER, ÉV. DE ST-JEAN DE T.

LETTRÉ DE MGR MACDONALD, ÉV. DE HAVRE-DE-GRACE, TERRENEUVE.

Traduction.

Hàvre-de-Grâce, Terreneuve,

28 mars 1886.

Eminence,

Aux nombreuses expressions de félicitations qui vont vous arriver de toutes parts, permettez-moi d'ajouter humblement

les miennes. Il y a longtemps que je désirais voir arriver le jour qui apporterait à l'ancien siège de Québec et à son illustre titulaire actuel, l'éminent honneur que Sa Sainteté a résolu d'accorder à tous deux.

Avec les sentiments du plus profond respect, j'ai l'honneur d'être de Votre Éminence

le très humble serviteur,

† R. MACDONALD, Év. de Havre-de-Grâce.

LETTRE DE MGR HOWLEY, PRÉFET APOSTOLIQUE DE TERRENEUVE
OCCIDENTALE.

Ecrit en français. (1)

Baie St-Georges, Terre Neuve Occidentale,

14 juillet 1886.

A Son Éminence très Illustre

le Seigneur Elzéar-Alexandre Cardinal Taschereau,
Archevêque de Québec, Canada.

Très Illustre et Éminent Seigneur,

Grande vraiment et inexprimable fut la joie qui remplit le cœur de l'Église catholique du Nouveau Monde, quand il fut annoncé que Notre Benin Père et Souverain Pontife Léon XIII avait décrété d'honorer, dans la personne de Votre Éminence, le Siège archiépiscopal de Québec par votre élévation à la dignité Cardinale.

Digne, sans doute, de si haute distinction est cette Église glorieuse du Canada, Église, je dis, qui, poussant de ce petit grain de *sinapis* jeté, il y a 270 ans, par les humbles fils du Séraphique saint François, les Pères Jamay, Caron, Huet et

(1) Nous aurions craint d'enlever quelque chose au parfum de cette intéressante lettre, si nous en avions modifié la rédaction, sous prétexte d'en faire disparaître les quelques anglicismes qui s'y trouvent, lesquels du reste n'enlèvent rien au charme de sa lecture.

autres, à l'embouchure du Saguenay et aux bords du St-Charles, et depuis nourri et irrigué par les braves clients d'Ignace de Loyola ainsi que les nobles Lévis, Marquette et leurs suivants jusqu'à Votre Éminence, étendait ses bras vers le Nord et l'Ouest, pénétrait les terrains des Mohawks et des Wyandats et les eaux puissantes du Huron et Niagara ; vers l'Est et le Nord, comprenait l'Acadie, Terre Neuve et le Labrador jusqu'aux eaux gélides de la Baie d'Hudson, et au Sud, par les vastes vallées du Mississipi, Texas et Rio Grande, touchait même les régions des Tropiques.—Tel fut le merveilleux progrès de l'Église canadienne dans une moitié de siècle après sa fondation. La France était alors la maîtresse du Monde Occidental, qu'elle aimait appeler « la Nouvelle France » ; et, partout où elle déployait à la brise les fleurs de lys candides de son pavillon, là aussi on voyait s'élever l'étendard sauveur de la Croix !

Depuis ce temps-là, l'Église canadienne a toujours continué sa marche en avant, appelant à la lumière de la Foi les enfants sauvages de la forêt ; bâtissant de nobles églises, capables de défier les cathédrales de la Patrie-mère ; ouvrant des salles d'enseignement pour la culture de la sagesse, des foyers pour les pauvres et les souffrants ; envoyant des savants et de saints ministres de l'Évangile pour orner et rendre célèbres ses chaires de science et d'éloquence sacrée. Surtout est-elle illustre dans la longue ligne de Prélats exaltés qui ont rempli son Siège Primalial.

Grande donc fut notre réjouissance de ce que, dans nos jours, arrivait la plénitude des temps pour l'achèvement de cette gloire couronnante de votre Église, et de ce que, dans l'actuel occupant de ce Siège, nous avons un ecclésiastique si digne successeur d'un Laval, d'un Saint-Vallier, d'un Plessis, d'un Turgeon, d'un Baillargeon !

Mais, d'une manière spéciale, cette notre Église de Terre Neuve doit se réjouir à cette occasion heureuse, puisque nous nous vantons, avec honnête orgueil, d'être le premier enfant

spirituel du grand archidiocèse de Québec.—Plus d'un siècle avant la fondation du siège même primatial de Baltimore, votre vénéré prédécesseur, Monseigneur Jean-Baptiste de la Croix Chevrières de Saint-Vallier, le second Evêque de Québec et immédiat successeur du saint Fondateur, Mgr de Laval de Montmorency, visitait Terre Neuve en 1689, où l'Eglise avait été établie bien au delà de cette époque ; et, à Plaisance, ancienne capitale française, il établissait un couvent des Pères Récollets.

D'ailleurs, après encore un autre siècle, c'est-à-dire en 1796, alors que le vénérable Père O'Donnell, fils lui aussi des Récollets, et apôtre de Terre Neuve, recevait le Bref de son élévation à l'Épiscopat, tout de suite il se dirigeait vers Québec comme à la mère-église, et là il était consacré, en votre Basilique, par mains de votre prédécesseur Monseigneur Hubert en 1796.

Que les relations cordiales et affectionnées alors existantes entre l'Eglise de Terre Neuve et celle de Québec ne se sont jamais refroidies, cela est bien testifié par la longue série de lettres et la correspondance conservée dans les archives de votre archevêché. Le prestige que possédait aussi notre Eglise peut se juger par une lettre extante dans laquelle un des prédécesseurs de Votre Éminence, Mgr Plessis, le onzième Evêque et premier Archevêque de Québec, priait l'Evêque de Terre Neuve de le décharger de cette portion de son trop grand diocèse qui a été depuis élevée au rang de Province de la Nouvelle Écosse, et qui pesait trop lourdement sur ses épaules.

Assurément donc nous devons être pleins de joie, puisque l'honneur de la mère redonde à la gloire des enfants.

En parlant spécialement de la Préfecture de St-Georges, portion de l'Isle de Terre Neuve confiée à mes soins, et qui est dans le plus proche voisinage du Canada, vis-à-vis, pour ainsi dire, de votre noble fleuve St-Laurent, et dont l'appellation même de « Côte Française » nous rappelle à la mémoire les anciennes gloires de France ; peuplé d'une race qui, dans ses

linéaments physiques autant que dans la douce harmonie de sa langue, nous fait remonter aux temps de la primitive Église d'Acadie et aux jours du vénérable « Padlias » (1) Biard ; je puis bien dire que nous souhaitons à Votre Éminence toutes les bénédictions du ciel, et en particulier, de longues et heureuses années, pour rendre encore service et honneur à l'Église du Canada, et pour jouir de la dignité du Cardinalat et de la principauté de la Sainte Église, dont Notre Saint Père a daigné vous décorer.

De la part de ce bon peuple, j'ai l'honneur de me soussigner

de Votre Eminence très Illustre

le fils le plus dévoué et fidèle,

M. F. HOWLEY, D. D.

Administrateur de la Préfecture Apostolique

de St-Georges, Terre Neuve Occidentale

dite « Côte Française ».

LETTRE DE MGR A. M. BLANCHET, EVÊQUE D'IBORA, E.-U.

Eminentissime Seigneur,

Je viens de recevoir des journaux de Montréal, du 8 courant, qui donnent la bonne nouvelle de votre élévation à la haute dignité de Cardinal de la Sainte Eglise Romaine. Je me hâte d'offrir à Votre Eminence mes félicitations, les joignant à celles qui vous sont adressées de la Province de Québec et autres lieux, exprimant la joie la plus vive. Puisse cet heureux évènement contribuer à resserrer de plus en plus les liens qui jusqu'ici ont uni l'Eglise du Canada à la Sainte Eglise

(1) Mot par lequel les sauvages Micmaes désignent le prêtre. C'est une modification du mot " Patriarche " : les Micmaes n'ayant pas la lettre R dans leur alphabet, la remplacent par L dans les mots de langue étrangère qu'ils adoptent.

Romaine, et faire que la foi se perpétue de génération en génération dans l'Eglise du Canada.

Ad multos annos!

De Votre Eminence

le très humble serviteur,

† A. M. A. BLANCHET,

Evêque d'Ibora.

LETTRE DE MGR CORRIGAN, ARCHEVÊQUE DE NEW YORK, E.-U.

Traduction.

New York, 17 mai 1886.

Eminence,

Le Très Révérend Archevêque de Baltimore me télégraphie qu'il vient de recevoir le *biglietto di nomina* comme Cardinal de la Sainte Eglise.

Comme vous devez avoir reçu un avis semblable, veuillez me permettre de présenter mes humbles mais vives félicitations à l'illustre Siègne de Québec, félicitations qui n'ont été retardées jusqu'ici que par timidité et crainte d'intrusion.

Vous souhaitant une longue vie pour l'honneur et l'avantage de la Sainte Eglise,

Je suis

de Votre Eminence

l'humble serviteur *in Christo*,

† M. A. CORRIGAN,

Arch. de New York.

LETTRE DE MGR DE GOESBRIAND, EVÊQUE DE BURLINGTON, E.-U.

Burlington, Vermont,

13 mai 1886.

Monseigneur,

C'est avec une joie bien sincère que j'ai appris la grande nouvelle. Je m'empresse de vous envoyer mes félicitations,

en vous priant de vouloir bien les accepter. Cet honneur était bien dû, ce me semble, et à Votre Grâce et au bon peuple canadien. Il me semble qu'avec un Prince de l'Église au Nord, et un autre au Sud, nous allons, dans cette partie du monde, nous sentir unis plus étroitement que jamais à la Chaire de saint Pierre. Je ne puis oublier, Monseigneur, que le petit coin du monde qui forme le diocèse de Burlington, fut autrefois sous la juridiction des évêques de Québec, et qu'il fut en partie visité par Monseigneur de Laval ; mais une autre circonstance tend à unir davantage ce diocèse à l'archevêché de Québec, c'est qu'il est en grande partie habité par des enfants du Canada ou par leurs descendants.

Permettez-moi donc de vous le répéter, Monseigneur, et moi-même et mes enfants spirituels, nous sommes très heureux de l'honneur insigne qui va bientôt vous être conféré.

Recevez, Monseigneur, l'assurance des sentiments distingués avec lesquels

j'ai l'honneur d'être
votre bien dévoué serviteur,

L. DE GOESBRIAND,

Év. de Burlington, Vt.

LETTRE DE MGR WADHAMS, ÉVÊQUE D'OGDENSBURG, E.-U.

Traduction.

Ogdensburg, N. Y., 3 juillet 1886.

Eminence,

Bien que je me reconnaisse en retard pour vous offrir mes félicitations, je puis cependant vous assurer qu'aucunes ne sauraient être plus cordiales que celles que je vous présente à l'occasion de l'éminente dignité que vous confère le Saint-Siège en vous élevant au Cardinalat de la Sainte Eglise Romaine.

Je me réjouis de ce que cet honneur vous a été conféré comme une reconnaissance de vos mérites et de votre dévoue-

ment envers le Saint-Siège ; et aussi parce que les enfants les plus éloignés de la très ancienne et vénérable église de Québec, sont admis à exprimer le bonheur qu'ils éprouvent de ce que cette Dignité a été accordée à la Mère-Eglise de l'Amérique, si dignement représentée en votre personne.

Avec le plus profond respect pour Votre Eminence, je suis
bien sincèrement dévoué *in Christo*,

† EDGAR P. WADHAMS,

Ev. d'Ogdensburg.

LETTRE DE MGR HEALY, ÉVÊQUE DE PORTLAND, E.-U.

Ecrit en français.

Portland, le 20 juin 1886.

Éminence,

Permettez, je vous en prie, à mon amitié et à mon respect, de vous offrir des félicitations sur la dignité auguste que Notre Saint Père a voulu conférer sur vous et sur le Canada en vous élevant au rang de Prince de l'Église.

Je souhaite que votre Éminence puisse porter cet *onus dignitatis* encore *ad multos annos* pour le bonheur du Canada et de l'Église.

Votre ami dévoué en J.-C.

JAMES AUG. HEALY,

Év. de Portland.

LETTRE DE MGR McQUAID, EVÊQUE DE ROCHESTER, E.-U.

Traduction.

Rochester, N.-Y., 10 mars 1886.

Monseigneur l'Archevêque,

Dans l'espérance que les nouvelles contenues dans les dépêches de ce matin relativement à votre promotion à la dignité

de Cardinal, sont vraies, et dans la persuasion qu'elles le sont, je vous prie d'agréer mes cordiales félicitations, ainsi que mes meilleurs souhaits d'une longue vie, qui vous permette de jouir de cet honneur mérité et de continuer à travailler à l'avenir, comme dans le passé, pour le plus grand bien de notre église d'Amérique.

Bien sincèrement

votre ami et frère en N.-S.

† B.-J. McQUAID, Év. de Rochester.

LETTRE DE MGR ELDER, ARCHEVÊQUE DE CINCINNATI, E.-U.

Traduction.

Cincinnati, Ohio, 11 juillet 1886.

A Son Éminence

le Très Rév. Elzéar Alexandre Taschereau

Cardinal élu, Archevêque de Québec.

Votre Éminence voudra bien me pardonner si je fais usage de la langue qui m'est la plus familière, la langue anglaise, pour lui présenter mes félicitations.

Bien que je n'aie pas l'honneur d'être connu personnellement de vous, cependant, en commun avec tous ceux qui s'intéressent aux affaires religieuses, il y a longtemps que je suis devenu familier avec les grands travaux de Votre Éminence pour la gloire de Dieu, et avec les glorieux succès dont Il les a couronnés. Aussi est-ce avec une grande joie que nous en constatons la reconnaissance par la plus haute autorité possible sur la terre.

C'est aussi avec la joie des enfants à l'égard de leur mère, que nous voyons l'insigne honneur fait au vénérable siège de Québec, vénérable, non pas tant encore par son ancienneté,

que par les grandes vertus qui ont distingué pendant si longtemps ses Prélats, ses prêtres, ses corps religieux et ses excellents fidèles.

Nous trouvons en cela un puissant encouragement, pour nous aux États-Unis, à imiter cette piété dont vous avez si longtemps donné un illustre exemple ; et à renouveler nos actions de grâces au Dieu Toutpuissant pour cette multitude de bienfaits qui, de cette source abondante, ont coulé sur tout notre continent septentrional.

Notre Province ecclésiastique de Cincinnati a des motifs spéciaux de reconnaissance envers Québec, pour en avoir reçu les premières semences de la Foi par le ministère des travaux apostoliques de saints missionnaires, qui ont arrosé notre sol de leurs sueurs et de leur sang de martyrs.

Serait-ce trop que de vous demander la continuation de vos prières pour nous vos indignes enfants ?

Dans les sentiments d'un profond respect et d'une grande joie, je demeure

de Votre Éminence

l'humble serviteur en N. S.,

† WILLIAM HENRY ELDER, Arch. de Cincinnati.

LETTRE DE MGR DE CHARBONNEL, ANCIEN EVÊQUE DE TORONTO.

Crut, Drôme, 12 juin 1886.

Éminence,

Je dois trop au Canada pour ne pas prendre la plus vive part à l'honneur insigne que Sa Sainteté Léon XIII, vient de lui accorder, en élevant au Cardinalat son plus ancien et digne métropolitain.

Que l'Éminentissime successeur de l'apostolique Montmorency, fondateur de l'église du Canada, daigne agréer, pour sa santé et la participation au Gouvernement général de la Sainte Église, les meilleurs vœux de l'ancien évêque de Toronto,

son très respectueux et tout dévoué serviteur,

† FR.-ARM., ARCH.-ÉV. DE SUZOPOLIS, CAPUCIN.

LETTRE DE MGR DAVID, ARCHEVÊQUE SYRIEN DE DAMAS.

Damas, 6 juillet, 1886.

Éminentissime Monseigneur,

Permettez au dernier des évêques orientaux, celui dont le nom n'est point connu à Votre Éminence depuis l'époque où Elle l'a comblé lui et son clergé de ses faveurs, de venir, à l'occasion de son heureuse élévation à la sublime dignité de Cardinal de la Sainte Église Romaine, Lui déposer très respectueusement ses humbles hommages de joie, de félicitations et de reconnaissance. Si je viens un peu tard m'acquitter envers Votre Éminence d'un devoir si honorifique et si doux, c'est que la distance qui sépare l'Orient de l'Occident, ne nous laisse pas être au courant des événements de l'Europe à temps.

Daignez donc, Éminentissime Monseigneur, m'excuser et agréer cet humble tribut, avec lequel, en vous baisant très respectueusement la Pourpre sacrée, j'ai l'honneur d'être

de Votre Éminence Révérendissime

le très humble et très obligé serviteur,

C. J. DAVID,

Archevêque Syrien de Damas.

LETTRE DE MGR KIRBY, ARCH. D'ÉPHÈSE, RECTEUR DU COLLÈGE
IRLANDAIS A ROME.

Traduction.

Rome, Collège Irlandais,

27 mai 1886.

Cher Seigneur Archevêque,

Que Votre Grâce me permette de joindre mes humbles mais très sincères félicitations à celles que vous recevez de vos innombrables amis, à l'occasion de l'éminente dignité que le Vicaire du Christ doit vous conférer dans le prochain Consistoire.

Cette dignité de la Pourpre Romaine, la plus haute dans l'Église, a été bien méritée par les vertus et la sagesse dont Votre Grâce a fait preuve dans sa longue et méritoire carrière ecclésiastique, laquelle fournit une ample garantie que, dans la brillante position à laquelle vous allez être élevée, vous les ferez briller d'un éclat encore plus vif, pour la plus grande gloire de Dieu, le bien de l'Église universelle, la gloire du Sacré-Collège, ainsi que pour l'honneur et l'accroissement de notre sainte foi dans toute l'étendue du Canada.

Souhaitant que Votre Grâce puisse jouir pendant de nombreuses années de la dignité qu'elle a si bien méritée, j'ai l'honneur d'être, avec une profonde vénération, cher Seigneur Archevêque,

votre très humble et dévoué serviteur,

† T. KIRBY, ARCH. D'ÉPHÈSE,

Recteur.

LETTRE DE MGR CLUT, ÉVÊQUE D'ARINDÈLE.

Hôtel-Dieu de Montréal, 26 septembre 1886.

Monsieur le Vicaire Général,

J'ai été très honoré et très touché de l'amabilité de Son Éminence, Monseigneur l'Archevêque de Québec, de m'avoir

fait informer par vous de l'honneur insigne que lui faisait Sa Sainteté Léon XIII, en le nommant Cardinal de la Sainte Église Romaine.

Je dois vous dire que cette nouvelle m'a fait le plus sensible plaisir. Honneur et longue vie au Souverain Pontife régnant de nous avoir donné au Canada un des premiers princes de l'Église dans l'illustre personne de Monseigneur Taschereau, archevêque de Québec.

J'ai appris cette agréable nouvelle, étant en voyage, me rendant de Good-Hope (au Cercle Polaire) à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Montréal, où ma santé épuisée vient reprendre des forces.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Vicaire Général,

votre très humble serviteur,

† ISIDORE, ÉV. D'ARINDELE, O. M. I.

II

SOMMAIRE DES ADRESSES.

Nous avons déjà dit que, partout où Son Eminence le Cardinal Taschereau a eu l'occasion de passer, soit pour la visite pastorale, soit pour d'autres raisons, on lui a présenté des adresses ; un certain nombre lui ont été apportées par des délégations ; d'autres enfin lui ont été envoyées à Québec.

La plupart de ces adresses ont des allures solennelles et sont magnifiquement enluminées. Toutes ont été réunies et reliées splendidement dans un volume grand in-folio, et formeront ainsi un magnifique souvenir de nos fêtes cardinalices.

Ces adresses ont revêtu des formes diverses : les unes, conformément à un usage anglais, sont la reproduction de réso-

lutions adoptées dans une assemblée régulière des corps respectifs qui les ont envoyées comme témoignages de leurs sentiments ; les autres sont sous forme de discours rédigés pour le corps ou la société, puis soumis et adoptés, après révision au besoin, comme expression des idées de ceux au nom de qui les adresses sont présentées.

Les adresses sous forme de résolutions, ne présentant pas de développement oratoire, sont généralement courtes ; et comme elles expriment à peu près les mêmes sentiments et les mêmes idées, leur rédaction diffère peu. Ainsi elles se rapprochent, suivant le cas, soit des résolutions du Conseil-de-Ville de Québec, soit de celles de la société St-Jean-Baptiste, soit de celles des citoyens de la même ville, que nous avons reproduites plus haut.

Quant aux adresses sous forme de discours, elles sont beaucoup plus variées, chacune d'elles tirant généralement, des circonstances locales, un cachet particulier qui la distingue des autres. Aussi regrettons-nous davantage de ne pouvoir les reproduire toutes, car toutes sont remarquables à un titre ou à un autre.

Comme nous avons publié les adresses, de différentes catégories, qui ont fait partie des démonstrations solennelles de nos grandes villes, nous n'en reproduirons ici que deux autres, que notre espace limité nous permet de citer, et qui ont des titres spéciaux à être conservées dans ce volume.

L'une, celle des citoyens de Ste-Marie, Beauce, lieu de naissance du Cardinal Taschereau, se rattache à sa personne même, et rappelle, surtout dans la réponse de Son Éminence, les souvenirs d'enfance toujours si intéressants. L'autre, du Barreau d'Arthabaska, développe admirablement les idées que nous avons essayé de faire ressortir dans les pages qui précèdent, relativement au bon vouloir qui règne dans le cœur de notre société civile, et à la bonne entente qui existe entre les deux sociétés, civile et religieuse, de notre patrie.

ADRESSE DES PAROISSIENS DE STE-MARIE, BEAUCE

A Son Éminence

le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau,
Archevêque de Québec.

Au profond respect et aux nombreuses félicitations qu'expriment à Votre Éminence les cœurs de vos diocésains, à l'occasion de votre promotion au Cardinalat, les paroissiens de Ste-Marie de la Beauce s'empressent d'unir le témoignage de leur vive allégresse, ayant l'honneur de vous compter, Éminentissime Cardinal, au nombre des enfants de leur paroisse. Ils s'honorent de pouvoir vous réclamer comme l'un des leurs par le droit de naissance, et plusieurs, d'avoir vu grandir, sous les aimables qualités du jeune âge, Celui qui occupe avec une si grande distinction le siège de l'Archidiocèse de Québec, qui le dirige d'une main si sûre en ces temps difficiles, qui déploie un zèle égal à celui des Laval, des Saint-Vallier et des Plessis, qui enfin, par ses éminentes vertus, par sa science et par son attachement à la Sainte Église Romaine, a fixé l'attention du Père commun des fidèles jusqu'à le déterminer à en faire aujourd'hui un de ses conseillers en lui conférant la dignité du Cardinalat.

Ce qui augmente leur joie, ce qui est pour eux un titre spécial d'honneur, c'est l'affection que Votre Éminence conserve pour leur paroisse, et le plaisir qu'elle semble éprouver à la revoir annuellement pour s'y délasser des fatigues de sa charge.

Ils prient très humblement Votre Éminence de vouloir bien agréer l'expression de leur bonheur en ce jour, ainsi que celle de leur profond respect et de leurs sincères félicitations. Ils vous prient de croire aux vœux ardents qu'ils adressent au ciel pour la conservation de votre santé et la prolongation de votre vie pendant de longues années, pour le bien et la gloire de l'église du Canada.

(Suivent 463 signatures.)

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE AUX PAROISSIENS DE STE-MARIE.

Mes chers frères,

Je vous donne le nom de *frères*, parce que notre commune origine dans cette paroisse établit entre vous et moi un lien tout spécial. En effet, chaque paroisse est comme une grande famille, dont les membres doivent être plus unis ensemble que ceux d'une même province ou d'une même nation.

L'expérience démontre que les souvenirs de l'enfance et de la jeunesse sont ceux qui se gravent le plus profondément dans la mémoire et dans le cœur ; ce sont ceux que l'on aime le plus à se rappeler. Pour moi donc, enfant de Ste-Marie de la Beauce, cette adresse me reporte aux heureuses années où, avec des parents bien aimés, j'habitais cette maison paternelle, que j'ai toujours aimé à revoir pendant le peu de temps que je puis soustraire aux occupations sérieuses qui ont pris la place des heureux loisirs de l'enfance et de la jeunesse.

J'ai vu bâtir et rebâtir votre couvent.

J'ai assisté à la bénédiction de la première pierre de cette pieuse chapelle, témoignage vivant de la confiance que les diverses générations de cette paroisse ont toujours eue envers la bonne sainte Anne. J'ai été témoin de la protection miraculeuse accordée à l'ancienne chapelle, située tout à côté du domaine brûlé en 1827.

J'ai vu les commencements de votre académie des Frères.

J'ai vu bâtir la magnifique église où vous adorez Notre Seigneur, et écoutez la voix de vos pasteurs.

Tous ces monuments prouvent votre foi, votre générosité, votre piété, votre zèle pour la gloire de Dieu. Conservez et transmettez fidèlement ces bonnes traditions à vos enfants, afin que notre paroisse soit toujours bénie de Dieu. Ce sera aussi l'accomplissement du vœu sincère et ardent que je forme pour cette paroisse, qui m'est chère à tant de titres.

Par une exception spéciale faite en faveur de sa paroisse natale, cette réponse est une du petit nombre de celles que Son Éminence a donnée officiellement par écrit.

ADRESSE DU BARREAU D'ARTIABASKA.

Éminence,

Lorsque le premier évêque du continent Nord-Américain, Monseigneur de Montmorency-Laval, vit approcher le terme de sa laborieuse carrière, ce fut sans doute avec le regret de laisser son œuvre d'évangélisation à peine ébauchée ; et sa dernière pensée dut être une pensée d'angoisse.

Mais si son regard mourant eût pu embrasser le cours des deux siècles à venir, quel consolant spectacle eût adouci l'amertume de ses derniers moments ! Quelle joie immense eût inondé son âme s'il eût pu contempler la suite glorieuse de ses successeurs et saluer le double triomphe que devaient remporter, après une lutte deux fois séculaire, notre religion et notre nationalité.

Un des nôtres, représentant, après cent ans d'une administration anglaise, la chaîne interrompue des gouverneurs français, et succédant à Champlain dans le gouvernement de la Province de Québec ; un des nôtres, jetant un nouvel éclat sur le siège épiscopal illustré par son premier titulaire, et recevant de Rome la plus haute dignité que puisse accorder le représentant de Dieu sur la terre : c'eût été pour le prélat mourant une vision étrange, un rêve à peine réalisable, et pourtant réalisé.

Il nous était réservé, à nous, contemporains de la fin du siècle, d'être témoins de cet insigne honneur, conféré au métropolitain de l'Eglise Canadienne. Mais si tout le Canada, sans distinction d'origine et de croyance, a salué avec joie cet événement important dans l'histoire de notre pays, nous, Canadiens-français catholiques, nous en sommes particulièrement honorés, car à notre joie se mêle un légitime orgueil.

En effet, si Sa Sainteté Léon XIII a voulu, Éminence, récompenser votre zèle et votre dévouement dans la défense des intérêts sacrés de la religion, si Elle a reconnu en vous le digne successeur de Mgr de Laval et de Mgr Plessis, c'est-à-dire du fondateur de l'Église du Canada et de son sauveur aux jours sombres qui ont suivi la cession du pays, Elle a voulu en même temps rendre hommage à la vivacité de notre foi et à l'énergie de notre race, dont vous êtes aujourd'hui, Éminence, la plus haute personnification.

Mais si cette dignité élevée vous appartenait comme au titulaire du plus ancien siège épiscopal du Canada, et à cause des éminentes qualités qui vous distinguent, l'honneur de compter dans ses murs le premier Cardinal canadien était dû à la vieille cité de Laval et de Champlain, cette ville héroïque d'où sont partis les pionniers qui ont planté partout le drapeau de la France, et les missionnaires chargés d'annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile sur tous les points du continent.

Québec a été le noyau des quatre-vingts évêchés qui sont, dans l'Amérique du Nord, l'orgueil du catholicisme, et ce foyer de tous les héroïsmes est maintenant récompensé, Éminence, en voyant sur vos nobles épaules, que n'a pu faire fléchir le fardeau d'une administration laborieuse et difficile, briller d'un vif éclat la Pourpre romaine.

Aussi le Barreau d'Arthabaska n'a pas voulu laisser passer un aussi mémorable événement sans venir joindre ses humbles hommages et ses respectueuses félicitations aux acclamations qui vous arrivent de toutes parts, et témoigner, par cette démarche spontanée, de l'heureux accord qui, dans notre province, existe entre nos lois civiles et nos institutions religieuses.

Nous venons donc, Éminence, au nom du Barreau de l'important district d'Arthabaska, saluer dans votre personne les éternels principes de droit et de justice que vous représentez.

Quelques-uns d'entre nous sont heureux d'appartenir à l'archidiocèse que vous dirigez ; pour le plus grand nombre, nous sommes citoyens du nouveau diocèse de Nicolet ; mais

tous, nous nous unissons dans un même sentiment de vénération pour votre personne et pour la haute dignité à laquelle il a plu au Souverain Pontife de vous élever, et nous formons les vœux les plus ardents pour que la Providence prolonge encore longtemps le cours d'une vie si utile à la Religion et à la Patrie

Nous allons maintenant donner la nomenclature des adresses qui n'ont pas encore été citées jusqu'ici :

CATALOGUE DES ADRESSES.

Villes et paroisses.

Les citoyens de Beauport, adresse.

Les citoyens du Cap-St-Ignace, adresse.

Les paroissiens de Charlesbourg, adresse.

Le maire, les conseillers et les citoyens de Chicoutimi, adresse.

Le Conseil-de-Ville de Lévis, résolutions.

Les citoyens de Lévis, adresse.

Le Conseil-de-Ville de Montréal, résolutions.

Le Conseil-de-Ville de Nicolet, résolutions.

La ville de Nicolet, adresse.

Les paroissiens de la Pointe-aux-Trembles, adresse.

Le Conseil-de-Ville de Sherbrooke, résolutions.

Les citoyens de Sherbrooke, adresse en français et en anglais.

Le Conseil-de-Ville de Sorel, résolutions.

Les citoyens de St-Agapit, adresse.

Les citoyens de Ste-Anne-Lapocatière, adresse.

Le Conseil municipal de la ville de St-Boniface, Manitoba, résolutions.

La ville de St-Boniface, Manitoba, adresse.

Le Conseil-de-Ville de St-Hyacinthe, résolutions.

La paroisse de St-Laurent, près Montréal, adresse.

Le curé et les paroissiens de St-Raphaël, adresse.

Le Conseil municipal de St-Sauveur de Québec, résolutions.

Les professions et les sociétés.

- Le Barreau de Québec, résolutions.
Les Marins de Québec et des environs, adresse.
Les Notaires, résolutions.
Les Régistrateurs de la Province de Québec, adresse.
La société St-Jean-Baptiste de Coaticook.
L'Union St-Joseph de Farnham.
La société St-Jean-Baptiste de Lowell, Mass., E.-U.
Les Zouaves Pontificaux du Massachusetts.
Le Bureau de régie de la société St-Jean-Baptiste de Montréal.
La société St-Jean-Baptiste de Montréal.
Les Zouaves Pontificaux du New Hampshire, E.-U.
La société St-Jean-Baptiste de Nicolet.
L'Institut Canadien-français d'Ottawa.
La société St-Antoine-de-Padoue d'Ottawa.
La société St-Pierre d'Ottawa.
La société de bienfaisance St-Thomas d'Ottawa.
L'Union St-Joseph d'Ottawa.
L'Union St-Joseph de la Pointe-aux-Trembles.
La société de St-Vincent-de-Paul de Québec.
La section de Québec de l'Union Allet.
Les employés du Bureau de l'Instruction Publique, Québec.
The Irish National Association, Québec.
The St-Patrick's literary Institute, Québec.
L'Institut Canadien de Québec.
L'Union Commerciale de Québec.
La société St-Patrick de Sherbrooke.
-

Institutions d'éducation.

- Le Supérieur et les Directeurs du Séminaire de Rimouski.
Le Petit Séminaire de Rimouski.
Le Collège de Ste-Anne-Lapocatière.
Le Collège de Lévis.
Les élèves de l'Université Laval à Québec.

Les élèves de l'Université Laval à Montréal.

Les Commissaires des Écoles catholiques de Montréal.

Les Commissaires d'Écoles de St-Sauveur de Québec.

Les élèves canadiens français des Écoles des Frères de Québec.

Les élèves irlandais des Écoles des Frères de Québec.

L'Hôpital Général de Québec.

Les élèves du Pensionnat de Bellevue.

Les élèves de la Congrégation N.-D. de St-Roch de Québec.

Les élèves des écoles du Bon Pasteur de Québec.

Les élèves du Pensionnat de Charlesbourg.



Pour compléter cette énumération, nous devons ajouter :

La Marche Pontificale de M. Gustave Gagnon, dédiée avec permission à Son Éminence ;

La Médaille frappée à l'occasion du Cardinalat, par les soins de M. Gust. Seifert.

III

COMPLÉMENT DE LA CORRESPONDANCE.

Dans l'impossibilité où nous sommes de publier la correspondance entière, nous allons y suppléer en donnant une liste complète des dépêches télégraphiques et des lettres de félicitations envoyées à l'occasion du Cardinalat de Mgr Taschereau. Nous omettons, cela va sans dire, celles qui ont déjà été publiées dans le cours du volume.

Les dépêches télégraphiques sont indiquées par ordre de date. Quant aux lettres, nous tâcherons de les classer un peu, dans la seule intention de faciliter les recherches, mais sans prétendre suivre, dans ce classement, aucun ordre de préséance.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le R. P. Eschbach, Sup. du Sém. Français, Rome, 10 mars.

Rév. M. H. Verreau, Principal, École Normale Jacques-Cartier, Montréal, 11 mars.

M. H.-J.-J. Duchesnay, Ste-Marie, Beauce, 11 mars.

Mr. E.-L. Pacaud, Bâtonnier du Barreau d'Arthabaska, Arthabaskaville, 11 mars.

Rév. F.-E.-L. Blais, et L.-A. Casgrain, Rivière-du-Loup (en bas), 13 mars.

Très Rév. E. Sorin, Sup. gén., Congrégation de Ste Croix, Notre-Dame d'Indianapolis, E.-U., 18 mars.

Rév. T.-R. Coutu, Collège Bourget, Rigaud, 18 mars.

Mr. J.-Petrus Plamondon, Toronto, 19 mars.

L'Hon. P.-J.-O. Chauveau, Montréal, 19 mars.

L'Hon. Tupper, Londres, 7 juin.

Mgr L.-Z. Moreau, St-Hyacinthe, 7 juin.

Mgr E.-C. Fabre, Montréal, 7 juin.

Mgr. E. Gravel, Nicolet, 7 juin.

Le clergé de la ville de Chicoutimi, 7 juin.

Sir Hector Langevin, Ottawa, 7 juin.

L'Hon. John Costigan, Ottawa, 8 juin.

Sir A.-P. Caron, Ottawa, 8 juin.

Mr Matthew F. Walsh, Ottawa, 8 juin.

Congrégation N.-D. d'Ottawa, 8 juin.

Famille Taschereau, St-Joseph, Beauce, 9 juin.

Le Marquis de Monclar, Amsterdam, 11 juin.

Mr Joseph Bélanger, Détroit, E.-U., 11 juin.

Rév. G.-P. Côté, Curé de Ste-Croix, 15 juin.

Rév. T.-J. Daly, Windsor, Ont., 15 juin.

Mgr Power, Év. de St-Jean de Terrebonne, 29 juin.

Les jeunes Libéraux du Canada (en Convention) Montréal, 30 juin.

Société St-Jean-Baptiste de Lowell, E.-U., 20 juillet.

Cercle Canadien de Lowell, E.-U., 20 juillet.

Union St-Joseph de Lowell, E.-U., 20 juillet.

Son Éminence le Cardinal Gibbons, Baltimore, 21 juillet.

Société St-Jean-Baptiste de Milbury, Worcester, Mass , 21 juillet.

Société St-Jean-Baptiste de Chambly, 21 juillet.

Association catholique de secours mutuels (en Convention),
Stratford, Ont., 10 août.

LETTRES.

Les parents.

Juge H.-E. Taschereau, Ottawa, 12 mai.

Juge Henri-T. Taschereau, Montréal, 12 mars.

L'abbé Auguste Taschereau, Rome, 10 mars.

Mr F.-A. Routh, Montréal, 15 mars.

Dame Isabel Kilkelly, Dublin, 5 Avril.

Mr Th.-Alf. Routh, Londres, 27 juin.

Sœur Marie-L. Panet, des Sœurs Grises, Ottawa, 29 juin.

Mr Eug. Panet, Dép.-Min. de la Milice, Ottawa, 15 juin.

Clergé.

Chapitre de l'Église Cathédrale de Rimouski, 10 juin.

Le Clergé du diocèse de Chicoutimi, 20 juin.

Le Clergé du diocèse de St-Albert, Nord-Ouest, 15 juillet.

Rév. P. Audet, curé de St-Fabien, le Bic, 18 mars.

Rév. F. Aubry, curé de St Jean Dorchester, 13 mars.

Rév. L.-G. Auclair, curé du St-Cœur de Marie, 12 mars.

Rév. Chs Bacon, curé de l'Islet, 18 mars.

Rév. P.-H. Beaudet, curé de la Baie-St-Paul, 19 mars.

Rév. L.-P. Beaulieu, Lévis, 10 mai.

Rév. L.-N. Bégin, Principal, École Normale Laval, Québec,
10 mars.

Rév. P. Bernier, curé de St-Georges, Beauce, 27 mars.

Rév. Cy. Bérubé, curé de St-Ferréol, 19 mars.

Rév. Th. Bérubé, curé de St-Simon, 18 mars.

Rév. Ad. Blanchet, curé de St-Pamphile, 21 mars.

M. l'abbé V. Biél, P.S.S., Visiteur, Montréal, 10 juin.

M. l'abbé Boigelot, Dailly près Convin-Namur, Belgique (ordonné prêtre à Québec en 1856), 1 juillet.

Rév. Joachim Boucher, chanoine, curé de Louiseville, 23 juin.

M. l'abbé G. Bourrassa, Rome, 10 mars.

Rév. Ch.-F.-J. Bourque, curé des Saints-Anges, Beauce, 19 mars.

Rév. L. Boutard, St-Pierre, 26 juin.

Rév. F. Boutin, missionnaire, Nataskouan, 1 mai.

Rév. C. Brochu, curé de St-Denis, Rome, 16 mai.

Rév. N.-P. Bruchési, vicaire à St-Joseph, Montréal, 17 mars.

Rév. J.-A. Bureau, curé de St-Nicolas, 22 mars.

Rév. F.-E.-J. Casault, curé de St-Alban, 15 mars.

Rév. John Connelly, curé à Biddulph Lucan, 13 mars.

Rév. J.-T.-A. Chaperon, curé de Ste-Marie, Beauce, 23 mars.

Rév. C. Collet, Ste-Anne-Lapocatière, 6 juin.

Rév. G.-P. Côté, curé de Ste-Croix, 19 mars.

Rév. H.-W. Couture, curé de St-Elzéar, 31 mars.

Rév. Thomas Davis, curé de Madoc, Ont., 20 mars.

Rév. F.-X. Delâge, ancien curé de l'Islet, 14 juin.

Rév. J.-A. Desjardins, desservant de St-Denis, 14 juin.

Rév. L. Desjardins, chanoine, curé du Bic, 18 mars.

Rév. L.-A. Déziel, curé de St-Michel, Québec, 19 mars.

Rév. E.-V. Dion, curé de la Rivière-Ouelle, 19 mars.

Rév. G. Drolet, curé de Sillery, 6 juillet.

Rév. Jos.-Amédée Dufresne, curé de Stanstead, 26 mai.

Rév. F.-X.-Ferd. Garneau, curé de St-Eleuthère, 24 mars.

Rév. Hugh-J. Gleason, curé, St-Benedicts Kilfidom, C. Clare, 6 avril.

Rév. David Gosselin, curé de St-Honoré, 22 mars.

Rév. T.-L.-H. Grenier, ancien curé, St-Elzéar, 10 juin.

Rév. L.-E. Grondin, curé de N.-D. du Portage, 21 mars.

Rév. L.-D. Guérin, West Pay City, E.-U., 22 juin.

Rév. J.-N. Guertin, curé de St-Casimir, 17 mars.

M. l'abbé J.-O. Guimont, Sherbrooke, 17 mars.

Rév. Geo. Guy, curé de St-Odilon, 23 mars.

Rév. L.-B. Hallé, curé de St-André, 10 juin.

Mgr E. Hautcœur, Recteur des facultés catholiques de Lille, France, 8 juin.

Rév. J.-J. Hayden, curé de Middle Granville, N.-Y., E.-U., 9 avril.

Rév. J.-N. Héroux, curé de la Baie-du-Febvre, 14 mars.

Rév. Jos.-T. Hudon, Alpena, E.-U., 1 juillet.

Rév. Wm. Keilty, curé, Ennismore, Ont., 11 mars.

Rév. A. Labelle, curé de St-Jérôme, 14 mars.

Rév. J.-M. Laflamme, curé de Fall-River, E.-U., 9 juin.

Rév. A. Lafrance, missionnaire, Rivière-St-Jean, Côte Nord, 21 juillet.

Rév. J. Lagueux, curé de St-Jean-Port-Joli, 18 mars.

Rév. L.-Z. Lambert, curé de Ste-Anastasie, 12 mars.

Rév. L. Langis, chanoine, curé de l'Isle-Verte, 22 mai.

Très Rév. P.-D.-Laurent, V.-G., Administrateur de Peterborough, Ont., 9 juin.

Rév. M. MacCarthy, curé de Brockville, Ont., 13 mars.

Rév. J.-E. Marcoux, Vice-Recteur de l'Université Laval à Montréal, 12 mars.

Rév. L.-O. Moisan, curé de St-Narcisse de Beaurivage, 16 mars.

Rév. J.-E. Martin, curé de St-Frédéric, Beauce, 15 juin.

Rév. Patrick Monaghan, Halifax, N.-E., 24 juin.

Rév. L.-M. Morisset, curé de St-Côme de Kennébec, 8 avril.

Rév. L.-E. Nadeau, curé du Petit Arichat, Cap Breton, 24 mars.

Rév. J.-O.-D. Naud, curé de St-Séverin, Beauce, 17 juin.

Rév. L.-C.-A. Ouellet, curé du Calumet, 31 mars.

Rév. J.-E. Panneton, curé de St-Grégoire, 10 juin.

Rév. A.-O. Péliisson, curé de Spalding, E.-U., 26 mars.

Rév. André Pelletier, curé de St-Jean Ile d'Orléans, Québec,
22 mars.

Rév. C.-E. Poiré, curé de Ste-Anne-Lapocatière, 12 mars.

Rév. James Quinan, curé de Sydney, Cap Breton, 30 mars.

Rév. James-M. Quinan, curé d'Arichat, Cap Breton, 7 avril.

Rév. M.-F. Richard, curé de Rogersville, N.-B., 16 juillet.

Rév. Alb. Rouleau, vicaire de St-Pascal, 11 mars.

Rév. T.-G. Rouleau, École Normale Laval, Québec, 11 mars.

Rév. Léon Rousseau, curé de Montmagny, 16 mars.

M. l'abbé V. Rousselot, P. S. S., curé de St-Jacques de
Montréal, Nérès les-Bains, France, 29 juin.

Rév. Clovis Roy, curé de St-Alexandre, 20 avril.

Rév. Placide Roy, curé de Buckland, 18 juin.

Rév. C. Saint-Georges, curé de St-Athanase, 13 mars.

Rév. A.-Jos. Sirois, curé du Cap-St-Ignace, 10 juin.

Rév. A.-A. Soucy, vicaire du Bic, 18 mars.

Très Rév. P.-H. Suzor, V.-G., curé de Nicolet, 9 juin.

Rév. R.-P. Sylvain, curé de N.-D. du Sacré-Cœur, 18 mars.

Rév. Jos. Tessier, curé de St-Germain de Grantham, 13
mars.

M. l'abbé L. Toursel, chapelain de la Chapelle Française à
Londres, 9 juin.

Rév. L.-C. Tremblay, curé de St-Mathieu, 18 mars.

Rév. A.-H. Verrean, Principal, Ecole Normale Jacques-
Cartier, Montréal, 8 juin.

Rév. Prosper Vincent, Ile au Calumet, 26 mai.

Rév. B.-J. Watters, curé de Goderich, Ont., 8 juin.

Communautés religieuses, Séminaires et Couvents.

Rév. Père A. Maricourt, Prieur, au nom des RR. PP. Domi-
nicains du Canada, Ste-Angèle de Monnoir, 10 juin.

Rév. Père H. Hudon, S. J., au nom des RR. PP. Jésuites du
Canada, Guelph, Ont., 11 juin.

Rév. Père J.-M. Kockerols, C. SS. R., Supér. des RR. PP. Rédemptoristes de la Prov. de Belgique, Bruxelles, 13 juin.

Rév. L. Colin, P. S. S., Supérieur, au nom des Messieurs de St Sulpice de Montréal, 3 mai.

Rév. L.-U. Leclair, P. S. S., Procureur du Séminaire Canadien à Rome, 3 avril.

Rév. Père J.-Eug. Antoine, O. M. I., Provincial, au nom des RR. PP. Oblats du Canada, Montréal, 8 juin.

Cher Frère Aphraates, au nom des Frères de la Doctrine Chrétienne, Montréal, 13 mars.

Frère Justinien, Supérieur provincial, au nom des Frères de la Charité, Montréal, 10 juin.

Frère Césidius, Directeur, au nom des Petits-Frères de Marie, St-Athanase, 5 juillet.

Très Rév. T.-E. Hamel, V. G., Supérieur, au nom du Séminaire de Québec, 8 juin.

Très Rév. I. Gélinas, V. G., Supérieur, au nom du Séminaire de Nicolet, 29 mars.

Rév. J.-R. Ouellette, Chanoine, Supérieur, au nom du Séminaire de St-Hyacinthe, 10 juin.

Rév. Chs Trudelle, Supérieur, au nom du Collège Ste-Anne-Lapocatière, 12 mars.

Rév. A. Nantel, V. F., Supérieur, au nom du Séminaire de Ste-Thérèse, 11 mars.

Rév. F. Dorval, V. F., Supérieur au nom du Collège de l'Assomption, 17 mars.

Rév. C. Beaudry, Supérieur des Clercs de St-Viateur, au nom du Collège Joliette, 12 juin.

Rév. F.-X. Jeannotte, Supérieur, au nom du Séminaire de Ste-Marie de Monnoir, 25 juin.

Rév. Père Ph. Provost, O.M.I., Supérieur, au nom du Collège d'Ottawa, 11 juin.

Rév. L. Richard, Supérieur, au nom du Séminaire des Trois-Rivières, 10 juin.

Rév. P. Girard, Supérieur, au nom du Séminaire de Sherbrooke, 11 mars.

Rév. Amb. Fafard, Supérieur, au nom du Séminaire de Chicoutimi, 11 juin.

Les Frères des Écoles Chrétiennes de Québec, 20 avril.

Les Frères de la Charité de Détroit, E.-U., 30 mars.

Les Ursulines de Québec, 8 juin.

L'Hôtel-Dieu de Québec, 13 mars.

L'Hôpital-Général de Québec, 12 mars.

La Congrégation Notre-Dame, Montréal, 15 mars.

Le Bon Pasteur de Québec, 7 juin.

Les Sœurs de la Charité de Québec, 17 mars.

Les Sœurs de Jésus-Marie, Sillery, 8 juin.

L'Hôpital-Général de Montréal, 22 mars.

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Québec, 11 mars.

Les Sœurs de la Providence, Montréal, 27 mars.

Les Sœurs Grises de la Croix, Ottawa, 10 juin.

Les Sœurs de Ste-Anne de Montréal, Lachine, 25 mars.

Les Sœurs du Précieux Sang de St-Hyacinthe, 24 mars.

Les Religieuses Carmélites d'Hochelaga, 29 juin.

Les Ursulines des Trois-Rivières, 8 juin.

Les Sœurs du Bon Pasteur de Biddeford, E.-U., 25 mars.

Le Couvent de Champlain, 12 avril.

Le Couvent du Bon Pasteur de Charlesbourg, 19 avril.

Le Couvent du Château-Richer, 14 avril.

Le Couvent de Chicoutimi, 12 avril.

Le Couvent de Fraserville, 16 avril.

Le Couvent de l'Islet, 12 avril.

Le Couvent de Lotbinière, 16 avril.

Le Couvent de Matane, 13 avril.

Le Couvent de N.-Dame des Laurentides, 14 avril.

Les Ursulines du Lac St-Jean, 5 juillet.

L'Hospice St-Charles, Québec, 10 avril.

L'Hospice de la Miséricorde, Québec, 20 mars.

Congrégation N.-D. de Sherbrooke, 31 mars.

Les Sœurs de la Charité de St-Charles, 9 juin.

Le Couvent de St-Georges de la Beauce, 9 juin.

Le Couvent de St-Isidore, 27 avril.

Le Couvent de St-Laurent Ile d'Orléans, 13 avril.

Le Couvent de St-Sylvestre, 15 avril.

Les Ursulines de Stanstead, 15 juin.

Les citoyens.

Sir John-A. Macdonald, Premier Ministre fédéral, Ottawa, 12 mars.

Sir Hector Langevin, Ministre fédéral, Ottawa, 14 mars.

L'Hon. J.-H. Pope, Ministre fédéral, Ottawa, 12 mars.

Sir A.-P. Caron, Ministre fédéral, Ottawa, 11 mars.

L'Hon. J.-A. Chapleau, Ministre fédéral, Ottawa, 24 mai.

L'Hon. W.-J. Ritchie, Juge en chef de la Cour Suprême, Ottawa, 10 juin.

L'Hon. J.-A. Dorion, Juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, Montréal, 10 juin.

L'Hon. A. Stuart, Juge en chef de la Cour Supérieure, Québec, 7 juin.

L'Hon. G. Baby, Juge de la Cour du Banc de la Reine, Joliette, 3 juillet.

L'Hon. L.-A. Jetté, Juge de la Cour Supérieure, Montréal, 11 mars.

L'Hon. J.-A. Mousseau, Juge de la Cour Supérieure, Rimouski, 18 mars.

L'Hon. Geo. Irvine, Juge de la Cour d'Amirauté, Québec, 7 juin.

Sir N.-F. Belleau, ancien Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, 29 mars.

Mr A. Russell, Commandant Général des Forces, Halifax, 14 juin.

L'Hon. P.-J.-O. Chauveau, Shérif de Montréal, 12 mars.

L'Hon. Geo.-A. Kirkpatrick, Orateur de la Chambre des Communes, Kingston, 14 juin.

L'Hon. Pascal Poirier, Sénateur, Ottawa, 25 mars.

- Mr P.-A. Landry, M.P., Ottawa, 25 mars.
L'Hon. J. Royal, M.P., St-Boniface, Manitoba, 3 juillet.
Dr A. Lesage, M.P., Ottawa, 15 mars.
Mr P.-V. Valin, M.P., Ottawa, 20 mars.
L'Hon. Boucher de la Bruère, Orateur du Conseil Législatif de la Prov. de Québec, St-Hyacinthe, 19 mars.
L'Hon. Geo. Couture, Conseiller Législatif, Lévis, 12 juillet.
Mr H. Mackintosh, Maire d'Halifax, N.-E., 18 juin.
Mr Flavien Roy, pour le Maire de Lévis, 8 juin.
Mr H. Beaugrand, Maire de Montréal, 8 juin.
Mr Geo. Ball, Maire de Nicolet, 12 juin.
Mr F. McDougal, Maire d'Ottawa, 10 juin.
L'Hon. F. Langelier, Maire de Québec, 7 juin.
L'Hon. T.-A. Bernier, Maire de St-Boniface, Man., 15 juin.
Mr G.-C. Dessaulles, Maire de St-Hyacinthe, 23 juin.
Mr Wm Griffith, pour le Maire de Sherbrooke, 8 juin.
Le Maire de Toronto, 11 juin.
L'Hon. W.-G. Malhiot, Maire des Trois-Rivières, 12 juin.
Mr H.-S. Wesbrook, Maire de Winnipeg, 12 juin.
Mr G. Dubail, Consul Général de France, Québec, 30 juin.
Mr W.-A. Schwartz, Consul de Suède et de Norvège, Québec, 8 juin.
Mr C. Pilt, Consul d'Allemagne, Québec, 8 juin.
Mr F.-W. Smith, Député-ministre de la Marine, Ottawa, 28 juin.
Mr Thomas-Sterry Hunt, Montréal, 18 mars.
Mr U.-E. Archambault, Principal de l'École Polytechnique de Montréal, 30 mars.
Mr le Chevalier Chs Baillairgé, M. S. R. C., etc., etc., Québec, 10 juillet.
Mr L.-G. Baillairgé, Québec, 17 juillet.
Mr P.-J.-Ubalde Beaudry, Ottawa, 27 juillet.
Mr Augustin Côté, Québec, 18 juin.
Madame Eugénie Des Rivières, 3 avril.
Mr Richard Dobell, Québec, 20 juillet.

Le Comte d'Odet d'Orsonnens, St-Jean, 12 juin.

Mr Cyrille Duquet, Québec, 16 avril.

Mr J. Frémont, Kamouraska, 16 juillet.

Mr Gustave Gagnon, Organiste de la Cathédrale, Québec,
9 avril.

Mr N. Lemieux et sa famille, Québec, 13 mai.

Mr W.-J. Maguire, Londres, 10 juin.

Mr T.-J. Richardson, Ottawa, 16 juillet.

Mr Wm-B. Sills, Montréal, 17 mars.

De l'étranger.

Mr le Marquis et Mad. la Marquise C.-S. de Bassano, Folke-
stone, Angleterre, 24 juin.

Mr le Baron G. de Boilleau, Pise, 13 juin.

Mr Joseph Denais, Directeur de *La Défense*, Paris.

Mr et Mad. Feer, Honolulu, juin.

Mr N.-R. Martineau, Fall-River, E.-U., 7 avril.

Mr S.-P. Stearns, ancien Consul Général des Etats-Unis à
Montréal, New-York, 17 juin.

Mr John Worthington, Brooklyn, N.-Y., E.-U., juillet.

Cette volumineuse correspondance, si intéressante par sa spontanéité, qui sans doute fait preuve de la haute estime dans laquelle est tenu l'éminent Prélat, objet de cette démonstration, mais qui surtout témoigne de l'affection toute filiale du troupeau à l'égard de son Pasteur, est précieusement conservée : elle a été reliée en deux magnifiques volumes, qui ne seront pas un des moindres monuments des glorieuses fêtes par lesquelles a été inauguré l'avènement du premier Cardinal canadien.

IV

LA POÉSIE.

Il était impossible que la prose seule vînt figurer dans nos belles fêtes. La poésie ne pouvait manquer de chanter, sur sa lyre harmonieuse, le premier Cardinal canadien. C'est ce qui a eu lieu. Seulement un bien petit nombre de pièces ont été adressées à Son Éminence. Parmi celles-ci, deux d'assez longue haleine et quatre plus courtes se distinguent entre toutes. Encore ici faut-il malheureusement nous limiter. Nous publions donc une des grandes, faite à la demande de Mgr l'Évêque de Chicoutimi par un de ses jeunes prêtres, et deux des courtes, en regrettant que l'espace nous oblige à ne donner que les titres des trois autres.

HUMBLE HOMMAGE A SON ÉMINENCE,

ELZÉAR-ALEXANDRE CARDINAL TASCHEREAU,

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

—

Sur le peuple a passé comme un souffle d'ivresse,
 Le pays tout entier tressaille d'allégresse,
 Et l'antique cité
 Eclate en bruits de fête, et de feux se couronne ;
 Dans l'ombre de la nuit, son front au loin rayonne
 D'une vive clarté !

Comme jadis, Québec, sur ton fier promontoire,
 Quelque guerrier a-t-il enchaîné la victoire
 A son char triomphal ?...
 Est-ce un libérateur que la patrie acclame ?
 Est-ce pour un Champlain cette ardeur qui l'enflamme ?
 Est-ce pour un Laval ?

A tous ces noms bénis, que la gloire éternise,
Selon qu'ils ont servi la patrie ou l'église,
Divers honneurs sont dûs.
La valeur au héros donne la gloire humaine ;
Mais l'auguste splendeur de la Pourpre Romaine
Est le prix des vertus.

Mon pays, pour chômer la fête solennelle,
Du génie endormi rallume l'éclincelle.
Artistes, vos pinceaux !
Que toute âme, vibrant aux accords d'une lyre,
Cygne ou colombe, chante, en un pieux délire,
Les hymnes les plus beaux.

Au concert matinal tout chantre ailé se mêle ;
Tout brin d'herbe au gazon prête sa tige frêle.
Sur les rocs entr'ouverts
Perlent les gouttes d'eau qui composent la source ;
Puis le ruisseau joyeux les porte dans sa course
Vers l'abîme des mers.

Ainsi, bardes, chantez ces noms qui nous ravissent ;
L'église et la patrie ensemble les bénissent
Dans un égal amour :
De Laval, Saint-Vallier, Plessis !... sainte phalange !
Taschereau ! c'est pour toi le concert de louange
Qui résonne en ce jour !

Lorsque depuis longtemps le ciel est noyé d'ombre,
Et que l'astre soudain, perçant le voile sombre,
Montre un front radieux,
Alors du laboureur s'anime le courage ;
Il chante le rayon qui dissipe l'orage,
Et réjouit les yeux.

Oui, siège de Québec, tu connus les orages !
Faible d'abord, tu fus plus tard, sur nos rivages,
Comme un chêne géant :

Tu bravas la tempête au sinistre murmure ;
Tu grandis sous ses coups... aujourd'hui ta ramure
 Ombrage un continent.

Oui, pendant deux cents ans, ta gloire fut cachée ;
Mais ta cendre, ô Laval, à la tombe arrachée
 Va monter sur l'autel ;
Et le digne héritier de ton zèle héroïque
Se revêt, aux regards du monde catholique,
 D'un honneur immortel !

De Laval mendia ses droits comme une aumône ;
Saint-Vallier combattit ; Plessis au pied du trône
 Plaida sa liberté ;
Mais ces jours ne sont plus : à l'honneur de l'Église,
L'État devant celui que Rome immortalise
 Dépose sa fierté.

Laval et Taschereau, dans un nimbe de gloire,
Vos noms scintilleront, au ciel de la victoire,
 De feux toujours nouveaux.

Laval ! hardi nocher, tu lanças la nacelle !
Taschereau ! que de fois, marin sûr et fidèle,
 Tu la sauvas des flots !

Pilote infatigable au sein de la tourmente,
Des autans déchaînés et de l'onde écumante
 Tu débias l'effort !

Ton âme, de science et de vertu nourrie,
Guide, en ces jours d'erreur, l'autel et la patrie
 Vers le calme du port.

Pendant que l'orphelin en toi chérit un père,
Le collègue naissant et le vieux séminaire
 Trouvent un protecteur.

Ton temple s'ennoblit du nom de Basilique,
Et l'Université, phare de l'Amérique,
 Te nomme son sauveur.

Du défricheur, perdu dans la forêt immense,
Que de fois tu soutins de ta munificence

Le pénible labeur !

Que de fois, dans les bois, seuls témoins de ton zèle,
S'éleva par tes soins la rustique chapelle

Au ton consolateur !

Ah ! lorsque vous priez, colons, dans votre église,
Que pour lui tous vos vœux sur l'aile de la brise

S'envolent désormais !

Et vous, clochers, vibrant dans les sombres vallées,
Aux échos de nos monts, par vos douces volées,

Redites ses bienfaits.

De sa lèvre, abreuvée à la source divine,
S'épanche sur le peuple une pure doctrine,

Aliment de la foi.

Son regard est fixé sur la barque de Pierre,
Et la voix de son Chef, boussole tutélaire,

Est son unique loi.

O Pontife Romain, ton auguste parole
Eclaire l'univers de l'un à l'autre pôle,

Du Levant au Couchant.

Verbe imprégné d'amour, de force et de génie,
Deseendu sur nos fronts, de la sphère infinie,

Que ton souffle est puissant !

Comme un aigle, là haut tu planes sur le monde,
Que ranime l'effort de ton aile féconde.

Tu passes sous nos cieux :

Soudain notre pays, à peine à son aurore,
Devant le Cardinal que ta faveur honore

Prosterne un front pieux.

O Canada, fidèle à la foi de tes pères,
La religion fut, en des jours moins prospères,

Souvent ton seul appui.

Tu te laissas guider au gré de sa boussole :
Regarde ! c'est sa main qui pose l'auréole
A ton front aujourd'hui.

Garderas-tu toujours cette foi qui t'anime,
Et qui vers l'avenir soutient ton vol sublime,
O Canada chéri ?

Un sang pur avec Dieu scella ton alliance :
Voilà le doux penser qui verse l'espérance
A mon cœur attendri.

Muse, ta voix expire ; en repliant ton aile,
Du Cardinal redis la bonté paternelle :
Il fut notre pasteur.

En nous disant adieu, par un bienfait suprême,
Il mit et nous donna, dans un autre lui-même,
Son âme et tout son cœur !

Malbaie, 29 juillet 1886.

E. DELAMARRE, Ptre.

HOMMAGE.

Du Vatican une étoile est partie,
Et sa splendeur a brillé jusqu'à nous ;
Ta tête auguste en est tout embellie,
Et devant toi nous tombons à genoux.
Te voilà Prince, ô Père tout aimable !
Et Léon Treize, en te marquant au cœur,
Fait à nos cœurs le bien incomparable
De voir monter ta gloire et ta grandeur.

Tu méritais cette Pourpre éclatante
Par tes travaux, par tes brillants combats :
Rome sait bien que ton âme vaillante
A la victoire anime ses soldats.
Marche à présent sous ta royale armure,
Noble Héros, toujours au premier rang :
Pour triompher, la Pourpre nous l'assure,
Tu verseras tes sueurs et ton sang.

Mais en montant, demeure notre Père.
 Regarde-nous de ta sublimité ;
 A ta famille, en ce grand jour si fière,
 Garde toujours ton ancienne bonté.
 Sous ton manteau de Prince de l'Église,
 Oh ! laisse-nous toujours nous réunir :
 Plus que jamais ta famille soumise
 Est à tes pieds : Prince, il faut la bénir.

CONGRÉGATION DE N.-D. DE ST-ROCH,

17 juin 1886.

ACROSTICHE

A Son Éminence le Cardinal

EL.-AL. TASCHEREAU.

Éminence, aujourd'hui, par le choix du Saint-Père,
 Le nom qu'en notre histoire ont écrit nos aïeux
 A reçu tout l'éclat dont puisse, sur la terre,
 L'Église orner le front de ses fils glorieux.

Tes augustes vertus, ta piété sincère,
 Avaient bien mérité ce cadeau précieux.
 Sous ton bras qu'il chérit, le Canada prospère
 Célèbre avec transport l'évènement joyeux ;
 Heureuse, triomphante et toute à l'allégresse,
 Écoute la Patrie, en ses chants de liesse,
 Remercier le Très Haut de ce suprême honneur.
 Eleve ta main sainte en ces grands jours de fête,
 Au nom du Tout Puissant donne à l'humble poète
 Que part des trésors que l'ouvre le Seigneur.

P.-J.-UBALDE BAUDRY.

Outaouais, 21 juillet 1886.

AUTRES PIÈCES.

Souvenir du 28 juin 1886, par le Rév. A. Tremblay, Ptre.

Strophes sur l'air : *God save the Queen*.—E. R.

Acrostiche, par le Rév. J.-E. Martin, curé de St-Frédéric.

Notre agréable tâche est finie. Nous avons eu intention de rendre justice à tout le monde. S'il y a eu des omissions, qu'on veuille bien nous les pardonner : elles sont involontaires.

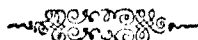
Puisse cette humble compilation contribuer à l'honneur du Canada et surtout à la plus grande gloire de Dieu.

T.-E. H.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
A nos lecteurs.....	3
Chapitre premier. Les préliminaires.....	5
I Le passé	5
II Le présent.....	10
III Le Cardinalat.....	18
IV Mgr E.-A. Taschereau	21
V Nos compatriotes protestants.....	30
Chapitre second. La promotion.....	35
I L'allocution du Saint-Père.....	35
II L'annonce officielle à Québec.....	38
III Les Chambres.....	51
IV La société Saint-Jean-Baptiste.....	66
V Le clergé de l'archidiocèse.....	69
VI Les défenseurs du Saint-Siège.....	74
VII Les premiers habitants du sol.....	79
VIII La ville de Québec.....	83
Chapitre troisième. La Calotte Cardinalice.....	93
I Le courrier extraordinaire.....	93
II La calotte cardinalice.....	95
III Séjour du Comte Charles Gazzoli.....	99
Chapitre quatrième. La Barrette rouge.....	105
I Les Délégués du Saint-Siège.....	105
II La veille.....	110
III Les décorations.....	123
IV La fête religieuse	129
V Le banquet.....	154
VI A l'Université.....	169
VII En dehors de la patrie.....	175
VIII L'illumination.....	187
IX Rome et Québec.....	195
X Remerciements.....	197

	PAGE
Chapitre cinquième. En dehors de Québec.....	205
I A Montréal.....	205
II A Ottawa.....	218
III A la Rivière-à-Pierre.....	227
Chapitre sixième. Les souvenirs.....	239
I Extrait de la correspondance.....	239
II Sommaire des adresses.....	274
III Complément de la correspondance.....	282
IV La poésie	293
Table des matières.....	301



1910 189
1918-1919